

Sectes : des députés veulent créer un délit de « manipulation mentale »

LES DÉPUTÉS devaient adopter, jeudi 22 juin, en première lecture, une proposition de loi visant à améliorer le dispositif de lutte contre les « groupements à caractère sectaire ». Objet d'un compromis entre les propositions de plusieurs parlementaires, ce texte cherche à compléter un arsenal judiciaire jugé trop limité face à la puissance des sectes. La France deviendrait ainsi le premier pays d'Europe, avec l'Espagne, à introduire dans son code pénal un délit de « manipulation mentale ». Le texte, défendu par la députée socialiste Catherine Picard, prévoit d'étendre la responsabilité pénale des personnes morales afin d'instaurer une procédure de dissolution des sectes ayant fait l'objet de condamnations pénales. Eglises et mouvements sectaires dénoncent une proposition de loi d'« exception ».

Lire page 10

La liste noire de l'argent sale

POUR la première fois, les pays qui blanchissent l'argent de la drogue ou du terrorisme sont désignés publiquement. La liste établie par le GAFI (Groupe d'action financière au sein de l'OCDE) comprend quinze noms, dont le Liechtenstein, Israël, le Liban, les Philippines, la Russie et de nombreux territoires du Pacifique. Les Britanniques ont veillé à ce que ni les îles Anglo-Normandes ni Gibraltar n'y figurent. Monaco est également épargnée, malgré ses pratiques dénoncées par un rapport de parlementaires français. Les grandes puissances, le FMI et la Banque mondiale doivent décider de leur futur comportement avec ces Etats parias.

Lire page 2
et notre éditorial page 17

Les territoires de la nouvelle économie



MARYLISE LEBRANCHU

LE MOINDRE RECOIN du territoire a ses chances d'attirer les entrepreneurs de la nouvelle économie, qui n'ont plus besoin de la proximité d'un grand centre industriel. Pour la secrétaire d'Etat aux PME, Marylise Lebranchu, l'Etat peut les aider à s'installer.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 623 - 7,50 F

Airbus A3XX, le géant des airs

- Le consortium européen Airbus se transforme en société privée et lance son gros porteur
- En octobre 2005, l'A3XX pourra transporter 555 à 800 passagers sur 16 200 kilomètres
- Assemblé à Toulouse et équipé à Hambourg, il concurrencera les jumbos de Boeing

AIRBUS entre dans une nouvelle ère. Le consortium européen, créé au début des années 70 sous la tutelle des Etats, se transforme en société privée. Il se donne les moyens

de lutter à armes égales avec Boeing, en lançant officiellement son avion géant A3XX qui, à partir d'octobre 2005, pourra transporter 555 passagers - 800 dans sa version charters -

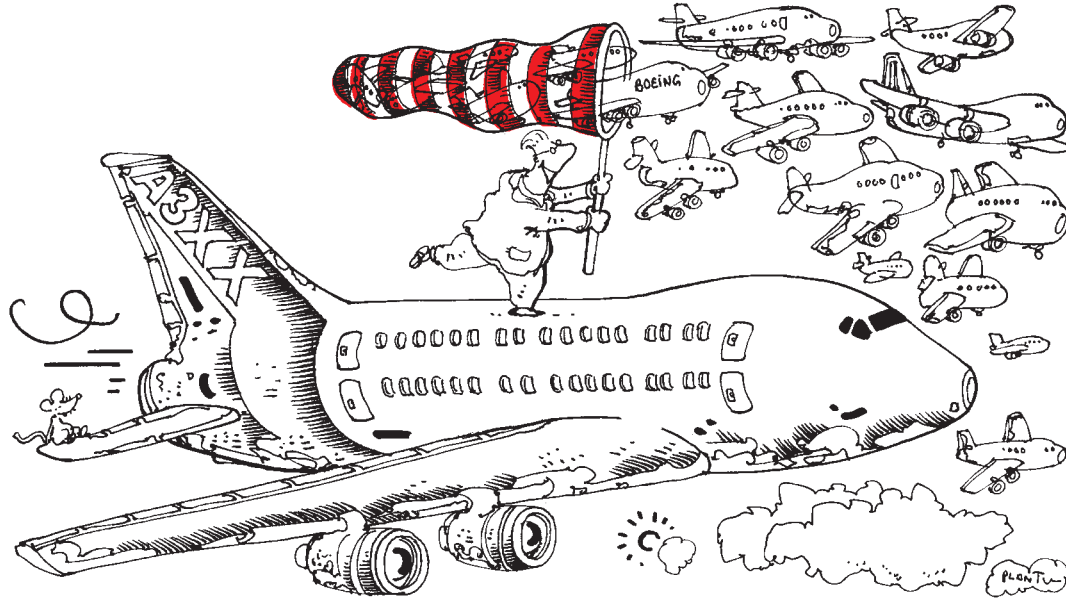
sur 16 200 kilomètres. Allemands et Français semblent aujourd'hui d'accord sur la répartition des tâches. L'A3XX sera assemblé à Toulouse. Puis il ira à Hambourg pour y être

équipé commercialement et peint. Enfin, l'appareil fera une nouvelle navette vers Toulouse pour y finir ses essais et être livré aux compagnies.

Il a fallu des mois de négociations aux quatre partenaires historiques d'Airbus - le Français Aerospatiale-Matra, l'Allemand Dasa (groupe DaimlerChrysler), le Britannique Bae Systems et l'Espagnol Casa - pour parvenir à un accord qui sera annoncé vendredi 23 juin à Paris. La transformation du consortium en une société à actions simplifiées de droit français interviendra le 1^{er} janvier 2001. Son siège sera à Toulouse.

Il était devenu vital de trouver un accord, sous peine de mettre en danger l'autre grande construction de l'aéronautique européenne, EADS (European Aeronautics Defence & Space), issu du mariage d'Aerospatiale-Matra, DASA, et Casa, qui entre en Bourse le 10 juillet. Représentant les parts des trois groupes dans Airbus, EADS détient 80 % d'Airbus.

Lire pages 18 et 19



LUCA BRUNO / AP

EURO 2000

France-Espagne

Après avoir livré un match épiqué face à la Yougoslavie, mercredi 21 juin, l'Espagne, qui s'est imposée (4-3) dans les dernières secondes (sur la photo, Alfonso, l'auteur du but décisif), affrontera la France en quarts de finale de l'Euro 2000, dimanche 25 juin. Cet adversaire, dont les Bleus ont hérité en raison de leur défaite, mercredi, contre les Pays-Bas (2-3), ne déplaît pas aux joueurs de Roger Lemerre. Les autres quarts de finale opposeront, samedi, la Turquie au Portugal et l'Italie à la Roumanie, et, dimanche, la Yougoslavie aux Pays-Bas. p. 26 et 27

La NASA sur la piste de l'eau martienne, dans le canyon Valles Marineris

UNE « OASIS » au cœur du grand canyon martien Valles Marineris ? La rumeur en a couru, mercredi 21 juin. Lancée sur Internet par le site NasaWatch, qui s'est fait une spécialité de surveiller les faits et gestes de l'agence spatiale américaine, elle a été aussitôt relayée par son concurrent space.com. D'abord muette, la NASA a finalement décidé de commenter, jeudi 22 juin, lors d'une conférence de presse, « la découverte récente de preuves de la présence d'eau liquide sur Mars grâce à la sonde Mars Global Surveyor ».

La revue scientifique américaine Science devrait de son côté avancer à ce jeudi la publication de l'article de Michael C. Malin et Ken Edgett du Malin Space Science Systems de San Diego, rendant compte de ces observations. Selon le New York Times du 22 juin, des clichés pris par la sonde de la NASA permettent de distinguer des canaux et des sillons qui auraient été récemment creusés par du ruissellement d'eau à l'intérieur de cratères. Mais il n'y aurait pas de preuve évidente de l'existence de flaques, de marres ou de sources d'eau.

Néanmoins, même la détection de simples

traces d'une présence d'eau liquide sur Mars « serait effectivement une découverte de première grandeur », explique le planétologue Philippe Masson (université Paris-Sud à Orsay). Ce ne serait pas une surprise totale, car les chercheurs pensent depuis des années que le sous-sol de Mars renferme de l'eau sous forme de glace permanente, le pergélisol. La présence d'eau liquide serait plus surprenante, car, précise le planétologue, « avec une pression atmosphérique de six millibars, elle devrait s'évaporer immédiatement ». La température, qui est en moyenne de -50°C à la surface de la planète rouge, n'est pas non plus propice au ruissellement.

Le relief de Mars, avec ses lits asséchés et ses champs de pierre qu'on dirait posées là par un courant d'onde disparue, laisse penser qu'elle a pu être une planète humide il y a des millions, voire des milliards d'années. Certains rêvent déjà : l'eau, c'est l'élément indispensable à la vie, et tous les espoirs de trouver des traces de cette vie seraient permis. Des astronautes pourraient exploiter ces gisements pour subsister, en extraire l'oxygène et l'hydrogène, carburant des

voyages retour. Des colons pourraient lancer un processus de « terra formation », consistant à faire émerger la vie, végétale et animale, sur ce sol et cette atmosphère aujourd'hui stériles.

« Il ne faut pas s'emballer, prévient Philippe Masson. Les images pourraient tout aussi bien montrer une coulée volcanique très fraîche. » La NASA est coutumière d'annonces sensationnelles qui ne tiennent pas toujours leurs promesses. Ce fut le cas en 1996, avec la « découverte » de minuscules bactéries sur une météorite martienne, elle aussi annoncée dans Science. Il s'agissait, estiment aujourd'hui les spécialistes, de contaminations terrestres, ou du résultat de réactions chimiques. De même, la découverte d'eau sur l'un des pôles de la Lune attend toujours sa confirmation. Ces articles paraissent fréquemment avant des discussions budgétaires. L'agence américaine, qui a perdu deux sondes martiennes à l'automne 1999, doit à nouveau convaincre les contribuables de l'utilité de la coûteuse conquête martienne...

Hervé Morin



COURTESY OF GALERIE LELONG

BIENNALE DE VENISE

Ethique dans la ville

La 7^e Exposition internationale d'architecture organisée par la Biennale de Venise accueille 85 architectes de 39 pays. Invités à travailler sur le thème « Moins d'esthétique, plus d'éthique », ils l'ont détourné pour se convertir en petits génies de l'installation, offrant une explosion de créations colorées sur 12 000 m² (sur la photo, Homeless Vehicle de Krzysztof Wodiczko). p. 30

L'armée française et la torture

LA PRATIQUE de la torture accompagne l'Algérie tout au long de son histoire coloniale. Sans remonter à la conquête de 1830, qui est loin d'avoir été « une promenade » militaire, il faut rappeler que, dès la fin 1949, le gouverneur général de l'Algérie, Marcel-Edmond Naegelen, qui détenait à l'époque l'autorité gouvernementale, met en garde les forces de sécurité (police, gendarmerie et unités militaires) contre le « caractère de particulière gravité » d'un emploi de la force qui s'apparente, dit-il, à des « sévices », voire de « véritables tortures » contre des responsables nationalistes. Après la fin de la seconde guerre mondiale, en effet, on assiste en Algérie à une rébellion de nationalistes, dont témoignent en 1947 les émeutes de Sétif et de Guelma, suivies d'une violente répression.

Quelques années après, en mars 1952, Roger Léonard, l'un des successeurs au gouvernement général, condamne, à son tour, les « actions énergiques » et les « actes de vengeance individuelle ou collective » dont les forces de sécurité sont les auteurs « face, dit-il, à des compatriotes égarés ».

Mais c'est surtout la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962, qui va être l'occasion d'un « défolement »

dans l'usage de pratiques brutales par les forces françaises, pour qui elles font partie de la « panoplie » pour avoir du renseignement et prévenir les attentats, mais aussi par certains des combattants de l'indépendance, pour qui elles sont le moyen d'obtenir le ralliement des populations par la crainte. « Trop souvent, écrit le collectif d'historiens qui a rédigé, en 1994, une Histoire militaire de la France de 1940 à nos jours sous la direction du professeur André Martel, la recherche du renseignement passe par la torture dont l'usage illégal est cependant reconnu et qui est appliquée systématiquement, au nom de l'efficacité, sans que le pouvoir politique juge nécessaire d'intervenir autrement que pour poursuivre les protestataires. »

En 1971, publiant ses Mémoires intitulés La Vraie Bataille d'Alger, le général Jacques Massu admettra qu'« on [lui] avait demandé d'aller vite » et qu'« il fallait secouer un peu les gens pour avoir du renseignement » puisque le pouvoir politique entendait lutter contre l'engrenage de la violence aveugle.

Jacques Isnard

Lire la suite page 17
et nos informations page 8



MYCHELE DANIAU / APF

MONDIALISATION

Les Bové de Millau

Événement planétaire à Millau, Aveyron : 30 000 à 50 000 manifestants venus du monde entier sont attendus pour le procès, le 30 juin, de José Bové (photo). Figure emblématique de la résistance à la mondialisation, il sera jugé pour avoir attaqué, en août 1999, le McDonald's en construction dans cette ville. La chaîne américaine CNN a installé ses caméras dans plusieurs appartements face au tribunal. p. 6 et la chronique de Pierre Georges p. 36

International.....	2	Aujourd'hui.....	25
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	28
Société.....	10	Culture.....	30
Régions.....	14	Guide culturel.....	32
Horizons.....	15	Carnet.....	33
Entreprises.....	18	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

Ils soulèvent un coin de la cagoule

Jean-Michel Rossi | François Santoni

Entretiens avec Guy Benhamou

POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Les nationalistes corses parlent

DENOËL

http://www.denoel.fr

MONDIALISATION Pour la première fois, les pays qui blanchissent l'argent de la drogue ou du terrorisme sont désignés publiquement. Une liste établie par le GAFI

(Groupe d'action financière au sein de l'OCDE) comprend quinze noms dont le Liechtenstein, Israël, le Liban, les Philippines, la Russie et de nombreux territoires du Pacifique.

● **LES BRITANNIQUES** ont veillé à ce que ni les îles Anglo-Normandes ni Gibraltar n'y figurent. ● **MONACO** est également épargnée, malgré ses pratiques dénoncées par un rapport

de parlementaires français. ● **LES GRANDES PUISSANCES**, le FMI et la Banque mondiale doivent décider de leur comportement futur avec ces Etats parias. ● **LES ÎLES COOK**

sont un exemple de paradis fiscal où les contrôles insuffisants conduits par les autorités laissent place à des trafics en tout genre (lire aussi notre éditorial page 17).

Quinze pays sont accusés de blanchiment d'argent sale

Le GAFI, émanation de l'OCDE, devait publier, jeudi 22 juin, une « liste noire » comprenant le Liechtenstein, Israël, le Liban, la Russie et de nombreux territoires du Pacifique. Monaco, malgré les dénonciations des parlementaires français, n'y figure pas, tout comme les îles Anglo-normandes

MONACO, pourtant qualifiée par le rapport parlementaire d'Arnaud Montebourg de « lieu propice au blanchiment d'argent sale » (*Le Monde* du 22 juin) ne figure pas sur la liste noire des pays les plus suspects que vient d'arrêter le GAFI (Groupe d'action financière internationale sur le blanchiment des capitaux) qui regroupe 26 grands pays au sein de l'OCDE. La Principauté n'est pas la seule épargnée : alors que de nombreux territoires européens – comme les îles anglo-normandes ou Gibraltar – présentent tous les signes de laxisme, aucun – à l'exception du Liechtenstein – n'est montré du doigt. Les grands pays industrialisés qui, depuis la crise asiatique et les détournements de l'aide internationale par les pays bénéficiaires, font bruyamment de la lutte contre le blanchiment une de leurs priorités, se heurtent une fois de plus au principe de réalité et aux intérêts particuliers. Moins que toute autre, l'Europe rechigne à balayer devant sa porte.

Jeudi 22 juin, les 26 membres du GAFI devaient donc se livrer à un exercice délicat : expliquer publiquement que seuls 15 pays sur une liste de 31 présélectionnés par leur caractère douteux ont finalement été retenus, après examen des experts, pour faire partie du cercle le moins recommandable de l'économie grise nourrie par la grande cri-

minalité. Deux pays devront subir un examen complémentaire, et 14 sont épargnés. Jersey, Guernesey, l'île de Man, Gibraltar, les îles Vierges ont disparu de la « liste noire » grâce à la Grande-Bretagne qui a refusé qu'elles y figurent aux côtés de territoires aussi peu recommandables que Panama, les Bahamas, les îles Cayman, les îles Cook (*lire ci-dessous*) ou les îles Marshall. Antigua et Barbuda, Belize, St Kitts et Nieves et Ste Lucie, y ont échappé à la demande du Canada qui les représente au conseil d'administration du FMI. D'autres, comme Samoa ou l'île Maurice, sentant le vent du boulet, se sont empressés il y a quinze jours de faire voter des lois renforçant la lutte contre le blanchiment. Monaco enfin, sur qui pèse de forts soupçons, a fait valoir qu'elle avait voté les mêmes textes de loi que la France bien que les experts du GAFI aient insisté sur l'insuffisance des équipes chargées dans la Principauté de traquer le grand banditisme et le peu d'enthousiasme du Rocher à coopérer en matière d'échanges d'information.

Le fait que le GAFI, émanation de l'OCDE, prend ses décisions selon la règle du consensus, et dans les faits à l'unanimité, n'a pas rendu les choses faciles.

Même décevante, la liste du GAFI est tout de même une première. On est au-delà de celle produite il

y a quelques semaines par le Forum de stabilité financière créé par le G7 et recensant 42 territoires dont la réglementation bancaire et les règles prudentielles laissent à désirer. Les travaux du GAFI font monter d'un cran la lutte de la communauté internationale contre les « trous noirs » de la mondialisation que favorisent la multiplication des échanges et la libre circulation des capitaux. Figurer sur la liste est grave et peut se révéler mauvais pour les affaires si la communauté internationale décide, dans une deuxième étape, de boycotter les pays ainsi montrés du doigt aujourd'hui. Les pays désignés sont reconnus coupables selon quatre grands critères qui révèlent de nombreuses fai-

bles dans leur législation : ne pas souscrire à l'obligation d'identifier les « porteurs de valise » ; ne pas rendre compte à des autorités ad hoc des transactions suspectes ; ne pas incriminer pénalement les blanchisseurs ; ne pas coopérer avec la communauté internationale.

HAUTE SURVEILLANCE

Les Japonais, qui avaient lourdement insisté pour que la liste ne recense pas uniquement des îles exotiques mais également des territoires européens, n'ont donc pas vraiment eu gain de cause : ne sont répertoriés que le Liechtenstein, accusé par un rapport des services secrets allemands d'être une plaque tournante du blanchi-

ment et, à l'Est, la Russie qui y figure à la demande des Etats-Unis.

Au total, et en raison des tractations de dernière minute, l'attitude de quelques pays abouti à affaiblir un exercice qui devait être symbolique de la volonté des Etats à amorcer un cercle vertueux en matière de pratiques financières mondiales, un thème repris désormais dans tous les communiqués du G7. Il n'empêche : une « liste noire » existe et les 14 pays qui ont été épargnés sont entrés dans un purgatoire. Ils sont mis officiellement sous haute surveillance.

Des sanctions suivront-elles ? Elles dépendront de la volonté des différents groupes de la communauté internationale, FMI, Banque mondiale, Banque des règlements internationaux (BRI), Union européenne. Ce sera à eux de s'approprier cette liste en décidant de leur futur comportement avec les territoires qui ne rentrent pas dans le rang. Le choix des hypothèses est large : les institutions de Bretton Woods et la BRI peuvent, par exemple, conditionner leurs prêts à des pratiques financières irréprochables ; les pays de l'UE peuvent interdire toute transaction financière et mettre en garde leurs banques (à qui ils demanderont des provisions importantes) si elles persistent à travailler avec les membres de la « liste noire ».

Ces questions vont maintenant

faire l'objet de discussions au cours des prochains mois à la faveur des grands rendez-vous internationaux. D'ores et déjà, la France qui assure la présidence de l'UE au second semestre et affirme faire de la lutte contre le blanchiment une de ses priorités, veut pousser à l'adoption d'une directive européenne en ce sens. Cette directive élargirait la liste des « crimes sérieux » liés au trafic d'armes et celle des professions obligées de faire des déclarations de soupçons aux experts comptables et aux avocats. Une réunion conjointe des ministres européens des finances, de la justice et de l'intérieur est prévue en ce sens le 17 octobre.

Le GAFI ajoute ses efforts à ceux menés par le Forum de stabilité dans un souci différent mais connexe : mieux connaître et mieux contrôler les flux de capitaux à court terme et éviter les grandes crises financières. La semaine prochaine, l'OCDE devrait publier une autre liste, celle des pays qui pratiquent une compétition fiscale déloyale pour attirer les capitaux. Régulation, moralisation, protection des intérêts nationaux se conjuguent désormais et illustrent les trois aspects de la volonté politique des pays industrialisés de tenter de maîtriser la mondialisation.

Babette Stern

Les parlementaires « étonnés » par l'absence de Monaco

EN RENDANT public leur rapport décrivant Monaco comme « un centre offshore favorable au blanchiment », les responsables de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur la délinquance financière et le blanchiment des capitaux en Europe ont indiqué, mercredi 21 juin, qu'ils seraient « étonnés » de l'absence de la Principauté sur la « liste noire » du GAFI. Cet étonnement vaut d'ailleurs aussi pour des territoires dépendants d'autres grands Etats de l'Union Européenne – Jersey, Guernesey et l'île de Man, pour l'Angleterre, ou encore Madère, Andorre, Chypre et les Antilles néerlandaises – qui encourent également de sévères critiques de la mission parlementaire.

La liste « à double vitesse » retenue par le GAFI est finalement considérée comme « un premier pas » par le président (PS) de la mission, Vincent Peillon. Le Rocher se trouve en effet montré du doigt, puisqu'il figure dans la liste intermédiaire des 14 « pays gris », a fait valoir, jeudi matin, M. Peillon.

La principauté du Liechtenstein se retrouve, elle, dans la liste d'infamie dressée par le GAFI, qui comprend 15 pays, après avoir été longtemps épargné par la communauté internationale. Il est vrai que Vaduz avait d'abord été tancée par une autre monographie de la mission parlementaire française, qui l'a qualifiée en avril de « paradis des affaires et

de la délinquance financière ». Il aura en outre fallu un rapport des services secrets allemands, qualifiant Vaduz de « plaque tournante » de l'argent sale (*Le Monde* du 26 février), puis l'enquête d'un procureur autrichien pour « blanchiment » et « liens avec le crime organisé » conduisant en mai à l'arrestation d'un député du Parlement de Vaduz, pour que le GAFI se décide à inscrire cette principauté dans sa « liste noire ».

« PAYS GRIS »

Si les autres pays européens posant problème en matière de blanchiment n'y figurent pas, leur évocation dans la liste intermédiaire des « pays gris » montrés du doigt par le GAFI est du moins une première mise en cause officielle. La France met ainsi peu à peu en musique la déclaration de la ministre de la justice Elisabeth Guigou qui, le 16 octobre 1998, a stigmatisé « les effets désastreux de l'existence de paradis fiscaux qui se renforcent au sein même de l'Union européenne ». De son côté, Monaco n'a pas souhaité réagir au rapport parlementaire français, les services de la principauté entendant « se donner le temps de lire le rapport dans tous ses détails » avant de le commenter.

Erich Inciyan

Les îles Cook, paradis terrestre et fiscal

RAROTONGA

de notre envoyé spécial

Rarotonga, coffre-fort où voyous russes, mafieux italiens ou gangsters chinois peuvent tout planquer ! L'affirmation fait sourire dans la « capitale » de l'archipel des

REPORTAGE

Ici, on n'inspecte pas les bagages des hommes d'affaires qui viennent jouer au golf

îles Cook. Quelques constructions blanches de style colonial de deux ou trois étages à charpente de bois, munies d'auvents et à l'écart de la rue principale, invisibles des villages de vacances et des paquebots de croisière, constituent le cœur de cette « City » offshore.

Ici, pas de Rolls ou de limousines : avec ses 4X4 et ses vélocipèdes, ses petits magasins, ses bars

en plein air et ses marchands de glaces, cette cité de dix mille âmes, endormie sous le soleil, ne joue pas à la princesse du Pacifique. Rien à voir avec les Cayman ou les Bahamas qui sentent, elles, le luxe tapageur et l'argent noir à plein nez. « Attirés par le système bancaire défiscalisé, les Russes sont venus, il y a quelques années, avec des valises bourrées de dollars dans l'espoir d'investir dans des restaurants. Mais ils sont repartis les mains vides », assure Adrian Taylor, président de l'Association des banques offshore de Rarotonga. Ce banquier australien met toute son énergie à rejeter l'accusation de bienveillance envers l'argent louche portée par le Groupe d'action financière internationale sur le blanchiment de capitaux (GAFI). Et il explique : une loi antiblanchiment sévère a été promulguée ; l'anonymat sur les transactions financières a été en partie levé ; il est désormais interdit pour les non-résidents d'investir dans les commerces et l'immobilier ; un poste de commissaire des services financiers a également été créé ; la législation, par ailleurs, empêche les gestionnaires de fortune d'accepter des capitaux par le truchement d'Internet...

Pourtant, malgré cet impressionnant dispositif, les îles Cook sont aujourd'hui « excommuniées » par la communauté internationale pour leur laxisme envers l'argent du crime. « Nos critiques font un mélange des genres. Nous profitons de l'évasion fiscale légale, pas du recyclage des revenus du crime organisé qui relève du délit ! », assure un jeune financier. La compagnie fiduciaire qu'il représente dans cet endroit enchanteur est spécialisée dans le montage de structures préservant le patrimoine des super-riches. A l'écouter, les milliards de dollars domiciliés par ses soins dans ce coin perdu d'Océanie sont gérés à distance par des courtiers réputés et respectables de New York, de Londres et de Zurich.

Venant juste après le tourisme, la finance offshore représente 20 % du PNB de ce paradis fiscal et terrestre. Pas étonnant, dans ces conditions, que le gouvernement local soit aux petits soins pour cette place financière hautement rentable. La vénalité du personnel politique, la faiblesse de l'administration, l'emprise totale des expatriés anglo-saxons sur la vie des affaires ainsi que

l'éloignement géographique sont autant d'obstacles dans la lutte antiblanchiment. Comment la nouvelle agence chargée du contrôle de l'activité des trusts, bureaux d'avocats ou comptables, forte de cinq employés dont trois secrétaires à mi-temps, pourra-t-elle traquer, dans la masse des capitaux provenant du sous-continent indien ou d'Asie du Sud-Est, ceux qui proviennent d'activités illicites ou cherchent seulement à échapper, le plus légalement au monde, au fisc ? Il se murmure que l'actuelle commissaire aux banques, avocate de formation, a travaillé auparavant dans un établissement financier louche basé aux îles Vierges britanniques, considérées comme l'une des places les plus corrompues du globe.

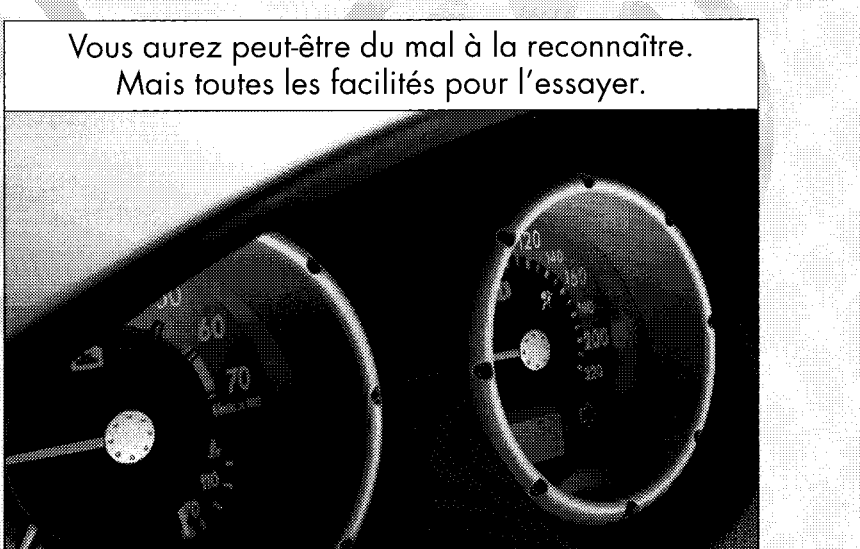
SPORT NATIONAL

Autre point noir : les réticences des autorités locales à communiquer des informations pour faciliter la coopération judiciaire sont notoire. Le *Cook Island News*, le journal du territoire, ne couvre jamais les activités financières de ces îles conviviales où intrigues et débats politiques rivalisent avec le rugby pour le titre de sport national. Toute violation d'un secret bancaire en béton reste passible d'une lourde amende et d'une peine de prison de deux ans. L'aéroport est une véritable passoire. Les douaniers, respectueux – car ils connaissent leur monde –, n'inspectent pas les bagages des hommes d'affaires qui viennent jouer au golf. Quant aux autorités néo-zélandaises, elles se refusent à intervenir dans cette possession de la Couronne, dont elles assurent pourtant la tutelle, par crainte de se faire accuser de néocolonialisme.

Les flots de l'océan étirent leurs nappes saphir jusqu'à l'horizon. A la sortie de la ville, le chantier abandonné du Sheraton Resort est le dernier vestige de l'empire touristique-hôtelier que la mafia italienne avait tenté de bâtir dans les années 80. Dans ces îles enchanteuses, même Cosa nostra peut perdre sa chemise. Mais cette vaste escroquerie démontre aussi combien ce caillou peut être facilement utilisé par les escrocs et recycleurs de toutes sortes. Entre l'argent facile et la morale, les îles Cook vont devoir choisir.


Marc Roche

Vous aurez peut-être du mal à la reconnaître. Mais toutes les facilités pour l'essayer.



Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Nouvelle Polo Pack Clim



Offre valable sur les véhicules équipés du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio cassette/Béta). Pack Clim non disponible sur modèle S11.

Espace Suffren
40 ter. av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Le financier russe Boris Berezovski revendique un rôle majeur dans la libération de Brice Fleutiaux

Les autorités françaises démentent, ajoutant qu'« aucun intermédiaire » n'a été nécessaire

Déjà mentionné ces dernières années dans plusieurs cas de libérations d'otages dans le Nord-Caucase, l'influent homme d'affaires russe Bo-

ris Berezovski revendique un rôle majeur dans les tractations qui ont mené, le 12 juin, à la libération du photographe français Brice Fleutiaux,

retenu pendant huit mois en Tchétchénie. Paris réfute ces déclarations et critique les « interférences permanentes » de l'oligarchie russe.

MOSCOU

de nos correspondants

Et revoici le maître des intrigues politiques russes, Boris Berezovski. Cette fois, sur un terrain qu'il connaît à la perfection : la Tchétchénie et son « business » des otages, où se croisent services russes, groupes criminels et intermédiaires en tous genres. Le photographe français Brice Fleutiaux a été libéré le 12 juin, après avoir été détenu plus de huit mois (*Le Monde* du 14 juin).

La version officielle dit qu'au terme de longues négociations et d'une « excellente coopération des services russes et français » – selon Vladimir Poutine –, il a pu être libéré par les troupes spéciales du ministère de l'intérieur, sans paiement de rançon.

Côté français, on assure que seule la voie diplomatique a été empruntée. Le 13 juin, le porte-parole du Quai d'Orsay insistait : « Aucun intermédiaire n'a joué de rôle utile dans cette affaire ». Ce fut la phrase de trop, explique-t-on aujourd'hui dans l'entourage de Boris Berezovski, pour expliquer pourquoi ce dernier a décidé de briser le silence qui est derrière dans ce type d'affaires. « On ne demande pas des remerciements publics, mais on ne veut pas être injurié comme on l'a été », a déclaré au *Monde* l'un de ses collaborateurs.

Car M. Berezovski revendique avoir joué le tout premier rôle dans la libération de Brice Fleutiaux. Il assure avoir aidé à boucler l'accord final, intervenu entre Russes et ravisseurs, un mois avant la libération du photographe. Durant cette dernière période, son émissaire en France est resté au Quai d'Orsay.

« BEAUCOUP D'ARGENT »

Surtout, l'homme d'affaires explique avoir payé pour que Brice Fleutiaux soit détenu dans des conditions correctes. « Les Russes se foutaient de sa santé, au contraire, un otage avec quelques doigts ou une oreille en moins aurait permis de démontrer la sauvagerie des "terroristes tchétones" ; tout cela nous a coûté beaucoup d'argent », dit un de ses émissaires.

M. Berezovski s'estime bien mal récompensé de tant d'efforts. Car les autorités françaises non seulement nient le rôle re-

vendiqué par l'oligarchie russe, mais s'agacent fortement de ses initiatives comme de ses demandes. « Dans cette affaire, il y a bien eu des interférences permanentes de Berezovski, mais il n'a pas joué de rôle direct. Quant à ses émissaires, nous les avons systématiquement éconduits », dit un haut responsable joint à Paris. Furieux, l'intéressé fait répondre que « les services français ont été nuls », que « la France est aveugle sur les conditions réelles de la libération de Fleutiaux et sa diplomatie a accumulé les erreurs d'analyse ».

De fait, Boris Berezovski a été très vite au cœur de l'affaire Fleutiaux. A un point tel d'ailleurs, que la DGSE – le service français en charge du dossier –

nous sommes revus très vite, il nous a dit " Dans dix-quinze jours, il sera libre " », raconte Cédric Fleutiaux. La libération n'intervient pas, mais en novembre, en décembre et encore en janvier, l'homme d'affaires apparaît comme maître du dossier. La DGSE est démunie face à l'extrême complexité des réseaux d'influence et d'alliance en Tchétchénie. Elle n'a pas les moyens de s'emparer de services russes qui, pour leur part, ont décidé d'attendre. Les critiques répétées de la France contre la guerre menée par Moscou n'incitent pas à leur mobilisation.

Les réseaux Berezovski jouent à plein. L'un de ses proches, Badri Patarkatschvili, par ailleurs premier vice-président de la

Une « demande symbolique » des autorités russes ?

Fabien Bossard, partenaire français de M. Berezovski, a bien été reçu au Quai d'Orsay, mais pour y être « éconduit », dit-on côté français. L'entourage de l'homme d'affaires affirme que Paris, par son attitude, aurait retardé d'un mois la libération de Brice Fleutiaux. En mai, l'accord avec les ravisseurs était bouclé, selon les proches de M. Berezovski : il consistait en un échange de l'otage contre un chef de guerre tchétonne et contre des garanties de sécurité données à d'autres combattants. Mais Moscou aurait alors présenté à Paris une demande spécifique, n'ayant rien à voir avec l'affaire Fleutiaux. « Il ne s'agissait pas d'argent ; c'était une demande assez symbolique, qui fut d'ailleurs jugée acceptable par la DGSE. Jacques Chirac et les autorités françaises n'ont jamais répondu, malgré nos relances », dit un émissaire de M. Berezovski.

Forts mécontents, les Russes auraient alors retardé la libération et revu le scénario de leur opération. A Paris, on dément qu'une telle demande ait été présentée. – (Corresp.)

s'interrogea au tout début sur les circonstances exactes de l'enlèvement du photographe, le 1^{er} octobre 1999, à Grozny. Le kidnapping est connu le 31 octobre 1999, quand le FSB (ex-KGB) rend publique une vidéo-cassette. « Je l'ai appris le matin. A 17 heures, un certain Fabien Bossard m'a appelé demandant à me rencontrer d'urgence », se souvient Cédric Fleutiaux, frère du photographe.

UN PARTENAIRE FRANÇAIS

Français, M. Bossard est un des partenaires et conseillers de M. Berezovski. Il rencontre Cédric et Dana Fleutiaux, épouse de Brice, quelques jours plus tard, puis les reverra très régulièrement. « Il nous a expliqué qu'il était Berezovski et nous a dit qu'il pouvait faire libérer Brice, puis nous

chaîne de télévision publique ORT (que contrôle l'oligarchie), est un habitué des négociations avec les groupes tchétones. Une vidéocassette de Brice Fleutiaux est tournée le 14 décembre, transmise par Badri Patarkatschvili à Fabien Bossard, qui la remet les premiers jours de janvier à la DGSE. Le 13 janvier, Jacques Chirac reçoit la famille Fleutiaux à l'Élysée et leur fait visionner la cassette. « Nous savions déjà ce qu'il y avait dessus, M. Bossard nous l'avait auparavant racontée en détail, nous donnant quelques informations complémentaires », dit Dana Fleutiaux.

Jacques Chirac se félicite des nouvelles ainsi obtenues. Il cite même devant la famille du photographe le nom de M. Berezovski, expliquant en substance que, vu son expérience dans ce type

d'affaires, il constituait la meilleure piste. En mai, à quelques semaines de la libération de Brice Fleutiaux, Jacques Chirac reçoit à nouveau sa famille. Cette fois, le ton est radicalement différent : la filière Berezovski est écartée, le personnage décrié en termes peu diplomatiques, et il est expliqué que seul le ministère de l'intérieur russe (MVD) est à même de dénouer l'affaire. A cette date, quatre ou cinq opérations de libération ont déjà échoué depuis le mois de janvier.

« Il nous a semblé qu'à partir de février, Berezovski avait perdu la main, il restait proche du dossier mais n'était plus en mesure de libérer Brice, et c'est aussi ce que nous disait le Quai d'Orsay », dit aujourd'hui Dana Fleutiaux.

MAUVAIS PRÉSAGE ?

Les autorités françaises assurent que la « doctrine » a été respectée à la lettre : le travail ne s'est fait qu'avec les services officiels russes, le FSB d'abord, puis le MVD durant les quatre derniers mois. « Le MVD avait des contacts précis et réguliers ; il nous a constamment mis en garde contre l'existence de filières parallèles, en particulier celle de Berezovski, il nous a toujours été demandé de ne pas relayer ses demandes », affirme-t-on côté français.

Or, dans la complexe géographie du pouvoir à Moscou, le MVD est considéré comme l'une des chasses gardées de Boris Berezovski. Vladimir Rouchaïlo, ministre de l'intérieur, et plusieurs de ses adjoints sont de ses proches. Si le Quai d'Orsay dit vrai, cette « émancipation » du MVD serait un très mauvais présage pour M. Berezovski, au moment où ses relations avec le Kremlin paraissent s'être dégradées et où il critique les dérives autoritaires du président Vladimir Poutine.

L'hypothèse est démentie avec force par l'entourage de l'homme d'affaires. « Le MVD mettant en garde contre Berezovski, c'est une plaisanterie ! C'est nous qui avons fait le lien entre le MVD et les Tchétchènes pour l'accord de libération », dit un des émissaires.

Boris Berezovski a toujours aimé à se présenter comme l'acteur principal de tout ce qui se passe d'important en Russie. L'at-il été jusqu'au bout dans la libération de Brice Fleutiaux ? La réponse est des plus incertaines, mais la colère de l'oligarchie contre les autorités françaises constitue une nouveauté.

Possédant plusieurs propriétés en France – où il pourrait se retirer si des ennuis judiciaires l'obligeaient à fuir la Russie –, l'homme d'affaires avait jusqu'alors pris soin d'entretenir les meilleures relations avec Paris.

François Bonnet
et Agathe Duparc

L'Etat fédéral allemand dépensera moins en 2001

La croissance se consolide, tirée par les exportations. Elle pourrait atteindre 2,75 % dès cette année

BERLIN

de notre correspondant

« Nous allons poursuivre aussi en 2001 la stricte discipline budgétaire que j'avais annoncée il y a un an. » Le ministre allemand des finances, Hans Eichel (social-démocrate, SPD), dont le projet de budget pour 2001 a été adopté mercredi 21 juin en conseil des ministres, poursuit ses efforts d'assainissement des finances publiques allemandes. Le déficit fédéral sera réduit de 3,4 milliards, à 46,1 milliards de marks (1 mark vaut 0,5 euro) en 2001, devrait atteindre 20 milliards de marks en 2004 et l'équilibre en 2006. Le ministre veut réduire le service de la dette, deuxième poste de dépenses de l'Etat fédéral (82 milliards de marks), qui empêche, selon lui, d'investir pour l'avenir. « Les dettes d'aujourd'hui sont les hausses d'impôts de demain », a fustigé M. Eichel, qui a cherché à limiter dans les dépenses, sans que cela donne lieu à un grand débat.

L'année précédente, au contraire, le virage de la rigueur imposé en juin 1999 par M. Eichel après le départ de son prédécesseur, le néo-keynésien Oskar Lafontaine, avec le soutien du chancelier Gerhard Schröder (SPD), avait suscité un profond débat au sein du SPD.

L'événement marquant du budget 2001 est la baisse des dépenses, en recul symbolique de 100 millions de marks, à 478,8 milliards de marks. Tous les ministères fédéraux voient leur enveloppe diminuer, à l'exception de ceux de la défense, troisième poste de dépense, qui doit assurer la modernisation de la Bundeswehr (47 milliards de marks, en hausse de 3,2 %), de l'éducation et de la recherche, chargée notamment de la construction des universités (plus 5,4 %, à 15,4 milliards de marks), et des affaires étrangères, qui souffrent de la dépréciation de l'euro (3,7 milliards de marks, en hausse de 6,85 %).

RÉFORME URGENTE

Berlin a rogné sur les dépenses sociales. Les dépenses au titre des retraites ont certes augmenté de 10 milliards de marks, signe de l'urgence d'une réforme du système des retraites, et notamment de l'introduction de l'épargne retraite individuelle, qui n'a pas encore pu être atteinte faute d'un accord avec l'opposition. Mais la baisse annoncée du chômage doit permettre de réduire d'une dizaine de milliards de marks les aides fédérales à l'agence pour le travail et à d'autres mesures en faveur de l'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi s'est réduit de 220 000 depuis huit mois, mais le chômage frappe encore 3,9 millions de personnes, soit 9,6 % de la population active. Ce chiffre devrait passer, selon les prévisions du gouvernement, sous la barre des 3,5 millions avant la fin 2001. Enfin, la branche maladie

est en excédent. Le ministère des transports voit son budget réduit de 10 %, à 45 milliards de marks, tandis que les aides aux chemins de fer seront diminuées, si ceux-ci privatisent leur patrimoine immobilier, alors que l'Allemagne n'est qu'un gigantesque embouteillage ferroviaire et routier. Au total, les investissements de l'Etat fédéral sont en recul de 5,3 %, à 54,6 milliards de marks, ce qui a suscité les protestations de l'opposition chrétienne-démocrate.

Côté recettes, M. Eichel prévoit d'encaisser 432,6 milliards de marks, en hausse de 0,8 %, grâce notamment à 8 milliards de marks de recettes supplémentaires de privatisations. Les sommes qui pourraient être obtenues lors de l'attribution des fréquences de téléphonie mobile devraient être affectées au remboursement de la dette, mais les sommes économisées au titre des intérêts pourraient être réinvesties dans la recherche, la technologie et la formation.

CADEAU FISCAL

M. Eichel bénéficie surtout des bonnes rentrées fiscales dues au retour de la croissance : après un chiffre décevant de 1,5 % en 1999, celle-ci devrait atteindre 2,75 % en 2000 et 2001, selon les prévisions gouvernementales, jugées prudentes. La croissance est tirée par les exportations favorisées par la faiblesse de l'euro et l'investissement. Même si les perspectives restent décevantes dans l'ancienne RDA, l'indice de l'institut de conjoncture de Munich IFO, qui mesure la confiance des entreprises allemandes, a atteint en mai, en Allemagne de l'Ouest, le niveau de 102,1, son plus haut depuis mars 1991, confirmant le lent redémarrage de l'économie allemande. Enfin, la consommation devrait reprendre, notamment sous l'effet de la réforme fiscale, qui va redonner du pouvoir d'achat aux Allemands. Car si les recettes fiscales stagnent en apparence, elle rentrent dans les caisses et permettent à M. Eichel un cadeau fiscal aux contribuables de 18 milliards de marks dès 2001 et non en 2002 comme prévu.

Toutefois, la baisse des impôts sur le revenu et les sociétés décidée par M. Eichel va entraîner une dégradation des déficits totaux allemands en y incluant les finances des Länder et des communes, qui passeront de 1 % à 1,5 % du PIB entre 2000 et 2001. Mais, à plus long terme, l'Etat, les Länder et les communes se sont entendus pour ne pas faire progresser les dépenses de plus de 2 % par an. Ajoutées aux bonnes rentrées fiscales, ces mesures doivent permettre de faire passer les déficits totaux de 72 à 17 milliards de marks entre 2000 et 2004, tout en faisant passer la réforme fiscale.

Arnaud Leparmentier

L'U-2 américain abattu en 1962 au-dessus de Cuba exposé au Mémorial de Caen

CAEN

de notre envoyé spécial

Posés sur une modeste table, dans une remise du Mémorial de Caen, un peu à droite, après avoir franchi la porte d'entrée, ils attendent. Ils côtoient, là, d'autres pièces que les conservateurs du musée recensent et préparent dans la perspective de l'ouverture d'un nouveau bâtiment consacré principalement à la guerre froide. Ce sont quelques débris d'un avion abattu. Sur le coin gauche de cette table, trois livres d'espionnage dont un *Si tu vas à Cuba*, signé Gil Perrault (éditions Ditis, 1961). Dans dix-huit mois, les quelque 40 000 touristes américains qui, chaque année, viennent se recueillir sur les plages du débarquement de Normandie, pourront s'interroger sur ce témoin de leur propre histoire. Les trois morceaux sont ceux de l'avion espion américain U-2, de la firme Lockheed, abattu le 27 octobre 1962 au-dessus de Cuba par un missile Sam 2 soviétique et tombé près de Banes dans la province de l'Orient.

L'aileron, d'une envergure d'environ 1,70 m de 60 cm de large, est la seule partie parfaitement identifiable ; les deux autres proviennent, semble-t-il, du cockpit (1,06 m x 0,60 m) et de la queue (0,66 m x 0,68 m) de l'appareil. Les impacts du missile soviétique se repèrent aisément et le

bleu-noir de la peinture de camouflage demeure parfaitement homogène.

Chaque pièce est accompagnée d'une étiquette rédigée d'une élégante écriture par les conservateurs du Musée de la Révolution de La Havane qui, à la suite de discussions au plus haut niveau de l'Etat cubain, en a fait don au Musée de Caen dans le cadre d'un accord de partenariat.

PIÈCES HISTORIQUES

Ils sont là, dans la semi-obscurité de la remise ; restes encore anonymes d'une journée, le 27 octobre 1962, qui a marqué l'apogée de l'affrontement entre deux grandes puissances enlisées dans la guerre froide. Cet U-2 détruit est peut-être celui qui avait été photographié, deux semaines auparavant, le 14 octobre, des missiles nucléaires soviétiques pointés sur les côtes américaines. Révélation que le président John Kennedy devait rendre publique le 16 et qui devait déclencher une crise sans précédent. Seuls deux avions de reconnaissance, en effet, ont assuré les missions de surveillance au-dessus de l'île caraïbe au cours de cette période.

Le Mémorial de Caen va présenter au public, jeudi 22 juin dans la soirée, ces pièces historiques dans le cadre d'une rencontre animée par l'historien et spécialiste de la crise des missiles

Vincent Touze et par l'ancien conseiller de Mikhaïl Gorbatchev, Vladimir Federovski. Les deux historiens devaient remettre en perspective une crise (qui devait se dénouer le 28 octobre par la décision de Moscou de retirer ses missiles) qui est restée dans l'histoire de la guerre froide comme l'instant où les deux grandes puissances de l'époque furent au bord d'un conflit nucléaire.

Vincent Touze souligne que « quand Khrouchtchev a appris la destruction de l'U-2, il a cru qu'un conflit mondial allait éclater ». Si le président américain avait repoussé l'idée de représailles immédiates, « il était prêt à faire détruire toutes les bases implantées sur l'île, soit plusieurs dizaines de batteries et plusieurs centaines de militaires soviétiques », ajoute-t-il. « Notre but est d'avoir et de proposer une réflexion sur les facteurs qui menacent aujourd'hui la paix », explique le directeur scientifique du Mémorial de Caen, Claude Quélet, pour justifier les nouveaux projets du Mémorial. Sur un autre mode, la crise des missiles de Cuba devrait être remise sur le devant de la scène avec la sortie, à l'automne prochain, d'un film de Roger Donaldson avec, dans le rôle vedette d'un conseiller « colombe » du président américain, Kevin Costner.

Alain Abellard

LE MÈTRE DU MONDE

Denis Guedj

1799 : CRÉATION DU MÈTRE
14 JUILLET 2000 :
L'INCROYABLE PIQUE-NIQUE SUR
LA MÉRIDIENNE VERTE

Il y a deux siècles, durant sept années, jour après jour, deux astronomes ont mesuré la Méridienne de Dunkerque à Barcelone, pour déterminer la mesure du mètre. Denis Guedj relate magistralement cette épopée historique.

Editions du Seuil

Le juge Garzon demande la levée de l'immunité de Silvio Berlusconi

Une affaire de malversations

MADRID

de notre correspondante

Baltasar Garzon, le juge d'instruction madrilène qui s'est rendu célèbre pour avoir, entre autres, fait arrêter l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet à Londres, vient d'adresser, mercredi 21 juin, un document de trente pages au Parlement européen pour demander la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien premier ministre italien Silvio Berlusconi, ainsi que de son bras droit, également député européen, Marcello Dell'Utri. Le juge Garzon, qui entend « poursuivre ensuite la procédure judiciaire en cours », accuse MM. Berlusconi et Dell'Utri de fraude fiscale. Il y aurait eu des malversations pour un montant de 5 milliards de pesetas dans les comptes de Telecinco, la chaîne espagnole dont la Fininvest de M. Berlusconi contrôle environ 40 %.

PERQUISITION

L'affaire n'est pas nouvelle, les faits remontent aux années 1990-1993, époque à laquelle Silvio Berlusconi était aussi vice-président de Gestevisión Telecinco qui exploite la chaîne et principal responsable, avec Marcello Dell'Utri, de la société qui gérait la publicité de Telecinco. Plusieurs opérations frauduleuses, mettant en cause une quinzaine de personnes en Espagne, auraient alors été commises, accuse le parquet anti-corruption, pour masquer le fait que la compagnie de M. Berlusconi possédait un paquet d'actions de Telecinco supérieur au plafond des

25 % prévu par la loi en vigueur à l'époque sur les télévisions privées. Plafond révisé à la hausse par la suite.

Le juge Garzon, qui soupçonne également le financier et magnat des médias italiens d'avoir versé, à travers des comptes en Suisse, de l'argent à plusieurs responsables de l'ancien gouvernement socialiste pour « couvrir » l'affaire et éviter une enquête du fisc, avait ouvert une enquête en 1997. A l'appui de ses soupçons : le résultat d'une perquisition, autorisée par la justice italienne, au siège de la Fininvest à Milan, où plusieurs documents semblaient prouver que M. Berlusconi, contrairement à la loi, possédait alors la majorité de Telecinco en Espagne.

Dans le cadre de l'enquête, l'ex-premier ministre et chef de l'opposition italienne s'était alors rendu à Madrid pour y être interrogé par Baltasar Garzon. Ce dernier lui avait imposé, en juin 1998, un dépôt de garantie pour responsabilité civile de plus de 1 milliard de pesetas. Ce rebondissement de l'affaire de Telecinco, fâcheux pour M. Berlusconi, intervient au moment où le magnat de la presse italienne venait précisément de se voir acquitté, en appel, de plusieurs affaires de corruption datant des opérations « Mani pulite » (« Mains propres ») déclenchées au début des années 90, en Italie, pour mettre en évidence la complicité frauduleuse d'une certaine classe politique avec le monde des affaires.

Marie-Claude Decamps

La campagne des élections législatives au Zimbabwe a été marquée par la violence

La question agraire est utilisée par les autorités contre l'opposition

Le chef de la mission des observateurs de l'Union européenne aux élections législatives du Zimbabwe, Pierre Schori, a condamné mer-

credi 21 juin les violences qui ont entaché la campagne pour les élections législatives des 24 et 25 juin. « Les violences et les intimi-

datons n'ont pas de place dans une campagne électorale démocratique et doivent être condamnées », a-t-il estimé.

HARARE

de notre envoyé spécial

« On ne votera pas pour des babouins. » Lorsqu'il a lancé la phrase, l'orateur savait qu'il allait faire mouche. De fait, la salle, bourrée de centaines d'opposants au régime du président Robert Mugabe, a été secouée d'un immense rire de connivence. C'était mercredi 21 juin en fin d'après-midi dans un grand hôtel de la capitale, Harare, une sorte de réponse du berger à la bergère. La semaine précédente, à l'adresse de ses partisans, le numéro deux de la Zanu-PF, le parti au pouvoir, n'avait-il pas lancé au cours d'un rassemblement, selon le quotidien gouvernemental, *Herald* : « Même si nous désignons [comme candidat] un babouin (...) vous voterez pour ce babouin ». Les mots d'ordres primaires reflètent le désarroi de la Zanu-PF (Zimbabwe African National Union-Patriotic Front) et de son chef, le vieux président Robert Mugabe qui, à plus de soixante-seize ans, risque, pour la première fois, de voir ses opposants remporter les élections législatives prévues les 24 et 25 juin alors que l'opposition ne disposait jusque-là que de 3 sièges sur 150.

La tâche ne s'annonce pas aisée pour l'opposition incarnée par un ancien syndicaliste charismatique, en rupture de ban avec le régime depuis une dizaine d'années, Morgan Tsvangirai. Outre que rien ne dit que les élections se dérouleront de manière transparente malgré la présence dans les bureaux de vote de 200 observateurs étrangers, un obstacle d'envergure l'attend. Une modification (parmi d'autres) apportée à la Constitution octroie en effet au chef de l'Etat le privilège de désigner 30 parlementaires parmi les 150. C'est dire que pour détenir la majorité, l'opposition doit obtenir 76 sièges alors que



46 sièges gagnés suffiraient à la Zanu-PF pour continuer à contrôler l'unique chambre parlementaire.

Même si elle part avec un handicap, l'opposition est convaincue que le vent a tourné en sa faveur. « Si on devait symboliser le retournement de la situation il faudrait remonter à l'échec du référendum des 12 et 13 février de cette année. Le peuple a voté contre un référendum plébiscite imposé par le président », explique un universitaire. De fait, pour la première fois dans la jeune histoire de l'ancienne colonie britannique, indépendante depuis 1980, le chef de l'Etat et son parti étaient désavoués à l'échelle nationale.

STRATÉGIE DE LA TENSION

Pour reprendre la main dans la perspective des législatives, le régime, s'insurge l'opposition, a alors « redécouvert » la question agraire au Zimbabwe en faisant occuper dès la fin février par des « vétérans » de la guerre d'indé-

pendance appuyés par des jeunes désœuvrés 1 500 grandes exploitations agricoles détenues par des fermiers blancs sur un total de 4 500. Cinq *farmers* ont été tués et depuis un climat de violence s'est instauré dans les campagnes dont les principales victimes sont les sympathisants du principal parti de l'opposition, le MDC (Mouvement pour le changement démocratique) de M. Tsvangirai, souvent empêchés de faire campagne pour leur candidat. Au total, une trentaine de personnes ont été assassinées et plusieurs centaines d'autres blessées.

Dans un rapport publié à la veille des législatives, le Forum des droits de l'homme, où se retrouvent près d'une dizaine d'ONG zimbabwéennes, a dénoncé la complicité de l'Etat dans ces violences. « Nous avons des raisons de croire que [leurs] auteurs ont reçu une formation de base pour les techniques de torture », ajoute le document. Et les auteurs du document de conclure en ac-

cusant le chef de l'Etat d'avoir « incité à la violence et de l'avoir soutenue pour en tirer un bénéfice politique. »

Cette stratégie de la tension se révélera-t-elle payante au bout du compte ? Dans les milieux ruraux, la Zanu-PF, selon les spécialistes, continue à bénéficier d'un soutien populaire indéniable même s'il accuse une baisse. En revanche, toutes les grandes villes du pays paraissent acquises à l'opposition.

A preuve la gifle reçue par le chef de l'Etat dans la capitale le week-end dernier où il a eu le plus grand mal à réunir 5 000 supporters malgré tous les moyens matériels mis en œuvre par la Zanu-PF quand, le lendemain dimanche, son principal adversaire rassemblait au stade où presque vingt ans auparavant avaient eu lieu la cérémonie de l'indépendance qui allait faire de la Rhodésie le Zimbabwe, et de Robert Mugabe l'homme fort du régime. « Nous avions montré un carton jaune à Robert Mugabe (lors du référendum de février). Maintenant, nous lui avons montré le carton rouge », pouvait crier sur un ton triomphant, M. Tsvangirai.

En fait, autant que son pouvoir autoritaire, c'est sans doute le librement économique du pays que risque de payer samedi et dimanche le régime. Cette année, le produit intérieur brut (PIB) devrait baisser de 7 %. Pour faire face à ses besoins financiers, le gouvernement fait tourner la planche à billets et emprunte à des taux prohibitifs, tandis que la population s'appauvrit : plus de la moitié des 13 millions d'habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Aujourd'hui, si l'on s'en tient aux statistiques, le Zimbabwe est plus pauvre qu'à l'indépendance.

Jean-Pierre Tuquoi

Nouvelles arrestations dans le drame de Douvres

UN NÉERLANDAIS arrêté mardi 20 juin à Rotterdam, en liaison avec l'enquête sur la mort de 58 immigrants clandestins chinois, est le père du chauffeur du camion dans lequel leurs cadavres ont été découverts lundi à Douvres, a affirmé mercredi le *NRC Handelsblad*. Ce quotidien du soir de Rotterdam avait révélé mardi soir l'identité du chauffeur, Perry Wacker, 33 ans, immédiatement arrêté par la police britannique. La police du Kent a obtenu vingt-quatre heures supplémentaires de garde à vue à son encontre. Citant des sources policières, le *NRC* identifie mercredi son père avec les initiales J. N. Wacker, 55 ans, travaillant pour une entreprise de transport de la région de Rotterdam appelée TBA. Le parquet de Rotterdam avait confirmé mardi soir l'arrestation d'un habitant de la ville âgé de 55 ans, pour implication dans un trafic d'êtres humains.

Le propriétaire du camion a également été arrêté mardi : « Il s'agit d'un Néerlandais de vingt-quatre ans dont le nom figure sur les registres de la chambre de commerce de Rotterdam comme propriétaire de l'entreprise Van der Spek », à laquelle appartiennent le camion transportant les immigrants clandestins, a déclaré le porte-parole du parquet de Zwolle, Tjebbe de Jong. Deux personnes ont aussi été arrêtées mercredi après-midi dans le cadre de l'affaire et sont en garde à vue dans un commissariat de Canterbury, non loin de Douvres, a indiqué un porte-parole de la police du Kent. Il s'agit

d'un homme et d'une femme, tous deux d'origine chinoise, résidant à Londres.

D'autre part, selon la chaîne de télévision Channel Four, huit autres Chinois avaient tenté de monter aux Pays-Bas à bord du camion néerlandais. La famille d'un de ces Chinois, resté sur le continent, a contacté un avocat, Wah-Piow Tan, qui représente les familles chinoises en Grande-Bretagne, pensant qu'un membre de leur famille se trouvait à bord du camion. « Ils sont huit chanceux survivants qui auraient dû se trouver à bord du camion, mais qui ont été repoussés en raison du manque de place », a raconté l'avocat à la télévision. « L'un d'entre eux a appelé sa famille en Chine quand il a entendu parler des morts pour leur dire qu'il allait bien », a-t-il ajouté. Selon M. Tan, les huit Chinois se trouvaient actuellement aux Pays-Bas ou en Allemagne.

Les deux survivants ont d'autre part pu être brièvement interrogés par la police britannique mercredi, avec l'aide d'un interprète. « Nous leur avons parlé à l'hôpital, mais ils continuent à recevoir une attention médicale, puisque après un tel traumatisme ils ont besoin de temps pour se remettre », a dit la porte-parole. « C'est une question d'équilibre, dans la mesure où nous ne pouvons les interroger longuement à l'heure actuelle », a-t-elle ajouté, tout en indiquant que, en vertu des premières informations qu'ils ont données, les immigrants seraient bien tous originaires de la province Fujian du sud de la Chine - (AFP)

Israël : la crise gouvernementale s'est soldée par la démission des ministres du Meretz

JÉRUSALEM

correspondance

Le bras de fer qui, depuis des mois, opposait le parti ultra orthodoxe Shass au ministre de l'éducation, Yossi Sarid, chef du Meretz, se solde par la victoire des religieux. Les trois ministres Meretz ont remis, mercredi 21 juin, leur démission au premier ministre, Ehoud Barak. La coalition gouvernementale se trouve ainsi amputée de son aile gauche, laïque, alliée traditionnelle du parti travailliste de M. Barak, même si le Meretz s'engage à soutenir le gouvernement de l'extérieur.

Pour parvenir à leurs fins, les Hommes en noir avaient mis leur propre départ dans la balance. Mardi, les quatre ministres du Shass ont en effet présenté leur démission - tant de fois annoncée - au premier ministre (*Le Monde* daté 21 juin). Cette démission ne devenant effective que quarante-huit heures plus tard, elle constituait un ultime moyen de pression sur le chef de gouvernement et permettait de négocier jusqu'à la dernière minute, dans

l'espoir que le Meretz quitterait le gouvernement, comme il l'avait lui-même proposé.

SOUTIEN EXTÉRIEUR

Le pari est gagné. Yossi Sarid, dont la décision de quitter le gouvernement ne faisait pas l'unanimité dans son parti, a expliqué que c'était le seul moyen de ne pas céder aux exigences du Shass et de permettre la survie de la coalition parlementaire de soixante-huit députés. Les dix députés Meretz soutiendront la coalition de l'extérieur, ce que les dix-sept parlementaires du Shass n'auraient pas fait si leur parti était sorti du gouvernement.

Pour le Meretz, l'honneur est sauf. M. Barak obtient, quant à lui, ce qu'il souhaitait, le maintien du Shass dans la coalition, ce qui lui permet de demeurer le premier ministre de « tous », comme il aime à le souligner régulièrement. L'idée, suggérée par certains, de former un gouvernement restreint, ne le satisfaisait pas, non pas tant en raison de la fragilité d'une telle formule - il n'est pas sûr que la so-

lution adoptée soit plus solide - mais parce que M. Barak souhaite bénéficier du plus large soutien possible dans ses négociations avec les Palestiniens. Rien n'est moins sûr toutefois, la loyauté du Shass dans le processus de paix étant loin d'être garantie. Son responsable, Elie Ishaï, déclarait encore mercredi que si le départ des ministres Meretz permettait d'envisager un retour du Shass au gouvernement, il n'entraînerait pas pour autant un engagement inconditionnel de ce dernier sur les questions diplomatiques.

Quinze jours plus tôt, lorsque les députés du Shass avaient voté en faveur du projet de loi pour des élections anticipées, point de départ de la crise gouvernementale, M. Barak avait précisé que la future coalition fonctionnerait sur des bases nouvelles. Le Shass semble l'avoir pris au mot et veut redéfinir, à son avantage, les termes du contrat qui l'unit au gouvernement. Outre qu'il a obtenu le règlement d'une partie de la dette de son réseau scolaire, le Shass, singulièrement son chef Elie

Ishai, sortent nettement renforcés de cette guerre d'usure.

L'arbitrage d'Ehoud Barak en faveur du Shass pourrait lui coûter cher sur le plan politique. Les électeurs du Shass ne lui avaient pas donné leurs voix aux élections de mai 1999, alors que ceux de Meretz l'avaient massivement soutenu. Si, comme c'est probable, le gouvernement se trouve dans l'obligation d'organiser des élections anticipées, les électeurs de Meretz pourraient se souvenir que M. Barak a sacrifié leur parti sur l'autel du Shass.

Catherine Dupeyron

« Un avion pour l'Irak » afin de briser l'embargo

APRÈS LES MOTS, les actes : quatre associations françaises, qui réclament la levée des sanctions imposées depuis dix ans à l'Irak, veulent organiser une opération symbolique, « Un avion pour l'Irak », qui vise, selon Gilles Munier, secrétaire général des Amitiés franco-irakiennes, à briser l'idée fautive qu'un embargo aérien est imposé à Bagdad.

Les organisateurs - les Amitiés franco-irakiennes, Co-développement-Tiers-Monde, la Coordination internationale pour la levée de l'embargo, Enfants du Monde-Droits de l'Homme - sont soutenus par l'Association des Juristes démocrates européens et l'Appel franco-arabe. Ils font circuler une pétition, déjà signée par une trentaine de personna-

lités des mondes politique, artistique, religieux et culturel. Ils souhaiteraient réunir entre 25 et 50 candidats au départ.

Dans un communiqué, ils affirment vouloir « violer légalement un premier embargo, l'embargo aérien qu'aucune résolution de l'ONU ne fonde juridiquement ». Ils rappellent une déclaration en ce sens faite le 4 avril par le porte-parole du Quai d'Orsay, après une initiative du même genre prise par un député européen, l'Italien Vittorio Sgarbi et le prêtre français Jean-Marie Benjamine, secrétaire général de la Fondation Beato Angelico. Accompagnés du journaliste Massimo Santo Paolo, ils s'étaient rendus en Irak à bord d'un avion piloté par l'Italien Nicola Grauso, en fournissant aux autorités

aéro-portuaires jordaniennes un plan de vol truqué, ce qui leur a valu, à leur retour, la confiscation de leur avion par la Jordanie. De son côté, le député travailliste britannique George Galloway a tenté d'organiser un vol sur l'Irak, mais il en a été empêché par les autorités britanniques.

Les auteurs du projet français agiront « à visage découvert », affirme M. Munier. Ils en informeront le ministère français des Affaires étrangères, feront déposer un plan de vol en règle, mais ne demanderont pas l'autorisation de l'ONU, celle-ci n'étant requise, indique-t-il, qu'en cas de transport de produits, quels qu'ils soient, ce qui ne sera pas le cas.

M. Na.

VIENT DE PARAÎTRE

COMMENT GAGNER LES ELECTIONS MUNICIPALES

Jean-Michel Rollot

Bruno Romoli

214 pages, 162 F.T.T.C.

Éditions Sorman -13, rue d'Uzès - 75002 Paris.

E-mail : Mgsorman@club-internet.fr

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE

Le samedi à 12 heures

Ideaux et débats

FRANCE MUSIQUES

Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE

Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40

Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Le gouverneur de l'Illinois a gracié trois condamnés à mort

CHICAGO. Le gouverneur d'Illinois, George Ryan, a formellement gracié, mardi 20 juin, trois anciens condamnés à mort victimes d'erreurs judiciaires et remis en liberté. Cette procédure va leur permettre de réclamer les indemnités auxquelles ils ont droit pour avoir été emprisonnés à tort. Parmi eux se trouvent Perry Cobb (58 ans) et Darby Tillis (57 ans) qui, bien que libérés en 1987, n'avaient toujours pas été indemnisés.

Par ailleurs, la Floride a exécuté mercredi soir un condamné à mort qui avait été sorti la veille in extremis de la chambre d'exécution, où on lui avait déjà placé les aiguilles dans les veines, lorsque la cour d'appel lui avait accordé un sursis, onze minutes avant son exécution. Le sursis a été abrogé sans explication jeudi. - (Corresp.)

Disparition confirmée de nombreux dossiers de la chancellerie allemande

BERLIN. La disparition de nombreux dossiers de la chancellerie allemande, au cœur des affaires de l'ère Kohl, a été confirmée mercredi 21 juin par un rapport de l'enquêteur spécial Burkhard Hirsch. Selon ce dernier, les soupçons de manipulation ou de disparition définitive de dossiers ont été renforcés par une enquête de plusieurs semaines au cours de laquelle M. Hirsch a interrogé soixante dix-neuf personnes. Son rapport de 61 pages, remis mercredi à la chancellerie, mentionne de nombreuses disparitions de dossiers concernant la vente au groupe pétrolier français Elf de la raffinerie est-allemande Leuna et des stations-service Minol, la livraison de blindés Fuchs à l'Arabie saoudite, la vente d'hélicoptères au Canada et celle d'avions à la Thaïlande, ainsi que la privatisation de logements des chemins de fer allemands. M. Hirsch doit détailler les éléments de son rapport le 28 juin devant une commission du Bundestag (Chambre basse du Parlement) chargée de faire la lumière sur l'affaire des caisses noires de l'Union chrétienne-démocrate. - (AFP)

Le président soudanais décrète une amnistie pour tous les opposants

KHARTOUM. Le président soudanais Omar El Béhir a décrété une amnistie générale touchant tous les opposants au régime à l'intérieur et à l'extérieur du pays ainsi que la libération de tous les prisonniers et détenus politiques, a annoncé mercredi 21 juin l'agence de presse soudanaise SUNA. « Cette mesure de grâce profite à tout Soudanais, militaire ou civil, qui a commis un acte illégal entre le 30 juin 1989 et la date de publication de ce décret », affirme SUNA. Le décret définit comme « acte illégal » les rébellions, mutineries, agitations et instigations à la guerre contre l'Etat ou tentative de saper la Constitution, qui ont été commises à « l'intérieur ou à l'extérieur du Soudan ». Pour bénéficier de cette amnistie, les personnes concernées devront toutefois « regagner volontairement le pays, proclamer le respect de la Constitution et des lois et rejeter la violence ». L'opposition soudanaise de l'intérieur a accueilli avec réserve cette décision, en attendant de voir si elle sera réellement appliquée. L'Armée de libération des peuples du Soudan l'a totalement rejetée. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **POLOGNE :** le chef de l'église catholique de l'Inde est mort, mardi 20 juin, dans un accident de voiture sur la route de Cracovie. Mgr Alan de Lastic, 71 ans, était archevêque de New Delhi depuis dix ans et séjourrait en Pologne dans le cadre d'une visite épiscopale de cinq jours. - (AFP)

■ **FINLANDE :** le Parlement a autorisé, mercredi 21 juin, la privatisation totale de la compagnie de télécommunications Sonera, encore détenue à 53,3 % par l'Etat. La coalition gauche-droite au pouvoir, dirigée par le social-démocrate Paavo Lipponen, décidera à une date non-déterminée ce qu'elle compte faire de sa participation dans le groupe, estimée actuellement à environ 124 milliards de markka (21 milliards d'euro). Le produit de la vente servira en particulier à réduire la dette publique. Plutôt que de mettre en vente des actions sur le marché, on prête au gouvernement l'intention de vouloir trouver un partenaire à Sonera, la deuxième plus importante société cotée en Bourse à Helsinki, derrière Nokia, le premier fabricant mondial de téléphones mobiles. - (Corresp.)

■ **LITUANIE :** l'Union européenne et plusieurs pays européens ont promis près de 207 millions d'euros à la Lituanie pour l'aider à fermer sa centrale nucléaire d'Ignalina, lors d'une conférence internationale consacrée à ce sujet les 20 et 21 juin à Vilnius. Avant d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Lituanie l'an dernier, l'UE avait exigé que Vilnius s'engage à fermer sa centrale nucléaire, dont les deux réacteurs, du même type que ceux de Tchernobyl, fournissent 73 % de la consommation électrique du pays. La Lituanie a promis à l'automne 1999 de fermer le premier réacteur d'Ignalina d'ici à 2005 et de prendre une décision sur la fermeture du deuxième en 2004. - (AFP)

■ **RUSSIE :** le sommet de la Communauté des Etats indépendants (CEI, ex-républiques soviétiques moins les trois Etats baltes), réuni mercredi 21 juin à Moscou, a soutenu la position russe sur le traité de défense anti-missile ABM, que les Etats-Unis souhaitent voir modifié. La violation de ce traité, ont estimé les douze chefs d'Etat de la CEI, « torpillerait la stabilité stratégique globale et les efforts de réduction ultérieure des armements nucléaires stratégiques ». - (AFP)

■ **SRI LANKA :** le gouvernement et l'opposition vont soumettre un plan de paix aux Tigres de libération tamouls du LTTE a annoncé, mercredi 21 juin, le ministre de l'agriculture D. M. Jayaratne. « Un large accord s'est dessiné pour que nous présentions un plan de décentralisation au LTTE », a déclaré M. Jayaratne qui s'exprimait en marge des pourparlers réunissant depuis mars le gouvernement et l'opposition dans le but de parvenir à un consensus sur la question des Tamouls, le LTTE se battant pour la création d'un Etat indépendant dans le nord-est du Sri Lanka. En vingt ans, la guerre a déjà fait plus de 60 000 morts. - (AFP)

La Corée du Nord accueillera deux matches du Mondial 2002

PYONGYANG. Au terme d'un accord de principe intervenu au cours du Sommet entre les dirigeants des deux Corées qui vient de se tenir à Pyongyang, la Corée du Nord accueillera deux matches de la Coupe du Monde de Football de 2002, a annoncé, mercredi 21 juin, le ministre de la culture et du tourisme sud-coréen Park Jie-won. Le Mondial 2002 devrait se dérouler conjointement dans les deux Corées et au Japon. M. Park qui fut l'un des artisans du Sommet inter-coréen a ajouté que Kim Jong-il, dirigeant suprême du Nord, était également d'accord pour que les deux Corées forment une équipe commune aux Jeux asiatiques qui auront lieu la même année à Pusan. Pyongyang serait enfin favorable à la constitution d'une délégation commune lors des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Olympiques de Sydney. En 1988, les projets d'accueil par la Corée du Nord de certaines épreuves des Jeux de Séoul avaient échoué. - (Corresp.)

La Cour suprême américaine désavoue les partisans de la prière sur les stades scolaires

George W. Bush a déploré cette décision

La Cour suprême des Etats-Unis a jugé, lundi 19 juin, que les prières prononcées avant des matches organisés dans le cadre scolaire vio-

laient le principe constitutionnel de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Dans un arrêt, la Cour estime que ces prières ont un « caractère

public » et ont « l'effet inapproprié de forcer ceux qui sont présents à participer à un acte de culte religieux ».

NEW YORK

de notre correspondante

La Cour suprême américaine a infligé une cinglante défaite aux partisans de la prière sur les lieux publics laïcs en interdisant, dans une décision rendue lundi 19 juin, que des matches de football organisés entre des lycées au Texas puissent être précédés d'une prière dirigée par un élève sur les haut-parleurs du stade.

Le gouverneur du Texas, George W. Bush, candidat républicain à la présidence des Etats-Unis, a déploré, lundi 19 juin, la position de la Cour suprême : « il me semblait que la prière avant le match de football était quelque chose de bien et d'important, a déclaré M. Bush, la Cour en a décidé autrement, c'est décevant. »

JURISPRUDENCE

Cet arrêt confirme et renforce une précédente décision de la Cour suprême qui, depuis près de quarante ans, faisait jurisprudence en la matière : en 1962, la Cour avait interdit la prière orga-

nisée dans les établissements scolaires publics, au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. En 1992, elle avait réaffirmé ce principe en déclarant anticonstitutionnelle l'organisation d'une prière par un membre du clergé au cours d'une cérémonie de remise de diplômes universitaires.

Trois ans plus tard, en 1995, à un moment où aux Etats-Unis le mouvement pour la prière à l'école reprenait de la vigueur, les autorités scolaires d'une ville du Texas, Santa Fé, ont autorisé que les élèves du lycée local choisissent un des leurs pour diriger une prière publique dans le stade au début des matches de football américain qui opposent les équipes des lycées de la région, une tradition du vendredi soir dans tout le pays.

Aux parents d'élèves catholiques et mormons qui ont protesté contre cette mainmise de la religion baptiste sur le reste du lycée, les autorités scolaires ont répondu que leur initiative échappait à la jurisprudence

puisque la prière était dite par un élève, donc un laïc, plutôt que par un pasteur et que cette brève cérémonie avait lieu non pas en classe mais lors d'un événement sportif parascolaire. L'affaire a finalement échoué, cinq ans après, devant la Cour suprême.

« CARACTÈRE PUBLIC »

Signe que la question de la religion à l'école continue de diviser non seulement la société américaine mais aussi sa plus haute juridiction, la Cour a rendu son verdict par six voix contre trois. Les trois juges les plus conservateurs, Clarence Thomas, Anthony Scalia et le président de la Cour William Rehnquist, ont très clairement exprimé leur désaccord avec la décision de la majorité qui, ont-ils estimé, « traduit une hostilité à l'égard de tout ce qui touche à la religion dans la vie publique. »

Pour les six autres juges, il ne fait pas de doute que l'attitude de l'administration scolaire de Santa Fé aboutissait à « forcer les

élèves » présents au stade de football à participer à un acte religieux. De telles prières ont un « caractère public » et ont « l'effet inapproprié de forcer ceux qui sont présents à participer à un acte de culte religieux », précise la Cour en soulignant que ceux qui ne souhaitaient pas y participer se sentiraient « exclus ». « La liberté religieuse protégée par la Constitution est battue en brèche lorsque l'Etat parraine de façon positive la pratique particulière de la prière », indique la haute cour.

Même si « la pratique de la religion joue un rôle important dans de nombreuses communautés » américaines, elle doit se faire, « à l'école ou ailleurs, en accord avec le premier amendement » qui protège la liberté d'expression, ont conclu les juges. Et la prière au stade du lycée constitue une violation d'un des principes du premier amendement de la Constitution, celui qui interdit à l'Etat d'instituer une religion officielle.

Sylvie Kauffmann

www.interepargne.fr

Cliquez,* Souriez, Vous êtes client d'Interépargne

Un site multilingue

www.interepargne.fr. c'est instantanément et partout dans le monde, par un accès hautement sécurisé, toute l'épargne salariale :

de l'entreprise :

- état des créances,
- avoirs des salariés par date de disponibilité,
- évolution de la valeur des parts des FCPE,
- statistiques globales : nombre et montant total des rachats, des versements, par entité, par pays, par âge, par catégorie,...
- traitement des fichiers transmis on line,...

et bientôt l'analyse des performances FCPE par FCPE.

des salariés :

- situation globale du compte, avoirs disponibles et indisponibles par date et par FCPE,
- composition et évolution des FCPE,
- gestion des opérations de transfert entre FCPE,
- règlement des avoirs disponibles,
- changement d'adresse ou de domiciliation bancaire,
- choix de la monnaie de tenue de compte (franc ou euro),
- simulations "Epargne Long Terme",... et bientôt comment optimiser son PEE.

pour tous, en accès libre :

toute l'information sur l'épargne salariale, l'actualité juridique, fiscale, financière et boursière...



www.interepargne.fr : simplifiez-vous l'épargne salariale.

Pour toute demande d'information, contactez Catherine Sayag au 01 55 80 44 10

E-mail : catherine.sayag@interepargne.fr

ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



GAUCHE Syndicats, associations, partis de gauche et d'extrême gauche préparent un grand rassemblement, à Millau, dans l'Aveyron, le 30 juin, jour où José Bové, porte-pa-

role de la Confédération paysanne, et neuf autres syndicalistes seront jugés pour le « démontage », le 12 août 1999, d'un restaurant McDonald's en construction dans cette

ville. ● **CE PROCÈS** fait de Millau le nouveau rendez-vous du mouvement antimondialisation, après les manifestations de Seattle, fin novembre 1999. Le comité de soutien,

qui prépare le rassemblement dans l'« esprit » du Larzac tout proche, attend entre trente mille et cinquante mille personnes. ● **LA MOBILISATION** est particulièrement intense à

Toulouse, capitale de Midi-Pyrénées et haut lieu de la gauche contestataire et « alternative ». Le PS est partagé devant un mouvement dominé par la « gauche de la gauche ».

Millau s'apprête à devenir le « Seattle français » de l'antimondialisation

Le « démontage » d'un McDonald's en construction dans cette petite ville, en août 1999, avait propulsé José Bové, dirigeant syndical paysan, sur la scène médiatique mondiale. Son procès, le 30 juin, sera l'occasion d'une vaste manifestation contre les méfaits du libéralisme

TOULOUSE

de notre correspondant régional

La chaîne de télévision américaine CNN a loué des appartements qui font face au tribunal de Millau pour y installer ses caméras. Autant dire que l'événement sera planétaire. « *Un anti-Seattle* », promet José Bové. C'est ici, en plein cœur de la petite cité aveyronnaise, que doit se jouer un nouvel acte de la mobilisation contre la version OMC de la mondialisation. Car c'est là, au pied des grands causses qui flanquent le Tarn, que tout a commencé.

Le 12 août 1999, un groupe de trois cents éleveurs du Syndicat des producteurs de lait de rebrebis et de la Confédération paysanne « démontent » virilement le restaurant McDonald's en construction dans la ville. Avec M. Bové à leur tête, ils entendent protester contre la surtaxation américaine du fromage de roquefort après que l'Union européenne eut décidé de ne plus importer de viande aux hormones des Etats-Unis. « Bonne bouffe » contre « malbouffe », santé contre profit, terroir contre multinationale, petits contre gros, le ton est donné. Flotte dans l'air un parfum de la lutte que ces mêmes paysans ont menée et gagnée contre l'extension du camp militaire du Larzac. Une douzaine de manifestants sont interpellés, mis en examen, emprisonnés pour « *destruction de biens privés* », puis libérés après versement d'une forte caution. M. Bové, lui, vient se livrer et brandit des poings entravés de menottes sur les marches

du tribunal. L'image fait le tour du monde. Le dirigeant syndical reste en prison trois semaines à Montpellier. Il y gagne une réputation de « Robin des bois ». Pendant un an, un mouvement international s'est affirmé autour de l'idée que « *le monde n'est pas une marchandise* ».

M. Bové figure au premier rang des dix prévenus dont le procès

pour les personnes ». Les peines encourues sont de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende. M. Bové, qui est aujourd'hui un des trois porte-parole de la Confédération paysanne, est décrit comme le « meneur ». « *Sa responsabilité pénale apparaît nettement plus engagée que celle des autres mis en examen, qui n'ont été, pour la plupart d'entre eux, que de*

Contre la « répression » antisyndicale

Parce que, au-delà du cas Bové, elles disent assister « à une très nette aggravation de la répression à l'encontre des collectifs, associations, syndicats et de certains de leurs militants ou sympathisants », en citant l'augmentation du nombre de poursuites judiciaires et le durcissement des peines et amendes, plusieurs organisations ont décidé, à l'occasion du procès de Millau, de lancer une campagne sur ce thème, avec le soutien du Syndicat de la magistrature.

L'Apeis, AC I, la Confédération paysanne, Droit au logement (DAL), le Comité des sans-logis (CDSL), SUD, la CNT, le Mouvement de l'immigration et des banlieues (MIB) ou Droits devant !, entre autres, ont réuni plusieurs cas et publient un livre-témoignage, qui se veut aussi « un mode d'emploi contre la répression ». Intitulé *La Cagnotte et le Bâton*, cet ouvrage, préfacé par le sociologue Loïc Wacquant et édité par Dagorno, dans la collection « L'Esprit frappeur », va sortir de l'imprimerie pour être acheminé directement sur Millau.

doit se tenir, le 30 juin, à Millau, procès pour lequel des milliers de manifestants – les organisateurs comme la police attendent entre trente mille et cinquante mille personnes, au moins autant qu'à Seattle – se sont donné rendez-vous. Le réquisitoire du procureur de la République retient contre eux la charge de « *dégradations en réunion et menaces de destructions ou de détériorations dangereuses*

simples exécutants aux ordres de leur chef », lit-on dans l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel. La menace est d'autant plus vive que le porte-parole de la Confédération paysanne est sous le coup d'une condamnation à huit mois d'emprisonnement avec sursis pour destruction d'une parcelle de maïs transgénique en Lot-et-Garonne.

Les dix prévenus sont assistés

par un groupe d'avocats, tous anciens défenseurs des paysans du Larzac, conduits par Henri Leclerc, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, et par un avocat mauritanien au nom des petits paysans du tiers-monde. Ils entendent faire de ce procès celui de la mondialisation libérale. Selon eux, cette mondialisation conduit à une « *destruction* » autrement plus grave que celle, symbolique, du « McDo » de Millau, celle de la paysannerie mondiale, qui regroupe encore la moitié de la population de la planète. Ils ont donc convoqué comme témoins au procès quelques figures des paysanneries africaine, sud-américaine, asiatique, européenne et océanienne. A ces témoins doivent se joindre des « experts » du mouvement contre la mondialisation, comme Susan George, l'Indienne Vandana Shiva ou la représentante de Public Citizen, Lori Wallach, ainsi que des représentants de la CGT ou du Syndicat de la magistrature.

Pendant que se tiendra le procès, la démonstration politique devrait prendre toute son ampleur dans la ville. Les services préfectoraux et municipaux sont en état d'alerte pour accueillir et sécuriser le flot de manifestants qui va, deux jours durant, s'approprier cette commune de vingt-deux mille habitants. « *Je négocie en permanence avec l'Etat et les organisateurs* », dit le maire, Jacques Godfrain (RPR). La circulation automobile sera interdite. Le 30 juin et le 1^{er} juillet, la ville devrait être le théâtre d'un

immense « happening », avec de multiples forums, débats et animations de rue. Le vendredi soir, un grand concert se tiendra en plein air à La Maladrerie, sur un terrain situé juste en dessous du « McDo », auquel Zebda, Francis Cabrel et Noir Désir participeront gratuitement. Le lendemain, M. Bové devrait prendre la parole au cours du meeting final.

Un vif débat a opposé les « anciens », qui en tenaient pour le Larzac, et les « modernes ». Finalement, le concert se déroulera près du McDo

Depuis plusieurs mois, un comité de soutien, appuyé par de nombreuses organisations syndicales (Confédération paysanne, CGT, les SUD, CNT), politiques (PS, PCF, Verts, LCR, Alternative libertaire) ou associatives (Ligue des droits de l'homme, DAL, Attac, Droits devant !), prépare activement cette manifestation (*lire ci-dessous*). Cependant, la « méthode Larzac » est à l'œuvre : indépen-

dance sourcilieuse vis-à-vis de toutes les organisations ; démocratie participative, avec assemblée générale d'une centaine de personnes actives tous les quinze jours ; bénévolat, avec deux collaboratrices permanentes dans le « noyau dur » d'une quarantaine de personnes, financement réduit. Le comité de soutien prend en charge l'hébergement, la restauration, les navettes, les festivités et animations, le service d'ordre et les relations avec les autorités. Symbolisme oblige, le rassemblement commencera, le 30 juin, par un « marché fermier », où le veau sous la mère de l'Aveyron, l'aligot de l'Aubrac, le roquefort et les produits bio seront rois.

Dans cette cité aux capacités hôtelières réduites, le comité de soutien organise l'accueil des milliers de personnes attendues. Le plateau du Larzac va ainsi redevenir, deux nuits durant, un vaste terrain de camping. Un « bureau politique », où siègent M. Bové et les neuf autres mis en examen, valide les « *grands choix stratégiques* ». Un vif débat a opposé récemment les « anciens », qui voulaient organiser le concert sur les hautes terres du Larzac, et les « modernes », qui préféreraient qu'il se déroule près du « McDo ». Ces derniers l'ont emporté. C'est ainsi que l'on verra, vendredi soir, un service d'ordre de deux mille paysans protéger le restaurant qui, en août 1999, avait été la cible de quelques-uns d'entre eux...

Jean-Paul Besset

Tout ce qui bouge à Toulouse se prépare à « y aller »

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Ils iront tous, et plutôt deux fois qu'une ! En car, en voiture, à moto, prenant au passage ceux de Gaillac,

REPORTAGE

Mouvements, partis et associations ne lésinent pas sur les moyens

d'Albi ou de Castres, les militants toulousains de la lutte antimondialisation espèrent bien être parmi les plus nombreux de France à faire le voyage de Millau. La mobilisation bat son plein depuis déjà plusieurs mois, ce qui n'est pas une figure de style dans cette ville où collectifs, associations, regroupements et mouvements de défense fleurissent et prospèrent comme nulle part ailleurs.

Voilà par exemple que, tous les soirs, avant d'assister à un concert de tango, les spectateurs qui se

pressent à la porte du Bijou reçoivent un tract « *Millau-solidarité* ». « *Ça prend ! Tout le monde veut y aller !* », se félicite le jeune patron, Philippe Pagès, qui définit son lieu comme « *une salle de spectacle indépendante, située en arrière-boutique d'un bistrot populaire* ». Un peu plus loin, pas de tracts, mais des affiches et un appel « *Tous à Millau* » dans la gazette du cinéma Utopia.

Voilà aussi que *Let's Motiv*, un mini-mensuel sur « *l'essentiel de Toulouse qui bouge* », a consacré son dossier du mois à « *Bienvenue à Seattle-sur-Tarn* » – traduire : Millau. En plus d'une offre proposant pour 100 francs le voyage aller-retour, un tee-shirt et un hébergement « *possible* », on y trouve des entretiens avec José Bové, Jean-Michel Clavel, le président d'Attac Toulouse, et Mouss, le chanteur de Zebda. Il faudrait encore citer Ombres blanches, une splendide librairie du centre de la ville, où l'affiche « *Tous à Millau, notre estomac n'est pas une poubelle* » voisine avec un appel à participer à « *une nuit nationale contre l'enfouissement des déchets radioactifs* ».

Dans cette ville où la marginalité n'est plus marginale – l'Utopia a ainsi obtenu, pour la seconde année consécutive, le trophée du film français pour son taux de fréquentation, le Bijou ne désemplit pas et Ombres blanches n'a cessé de s'agrandir –, tout ce monde associatif se renvoie la balle, travaille ensemble de collectif en collectif, se dispute, se réconcilie et se mobilise en un clin d'œil. « *Ici, il y a les amis, et les amis des amis* », explique Hervé Sansonetto, propriétaire du Bikini, une boîte de nuit-salle de spectacle. « *On organise des soirées pour Ras l'fron, Médecins du monde, les sans-papiers ou pour un mariage sri-lankais* », ajoute-t-il.

Michel Desmars, ancien conducteur de train et responsable régional du syndicat SUD, anime le collectif toulousain qui organise le voyage de Millau. Slogan de base : « *Ensemble, les 30 juin et 1^{er} juillet, à Millau, construisons une nouvelle étape du combat pour imposer d'autres choix, d'autres alternatives conformes à l'intérêt des citoyens,*

des peuples. » Rappelant qu'il avait souvent travaillé avec la Confédération paysanne, M. Desmars veut encore élargir le collectif par des animations musicales dans les rues de Toulouse. S'il admet que tout le monde n'est pas d'accord sur tout, par exemple sur l'interdiction totale ou non des organismes génétiquement modifiés (OGM) ou sur la politique agricole, il insiste : « *Ce qui compte ici, c'est ce sur quoi on est d'accord* ». Bref, la « *castagne* » ensemble d'abord, la discussion entre eux après.

« LOIN DES QUARTIERS »

Curieusement, Tactikollectif, l'association – issue du groupe Zebda – sans doute la plus emblématique et la plus originale de cette mouvance toulousaine, semble moins accrochée par la manifestation de Millau. « *Evidemment que nous soutenons José Bové !* », explique Tayeb Cherfi, un des fondateurs du mouvement, qui rappelle aussi que Zebda donnera un seul concert cette année : celui de Millau. « *Le roquefort, c'est loin des quartiers, ironise, quand même, ce jeune homme de trente-trois ans dont la famille est originaire de Kabylie. Les jeunes, ils me disent souvent : "Mais, le McDo, nous, on y va !" Aujourd'hui, pour nous, l'essentiel, ce n'est pas José Bové, mais que ces jeunes des quartiers votent et s'inscrivent sur les listes électorales, qu'ils se mobilisent.* » « *Nous ne sommes pas des agriculteurs, nous sommes issus d'une culture urbaine, ajoute Salah Amokrane, mais nous pouvons comprendre que le projet de José Bové est intéressant en ce qu'il*

est porteur d'une citoyenneté mondiale. »

Les partis ou mouvements de gauche plus strictement politiques ne veulent pas rester à l'écart. Tous seront à Millau. Les communistes toulousains ont fait de leur fête annuelle, les 17 et 18 juin, une occasion de mobiliser pour la manifestation du 30 juin. L'hebdomadaire du parti ne recule pas devant les métaphores pour expliquer que « *le procès de Millau a lieu alors que l'eau de la libéralisation capitaliste mondialisée ne coule plus tout à fait comme avant sous les ponts de l'argent-roi* ». « *Nous sommes totalement intégrés dans ce mouvement*, explique Charles Marziani, secrétaire départemental, et nous irons au titre du collectif, mais non dans des cars labellisés PC. »

Même réflexe unitaire chez Stéphane Borrás, un des responsables de la LCR, qui, en Midi-Pyrénées, compte deux conseillers régionaux. « *La gauche-cassoulet nous a laissés des espaces* », explique ce petit-fils de réfugié espagnol. L'organisation trotskiste a ainsi distribué près de vingt mille tracts appelant à participer à la manifestation de Millau, avec un programme très occupé : « *Nous y serons pour dire "non" à la globalisation capitaliste, pour construire une alternative politique, internationaliste, anticapitaliste, écologiste et résolument égalitaire* ». Les Verts aussi font partie du collectif.

Reste le Parti socialiste. François Simon, le candidat désigné par les militants, contre l'avis de Paris, pour affronter Philippe Douste-Blazy (UDF) aux municipales, indique qu'il sera à Millau. Il rappelle qu'il participa, en 1977, aux manifestations de Creys-Malville contre l'énergie nucléaire, qu'il ne veut pas être, vis-à-vis des associations, « *dans une logique fracturante* » et qu'il « *baigne depuis toujours dans le tissu associatif* ». En revanche, il est moins clair quand on lui demande quelle est la position exacte de son parti à l'égard de la manifestation. « *Au début, explique M. Desmars, le Parti socialiste était dans le "collectif", et puis il a disparu.* »

José-Alain Fralon

Les organisateurs rassurés par la préfète

MILLAU

de notre envoyée spéciale

J-9 avant que Millau (Aveyron) ne devienne — comme ils l'espèrent — le centre du monde. Mercredi

REPORTAGE

« Tout roule », se félicite le comité local de soutien

21 juin, dans la soirée, soixante-dix personnes s'entassent dans une salle du conservatoire de Millau pour la dernière assemblée générale du comité de soutien à José Bové et à ses compagnons démonteurs de McDo. La rumeur a précédé l'homme à la bouffarde : les nouvelles sont bonnes. Suzon, soixante-dix ans, une ancienne institutrice « *de toutes les luttes depuis l'Algérie* » pavoise : pour tout superviser, « *ils* » ont nommé un *superfic*. Godfrain [le maire RPR de Millau] a été dessaisi de tout. » Elle est confiante : « *Il y aura au moins vingt mille manifestants, autant que la population de Millau.* »

Le porte-parole de la Confédération paysanne commence le compte rendu détaillé des deux réunions qui se sont tenues dans l'après-midi avec la préfète de l'Aveyron, le maire, la police, les pompiers, la gendarmerie. L'humeur est au beau. « *La préfète* [Anne-Marie Escoffier, en poste depuis avril 1999] a donné son avis favorable moyennant quelques travaux supplémentaires, peu importants. Elle nous fait envoyer mille barrières de plus, qui vont arriver mardi. » « *Wouah !* », rigole la salle.

En fait de petits travaux, il s'agit de construire une rampe d'accès au supermarché d'où le public accèdera au lieu du concert gratuit du vendredi soir. Soit 450 000 francs de travaux, mais le maire a fait savoir « *qu'il n'était pas l'organisateur de ce rassemblement et qu'il ne voyait pas pourquoi il prendrait une partie des frais à sa charge* », explique M. Bové. « *Ils nous ont quand même emmerdés sur la taille des buses* », pré-

cise le dirigeant de la Confédération paysanne. « *Triples buses !* », répond la salle. Pourtant, « *chaque fois que les pompiers ont cherché des poils sur les œufs, la préfète les a envoyés balader* ». « *Il est évident qu'elle a reçu des consignes très strictes, c'est pour ça que tout roule* », conclut M. Bové. Tout ne roule pas tant que ça. La veille, des locaux associatifs, ceux du PCF et de la LCR ont été incendiés à Montpellier. « *Il faut être très vigilant dès maintenant* », recommande-t-il. Il est aussi question du McDo : sera-t-il ouvert ou fermé pendant ces deux jours à haut risque ? « *Si c'est ouvert, on dégage toute responsabilité* », tranche M. Bové. Il y a encore mille détails à régler, des laissez-passer aux bons de soutien, sans oublier les installations électriques, les buvettes, les toilettes, les tee-shirts, les parkings, etc.

Le paysan aux belles bacchantes pense à tout, jusqu'à la couleur des badges. Karine, institutrice à Millau, rappelle qu'il y aura « *un million de tickets de consommations à agraffer* ». Christian (LCR) s'inquiète de l'affectation d'une infirmière aux parkings alors que les bras manquent pour l'hôpital de campagne. « *Et qui va ramasser les gobelets après la fête ?* », demande Daniel, militant d'Attac, tandis que Paule, habitante du plateau du Larzac et militante de la fédération des Grands Causses, explique qu'elle passe dans tous les hôtels parce que « *les gens supposés arriver le 30 ont finalement tous décidé d'arriver le 29* ». Pour les transports, tout devrait bien se passer : c'est un facteur, Laurent, de SUD-PTT, qui s'occupe des navettes.

Il y a aussi des Verts, des anciens et des « néos » du Larzac, et Gilles, rédacteur de l'incroyable *Gardarem lo Larzac*, journal mythique des luttes anciennes. M. Bové, lui, pense déjà à l'après. Il donne rendez-vous à tout le monde le 4 juillet pour une réunion de bilan et distribue un tract sur la mission internationale paysanne qui se rendra en Colombie du 3 au 12 juillet.

Béatrice Gurrey

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Stelner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

professionpolitique.com

TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES

professionpolitique.com

La droite sénatoriale ampute le projet de loi sur l'outre-mer

M. Queyranne dénonce une vision « conservatrice » et « ultralibérale »

La droite, majoritaire au Sénat, a profondément modifié le projet de loi d'orientation sur l'outre-mer, dont l'examen en première lecture s'est achevé le 20 juin.

« **NON à l'improvisation !** » Tel aura été le mot d'ordre de la droite sénatoriale lors de l'examen en première lecture du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer. Celui-ci n'a été adopté, mardi 20 juin, qu'à une courte majorité (109 voix contre 101, le RPR ayant décidé au dernier moment de s'abstenir), dans une version profondément modifiée, qui rejette deux des principales dispositions institutionnelles du texte défendu par Jean-Jack Queyranne : la réunion des conseils général et régional en « congrès », et la création d'un second département dans l'île de la Réunion.

Lors de la présentation du projet de loi en conseil des ministres, le 5 avril, puis de son examen au Palais-Bourbon, les 10 et 11 mai, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer s'était efforcé de mettre en valeur son volet économique et social, en évitant autant que possible les vives controverses sur la question statutaire. Symboliquement, et à la suite de l'avis négatif rendu par le Conseil d'Etat (*Le Monde* du 6 avril), le gouvernement avait ainsi relégué en fin de texte les mesures d'ordre institutionnel, dont il avait été contraint de réduire la portée. La création d'un second département à la Réunion, dont le découpage avait été revu en extrême, avait été reportée d'un an, au 1^{er} janvier 2002, les modalités d'application étant renvoyées à une loi ultérieure. Concernant les trois autres DOM, la nouvelle procédure du « congrès » avait été édulcorée, afin de limiter les risques d'inconstitutionnalité soulevés par le Conseil d'Etat.

Ces précautions n'ont pas suffi à convaincre la droite, majoritaire au Palais de Luxembourg. Les sénateurs ont certes accordé un discret – satisfecit au gouvernement sur le volet économique et social du texte. Ils ont cependant élargi le champ d'application des aides aux entreprises en votant, contre l'avis du gouvernement, un amendement visant à faire bénéficier d'exonération totale des charges sociales patronales les entreprises ayant jusqu'à vingt sala-

riés, au lieu du plafond de dix prévu dans le texte.

Ce faisant, la majorité sénatoriale a refusé de passer sous silence ses critiques à l'encontre du volet institutionnel. Suivant les recommandations de sa commission des lois, qui avait notamment critiqué l'absence de consensus et le coût d'une telle mesure, le Sénat a supprimé l'article 38 du projet, relatif à la bidépartementalisation à la Réunion. Dans l'île, où cette question avait fait descendre près de vingt-cinq mille personnes dans la rue le 15 mars, c'est le débat sur l'alignement du revenu minimum d'insertion (RMI) qui a désormais pris le dessus (*lire ci-dessous*).

ÉVOLUTIONS BLOQUÉES

Contraint de répondre à cette offensive dès son discours liminaire, M. Queyranne, tout en concédant « être sur le fil, constitutionnellement parlant », a accusé la droite sénatoriale de vouloir « bloquer toute évolution statutaire dont l'initiative viendrait de l'outre-mer ». « Acceptez-vous, oui ou non, que les populations des départements d'outre-mer puissent être consultées sur tout projet visant à les faire sortir du cadre départemental actuel ? », a-t-il martelé, soulignant que supprimer la procédure du congrès reviendrait à « créer un vide d'où ne peuvent sortir les évolutions souhaitables, sinon par d'autres voies que la démocratie ».

Le Sénat s'est défendu de chercher le statu quo. Aux arguments contre le congrès – absence de consensus, inutilité, lourdeur de la procédure, risque d'inconstitutionnalité – ont été ajoutées quelques pistes de réflexion. Appuyant la position du rapporteur, José Barello (RI, Alpes-Maritimes), le président de la commission des lois, Jacques Larché (RI), a esquissé une porte de sortie en deux temps. Premier temps : renégocier le traité d'Amsterdam, afin que les crédits européens ne soient plus attachés, comme c'est le cas aujourd'hui, aux DOM en tant que tels, mais aux entités géographiques correspondantes. « Alors, a poursuivi M. Larché, nous pour-

Le combat de Georges-Marie Lépinay pour l'alignement du RMI

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre envoyé spécial

A la fin de l'année 1959, il est un gamin de dix-huit ans « chialant » sur le bateau qui le transporte, ainsi que ses parents, vers la métropole. Rentré à la Réunion, cinq ans plus tard, alors que souffle le vent de la décolonisation, le jeune électronicien donne un coup de main à *Témoignages*, le journal du parti communiste local. Entré dans le mouvement syndical en 1982, Georges-Marie Lépinay devient, pendant quelque temps, secrétaire général de la CGT réunionnaise. Aujourd'hui proche de la retraite, il raconte son combat pour l'égalité du revenu minimum d'insertion (RMI), mené à la tête d'un comité créé le 14 juillet 1999. Son objectif ? L'alignement immédiat du RMI, qui est, dans les départements d'outre-mer, inférieur de 20 % à celui versé en métropole. Le gouvernement, qui proposait initialement d'effectuer ce rattrapage en cinq ans, a consenti, sous la pression des députés, à ramener le délai à trois ans, lors de l'examen du projet de loi d'orientation sur l'outre-mer. Les sénateurs ont entériné cette période de transition. Mais M. Lépinay ne s'avoue pas vaincu.

Dans un département qui compte près de 60 000 allocataires pour 700 000 habitants, et un taux de chômage supérieur à 35 % de la population active, la question agite au moins autant les esprits que la création d'un second département. Habile, l'ancien secrétaire général de la CGTR a su mobiliser derrière lui les élus de toutes tendances qui se déchiraient sur le front de la « bidépartementalisation ». Afin

de ne froisser personne, et surtout pas son parti, présidé par le sénateur et président du conseil régional, Paul Vergès, il a d'ailleurs passé sous silence son hostilité personnelle à l'encontre du projet de réforme institutionnelle, pour se consacrer à l'alignement du RMI. Le conseil régional et le conseil général ont appuyé la revendication, tout comme les parlementaires de l'île lors de l'examen du projet de loi d'orientation.

M. Lépinay, qui est allé jusqu'à menacer par écrit le secrétaire d'Etat à l'outre-mer de se présenter contre lui dans sa circonscription du Rhône, en fait désormais une question de principe : « Sommes-nous des citoyens français ? », interroge-t-il, en soulignant que Jean-Jack Queyranne « n'envisagerait pas que le montant de l'allocation versée en Rhône-Alpes soit inférieur à celui qui est versé dans le Pas-de-Calais ». Sans exclure l'hypothèse d'« une tendance néocoloniale teintée de racisme », M. Lépinay évoque « une méconnaissance du terrain ». Un terrain qu'il sait miné. Les risques de fraude ? « Quelques-uns en usent. Mais il y a moins de RMistes qui passent au tribunal que de membres de professions libérales ou d'élus. » L'insertion en panne ? « Appelons un chat un chat : pour ce qui est du RMI, il faudrait simplement parler de subsistance. Comment faire de l'insertion avec un tel tissu économique et social ? » « Pendant des années, ajoute-t-il, on a méprisé les RMistes. On ne peut pas avoir d'ambition collective si une partie de la population est à ce point culpabilisée. »

J.-B. de M.

rons agir comme bon nous l'entendons en créant de nouvelles collectivités de la République » disposant d'une autonomie accrue. « Il n'est pas utile de réformer la Constitution pour cela, a-t-il précisé, puisque toute autre collectivité territoriale que le département est créée par la loi. »

Réfutant la simplicité apparente de ce schéma, M. Queyranne s'est dit renforcé dans ses convictions : « Je suis rassuré, a-t-il ironisé. J'avais cru un moment qu'une tempête institutionnelle avait saisi la droite sénatoriale et qu'elle s'était convertie à l'autonomie ! Mais non, « Ce n'est pas mûr », « Ce n'est pas le moment »... En fait, ceux qui étaient contre l'Assemblée unique en 1982 sont aujourd'hui contre le congrès. Ils sont hostiles à toute évolution ». Après le vote, le secrétaire d'Etat a tiré cette conclusion : « Le Sénat s'est montré égal à lui-même, conservateur sur le plan institutionnel, ultralibéral sur le plan social. » Une nouvelle lecture devrait avoir lieu à l'automne.

Jean-Baptiste de Montvalon

La prestation compensatoire en cas de divorce pourra être révisée

Le Parlement a définitivement adopté, mercredi 21 juin, une proposition de loi réformant le régime de la prestation compensatoire, qui favorise son versement sous forme de capital

CERTAINS EX-ÉPOUX l'attendent avec impatience, d'autres la redoutent. La réforme de la prestation compensatoire, versée dans 14 % des cas de divorce, va entrer en vigueur très prochainement. Mercredi 21 juin, le Sénat a définitivement adopté la proposition de loi du sénateur centriste Nicolas About (Yvelines) et du communiste Robert Pagès (Seine-Maritime), rapportée à l'Assemblée nationale par Alain Vidalies (PS, Landes). Une réforme consensuelle sur tous les bancs. La garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a parfois dû freiner les ardeurs des parlementaires, prompts à défendre l'ex-conjoint débiteur, souvent l'homme.

La prestation compensatoire a été créée par la loi du 11 juillet 1975 pour « compenser » la perte de niveau de vie entraînée par le divorce. Pour mettre fin aux conflits pécuniaires entre ex-époux, le législateur avait créé une prestation forfaitaire et privilégiée le versement sous forme de capital. Dans les faits, la règle est devenue la règle et les tribu-

naux n'ont quasiment jamais admis la révision de la rente. La réforme adapte le texte de 1975 aux « évolutions sociales » : travail des femmes, situation patrimoniale du débiteur, etc.

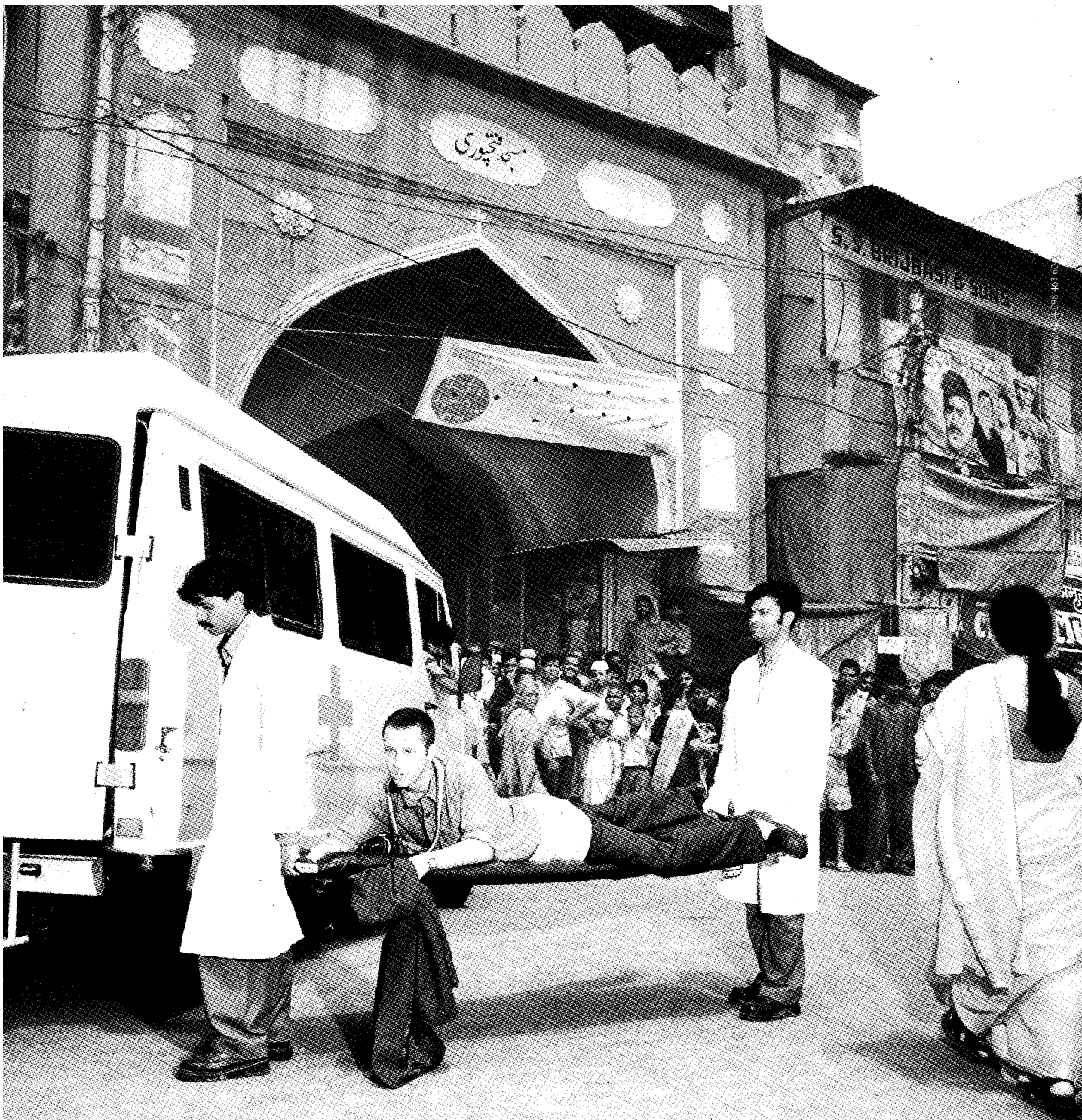
● **Versement sous forme de capital.** Le texte réaffirme le principe du versement de la prestation compensatoire sous forme de capital, versé en une seule fois ou échelonné sur plusieurs années (jusqu'à huit ans, voire au-delà, à titre exceptionnel). Le montant, fixé par le juge, n'est pas révisable, seules les modalités de paiement peuvent être modifiées.

● **Régime fiscal.** Dans la loi de 1975, seul le paiement sous forme de rente était déductible de l'impôt sur le revenu (IR), le versement d'un capital ne bénéficiant d'aucun avantage fiscal. Selon la nouvelle loi, le versement échelonné sur plusieurs années d'un capital sera déductible de l'IR dans les mêmes conditions que la rente ; en cas de versement du capital dans un délai de douze mois, le débiteur bénéficiera

d'une réduction d'impôt de 25 % du montant du capital dans la limite de 200 000 francs (soit une réduction d'impôt maximale de 50 000 francs).

● **Révision de la rente.** Exceptionnellement, le juge pourra fixer la prestation compensatoire sous forme de rente viagère, en raison de l'âge ou de l'état de santé du débiteur. Les parties peuvent même demander la conversion de la rente en capital. La rente – y compris dans le cas de celles qui sont actuellement en cours – peut être révisée à la baisse, supprimée, ou suspendue en cas de « changement important » dans les ressources et les besoins des parties. Elle ne peut être revue à la hausse, ayant un caractère indemnitaire. La pension de réversion éventuellement perçue par le créancier sera « automatiquement » déduite du montant de la rente, sauf pour les rentes en cours : le débiteur devra saisir le juge pour demander la déduction.

Clarisse Fabre



Comment téléphoner de l'étranger

sans que cela vous coûte la peau des fesses ?

AVEC LA CARTE FRANCE TÉLÉCOM VOYAGE, VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER SANS ARGENT DE N'IMPORTE QUEL TÉLÉPHONE* DEPUIS PLUS DE 90 PAYS. GRÂCE À UN CODE CONFIDENTIEL, VOS APPELS SONT FACTURÉS DIRECTEMENT SUR VOTRE LIGNE TÉLÉPHONIQUE. AINSI, VOUS POUVEZ FACILEMENT GARDER LE CONTACT AVEC VOS PROCHES TOUT EN PROFITANT DE PRIX ÉCONOMIQUES. POUR OBTENIR VOTRE CARTE, APPELEZ LE DE CHEZ VOUS OU CONTACTEZ VOTRE AGENCE FRANCE TÉLÉCOM.

* SELON RESTRICTIONS TECHNIQUES LOCALES



Le témoignage de Louise Ighilahriz rouvre le débat sur la torture en Algérie

« Le Monde » a retrouvé la famille du médecin français qui a sauvé la militante

Plusieurs acteurs de la guerre d'Algérie ont réagi à la publication, dans *Le Monde*, du témoignage de Louise Ighilahriz, militante algérienne tor-

turée en 1957 à Alger. *L'Humanité* du 22 juin consacre sa « une » à la polémique née des déclarations contradictoires des généraux Massu

et Bigeard (*Le Monde* du 22 juin). *Le Monde* tente de cerner la personnalité du docteur Richaud, qui a sauvé la vie de M^{me} Ighilahriz.

LA CONFESSION de « Lila » n'aura pas été vaine. Cette femme, Louise Ighilahriz, militante du FLN, rendait hommage, dans *Le Monde* du 20 juin, à un médecin militaire français qui l'avait arrachée aux griffes de ses tortionnaires, en 1957, l'année de la bataille d'Alger. Elle avait vingt ans. La révélation publique de ce drame aura permis de mettre en lumière la personnalité de son sauveur, ce « Richaud » à qui elle ne voulait « qu'une chose : lui dire merci ».

Ce médecin-général, mort à Pau en septembre 1997 à l'âge de 84 ans, ne saura jamais que « Lila » l'a recherché pendant plus de quarante ans pour lui exprimer sa reconnaissance. La biographie de ce Marseillais le situe, en 1939, comme médecin d'un bataillon de tirailleurs algériens puis, après captivité et évasion, dans un maquis de la Résistance. Devenu parachutiste après-guerre, Richaud participe aux opérations de Suez avant d'être nommé médecin-chef de la X^e division de parachutistes d'intervention, celle que commande le général Massu. Ce qu'il vit et voit alors, il ne

le partagera avec aucun des membres de sa famille qui, stupéfaite, découvre aujourd'hui l'épisode « Lila ». « C'était une partie de sa vie dont il ne parlait jamais », dit Geneviève, sa fille aînée qui, à l'époque, avait 20 ans et se souvient douloureusement d'avoir perdu « plusieurs amis dans les attentats » en Algérie. C'est probablement à elle que le médecin faisait allusion lorsqu'il a expliqué à la jeune Louise Ighilahriz qu'elle lui rappelait sa fille. Mais Geneviève, née Richaud, ne souhaite « surtout pas [s']approprier en quoi ce soit » les actes de son père. « Il a fait ce qu'il pensait être bien », indique seulement cette femme qui « préfère ne plus entendre parler de cette période difficile, qu'on a dépassée ».

Annie, sa sœur cadette, quinze ans à l'époque, accueille avec davantage d'enthousiasme la révélation de l'acte courageux de son père : « Cela ne m'étonne pas : mon père était un humaniste, un type de grande valeur, lance cette assistante sociale de l'armée. Cela me fait plaisir de savoir qu'il a sauvé cette femme. Mais la torture, il n'en avait

jamais parlé ». Epreuve-t-elle de la fierté ? « Fière oui, j'ai toujours été fière de lui », admet-elle en envisageant d'entrer en contact téléphonique avec « Lila ».

Anny Camicas, la compagne de Richaud à la fin de sa vie, elle aussi, tombe des nues. Elle souligne les qualités médicales de l'intéressé, promoteur à Suez d'une antenne chirurgicale parachutée, « adepte des médecines douces » et se souvient que le général Massu en personne avait décerné à cet homme « qui aidait tout le monde » le grade de commandeur de la Légion d'honneur.

ASSIGNÉE À RÉSIDENCE

Sauvée par cet « humaniste », selon l'expression du général Massu, Louise Ighilahriz n'en avait pourtant pas fini avec la détention. Incarcérée durant quatre ans, à Alger, puis en métropole, « Lila » connut ensuite pas moins de sept prisons. En 1961, c'est une femme française, grande résistante, révoltée par la misère des Musulmans d'Algérie, qui réussit à lui faire goûter à nouveau un semblant de liberté : Ger-

maine Tillion obtient son assignation à résidence à Corte, en Corse. M. T., un enseignant de philosophie engagé contre la guerre d'Algérie, se souvient précisément que M^{me} Tillion lui avait confié le soin de veiller sur « Lila » alors qu'il était en poste au lycée de Corte. « Elle nous a tout débarrassé, nous a montré les traces de tortures sur son corps. On ne parlait même que de cela, se souvient ce nouvel ange gardien. Elle était raide, dure, farouche. On essayait que cette gamine, aussi forte qu'elle était, puisse survivre. Le calvaire qu'elle avait subi était assez exceptionnel, emblématique. Nous connaissions toutes ces horreurs mais, nous en avions un terrible exemple vivant parmi nous. »

Un jour pourtant, « Lila » a disparu de Corte. Elle en avait assez de pointer matin et soir au commissariat. M. T. a seulement su qu'elle s'était évadée et avait regagné l'Algérie, via l'île d'Elbe. Quarante années de silence ont suivi. Quarante ans, note M. T., « le délai de rigueur pour comprendre les choses ».

Philippe Bernard

La convention Unedic sera transmise à M^{me} Aubry le 30 juin

LA CONVENTION d'assurance-chômage, transposition juridique du protocole d'accord signé entre le patronat, la CFDT et la CFTC, sera transmise au ministère de l'emploi le 30 juin, a annoncé, mercredi 21 juin, sur LCI, le numéro deux du Medef, Denis Kessler. Le texte aura été rédigé la veille par la commission mixte paritaire (CMP) qui regroupe les partenaires sociaux. M. Kessler a précisé que la CMP, ouverte aux syndicats non signataires, « mettra au point un cahier des charges qui fixera qui fait quoi ». « L'ANPE aura des nouvelles missions et nous en financerons même une partie », a déclaré le dirigeant patronal. Mercredi, le secrétaire général de FO, Marc Blondel, a proposé aux deux autres syndicats non signataires, la CGT et la CFE-CGC, d'organiser « quelque chose de symbolique » pour « enterrer » le régime d'indemnisation le 30 juin. Cette date marque l'expiration de l'actuelle convention.

Charles de Gaulle sera le candidat du FN à Paris

LE PETIT-FILS du général de Gaulle, Charles de Gaulle, devait annoncer, jeudi 21 juin, lors d'une conférence de presse organisée par Jean-Marie Le Pen, sa candidature à l'élection municipale de 2001 à Paris. Tête de la liste UDF aux élections régionales de 1986 dans le Pas-de-Calais, ancien conseiller municipal de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) élu sur la liste du maire RPR, Jacques Baumel, en 1989, M. de Gaulle est député européen depuis 1994. Elu, il y a six ans, sous la bannière de Philippe de Villiers, il a été réélu, en 1999, sous celle du Front national.

Philippe de Villiers met en cause le secrétaire général du RPF

LE VICE-PRÉSIDENT du Rassemblement pour la France, Philippe de Villiers, estime, dans un entretien à *La Croix* du 22 juin, qu'« à la rentrée il faudra remanier sérieusement l'équipe de direction du RPF ». Le député de Vendée met plus particulièrement en cause le secrétaire général du parti, Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine proche de Charles Pasqua, en évoquant la perquisition menée le 9 juin à son domicile « pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la vie du RPF ». « Je souhaite et j'exige que le RPF soit exemplaire dans le respect des deniers publics et du droit. Et, je ne crois pas que l'actuel secrétaire général soit l'homme de la situation », ajoute-t-il en rappelant l'article 1^{er} des statuts du RPF qui précise qu'un membre faisant « l'objet de poursuites judiciaires mettant en cause sa probité » doit « suspendre volontairement son appartenance » au parti.

DÉPÊCHES

■ **SÉNAT** : le Parlement a définitivement adopté, mercredi 21 juin, la réforme du mode de scrutin des sénateurs, à l'issue d'un ultime vote de l'Assemblée nationale. Ce texte instaure l'élection à la proportionnelle dans les cinquante départements élisant trois sénateurs et plus, alors que ce mode d'élection n'était en vigueur que dans les quatorze départements élisant cinq sénateurs et plus, et dans le Val-d'Oise. Il modifie également le mode de désignation des grands électeurs sénatoriaux.

■ **CARTE MILITAIRE** : le conseil des ministres du mercredi 21 juin a créé sept zones de défense (Paris, Metz, Lille, Bordeaux, Rennes, Lyon et Marseille), où un officier général de zone de défense et un officier général commandant la région de gendarmerie seront les interlocuteurs interarmées du préfet de zone dans les situations de crise. De même, sont instituées cinq régions Terre (Paris, Metz, Rennes, Lyon et Bordeaux), avec, pour chacune, à sa tête, un officier général chargé des responsabilités territoriales. La Marine nationale articule son dispositif autour de deux régions maritimes (Brest et Toulon). L'armée de l'air comptera deux régions aériennes (Paris-Villacoublay et Bordeaux).

■ **FRANC-MAÇONNERIE** : la Grande Loge de France a réélu pour un an son grand maître, Jean-Claude Bousquet, professeur de droit à l'université de Montpellier-I, à l'issue de son assemblée générale, le 18 juin. Cette réunion a approuvé la création d'une « confédération européenne » entre la Grande Loge de France, la Grande Loge traditionnelle et symbolique-Opéra (France) et la Grande Loge nationale de Yougoslavie.

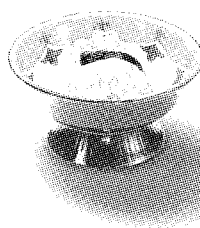
■ **SONDAGE** : l'écart de popularité se réduit entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, selon le dernier sondage réalisé par BVA, du 15 au 17 juin auprès d'un échantillon représentatif de 949 personnes et publié par *Paris-Match* (numéro du 22 au 29 juin). Le président de la République recueille 62 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point en un mois), contre 27 % d'opinions négatives. De son côté, le premier ministre recueille 58 % de bonnes opinions (en hausse de 3 points), contre 30 % de mauvaises.

■ **VERTS** : le débat sur la politique des déchets a tourné court, mercredi 21 juin, au conseil régional d'Ile-de-France. Chahutée, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, qui venait de présenter les orientations du gouvernement, n'a pas pu répondre aux questions des élus. A la suite de la bronca déclenchée par les groupes d'extrême droite, Jean-Paul Huchon, président (PS) de l'assemblée, a préféré suspendre la séance.

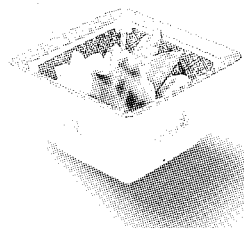
■ **SÉCURITÉ SOCIALE** : le montant des plafonds de ressources de certaines allocations familiales et les barèmes des aides personnelles au logement seront revalorisés au 1^{er} juillet, comme chaque année, a indiqué mercredi 21 juin la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Seront ainsi revalorisés de 0,5 % les plafonds retenus pour le calcul de l'allocation pour jeune enfant, du complément familial, d'adoption, de rentrée scolaire et de garde d'enfant à domicile (AGED). Pour cette dernière, le plafond unique est porté à 220 784 francs de revenus annuels.

Report d'incorporation pour les titulaires d'un emploi

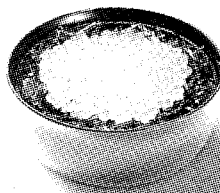
SE FONDANT sur sa circulaire aux préfets en date du 30 mai (*Le Monde* des 18 et 19 juin), le ministre de la défense, Alain Richard, a annoncé, mercredi 21 juin, à l'Assemblée nationale, que « tous les jeunes titulaires d'un emploi, qu'il s'agisse d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée, bénéficieront d'un report d'incorporation ». Il a indiqué qu'il avait demandé aux préfets d'accélérer les procédures « pour que les jeunes concernés se voient notifier ce nouveau report sans délai ». La circulaire du 30 mai précise la nature des documents que devront fournir les détenteurs d'un contrat de travail aux commissions présidées par les préfets. Le collectif des « Sans nous », qui rassemble des sursitaires désireux de ne plus faire de service national, a émis des réserves sur ces dispositions, estimant que la déclaration de M. Richard ne s'adresse qu'à « une partie de la population qui travaille » et que « tous les statuts de type intermittent ou intérimaire ne semblent pas concernés ».



Ces mets exquis vous feront très vite oublier que vous êtes dans un avion. Volez avec



All Nippon Airways et profitez de tous les raffinements



de l'hospitalité japonaise. Régalez-vous grâce à un



choix incomparable de menus traditionnels japonais et occidentaux. L'art de la



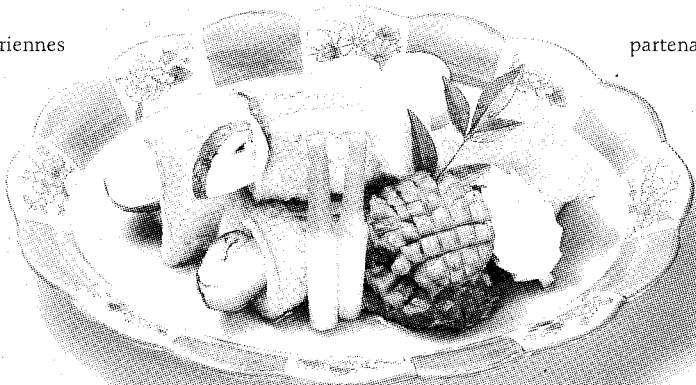
gastronomie y rejoint les arts de la table ! En tant que membre de Star Alliance, nous vous offrons également la possibilité d'utiliser des



GOÛTEZ AUX DÉLICES D'UN DES MEILLEURS RESTAURANTS JAPONAIS (VOL COMPRIS)!

miles sur nos compagnies aériennes

partenaires. Au départ de l'aéroport de



Paris Charles de Gaulle,

Londres ou Francfort jusqu'à

Tokyo ou Osaka, volez avec ANA et vous comprendrez pourquoi plus de 40 millions de personnes nous choisissent chaque année.

JUSTICE Les députés devaient adopter, jeudi 22 juin, en première lecture, une proposition de loi visant à améliorer le dispositif de lutte contre « les groupements à caractère

sectaire ». Ce texte vise à compléter un arsenal judiciaire jugé trop limité face à la puissance des sectes. ● LA FRANCE serait ainsi le premier pays d'Europe, avec l'Espagne, à intro-

duire dans son code pénal un délit de « manipulation mentale ». ● LE TEXTE, défendu par la députée socialiste Catherine Picard, prévoit d'étendre la responsabilité pénale des personnes

morales afin d'instaurer une procédure de dissolution des sectes ayant fait l'objet de condamnations pénales. ● ÉGLISES et mouvements sectaires dénoncent une loi d'« excep-

tion ». Les critiques se concentrent principalement sur le délit de manipulation mentale, concept psychiatrique flou, que les tribunaux pourraient avoir du mal à définir.

Les députés souhaitent renforcer l'arsenal judiciaire contre les sectes

Une proposition de loi visant à améliorer le dispositif de lutte contre « les groupements à caractère sectaire » devait être adoptée, jeudi 22 juin, en première lecture, à l'Assemblée nationale. Ce texte controversé prévoit notamment de créer un délit de manipulation mentale

LES DÉPUTÉS devaient adopter, jeudi 22 juin, une proposition de loi qui placerait la France en pointe en Europe dans le domaine de la lutte contre les sectes. La législation française pourrait être la première, avec celle de l'Espagne, à introduire dans son code pénal le délit de « manipulation mentale ». L'Assemblée nationale devait en effet examiner en première lecture, jeudi 22 juin, un texte visant à lutter contre les « groupements à caractère sectaire » : la proposition de loi About, du nom du sénateur des Yvelines Nicolas About (apparenté Républicains et Indépendants), avait été votée à l'unanimité par le Sénat le 16 décembre 1999 (*Le Monde* du 22 janvier). Mais la version finalement présentée devant les députés, après avoir été amendée en commission des lois le 14 juin, est une synthèse de plusieurs propositions de loi, allant des apparentés PCF (Jean-Pierre Brard) au RPR (Eric Doligé et Jean Tiberi), en passant par le PS (Catherine Picard).

Le résultat du compromis, présenté par la députée Catherine Picard, présidente du groupe parlementaire sur les sectes, vise essentiellement à étendre la responsabilité pénale des personnes morales et à faciliter leur dissolution en cas d'infraction. Il instaure aussi une procédure de dissolution judiciaire devant un tribunal civil à l'encontre des groupements sectaires qui ont fait l'objet de plusieurs condamnations pénales. Le texte voté par les députés reprend également la proposition du député et maire (RPR) de Paris, Jean Tiberi, d'interdire aux groupements sectaires de s'installer autour de certains établissements, tels que hôpi-



taux, maisons de retraite et établissements scolaires (dans un périmètre de 100 mètres), et de diffuser des messages à destination de la jeunesse.

Mais la disposition du texte la plus controversée est l'introduction dans le code pénal d'un délit de manipulation mentale. « Il s'agit de ce que l'on appelle en droit un « délit complexe », précise-t-on à la chancellerie. Le texte a été longuement préparé, en lien avec les services du ministère de la justice, pour éviter les « dommages collatéraux ». Plusieurs « simulations » ont même été réalisées afin de voir si cet article ne risquait pas de s'appliquer aux Eglises ou même... à l'industrie du

tabac. « A moins d'avoir affaire à une justice décevée, c'est impossible », affirme la chancellerie. Néanmoins, c'est ce délit de manipulation mentale qui cristallise aujourd'hui toutes les réserves et toutes les oppositions au texte de loi.

« LIBÉRER LA PAROLE »

« La proposition About a servi de détonateur », estime M^{me} Picard. Pourtant, la principale innovation introduite par Nicolas About – et la plus discutée – a été supprimée du texte final. Il s'agissait d'élargir l'application de la loi du 10 janvier 1936, dite « loi anti-ligues » : elle permet de dissoudre les « groupes de combat et milices privées », sur décision du

président de la République et par décret en conseil des ministres. En 1983. Le sénateur About proposait d'étendre son champ d'application aux groupes ayant fait l'objet de plusieurs condamnations pénales et constituant « un trouble à l'ordre public ou un péril majeur pour la personne humaine ».

M^{me} Picard était hostile à l'utilisation de la loi de 1936, et donc à la dissolution administrative : « Cette procédure est très peu utilisée par l'exécutif. On ne l'a même pas fait jouer pour dissoudre le DPS [Département protection sécurité, le service d'ordre du Front national], alors qu'il s'agit bien d'une milice. » En outre, la loi anti-ligues a, de longue date, une réputation liberticide et plusieurs syndicats de magistrats, dont le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), étaient très réservés sur son élargissement (*Le Monde* du 10 février). Les députés qui ont amendé la proposition About, en lien avec le ministère de la justice, se sont efforcés de « tirer la dissolution vers le judiciaire », afin que soient préservés les droits de la défense et le débat contradictoire.

L'Assemblée nationale discute donc d'une loi qu'elle refuse de présenter comme « une législation d'exception ». Pour autant, M^{me} Picard se flatte que, pour la première fois, un texte législatif fasse directement référence aux sectes, puisque son titre définitif est : « Proposition de loi tendant à renforcer la prévention et la répression à l'encontre des groupements à caractère sectaire ». La députée considère que le texte de loi est le résultat de « vingt-cinq ans de travail », depuis la présentation à

l'Assemblée nationale du rapport d'Alain Vivien sur les sectes, en 1983. Pourtant, le rapport de la commission parlementaire dirigée par Alain Gest, en 1995, sur « les sectes en France », récusait l'idée d'une législation spécifique, estimant que l'arsenal juridique était « suffisant ». La commission refusait de définir le mot secte, proposant simplement un faisceau de dix « critères ». Elle

rendu public en 1999. Il se prononçait pour « une concertation sur l'opportunité de créer un délit de manipulation mentale ». M^{me} Picard souhaite aller plus loin, parvenir à une définition des sectes et réformer le code du travail et la législation fiscale.

A la chancellerie, on espère que le vote de la proposition de loi permettra de « libérer la parole » : « Le

Un concept psychiatrique flou

A la veille du débat parlementaire sur la proposition de loi About-Picard, le groupe indépendant Copernic, qui rassemble des experts (psychiatres, juristes et chercheurs), s'est réuni à l'Assemblée nationale pour discuter de l'introduction dans le code pénal d'un délit de « manipulation mentale ». Pour les psychiatres et psychologues de ce groupe, qui préfèrent garder l'anonymat par crainte de représailles des sectes, ce terme n'a pas de définition précise dans les terminologies psychiatriques, mais il est utilisé « dans le cas d'une volonté d'emprise sur autrui » et d'une « effraction psychique de la subjectivité qui répond à une logique destructrice et symbolicide ». Ce concept peut évidemment être appliqué à beaucoup de domaines. « C'est pour ça qu'il doit être absolument limité aux cas de groupements sectaires », précise un médecin. Toute la difficulté sera de passer d'un niveau clinique à un niveau juridique. « Les décrets d'application seront importants. Nous pensons que le magistrat devra faire appel à un collège d'experts pour définir au cas par cas le délit. »

rejetait même l'idée d'instaurer un délit de manipulation mentale, considérant que les sanctions déjà prévues par le code pénal constituaient « de bons moyens de défense ».

La proposition About-Picard suit une voie opposée. Elle s'appuie sur le rapport de la commission parlementaire présidée par Jean-Pierre Brard sur la « situation financière, patrimoniale et fiscale des sectes »,

nombre de personnes qui portent plainte est encore très faible, comparé au nombre des victimes », explique un magistrat. « La démarche pénale est difficile. Il faut que la victime résiste à la pression sociale et puisse prouver que sa liberté a été entravée. Le vote de cette loi devrait permettre de jeter la lumière sur des situations douloureuses. »

Xavier Ternisien

Eglises et mouvements sectaires dénoncent « une loi d'exception »

« LOI FASCISTE », « loi scélérate » : la proposition de loi About-Picard a suscité, avant même d'être votée, une levée de boucliers de la part de mouvements considérés comme sectaires. *Ethique et liberté*, le journal de la Scientologie, a sorti pour l'occasion une « édition spéciale », annonçant en « une » « le glas de la démocratie ». Danièle Gounord, porte-parole du mouvement, estime dans un éditorial que cette proposition de loi est « une autoroute pour sortir rapidement de la démocratie ». Selon M^{me} Gounord, en Europe occidentale, « la seule loi jamais votée sur la manipulation mentale fut instaurée par le régime de Mussolini pour se débarrasser de l'opposition communiste ». La Scientologie affirme en effet que la proposition About-Picard est comparable à la loi italienne dite du *Plagio*, abrogée en 1981. De son côté, l'Association pour l'unification du christianisme mondial, plus connue sous le nom de secte Moon, dénonce dans un communiqué la « sectophobie », comparable, selon elle, à « l'antisémitisme ».

« UN CANCER POUR LA DÉMOCRATIE »

L'association Omnium des libertés, qui fédère plusieurs organisations telles que la Scientologie et Raël, dénonce dans sa lettre d'information « une loi d'exception » et « un cancer pour la démocratie ». Depuis la parution du premier rapport de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), au mois de février, cette association organise dans toute la France des « commis-

sions d'enquête sur les violations des droits de l'homme », où des groupes, tels que Raël, la Famille (ex-Enfants de Dieu) ou Horus, défilent à la barre pour se plaindre de la « nouvelle Inquisition » (*Le Monde* du 7 mars).

La Scientologie s'efforce, depuis plusieurs mois, de dénoncer devant des instances internationales la politique menée par la France en matière de lutte contre les sectes. Un membre de son bureau européen, Martin Weightman, vient d'écrire au président du Conseil de l'Europe, Lord Russell-Johnson, pour dénoncer « les violations des droits fondamentaux » qui résultent, selon lui, de la proposition About-Picard. La Fédération internationale des droits de l'homme d'Helsinki, une ONG accréditée auprès de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), critique elle aussi dans son rapport annuel la proposition de loi.

Le texte voté par les députés suscite également l'inquiétude de plusieurs Eglises. L'hebdomadaire protestant *Réforme* consacre un hors-série aux sectes et met en garde contre les « égarements » auxquels peut conduire une « fixation émotionnelle » de l'opinion et des pouvoirs publics sur les sectes. Le père Jean Vernet, délégué de l'épiscopat pour la question des sectes, estime notamment que le délit de manipulation mentale risque de mener à « la législation d'exception que l'on voulait éviter » (*La Croix* du 20 juin).

X. T.

Au cœur du dispositif, le délit de « manipulation mentale » pourrait s'avérer d'utilisation délicate

DES PROCÉDURES encore trop peu nombreuses, des victimes qui n'osent pas porter plainte et un arsenal législatif limité : la justice s'estime toujours démunie face aux agissements des sectes. Depuis la première circulaire de la chancellerie aux parquets, en 1996, renforcée par une seconde, en 1998, les magistrats ont certes multiplié les poursuites pénales. Mais sur les 280 procédures engagées au total, une centaine ont fait l'objet d'un classement sans suite ou d'un non-lieu tandis que seules 48 d'entre elles se sont soldées par une condamnation. C'est que la justice, confrontée au caractère clandestin des mouvements sectaires, se heurte au silence des adeptes et a souvent du mal à qualifier les faits, par manque de preuves.

Estimant que « le dispositif répressif actuel n'est pas suffisant », les parlementaires ont souhaité créer « des mesures ciblées » afin de renforcer l'arsenal législatif offert aux tribunaux. Actuellement, les agissements délictueux commis au sein des sectes sont qualifiés comme des infractions traditionnelles : les magistrats peuvent poursuivre pour agressions sexuelles ou viols (dans le cas où un gourou s'offre un droit de cuissage), meurtres (dans le cas des sectes suicidaires), escroquerie (en cas de manœuvre frauduleuse pour obtenir de l'argent des adeptes) ou abus de faiblesse d'une personne vulnérable, un délit créé en 1994. Ils peuvent également poursuivre pour fraude fiscale, infractions au droit du travail ou exercice illégal de la médecine.

Comme pour toutes collectivités ou associations, les tribunaux peuvent également poursuivre les sectes en tant que personnes morales, afin que le poids de leurs agissements ne repose pas seulement sur leurs adeptes ou sur de simple prête-noms. Dans ce cas, les personnes morales encourent des amendes cinq fois plus importantes que les simples personnes physiques. Mais cette solution reste toutefois limitée : lors de la créa-

tion de la responsabilité pénale des personnes morales, en 1994, le législateur n'avait pas songé qu'elle puisse s'appliquer aux sectes et avait restreint cette possibilité aux escroqueries, homicides involontaires ou abus de faiblesse. Les groupements qui favorisent des agissements criminels en leur sein peuvent donc, aujourd'hui, être poursuivis en tant que personne morale.

Afin de combler cette lacune, la proposition de loi About-Picard propose d'étendre la possibilité de poursuivre, en tant que personne morale, tout groupement qui se rendrait coupable d'une des infractions suivantes : homicides volontaires, tortures et actes de barbarie, violences, agressions sexuelles et viols, omission de porter secours, provocation au suicide, atteinte au

d'une secte qui aurait déjà été condamnée (elle ou ses adeptes ou anciens adeptes), au pénal et « à plusieurs reprises ». Cette dissolution « judiciaire » est conçue comme une mesure préventive : elle devrait permettre, par exemple, de dissoudre un groupement fondé par un gourou qui aurait déjà été condamné, à deux ou trois reprises, pour des faits commis dans une secte précédente.

Enfin, les parlementaires ont décidé de créer une nouvelle infraction, qualifiée de « délit de manipulation mentale ». Les députés ont en effet estimé que la seule infraction qui peut aujourd'hui s'en rapprocher, le délit d'abus de faiblesse, était par trop limitée. Il ne s'applique en effet que dans les cas de personnes particulièrement vulnérables, comme les enfants ou les personnes âgées. Les poursuites engagées pour abus de faiblesse commis sur des adultes se sont ainsi souvent soldées par un classement sans suite, faute d'avoir pu démontrer que les adeptes, la plupart majeurs et « volontaires », étaient en position de vulnérabilité.

Les députés ont donc défini la « manipulation mentale » comme le fait, « au sein d'un groupement qui poursuit des activités ayant pour but ou pour effet de créer ou d'exploiter la dépendance psychologique ou psychique des personnes qui participent à ces activités, d'exercer sur l'une d'entre elles des pressions graves et répétées ou d'utiliser des techniques propres à altérer son jugement afin de la conduire, contre son gré ou non, à un acte ou une abstention qui lui est gravement préjudiciable ». Ce nouveau délit sera puni de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 francs d'amende. Il pourrait toutefois s'avérer d'utilisation délicate : dans leur proposition de loi, les députés se gardent en effet bien d'expliquer ce qu'ils entendent par « dépendance psychologique ou psychique » ou « techniques propres à altérer le jugement » d'autrui.

Cécile Prieur

CALVITIE

allez droit au but, choisissez une référence dans le monde de l'esthétique : c'est votre sécurité !



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées, autorisée par le Ministère de la Santé, vous assure d'une sécurité maximale et des prix calculés au plus juste. L'ultra microgreffe, une nouvelle technique brevetée Omnigraft vous apportera un résultat parfait et naturel en total confiance.

Le choix de la compétence.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



Les proches de Ludivine expriment leur souffrance après le meurtre de la fillette

L'accusé, Laurent Gasse, s'effondre lors des récits

CHAMBÉRY,

de notre envoyé spécial

En 1996, Laurent Gasse a écrit une lettre à un destinataire inconnu et que les enquêteurs ont retrouvée, lors d'une perquisition chez son frère. Dans ce courrier exutoire, le jeune homme dit sa souffrance de se savoir pédophile. « Mon problème, c'est que je suis attiré par les enfants, écrit-il. Pourquoi, je ne sais pas. Mais en tout cas, cela me fait énormément souffrir. Il vaut mieux que je me tue car, sinon, je crois que je vais faire une bêtise. Bref, je suis en train de péter les plombs. Tant qu'à me tuer, il faut que je fasse quelque chose, violer un enfant peut-être, et me tuer juste après. »

La lecture de cet extrait, mercredi 21 juin, devant la cour d'assises de Savoie, où Laurent Gasse comparait depuis lundi pour le meurtre de Ludivine, onze ans, et des agressions sexuelles contre sept fillettes d'un centre de vacances d'Albiez-Montrond, jette le trouble.

L'accusé affirme avoir eu l'espoir que cette lettre l'empêcherait d'aller trop loin. Mais il ne l'a jamais envoyée. « Il est trop tard, dit-il. Il aurait fallu que quelqu'un la lise avant les faits qui me sont reprochés aujourd'hui. »

« QU'IL SOIT PUNI »

Pour les mères des victimes, cette lettre ne constitue en rien une circonstance atténuante. A tour de rôle, elles viennent exprimer à la barre leur souffrance, depuis ce mois de mars 1998 au cours duquel Laurent Gasse a abusé de leurs filles (*Le Monde* du 22 juin). Dire leur détestation de l'accusé. « Je n'accepte pas ses pardons, lâche, en sanglots, la mère de Ludivine. Je sais que ma fille ne reviendra pas et tout ce que je demande c'est qu'il soit puni sévèrement pour ce qu'il a fait. »

A chaque nouveau témoignage, Laurent Gasse s'effondre un peu plus. « Il a fallu réapproviser notre fille, raconte une mère. Lui réap-

prendre que les adultes pouvaient être dignes de confiance, qu'ils ne sont pas tous des pervers. » « Ma fille a été sa première victime, poursuit une autre. Elle se sent coupable et s'imagine que si elle avait parlé, les autres agressions auraient pu être évitées et Ludivine ne serait pas morte. »

Dans la matinée, la salle d'audience avait déjà vibré avec le témoignage de Bruno Tranchant, le maître d'école de Ludivine. Dans sa bouche, aucun propos vengeur, aucune haine contre l'accusé, mais une souffrance profonde, la culpabilité encore vive de n'avoir rien entendu le soir du 19 mars.

Bruno Tranchant est un homme rare. « Un hussard noir de la République, un instituteur dont tout le monde doit rêver », reconnaît un avocat de la défense. Une vie professionnelle vouée à la réussite des enfants en grande difficulté scolaire dont il a la charge. « J'avais choisi La Pierre-aux-fées parce que je savais que c'était un lieu sûr, indiquait-il. La classe de neige pour mes élèves, c'était quelque chose d'essentiel, un moyen de les décoincer sur le plan affectif, de les aider à devenir autonomes. Le séjour s'est déroulé de manière remarquable et puis, il y a eu ce jour... »

« Démoli », « marqué à vie », le maître d'école pleure à chaudes larmes à l'évocation de la soirée tragique. Ces fillettes agressées, Ludivine tuée, c'est tout un monde qui s'écroule. « Au matin, j'ai été réveillé en sursaut, j'étais affolé, je courrais partout, se souvient-il. J'ai d'abord pensé qu'elle avait un malaise, j'ai appelé les secours, tenté une bouche-à-bouche pour la sauver. Mais je n'ai pas pu, je me suis rendu compte qu'elle était morte. » Puis il y a eu le retour à Hémin-Beaumont, « les familles à rencontrer, des parents qui vous donnent la responsabilité de leurs gosses et on revient avec une enfant de moins. Je ne souhaite cela à personne ».

Acacio Pereira

Le crime passionnel d'Alain Tredez, ancien vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais

Il avait tué le nouvel ami de sa femme dont il s'était séparé

Alain Tredez, cinquante et un ans, ancien vice-président (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, comparait, mercredi 21 et jeu-

di 22 juin, devant la cour d'assises du Nord, pour assassinat. Le 4 décembre 1997, à Dunkerque, il avait tué de trente et un coups de

couteau l'homme chez qui sa femme habitait, après avoir abandonné le domicile conjugal. Elle lui a apporté son soutien.

DOUAI

de notre correspondant régional

C'est l'un des ces gestes passionnels, de ces drames intimes qui brisent les façades sociales. Ancien vice-président (Verts) du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, Alain Tredez a, le 4 décembre 1997, assassiné de trente et un coups de poignard, un ingénieur de trente-six ans, Patrice Guichard, chez qui sa femme habitait après avoir quitté le domicile conjugal.

Quand il est arrêté sur les lieux mêmes de son crime, M. Tredez se préoccupe d'abord de savoir si sa victime est bien morte. « Il a piqué ma femme, je continuerai jusqu'au bout », dit-il aux témoins, qui essaient d'arrêter le carnage.

UN MILITANT PACIFISTE

Devant les policiers, arrivés presque aussitôt, M. Tredez reconnaît les faits. Mais son geste tranche sur le passé de ce profes-

seur d'histoire-géographie, militant pacifiste, non violent, animateur depuis vingt-cinq ans d'un centre de vacances et pédagogie passionné. M. Tredez avait été élu au conseil régional en 1992, sur la liste des Verts, l'année où Marie-Christine Blandin, avait emporté la présidence du Nord-Pas-de-Calais. Il était devenu vice-président chargé de l'environnement, de la politique industrielle et de la santé. Il s'était alors attelé à cette tâche écrasante. On le voyait, à cette époque, travailler de soixante-dix à quatre-vingts heures par semaine.

Devant la cour d'assises du Nord, M. Tredez ne nie pas ce crime « indigne, selon lui, de quelqu'un qui a derrière lui trente ans de militantisme ». « C'est le couple qui a craqué », explique-t-il. Un drame incompréhensible pour moi. Emmanuelle, sa femme, a commencé à vouloir prendre ses distances au printemps 1997. Il n'y a pas cru, a promis de moins s'investir dans un travail « fascinant et dévorant ».

En octobre, elle part effectivement, décide d'habiter ailleurs,

parle de divorce et lui révèle l'existence d'un autre homme. Commence alors une terrible déprime, confirmée par tout son entourage, puis des nuits de filatures et de recherches de son épouse.

AU PETIT MATIN

Un jour, il repère la maison de Patrice Guichard, à Dunkerque. Alors, dans la nuit du 3 au 4 décembre 1997, confie-t-il, « une obsession » le saisit. A ses yeux, M. Guichard est responsable de tout. Il pense à un poignard caché au grenier. Il tue alors au petit matin un homme dont sa femme dira ensuite : « Nous nous aimions, mais nous n'étions même pas amants. Je ne me sentais pas prête. »

En fin de soirée, cette frêle femme brune de quarante-huit ans vient témoigner devant la cour d'assises du Nord. Mais, attendue comme témoin à charge, l'épouse de l'accusé brosse de celui-ci un portrait qui n'a rien de celui d'un psychorigide ou d'un tyran domestique.

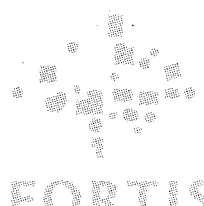
Face au président de la cour, Michel Gasteau, elle dit : « Je suis très

consciente de mes responsabilités. J'ai quitté mon mari pour être libre et par amour de Patrice Guichard. Je n'ai pas compris le mal que je lui faisais. Je ne voudrais pas qu'il soit jugé sur des torts qui m'incombent. Au départ j'étais folle de douleur. J'ai dit trop de choses qui ne regardent que ma vie privée. Patrice est mort parce qu'il y avait un désespoir quelque part. Je ne suis pas coupable, mais j'ai des responsabilités. »

Stupéfaction dans la salle. Lourd silence. « Mais il y a quand même quelqu'un qui est mort. Il ne compte pas pour vous ? », lance le président de la cour d'assises après de longues secondes.

Le témoin finit alors par lâcher quelques bribes sur sa vie avec Alain, qu'elle ne supportait plus, sa décision de partir avant qu'elle ne rencontre Patrice. Mais elle n'en démord pas : « J'accompagne mon mari. C'est un coup de folie qu'il a commis pour moi. J'ai choisi de ne pas divorcer et ce n'est pas un désaveu de mon amour pour Patrice. »

Pierre Cherruau



Donner des solutions solides, des solutions fortes.

Fortis Investment Management

Profession : gestionnaire

Europe (359)	483,85
Eurobloc (127)	357,14
Nordic (102)	99,81
Pacific Basin (658)	540,38
Euro-Pacific (1257)	25,48
North America (658)	221,42
Pacific Ex. Japan (254)	521,78
World Index (2159)	217,77
World Index (521)	325,11

Des solutions personnalisées

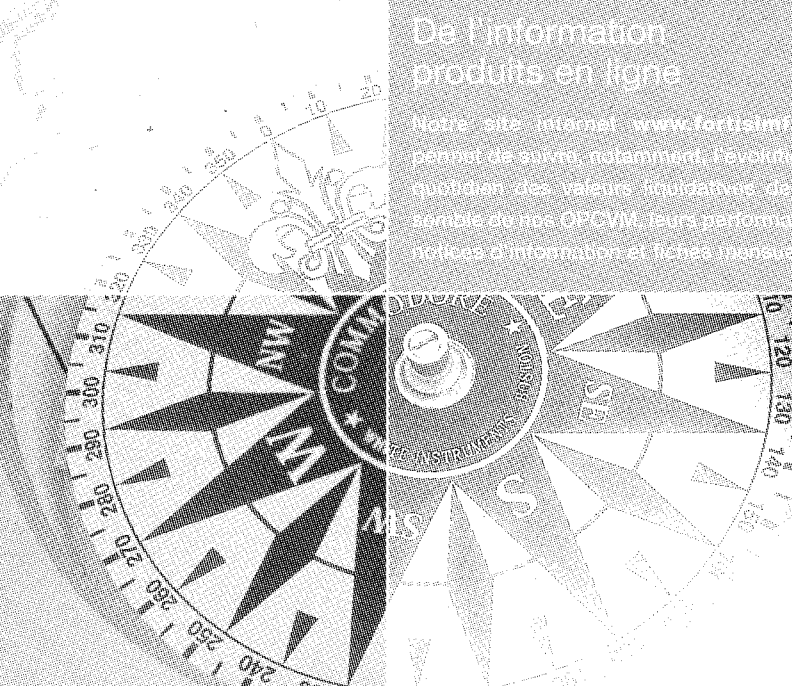
La richesse de notre gamme d'OPCVM nous permet de constituer un portefeuille parfaitement adapté à l'horizon et au degré de risque de chaque investisseur. Autant que la gestion d'OPCVM nous avons vocation à vous guider et vous aider à définir l'allocation d'actifs la mieux adaptée à votre profil de risque.

Une communication dynamique

Parallèlement à un reporting régulier des résultats de la gestion, nous nous attachons à communiquer, par divers canaux (publications, rencontres, Internet) nos stratégies mises en œuvre au travers d'une gestion active et performante.

De l'information produits en ligne

Notre site internet www.fortisimf.com permet de suivre, notamment, l'évolution au quotidien des valeurs liquidatives de l'ensemble de nos OPCVM, leurs performances, notices d'information et fiches manuelles.



Fortis Investment Management France
 23, rue de l'Amiral d'Estamp - 75209 Paris cedex 16 - Tél. 01 53 67 20 00
www.fortisimf.com

Les juges de l'affaire Borrel dessaisis par la cour d'appel

LA COUR D'APPEL de Paris a dessaisi, mercredi 21 juin, les deux juges Marie-Paule Morrachini et Roger Le Loire, chargés d'instruire la mort suspecte d'un de leur collègue, Bernard Borrel, à Djibouti en octobre 1995. La chambre d'accusation de la cour d'appel avait été saisie le 22 mars par la partie civile, la veuve du juge, qui s'indignait de n'avoir pas pu assister à une reconstitution sur place au début du mois. La cour a effectivement considéré que sa présence était « indispensable à la manifestation de la vérité » et a chargé un nouveau magistrat, Jean-Baptiste Parlos, de reprendre l'instruction. « C'est un véritable camouflet pour les juges », a indiqué M^e Laurent de Caunes, l'un des avocats de la partie civile. Les deux magistrats n'instruisaient que dans le sens du suicide et repoussaient systématiquement toutes nos demandes d'actes. »

Bernard Borrel, juge détaché à Djibouti comme conseiller technique du ministre local de la justice, est mort, le 18 octobre 1995, dans des conditions suspectes. Son corps brûlé a été retrouvé au fond d'un ravin, à côté d'un bidon d'essence et d'un briquet. Une première enquête, bâclée, penchait pour le suicide, bien qu'aucune autopsie n'ait été pratiquée. Elisabeth Borrel, elle-même magistrat à Toulouse et solidement convaincue que son mari ne s'était pas donné la mort, a porté plainte avec constitution de partie civile pour « assassinat », et le dossier a été confié le 9 avril 1997 à un juge toulousain. En octobre, il était dépay-sé à Paris à sa demande et confié aux juges Morrachini et Le Loire. Mais les points de frictions entre les nouveaux magistrats instructeurs et M^{me} Borrel sont restés nombreux, jusqu'à cet ultime épisode. Les juges, accompagnés d'un

représentant du parquet et d'un expert, la directrice de l'Institut médico-légal, se sont rendus pour la seconde fois le 11 mars à Djibouti pour un « transport sur les lieux » auquel n'étaient pas conviés les avocats.

Les juges assurent avoir « reconstitué les deux thèses, celle de l'assassinat et celle du suicide », mais celle de l'assassinat « n'était pas retenue » car les magistrats ont « constaté qu'il est impossible de transporter un poids même minime (un mannequin de 10 kg) sans perdre l'équilibre » sur le terrain escarpé.

« DANS UN SENS ORIENTÉ »

La partie civile conteste formellement cette analyse, et a demandé une nouvelle reconstitution le 16 mars, refusée le lendemain. Les avocats ont attaqué l'ordonnance et dénoncé l'instruction, menée « dans un sens orienté » et destinée « à conduire à un non-lieu que les juges préparent avec assiduité ». Contre l'avis du parquet général, la chambre d'accusation leur a donné raison mercredi en considérant qu'il s'agissait bien d'une reconstitution et qu'elle aurait dû avoir lieu en leur présence. Elle a été plus loin en dessaisissant les magistrats, ce qui reste une mesure rarissime. « C'est un dessaisissement-sanction, se félicite M^e Olivier Morice, l'autre avocat d'Elisabeth Borrel. Nous avions jusqu'ici l'impression de crier dans le désert, nous avons été entendus, la cour d'appel a fait la preuve de sa volonté de faire toute la vérité dans ce dossier. »

Le nouveau magistrat instructeur, Jean-Baptiste Parlos, ancien chargé de mission auprès du garde des sceaux Jacques Toubon en 1996, est notamment chargé du dossier Ben Barka.

Franck Johannès

Le dossier des réfugiés chinois de Guadeloupe examiné en leur absence

La commission de recours ne les entendra pas

C'EST une audience un peu particulière qui devait se tenir, jeudi 22 juin, devant la commission des recours des réfugiés (CRR). Trop pauvres pour se payer le voyage et interdits de présence faute de papiers, dix-neuf Chinois réfugiés en Guadeloupe verront, en effet, leur sort tranché sans qu'ils aient pu s'exprimer. Faisant partie des clandestins recueillis en mer, lors d'une nuit de cyclone d'octobre 1999, par un bâtiment de la Marine nationale, leur cas illustre les restrictions apportées à l'exercice du droit d'asile dans les départements d'outre-mer (DOM).

Le 22 octobre dernier, soixante et un ressortissants chinois étaient repêchés en pleine mer, au large des îles franco-néerlandaises de Saint-Martin, par une frégate de la Marine nationale (*Le Monde* du 6 janvier). Prise dans un ouragan, leur embarcation, un crevettier de la Guyana, avait lancé un appel de détresse. Les naufragés racontaient leur voyage, de la mer de Chine à celle des Caraïbes, en direction des Etats-Unis. Les autorités françaises se trouvaient ainsi confrontées à la gestion inopinée de ces clandestins. Placés en zone d'attente, dans un hall d'aéroport désaffecté de Pointe-à-Pitre, les réfugiés ne découvrirent la liberté que quelques jours après leur arrivée sur le sol français.

Tout a été fait, depuis lors, pour les renvoyer en Chine. « *En toute irrégularité et au mépris de la législation* », assure Claire Rodier, responsable du Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Munis d'autorisations provisoires de séjour en France renouvelées tous les quinze jours, les réfugiés ont ainsi tenté de déposer des demandes d'asile. Mais la préfecture de la Guadeloupe a considéré celles-ci comme des demandes d'asile territorial, ne relevant donc que du pouvoir discrétionnaire du ministre de l'intérieur. Pour éviter de leur accorder une autorisation provisoire de séjour, qui est de droit pour les demandeurs d'asile politique, la préfecture a ensuite invoqué la procédure d'urgence. Enfin, trois jours avant que la décision de

l'Ofpra ne soit notifiée aux intéressés, la préfecture a annoncé, par communiqué de presse, le rejet des demandes. A aucun moment les demandeurs n'ont donc été entendus sur leurs motivations.

Six mois après leur arrivée sur le sol français, le bilan de ce dossier n'est pas glorieux. Deux des réfugiés ont trouvé la mort : le 3 janvier, leurs corps ont été repêchés au large des îles Vierges américaines, alors qu'avec vingt-quatre de leurs compagnons ils tentaient de rejoindre les Etats-Unis. Les passeurs du bateau à bord duquel ils avaient pris place les avaient jetés à la mer. Les survivants sont entre les mains des services américains d'immigration. Neuf autres, volontaires, ont été rapatriés en Chine par la France, un dixième n'obtenant pas l'accord des autorités chinoises. Les vingt-neuf réfugiés restants tentent de survivre sur l'île.

AUCUNE AIDE PUBLIQUE

Pris en charge par des familles, sans la moindre aide publique, les Chinois « jobent ». Les autorités ont tenté, à plusieurs reprises, de faire attribuer aux plus jeunes une « aide au retour ». Mais, ne voulant pas regagner leur pays, les réfugiés ont tout refusé. Dix-neuf d'entre eux ont donc déposé un recours devant la CRR pour tenter d'obtenir le statut refusé par l'Ofpra.

Le 23 mai, leur appel devant la commission était une première fois reporté sur intervention des avocats et des associations demandant que l'Ofpra se déplace à Pointe-à-Pitre pour entendre les demandeurs. En vain, l'Office n'a pas envoyé d'agents. Leurs avocats ont profité de ce délai pour rencontrer leurs clients et enregistrer leurs arguments. Toujours sans papiers et enfermés dans un labyrinthe juridico-administratif que l'insularité accroît encore, linguistiquement isolés et économiquement exploités, les naufragés chinois attendent, en Guadeloupe, que Paris statue sur leur sort.

Eddy Nedeljkovic,
à Pointe-à-Pitre
avec **Sylvia Zappi**

« Vache folle » : la France renonce à interdire l'utilisation des intestins bovins dans l'alimentation

Cette décision est contraire au principe de précaution mis en œuvre depuis 1996

Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, devait signer, jeudi 22 juin, un arrêté réduisant l'utilisation de certaines parties des bovins

dans l'alimentation humaine. Mais, contrairement à l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et des experts

français des maladies à prions, le texte ne prévoit pas l'interdiction totale de l'utilisation des intestins.

CONTRAIREMENT à ce qui avait été annoncé ces derniers mois par les autorités sanitaires, le gouvernement vient de renoncer à interdire l'utilisation, dans les circuits d'alimentation humaine et animale, de la totalité des intestins des bovins. Jean Glavany, ministre de l'agriculture, devait signer, jeudi 22 juin, un arrêté en ce sens. Une telle décision est d'autant plus surprenante que la mise en œuvre de cette mesure de prévention vis-à-vis de la dissémination de l'agent pathogène responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle ») est recommandée depuis un an par les experts français des maladies à prions réunis au sein du comité présidé par le docteur Dominique Dormont.

Le gouvernement avait soumis le 3 février à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa) un projet d'arrêté qui proposait d'étendre à tous les bovins nés avant le 1^{er} mars 1998 certaines dispositions sanitaires (destruction de la totalité des intestins, du thymus et de la rate) qui ne concernaient,

depuis 1992, que les animaux nés avant le 31 juillet 1991, année de l'apparition de l'épidémie d'ESB en France. Les intestins de bovins sont aujourd'hui utilisés comme enveloppe alimentaire naturelle pour de nombreux produits de charcuterie de gros calibre (andouilles, saucissons, cervelas, salamis et mortadelles). M. Glavany ne méconnaissait nullement les conséquences de cette mesure préventive sur les professions concernées ainsi que chez les consommateurs des charcuteries françaises traditionnelles. Outre l'impact majeur qu'elle devait avoir sur l'industrie de la boyauderie, on avançait au ministère de l'agriculture qu'une telle disposition préventive allait considérablement compliquer la tâche des services vétérinaires, les viscères devant être exclus puis détruits par incinération. Dans sa réponse à la demande gouvernementale, l'Afsa s'est déclarée favorable à une telle mesure, demandant même son extension à tous les bovins de plus de six mois (*Le Monde* du 23 février). Un nouveau projet d'arrêté était alors

soumis à l'Agence qui fixait au 1^{er} mai 1999 la date de naissance des bovins pour lesquels les intestins devraient être en totalité détruits. Ce texte étendait « à tous les bovins, quel que soit leur âge, l'interdiction de l'usage alimentaire, animal ou humain, de l'iléon, une région d'une longueur d'environ 1,5 mètre (sur les 30 à 35 mètres d'intestin grêle d'un bovin) », tenue pour potentiellement plus dangereuse vis-à-vis de la maladie de la « vache folle » que le reste du tube digestif.

PLAQUES DE PEYER

Estimant finalement « cohérentes » l'ensemble des mesures proposées par le ministère de l'agriculture, l'Afsa émettait « une avis favorable à la nouvelle version du projet d'arrêté » (*Le Monde* du 19 mai). On attendait, depuis, sa mise en œuvre, M. Glavany expliquant, pour sa part, qu'il ne serait ni cohérent ni équitable d'interdire l'utilisation des boyaux produits en France sans prendre des mesures d'interdiction d'importation de boyaux bovins provenant de pays

européens concernés par l'ESB mais qui ne détruisent pas ces viscères.

C'est dans ce contexte que l'on apprend que le texte qui va entrer en vigueur, avec l'accord de l'Afsa, n'imposera ni l'exclusion ni la destruction de la totalité des intestins bovins, cette disposition ne s'appliquant qu'aux seuls iléons. On explique aujourd'hui, auprès de la direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture, que la mesure initialement envisagée ne devrait en définitive s'appliquer que « dans un second temps ». Des études complémentaires vont être menées pour étudier l'efficacité de nouveaux procédés techniques susceptibles d'éliminer, dans l'intestin grêle, certains tissus (les plaques de Peyer) particulièrement à risque. Mais en attendant, cette décision marque une rupture : pour la première fois depuis 1996, et contre l'avis de la Santé, le ministère de l'agriculture s'appuie sur la simple « précaution » en ignorant le principe de précaution.

Jean-Yves Nau

FORFAIT



REPORTABLE

pour

Confirmation de condamnation requise en appel contre M. Lindon

L'avocat général Antoine Bartoli a requis, mercredi 21 juin, en appel, la confirmation de la condamnation du romancier Mathieu Lindon et de l'éditeur Paul Otchakovsky-Laurens, reconnus coupables, le 11 octobre 1999, par le tribunal de Paris, de diffamation envers Jean-Marie Le Pen (*Le Monde* du 13 octobre). Dans son roman intitulé *Le Procès de Jean-Marie Le Pen* (POL, 1998), l'auteur fait le récit du procès fictif d'un militant imaginaire du Front national qui, poursuivi pour avoir tué un jeune Arabe, revendique le caractère raciste du meurtre. Des personnages mettent en cause M. Le Pen, qualifié de « chef d'une bande de tueurs ». M. Bartoli a fait sienne l'analyse du premier jugement, indiquant que le MRAP, dans la réalité, avait déjà été condamné pour de telles insinuations. M^{rs} Roland Rappaport et Henri Leclerc, pour les appelants, ont contesté que l'on puisse tenir un romancier pour responsable des opinions tenues par ses personnages. Arrêt le 13 septembre.

Jack Lang pour le contrôle de la qualité de l'ecstasy

Le ministre de l'éducation, Jack Lang, s'est déclaré favorable au contrôle de la qualité de la drogue ecstasy par des associations lors des soirées *rave*, dans un entretien donné, mercredi 22 juin, au quotidien *France-Soir*. Le ministre veut ainsi éviter que les jeunes ne « se bousillent la santé par la prise de saloperies ». M. Lang réclame également l'ouverture d'un « débat national » sur l'usage du cannabis. Ces déclarations ont fait réagir la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) qui estime, dans *Le Figaro* du jeudi 23 juin, que « ce n'est pas le rôle d'un ministre de l'éducation nationale de développer de tels arguments ». Le député UDF Pierre-Christophe Baguet a estimé, dans un communiqué, que M. Lang banalisait « dangereusement des actes illégaux » et déstabilisait la jeunesse.

DÉPÊCHES

■ **POLICE** : L'UNSA-Police a réclamé un plan de 6 milliards de francs en trois ans en faveur des fonctionnaires de la police nationale, en clôture du congrès de l'organisation, mercredi 21 juin à Créteil (Val-de-Marne). Elu secrétaire général du syndicat, Joaquin Masanet, a exigé du gouvernement des efforts significatifs pour augmenter les salaires des gardiens de la paix et des gradés, faisant de cette revendication une condition de la réussite de la mise en œuvre de la police de proximité.

■ **EDUCATION** : la CGT s'est élevée, mercredi 21 juin, contre des sujets d'examen « affligeants et antiféministes » aux épreuves du BEP secrétariat et comptabilité dans les académies de Paris, Créteil et Versailles. Il était ainsi demandé aux candidats de donner « deux raisons qui motivent [les femmes] à travailler et une bonne mesure sociale qui [les] inciterait davantage à rester à la maison ».

{1} Facturation bimestrielle soit 40H pour 158 F TTC.

{2} Les minutes reportées sont utilisables uniquement sur la période de facturation suivante et une fois votre temps de forfait consommé.



www.gtelecom.fr

Lisbonne au bonheur de l'Europe

LES œillets ne font plus le printemps et les souvenirs se fanent. Inexorable routine des anniversaires : il faut au moins des chiffres ronds pour réveiller les passions et, vingt-six, ce doit être un de trop. Même la plus fraîche des stars du cru, Maria de Medeiros, n'en peut mais qui, cette année, offrira sur grand écran le premier *revival* d'un beau jour d'épopée. Las ! Ses *Capitales de Abri* ont pris âge et galon, et Lisbonne avec eux, dont la jeunesse sait trop, désormais, faire la fête à sa guise pour croire que c'en est une de défilé, entre banderoles et calicots, en payant son œillet au nom d'une révolution un brin passée de mode.

Nostalgiques s'abstenir ! L'hommage rituel aux valeureux fossoyeurs de la dictature ne fait plus recette et le soupir soulagé d'un Mario Soares constatant que son agenda lui épargnera, cette fois, le pensum et ses sempiternels discours suffit à vous convaincre que le manque de flamme n'est pas l'apanage d'une génération frivole. La faute aux livres d'histoire qui oublient d'entretenir la mémoire, grognent quelques anciens...

Mais quelle histoire raconteraient-ils ? Celle, teintée d'amer-tume, d'une révolution aux « idéaux délaissés », chère aux promoteurs des commémorations annuelles ? Celle, en version « hard », ni revue ni corrigée, du vieil Alvaro Cunhal, qui tonne aujourd'hui encore contre la « trahison de la social-démocratie, complice de la CIA » ? Ou celle, à rebrousse-poil, de ce dirigeant de gauche qui invite ses ouailles, médusées, à « rendre aussi à une certaine droite le mérite qui lui revient » ? Trop de passions mal éteintes empêchent de dire l'histoire sans confusion. Une jolie brochette de ministres socialistes n'a-t-elle pas encore, cette année, appelé, « au nom des promesses d'avril », à manifester « contre la pensée unique », la « doctrine néolibérale » et les privatisations, bref ! à mots à peine voilés... contre leur propre gouvernement. Malencontreuse bévue : ils n'avaient pas lu l'appel qu'ils avaient signé, « comme tous les ans ».

Mais ces chicanes sentent presque le moisi tant Lisbonne, pour qui se souvient, semble avoir changé d'ère. « *L'assaut des capitales a signé la fin d'un monde ver-moulu* », explique un homme d'affaires. « *Sans lui, rien n'aurait été possible. Mais la révolution, la vraie, est venue dix ans plus tard et elle s'appelle l'Europe.* » « *Il a fallu que l'argent arrive, que l'économie décolle, pour qu'apparaissent enfin les retombées du 25 avril sur les mentalités, l'imaginaire, la création* », confirme un sociologue.

Que ne s'est-on extasié devant ce « miracle portugais » ! Hyperboles de rigueur et clichés en prime. Ah ! le « bon élève de l'Europe », travailleur et méritant, l'« enfant gâté de Bruxelles », gavé de mannes communautaires et loué d'en faire si bon usage. Le résultat n'a pas tardé, éclatant *pay-back* d'un investissement plein d'audace. Admis en rattrapage intensif, le Portugal s'est joint aux « trente glorieuses » en accéléré. Ce finistère lointain, « orgueilleusement seul », appauvri et étouffé par la pingrerie dévote du *doutor* Salazar, ce « *recoin amer et oublié* » pleuré par son poète, Sa-Carneiro, s'est mué en « petit dragon » du continent. Confiant les rênes un jour à des libéraux-sociaux, le lendemain à des sociaux-libéraux, le pays n'a connu qu'une seule foi, qu'une seule loi, l'Europe, affichant partout ses bienfaits, sur mille pancartes, du moindre échafaudage au chantier géant d'un pont ondoyant sur le Tage.

Ragaillard par la stabilité retrouvée, au ressac d'une révolution qui, le temps d'un été, avait réveillé tant de fantômes, Mario Soares avait promis des lendemains qui chantaient : « *Avec l'adhésion à la CEE, jurait-il, nous mettons un point final à notre cycle impérial (...). Le poids de notre empire nous a distraits de l'Europe et fait entrer en décadence. Nous ne voulons pas manquer la révolution technologique de la fin*



Au moment où s'achève la présidence portugaise de l'Union européenne, Dominique Pouchin est allé respirer l'air de Lisbonne. Une capitale prospère et un rien grincheuse qui, à l'image du pays, a su tirer parti de son adhésion à l'Europe tout en oubliant un peu sa révolution vieille de vingt-six printemps

du siècle. Croyez-moi, tout va changer. Dans cinq ans, le pays sera radicalement différent. » (*Le Monde* du 11 juin 1985).

Pari tenu. Dopé par les fonds de Bruxelles (près de 200 milliards de francs en une décennie), le Portugal tourne le siècle dans l'euphorie, en célébrant, arimé à son continent, l'ego boursoufflé, ses grandeurs océanes. Un vrai feu d'artifice, cette Expo'98 qui s'égrène alors sur les bords du fleuve nettoyés de leur misère. Honoré par l'Europe, « reçu » à l'euro, le Portugal fête ses grands navigateurs et lustrait fièrement ses sphères armillaires, enfin délivré de son éternelle *saudade*, cette « *épine douce et amère* » aiguisée par quatre siècles de décadence.

Sous les yeux d'un monde ébahi, Lisbonne goûte alors d'un appétit vorace sa prospérité nouvelle. Au PIB par tête, maître-étalon des arpenteurs de la richesse, elle a rejoint la moyenne européenne et, sans attendre le reste du pays, encore en retrait, consomme à tout-va. Remplit ses chariots à Colombo, gigantesque serre commerciale collée au périphérique. Se lance avec frénésie sur les téléphones mobiles. Et s'équipe, du sol au plafond, dans des appartements tout neufs plantés au milieu des champs d'une banlieue chaque jour plus lointaine. Oublié le bas de laine, hier brevet de vertu familiale et patriotique, le crédit a décuplé en dix ans, favorisé par la baisse des taux, une croissance à faire pâlir les voisins et un niveau de vie qui ne cesse de grimper. Heureux qui fait des dettes

dans l'allégresse lisboète ! Et puis... Quel vent mauvais s'est donc levé pour jouer les rabat-joie ? Rien n'a vraiment changé mais l'humeur n'y est plus. A-t-il suffi que le prix de l'essence augmente d'un bond pour que Lisbonne se réveille grincheuse, un jour sans bus, un autre sans métro, et se mette à pester contre un gouvernement encore presque neuf ? « *Il a fallu prendre une mesure anti-bonheur, soupire un ministre, et cela crée des aigreurs passagères.* » Seulement ? Quelques sondeurs patentés de l'âme lisboète en doutent, qui invoquent plutôt son éternelle « cyclothymie », cette inconstance lusitanienne où l'exaltation ne serait jamais que l'antichambre de la déprime, et vice versa.

MAIS où est-il le « coup de blues », dans cette ville qu'une inlassable movida jette, dès que le soleil rase le Tage, dans des nuits sans fin ? Née à l'aurore des années 80, dans les ruelles en damier du Bairro Alto, sous des drapeaux de linge étendu aux fenêtres, au milieu de putains felliniennes, d'artisans besogneux et de boîtes à fado, elle a dévalé la colline, cette movida, jusqu'aux quais d'Alcantara, et, bravant la résistance des potentats du port, a transformé les *docas* en autant de repaires cosmopolites. De là, son « gourou », Manuel Reis, est parti à la « conquête de l'Est », pour « dessiner d'autres ambiances » entre gare, grues et bateaux, installant son « Lux Fragil » sur les trois étages d'un vieil atelier

maritime des années 20. « *J'ai ouvert le dernier jour de l'Expo, comme pour jouer les prolongations, raconte-t-il, et j'ai réussi à mélanger ce qui, à Paris, à Londres ou ailleurs, est toujours dispersé. Des gays, des Africains, des cravatés et des branchés... La nuit a vu passer deux générations depuis la révolution, la ville en est méconnaissable.* »

L'Europe, l'Expo, la *movida*... Quinze ans traversés au pas de course, sans souffler ou presque. Une sourde et longue explosion, comme une réplique lointaine du vieux tremblement de terre qui inspira Voltaire et mit Pombal à l'ouvrage. Qu'il dorme en paix, le bon marquis, sa « *filie des Lumières* », modelée par la Raison et tracée, ici au cordeau, là au gré de ses bosses, n'a pas rendu l'âme. Une furie bétonnière l'a attaquée sur ses pourtours, l'a piquée près du cœur de tours indécentes quand trahirent des propriétaires avides et vinrent des marchands pressés. Mais l'alerte paraît passée et elle est encore là, dans ses lumières grises, la Lisbonne des marins, si élégamment décrépite. Elle s'est réapproprié son fleuve qu'elle n'épousait que du regard, au détour de ses ruelles ou du haut de ses « miradors ». Elle a rebâti, délicatement, le fief de ses lettres, ce Chiado parti en fumée, une belle nuit d'été. Et entretient ses reliques et ses mythes, de l'*electrico 28*, ferraille pousseuse qui joue au pendule entre ses collines, à l'ombre encombrante de son poète, Pessoa, guide involontaire d'itinéraires trop obligés.

Bien sûr, les nouveaux riches paradent, mais la ville voit aussi revenir, un peu, ceux qui l'avaient quittée, las de trop d'inconfort. Lappa a pris des faux airs de Neuilly en pente raide, mais Alfama mélange encore riches et pauvres dans ses senteurs poivrées. McDo a mis un pied sur le Rossio mais, en face, les vieux sirotent encore au Nicola et, tout près, la terrasse de la pasteleria Suica ne désemplit pas. L'élégance s'affiche au long des contre-allées de l'avenue de la Liberté, mais la Baixa aligne encore les devantures poussiéreuses d'une capitale très « province ». Ainsi va Lisbonne, mutante et désuète, indolente et éclectique, pentue et droite, tortueuse et plane, ville forte d'inertie où, comme aime à dire Eduardo Lourenço, « *les contraires ne s'opposent jamais* ».

Pourquoi ne serait-elle, alors, heureuse et grincheuse à la fois ?

Rien n'est venu démentir ce qui, hier, la rendait si exubérante, mais ses rues déchantent, comme si, à l'heure même où le Portugal, béni de l'Europe, préside son Union, on venait d'y découvrir que les miracles n'arrivent qu'à Fatima et que les médailles glanées au grand concours de la performance ont aussi leur revers, opposé à l'endroit, mais rarement contraire.

Le plein emploi, presque atteint ? Il cache mal 30 % de précarité dont les évènements eux-mêmes s'inquiètent. Et s'il a inversé le solde migratoire, c'est surtout pour nourrir un trafic à peine clandestin, lançant ses rêts vers l'Afrique mais aussi vers l'Ukraine ou la Moldavie, d'où viennent de nouveaux gueux bardés de diplômes inutiles pour construire des banlieues et, bientôt, les stades de l'Eurofoot 2004. La mobilité, vantée de partout ? Elle s'accompagne de la très médiocre « employabilité » (heureuse sémantique bruxelloise...) d'une main-

mode à l'étranger et, lasse d'y voir briller son premier ministre, de la tête des Quinze à celle de l'Internationale socialiste, lui enjoindrait volontiers de rentrer sans tarder au pays pour s'occuper de ses ouailles.

APRÈS une législature passée en état de grâce et une nouvelle victoire, confortable, à l'automne 1999, Antonio Guterres ne paraît guère s'en émouvoir. Catholique pratiquant et blairiste bon teint, habile et respecté, le premier ministre n'a certes guère à craindre, aujourd'hui, ni d'une droite dévorée par ses querelles, ni d'un Parti communiste déchiré entre réformateurs et orthodoxes, qui consume son dernier drame et vitupère encore le « traître Gorbatchev ». Antonio Guterres sait bien, en revanche, que, dans les rangs socialistes, on lui reproche moins ses absences que son goût immodéré du compromis, son art de l'esquive ou son indécision. Et qu'au

Ainsi va Lisbonne, mutante et désuète, indolente et éclectique, pentue et droite, tortueuse et plane, ville forte d'inertie où, comme aime à dire Eduardo Lourenço, « les contraires ne s'opposent jamais »

d'œuvre qui, souvent, a quitté l'école dès douze ans. La compétitivité ? Qui ignore qu'elle s'est bâtie sur un SMIC à peine supérieur à 2 000 francs ?

Rien de neuf dans ces litanies moroses. Rien qui efface non plus l'élan bel et bien pris. Seulement Lisbonne, inconstante, qui regarde ses médailles à l'envers et se prend à boudier. Elle voit les taux remonter, et craint de ne pouvoir payer, en fin de mois, le toit ou la voiture dont les crédits courent. Elle sait que bientôt la manne de Bruxelles s'éloignera du Tage pour aller aider les nouveaux arrivants qui, à l'Est, risquent vite d'habiller et de chauffer l'Europe encore moins cher qu'ici. Elle maugrée contre l'Espagnol, ce faux frère qui prend ses aises au pays, installe ses enseignes, rachète les banques et s'approprie Champalimaud, l'empire financier, premier des bijoux de famille. Pis, à lire ses chroniqueurs les plus acerbes, elle n'aurait cure désormais, tout orgueil rentré, d'être à la

palais de Belem un président de la République qui lorgne un nouveau mandat, son frère ennemi Jorge Sampaio, déplore volontiers, en privé, que « *le gouvernement donne le sentiment, injuste sans doute, d'être déjà fatigué* ».

L'été approche et, devoir européen accompli, le premier ministre va retrouver les affaires courantes. En priorité : la santé, bien branlante, l'éducation, mal adaptée aux besoins, l'Etat, trop lourd et trop lent. « *Rien qui l'éloigne de l'Europe, sourit un de ses proches. Nos voisins et nos partenaires n'ont pas d'autre pain sur leur planche...* » Lisbonne, toujours avide d'être « autre », ne grognerait-elle que d'être, désormais, pour le meilleur et pour le reste, européenne aussi ? Rien qui vaille l'euphorie, peut-être, mais non plus la déprime. Rien, surtout, qui puisse rendre la nuit fade sur les bords du Tage. Si la movida va...

Dominique Pouchin
Dessin : Daniel Maja

L'horreur économique et les hôpitaux de Paris

par Jean-Claude Kaplan

LA chasse aux mam-mouths est ouverte. *Le Monde* du 27 mai, qui a publié deux pleines pages sous le titre « Les hôpitaux de Paris sous influence » et un éditorial intitulé « Des hôpitaux ingérables », nous apprend que l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris fait partie du troupeau, et qu'il est urgent de le mettre en pièces. Au moment où une enquête auprès des usagers desdits hôpitaux faisait apparaître un indice de satisfaction plus qu'honorable. La campagne de dénigrement des hôpitaux de Paris, qui assume la triple mission de soigner, d'enseigner et de faire progresser les connaissances dans le domaine médical, m'incite à vous livrer la teneur d'un rêve déjà ancien et les réflexions qu'il m'avait inspirées...

Voici le rêve. Les Etats-Unis décident d'améliorer et de réformer leur organisation hospitalière, et, à l'instar des Français dont le système de santé fait l'admiration du monde entier, ils découpent leur territoire en grandes régions hospitalières (« *Regional hospital agencies* », ou RHA), dotées chacune d'un maître d'œuvre ordonnateur des dépenses (« *Regional agency supervisor* », ou RAS). Les RAS nouvellement intronisés constatent que, dans certaines circonscriptions, l'activité de soins, de recherche et d'enseignement de certains centres hospitaliers dépasse le strict cadre de l'exercice local, excédant largement les besoins de la population environnante. Voi-

ci quelques exemples de ces centres-mam-mouths : San Francisco et sa région (Stanford et Berkeley), Boston (Harvard), New-Haven (Yale), Baltimore (Johns Hopkins), New York et ses nombreux hôpitaux-universités, Minneapolis (Mayo clinic).

Ce sont de véritables « *gouffres économiques* » : même s'il s'y pra-

soignés à la Mayo Clinic comme au Kaizer Center de Kalamazoo, choisis comme exemple de santé... économique.

Dans le même temps, toujours dans mon rêve, les pôles d'excellence de la médecine se sont déplacés vers les grands CHU de la vieille Europe. En ce qui concerne Paris, on pouvait craindre le zèle des cham-

Il n'y a, hélas, aucun vaccin contre la rage de détruire des planificateurs qui semblent ne juger qu'à l'aune de la démographie, d'une géographie élémentaire, et du prix du mètre carré à Paris

que une médecine de pointe et une recherche médicale d'avant-garde, il faut bien reconnaître que les dépenses par tête de malade y sont considérablement plus élevées que celles observées dans le Wyoming et le Nebraska. Dans un souci d'harmonisation et de saine gestion des RAS, l'entreprise de rééquilibrer ces budgets disproportionnés. Ils ont atteint leur objectif en trois ans ; en 2001, tous les hôpitaux américains satisferont enfin aux canons de l'économiquement correct, grâce à une harmonisation des budgets des différentes RHA désormais proportionnés à leur « *bassin de population* ». Enfin, les malades seront

pions en France d'une organisation hospitalière économiquement correcte (gain de productivité, économies d'échelle, etc.), lesquels, plus soucieux de géographie que d'excellence, rêvent de recomposer le paysage hospitalier en Ile-de-France, notamment de regrouper les grands centres seagrahospitaliers avec leurs équipes multidisciplinaires chevronnées et leur logistique hors-pair, en fonction des lois du marché, c'est-à-dire au beau milieu des fameux « *bassins de clientèle* ». Comment ? « Grâce » (moyens constants) à un démantèlement des pléthoriques CHU parisiens. Heureusement, dès 1999, les pouvoirs

publics, comprenant qu'il ne faut pas confondre médecine et spéculation immobilière, avaient reconnu le rôle éminent, singulier et irremplaçable joué par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Au moment même où je voyais s'évanouir le spectre du démantèlement de l'AP-HP, et sa vente par appartements... je m'éveillais. Hélas, quelques heures plus tard, ouvrant *Le Monde* du 11 janvier, j'y lisais le projet de « restructuration » de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul avec suppression des services de chirurgie de cet établissement de réputation internationale, ce qui le condamne à court terme. Depuis, il est question de fermer l'Hôtel-Dieu, Tarnier, Raymond-Poincaré, après Laennec, Boucicaut, Broussais...

Il n'y a, hélas, aucun vaccin contre la rage de détruire des planificateurs qui semblent ne juger qu'à l'aune de la démographie, d'une géographie élémentaire, et du prix du mètre carré à Paris. Seul compte désormais le « *point ISA* », un indice purement quantitatif d'où les notions de qualité, de compétence, d'excellence, sont entièrement absentes. Nos décideurs choisiront-ils de se faire soigner dans l'établissement qui peut se targuer du « meilleur » point ISA de l'Ile-de-France ?

Jean-Claude Kaplan ancien chef de service à l'hôpital Cochin (Paris), est consultant en biochimie et génétique moléculaire

Vivendi-Universal : un mariage de rêve

par Bernard Spitz

ALORS que la fusion AOL-Time Warner avait suscité tous les superlatifs, l'annonce de l'opération Vivendi-Canal+ et Seagram a reçu un accueil pour le moins réservé du marché.

Les raisons de ce paradoxe sont de divers ordres. Il y a tout d'abord la faible rentabilité actuelle des entités conservées dans le nouveau groupe. Mais toute la logique de l'opération vise précisément à profiter des économies d'échelle et des bénéfices supposés de l'intégration. La capacité à faire travailler dans la même direction des équipes culturellement et géographiquement distinctes ne va pas non plus de soi ; mais c'est le lot de toutes les fusions, à commencer par celle d'AOL-Time Warner. Il y a ensuite le caractère risqué de certaines activités comme le cinéma ou, en raison du développement de phénomènes comme Napster, l'édition musicale. Mais l'invention de la K7 n'a pas empêché autrefois le marché du disque de croître avec la copie privée. Et il serait schizophrène de parier sur la société de l'information tout en trouvant ses contenus trop aléatoires.

La presse anglo-saxonne peut relever les échecs antérieurs à Hollywood des non-Américains, au moins ne peut-elle dénier à ces expériences des vertus pédagogiques. Il y a enfin les considérations liées au niveau d'endettement de l'ensemble et à la valorisation de Seagram. Si l'opération se révèle judicieuse et si la fusion est bien menée, son coût en sera réévalué à horizon assez bref. Dans le cas contraire, quelques milliards de moins seraient de toute façon trop cher payer.

Les trois plus grandes fusions de l'histoire des médias : AOL-Time Warner-EMI, CBS-Viacom et maintenant Vivendi-Universal sont des alliances structurantes dans une course à la croissance, à la concentration et à l'investissement pour relever le défi proche de l'Internet « *partout et à tout moment* ». Elles traduisent l'affirmation d'un modèle économique nouveau, centré sur les contenus : celui de la convergence.

La convergence des données va de pair avec celle des activités. Hier centré sur les seuls médias, le secteur de la communication poursuit son extension vers la téléphonie, l'informatique, le cinéma, les jeux vidéo et les services les plus divers ; jusqu'aux parcs à thème dont le modèle économique est celui d'une chaîne de télévision ou d'un portail Internet : attirer par le divertissement le plus grand nombre de consommateurs, et les conserver le plus longtemps possible. Avec la généralisation des réseaux en haut débit, le développement de la diffusion de contenu audiovisuel par Internet - sur terminaux fixes ou mobiles - va compléter l'offre et entraîner de profonds changements dans la diffusion et la commercialisation des programmes de télévision.

Il faudra donc aux leaders du marché réunir plusieurs conditions : disposer des contenus les plus innovants, les plus fédérateurs ou à la plus forte valeur ajoutée, ce qui suppose une force de frappe pour la production et l'acquisition de droits, notamment sportifs et de cinéma ; maîtriser les circuits de diffusion et de distribution ainsi que la gestion personnalisée des offres de programmes et services pour exploiter les contenus numérisés sur tous supports. Enfin, rassembler le plus grand nombre possibles d'abonnés et de clients fidélisés pour financer l'ensemble, soit directement par l'abonnement ou le *pay per view*, soit indirectement par la publicité, l'intermédiation ou le e-commerce.

Contenus, tuyaux, abonnés : voilà bien le triangle magique de l'économie de la convergence, celui à l'intérieur duquel se crée la valeur. Au moment de la fusion, AOL-Time Warner revendiquait près de 38 millions d'abonnés. De même, Jean-Marie Messier, qui a coutume d'ajouter les abonnés de Canal+, de SFR et de Vodaphone, pourra désormais ajouter les clients des parcs d'attractions et les fans de Spielberg ou de Johnny.

A la différence de la fusion AOL-

Time Warner, on ne peut pas dire cette fois que l'argent virtuel rachète l'argent réel. Vivendi-Canal+ et Seagram ne célèbrent pas le mariage de la vieille et de la nouvelle économie, mais marquent l'alliance de deux ensembles transformés à marche forcée par leur management en acteurs majeurs de la communication. C'est précisément ce qui provoque la frilosité des marchés : de voir les pans les plus bénéficiaires des deux groupes sacrifiés au financement d'une nouvelle structure au chiffre d'affaires et au potentiel immenses, mais - provisoirement - peu rentable. Passé le temps de la stratégie et de la finance, c'est donc sur le plan managérial et du savoir-faire opérationnel que devra être relevé le principal défi.

En procédant à cette opération avant de s'alléger du pôle « environnement », Vivendi se protège d'abord d'éventuels raids de la capitalisation d'autres acteurs du marché des télécoms ne rendait pas inconcevables, une fois acquise la licence UMTS. Il s'empare ensuite et surtout d'un groupe aux contours essentiellement complémentaires - un atout au regard des autorités chargées de la concurrence - tout en retirant l'herbe sous le pied de ses principaux compétiteurs européens, Murdoch et Bertelsmann. Enfin, il occupe une place significative et équilibrée sur les marchés européen et nord-américain, qui renforce le partenariat avec Vodaphone dans le portail Vizzavi.

Jean-Marie Messier, qui a coutume d'ajouter les abonnés de Canal+, de SFR et de Vodaphone, pourra désormais ajouter les clients des parcs d'attractions et les fans de Spielberg ou de Johnny

Il est d'usage de commenter les rapprochements entre géants mondiaux de la communication, en concluant sur la menace des légions hollywoodiennes sur le petit village gaulois et son « *exception culturelle* ». Rien de tel cette fois. Et pour cause : c'est la tribu d'irréductibles qui devient planétaire en prenant la tête de la *World Company*. Vivendi-Universal et non Universal-Vivendi ; siège : Paris. Décidément, les temps changent. Qui peut s'en plaindre ?

Sûrement pas le politique qui voit là la traduction concrète du discours à Cannes de Lionel Jospin, plaidant pour l'émergence de grands groupes européens. Sûrement pas non plus les créateurs qui ont tant dénoncé dans le passé le diktat du marché américain et qui ne peuvent que gagner au change. En même temps, cette restructuration devrait aider à moderniser notre réglementation et nos pratiques. Côté réglementation, elle s'accommode de la règle des 49 % qui complique la tâche des entreprises privées et introduit une décote financière sans réelle garantie du côté éditorial. Côté pratique, elle devrait inciter à l'avenir à réévaluer les avantages et les inconvénients de la mondialisation.

Pendant des années fut dénoncée la singularité française qui faisait des acteurs de l'audiovisuel français les principaux contractants des collectivités. Cette situation est en train de prendre fin sans que les pouvoirs publics y soient pour rien. La politique en a rêvé, le marché l'a fait.

Bernard Spitz est maître des requêtes au Conseil d'Etat, rapporteur général de la Mission commerce électronique et maître de conférences en économie des médias à l'IEP de Paris.

Je ne porte pas de bijoux.

Je les conduis.

Les "Grands jours" Alfa Romeo du 16 au 24 juin 2000.*

9 jours en tête à tête avec l'Alfa Sportwagon.

Garantie 24 mois dont "Extension de garantie ALFA" de 12 mois offerte par les concessionnaires Alfa Romeo. Retrouvez cette offre et le détail des conditions dans tous les points de vente participants à l'opération. Internet : www.alfasportwagon-fr.com *ouverture selon autorisation

Alfa Romeo
Coeur Sportif

L'ONU et la cause des femmes

IL FAUDRA plusieurs années avant de mesurer les résultats de l'assemblée générale extraordinaire de l'ONU sur les femmes, qui s'est tenue à New York du 5 au 10 juin dernier. Si l'on s'en tient aux apparences – l'aspect « grand-messe », les interminables débats et la déclaration finale –, on ne peut être que déçu. Et pourtant, ce qui est ressorti de cette conférence « Pékin + 5 » n'est pas négligeable.

Une plus grande protection contre les violences commises sur les femmes au sein de leur famille ou au travail, de meilleurs soins et services de santé tout au long de leur vie, plus d'éducation, y compris sexuelle, et un meilleur accès à l'emploi : tels sont, en résumé, les engagements écrits pris par les 180 Etats participants. Pour arriver à cela, les délégués ont bataillé avec une vigueur qui a dépassé celle de Pékin, en 1995.

Il s'agissait de faire le bilan des progrès de ces cinq dernières années, donner une nouvelle impulsion aux engagements pris alors, et, si possible, aller plus loin. Dans de nombreux domaines, tels que la structure des familles ou le sida (qui atteint davantage de femmes que d'hommes au plan mondial), l'évolution de la situation depuis 1995 méritait d'être prise en

compte. La conférence a frôlé la catastrophe. Il s'en est fallu de peu qu'elle ne se termine sur une simple réaffirmation de la déclaration adoptée dans la capitale chinoise. Tout s'est joué dans la nuit du 9 au 10 juin. Comme à Pékin, la bataille la plus dure – mais pas la plus importante – a tourné autour de la question des « droits sexuels » des femmes.

LEVÉE DE BOULIERS

En exigeant que soit reconnu le droit à l'interruption volontaire de grossesse ainsi qu'à l'orientation sexuelle – autrement dit à l'homosexualité –, les pays de l'Union européenne, appuyés par ceux du Juscanz (Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) et l'Afrique du Sud, n'ignoraient pas qu'ils plaçaient la barre un peu haut. L'alliance « objective » entre le Saint-Siège, certains pays catholiques conservateurs, comme la Pologne, et les pays musulmans s'est reformée, bloquant la rédaction du texte final.

Bataille perdue par les plus progressistes. Ces derniers ont dû s'incliner devant la levée de bouliers venant de pays comme l'Iran, le Soudan, le Pakistan, l'Algérie ou encore la Libye. « Certaines déléguées, celles du Maroc ou de l'Egypte par

exemple, ont un regard moderne et avaient manifestement la volonté d'aller de l'avant. En privé, elles ne cachaient pas qu'elles auraient aimé nous suivre sur ces questions, mais qu'elles ne le pouvaient pas, en raison de l'équilibre constant à maintenir avec les religieux dans leurs propres pays, confie la déléguée d'une ONG. En voulant nous forcer à aller plus loin que Pékin, nous disaient-elles, vous mettez en péril ce qui a été acquis à l'époque. »

Exit, donc, la référence aux « droits sexuels », déjà rejetée à Pékin. « Tant pis, l'essentiel, c'est que cela ait été dit et répété. A chaque conférence, nous devons faire en sorte que les uns et les autres prennent position, entendent et réagissent. Les pays qui ne veulent pas aller de l'avant sont du coup isolés, et cela permet de faire entrer dans les mentalités certaines conceptions nouvelles », souligne Françoise Gaspard, représentante de la France à la commission de la femme aux Nations unies. Engager pour l'avenir est l'objectif de ce type de réunions. « Tout se joue à la virgule près. Pour changer un mot ou une phrase, on peut batailler huit jours, mais ce mot ou cette phrase vont signifier un bouleversement total de certaines pratiques ou de certains droits dans quelques pays », raconte la secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Nicole Péry, qui précise avoir conduit la délégation française « avec la conscience aiguë qu'il s'agissait d'une conférence internationale et que tout ce qu'on lance dans ce genre d'occasions a des effets dynamiques insoupçonnés ».

AVANCÉE MAJEURE

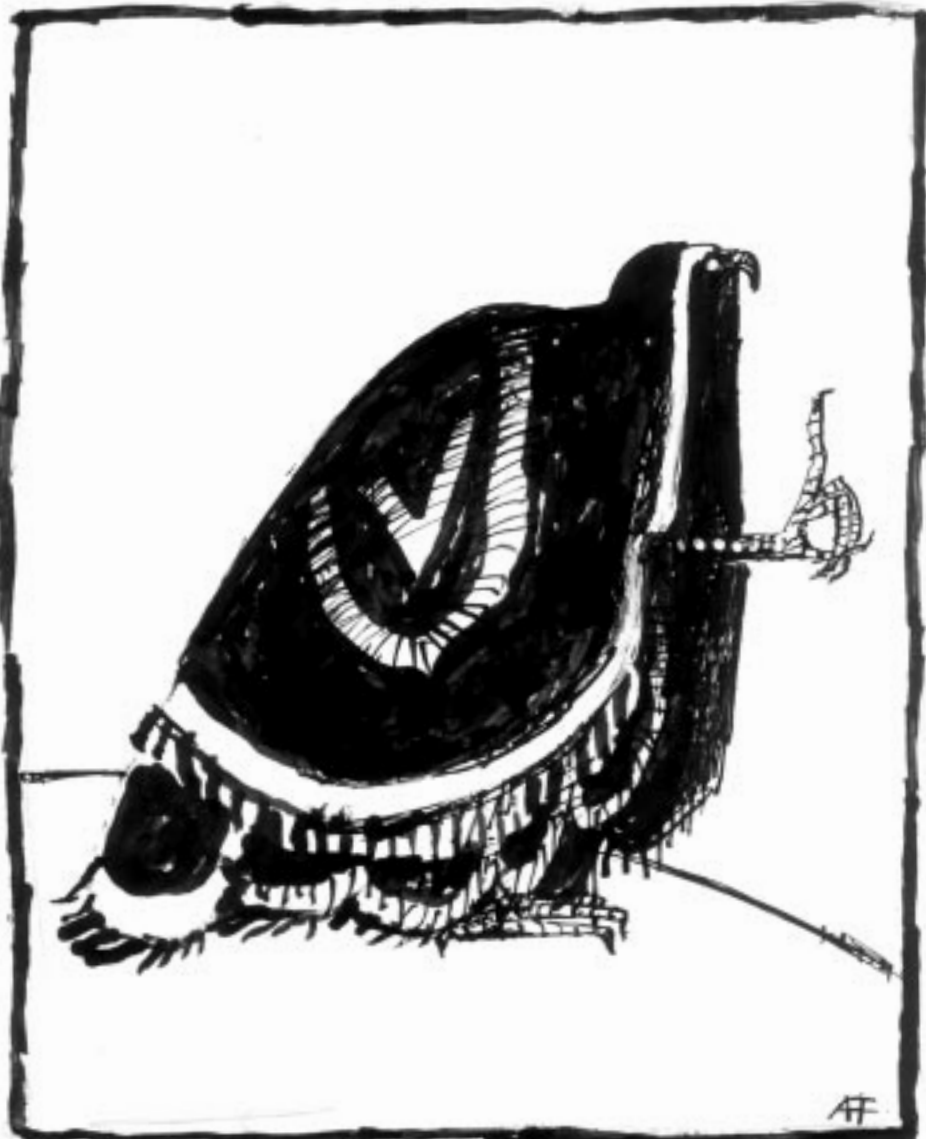
Le meilleur exemple concerne l'excision, qui touche plus de 100 millions de femmes à travers le monde, essentiellement en Afrique, au Proche-Orient et en Asie. « A la conférence de Mexico, il y a 25 ans, personne ne parlait de l'excision. A Nairobi, en 1985, on en a parlé un peu, et à Pékin, en 1995, beaucoup, rappelle Mme Dinah Derycke, présidente de la délégation parlementaire aux droits des femmes du Sénat. Il y a eu des engagements qui ont été pris, ils ont été suivis de mesures dans presque tout le continent africain. Certains Etats ont même lancé des programmes de reconversion pour exciseuses. » Aujourd'hui, la pratique de l'excision est interdite dans seize pays. Cette avancée majeure a été la conséquence d'une lente prise de conscience, suscitée par les conférences internationales et relayée, parfois précédée, par les ONG. A elles seules, les Africaines n'auraient sans doute pas réussi à soulever le poids de traditions. « Je me souviens que les Sénégalaises, il y a 20 ans, protestaient en public quand nous dénoncions l'excision. Elles affirmaient haut et fort que nous ne respectons pas leurs coutumes, raconte la déléguée d'une ONG. Mais en privé, elles nous suppliaient de continuer à en parler. Nous sommes ainsi partagé les rôles, jusqu'au jour où leur cause a été assez entendue pour qu'elles puissent la défendre elles-mêmes. »

Il pourrait en aller ainsi avec une série d'autres discriminations : la polygamie, la répudiation, la question de l'héritage. Aucun progrès n'a été enregistré sur ces points à New York, à la grande déception de nombreuses participantes. « On a toujours l'impression que l'on donne des gages aux islamistes radicaux sur le dos des femmes », s'irrite la sénatrice Derycke. Que dire de la prostitution, seul sujet de discorde entre les pays européens à propos des femmes ? Le terme de prostitution « forcée » menace, à chaque réunion internationale, d'être légitimé et banalisé. Mais n'est-ce pas se fermer les yeux que d'imaginer une prostitution « choisie » qui ne soit pas dictée, dans 99 % des cas, par des contraintes économiques extrêmes ? Des pays abolitionnistes comme la France et la Suède s'opposent sur ce point aux Pays-Bas et à l'Allemagne. Paris et Stockholm, loin de l'emporter, paraissent même de plus en plus isolés.

Vincent Pachès

Florence Beaugé

Bestiaire par André François



Le vautour
De la vie, il exécute l'ultime sentence pour que la mort
ne soit pas en reste

L'armée française et la torture

Suite de la première page

Mais, dès 1962, l'historien Pierre Vidal-Naquet avait publié, dans *La Raison d'Etat*, une note de service du général Massu, diffusée le 19 mars 1957, où l'on lisait ceci : « On ne peut lutter contre la "guerre révolutionnaire et subversive" menée par le communisme international et ses intermédiaires avec les procédés classiques de combat, mais bien également par les méthodes d'action clandestines et contre-révolutionnaires. La condition sine qua non de notre action en Algérie est que ces méthodes soient admises, en nos âmes et consciences, comme nécessaires et moralement valables. »

En Algérie, la situation s'est en fait détériorée à partir du moment où, en juin 1956, le Parlement a voté, sur la proposition du gouvernement Guy Mollet, les pouvoirs spéciaux qui suspendaient les libertés individuelles et qui autorisaient le ministre-résident, Robert Lacoste, à confier à la police, à la gendarmerie et aux unités militaires « réquisitionnées » la mission de rétablir l'ordre. Une entorse grave aux principes républicains, déjà amorcée une année avant pour les opérations dans les Aurès, va aboutir à donner, par arrêté du 8 janvier 1957, au général Massu, commandant alors la 10^e division parachu-

tiste (DP), la responsabilité du maintien de l'ordre, le préfet d'Alger se dessaisissant de ses pouvoirs légitimes en la matière. Le général Paul Ely, chef d'état-major général des forces armées à Paris, juge normal un tel transfert d'autorité, selon Maurice Faivre, qui vient de publier *Les Archives inédites de la politique algérienne* à partir de documents issus du service historique des armées.

UNE CERTAINE ÉMULATION

Ce qu'on a alors appelé la « bataille d'Alger » – qui se déroule en deux phases, de janvier à mars 1957 puis en septembre-octobre de la même année contre les chefs et les groupes de choc de la rébellion – sera une bataille du renseignement menée, dans le grand Alger, par quatre régiments de la 10^e DP, dont l'un, à l'ouest, est commandé par le colonel Marcel Bigeard, futur général. Des méthodes dites « musclées » et « contrastées » – la torture pour les appeler par leur nom – de recherche et d'interrogatoire sont en usage et on note même une certaine émulation entre les unités engagées, pour faire du résultat et prévenir les risques d'attentat. Dans l'intérieur de l'Algérie, notamment dans les régions frontalières du Maroc et de Tunisie où se réfugient des maquisards et où s'organise l'Armée de libération nationale (ALN), s'ajoutent à la torture des exécutions sommaires, baptisées du vocable de « corvées de bois ».

Les moyens spécialisés de rensei-

gnement et d'action, mis en place dès 1956, font appel à un conglomérat de forces, prescrit par le général Ely, à partir du groupe léger d'intervention du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece) (l'ancêtre de l'actuelle DGSE), du service de projection (DOP) qui deviendra le centre de coordination interarmées (CCI), de la sécurité militaire (SM) (l'ancêtre de l'actuelle direction de la protection et de la sécurité de la défense ou DPSD), du service opérationnel de recherche (SRO) et du service de documentation de la X^e région militaire et du service technique de recherche en Algérie (STRA). C'est aussi ce dispositif de renseignement et d'action qui contribua à faire arraisonner, en octobre 1956, sous l'autorité du général Henri Lorillot, commandant supérieur en Algérie, et avec l'aval de Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux forces armées (terre), l'avion des « chefs historiques » de la rébellion entre Rabat et Tunis. Un curieux attelage a ainsi fonctionné : le pouvoir civil se défaussait sur le haut commandement pendant que les chefs militaires recrutaient des subalternes obéissants pour exercer les pressions physiques et morales.

Après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en 1958, qui a d'abord fermé les yeux sur des pratiques qu'il réprouvait en réalité, le général Massu, commandant par intérim la X^e région militaire et le corps d'armée d'Alger, va, en quelque sorte, théoriser après-coup le concept de « guerre subversive »

dans une directive générale à ses troupes datant de février 1959. Inspirée par des officiers de son état-major, qui avaient servi en Indochine et qui avaient été marqués par la théorie de la guerre révolutionnaire du Viet-minh, cette directive comporte, telle qu'elle a été publiée par le service historique des armées en 1995, trois annexes sur les techniques « policière, militaire et psychologique » destinées à coordonner le « travail de pacification » des forces armées en Algérie.

Traitant des « techniques de l'interrogatoire », la directive du général Massu précise que « la persuasion doit être utilisée au maximum » mais qu'« il y a lieu d'appliquer les méthodes de coercition lorsqu'elle ne suffit pas ». Une directive « particulière » détaille « le sens et les limites » de telles méthodes. Non archivée, ont prétendu les responsables du service historique des armées, cette annexe n'a jamais été publiée.

Jacques Isnard

RECTIFICATIF

MONDE ECONOMIE

Suite à une erreur, le graphique « Europe » de la page IV du « Monde Economie » du 20 juin a été remplacé par celui de la page IX. Le graphique manquant illustrait la confiance en l'avenir retrouvée des chefs d'entreprise des secteurs de l'industrie et de la construction, en Europe et en France.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléc. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'Europe médiocre

IL N'Y A PAS lieu de pavoiser. C'est sur ce constat que se sont séparés, cette semaine, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze et leurs ministres des finances à l'issue de leur « sommet » de Feira, près de Porto. Ils sont parvenus, in extremis, à un accord sur l'harmonisation à très long terme de la fiscalité de l'épargne des non-résidents au sein de l'Union. Ce faisant, ils ont sauvé les apparences, évitant ce qui aurait été perçu comme un revers grave pour l'Europe et la crédibilité de l'euro. Il eût été impensable que les quinze, après quatre ans de négociations, échouent à s'entendre sur un « paquet fiscal » lancé en 1996 afin de compléter l'Union économique et monétaire. Cela alors qu'ils évoquent, à tout bout de champ, la nécessité de renforcer l'« Euro II » – le conseil des ministres des finances participant à la monnaie unique – et la coordination de leurs politiques économiques ! Mais, au-delà des apparences, la vérité est la suivante : l'Europe a su créer l'euro mais, parce que de gros intérêts sont en jeu, elle reste incapable de créer les conditions, notamment fiscales, d'un grand marché financier, comme on l'a vu à propos de l'épargne des non-résidents.

Sans même rêver d'une véritable égalité devant l'impôt au sein de l'Union, l'idée que les revenus du capital échappent à la taxation, alors que ceux du travail sont lourdement frappés, aurait logiquement dû être insupportable à des gouvernements majoritairement sociaux-démocrates. D'autant plus qu'ils réclament périodiquement, au nom de l'emploi, que les taxes perçues sur les salaires soient allé-

gées. Mais comment le faire sans rétablir l'impôt sur des revenus qui, actuellement, y échappent grâce à une fraude largement tolérée ?

Après avoir longtemps empêché l'accord au nom des intérêts de la City, les Britanniques avaient évolué. Mais ils exigeaient, en contrepartie, que les pays qui pratiquent le secret bancaire – principal instrument de la fraude – s'engagent à y renoncer. Astucieuse manœuvre qui leur permettait de faire porter la responsabilité du blocage à l'Autriche, dont la Constitution protège le secret bancaire, et au Luxembourg, dont la prospérité, après avoir dépendu de la sidérurgie, repose aujourd'hui sur sa place financière et sur le secret bancaire qu'elle assure. Le Luxembourg a finalement accepté de prélever une retenue à la source sur les intérêts des obligations des « non-résidents ». Mais il a refusé l'échange d'informations avec les autres administrations fiscales tant que les places financières concurrentes, Suisse en tête, n'agiraient pas de même. Or il a obtenu satisfaction...

L'accord est ainsi bourré de clauses échappatoires qui en font un document assez formel. Même dissonance européenne au sein du camp occidental à l'OCDE, quand il a fallu dresser la liste des pays responsables du blanchiment d'argent sale, chacun protégeant sa petite place exotique, ses îles, son Rocher, etc. On attendait mieux des quinze à un moment où le retour de la croissance facilite la convergence fiscale et l'adoption de réformes impérieuses qu'on fera encore moins par temps de vaches maigres.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 005 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La canonisation de Maria Goretti

UNE CÉRÉMONIE religieuse exceptionnelle aura lieu samedi à Rome : une canonisation en plein air, sur la place Saint-Pierre. Il y a peu d'exemples dans l'histoire de l'Eglise d'un semblable événement. Qui est donc cette Maria Goretti, vierge et martyre, qui va connaître cet honneur immense ?

C'était une jeune fille de douze ans, simple, gracieuse. Elle travaillait à de bas travaux dans une ferme voisine de celle de ses parents, à Ferriere-di-Conca, près de Nettuno. Elle travaillait, comme ses six frères et sœurs, pour aider sa mère, veuve et sans ressources. Elle s'était déjà signalée par sa piété.

Le fils de son patron, un jeune paysan de dix-neuf ans, Alessandro Serenelli, tenta d'abuser d'elle. Elle résista à la limite de ses forces, tant et si bien qu'il devint fou furieux. Il s'arma d'un poignçon et l'en menaça.

Elle n'eut pas peur. Elle ne céda pas. Elle lui dit qu'elle prierait pour lui. Alors il la frappa de treize coups, dans le ventre, dans la poitrine, à la gorge. Elle ne mourut que vingt heures plus tard, à l'hôpital de Nettuno. Elle ne se plaignit à aucun moment, et ne parla que pour pardonner à son meurtrier.

On recueillit ses paroles : « Je lui pardonne comme Jésus pardonna à ses bourreaux. Je veux qu'il se rachète pour se trouver au paradis avec moi. » Dès ce jour, qui était le 6 juillet 1902, Marietta a été l'objet d'un culte. Béatifiée en 1947, elle sera proclamée demain la plus jeune sainte de la chrétienté. On lui a édifié un sanctuaire à Nettuno. Un film, *Le Ciel sur les marais*, lui a été consacré. Elle est enfin la grande sainte du Jubilé.

Jean d'Hospital
(23 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AÉRONAUTIQUE Le consortium européen, créé au début des années 1970 sous la tutelle des Etats, se transforme en société privée et, dans le même temps, se

donne les moyens de lutter à armes égales contre Boeing en lançant officiellement son avion géant A3XX. ● LA TRANSFORMATION du consortium en une société par ac-

tions simplifiée de droit français interviendra le 1^{er} janvier 2001. Son siège sera à Toulouse. ● IL ÉTAIT DEVENU VITAL de parvenir à un accord sous peine de mettre en dan-

ger l'autre grande construction de l'aéronautique européenne : la création d'European Aeronautics Defence & Space (EADS), issu du mariage d'Aérospatiale-Matra, DA-

SA, et CASA et qui entre en Bourse le 10 juillet. EADS détient 80 % d'Airbus, et le britannique BAE Systems, spécialisé dans la construction des ailes, 20 %.

Airbus devient une société privée et lance son avion gros porteur, l'A3XX

Les quatre partenaires historiques du consortium européen, le français Aérospatiale Matra, l'allemand DASA (groupe DaimlerChrysler), le britannique BAe Systems et l'espagnol CASA sont parvenus difficilement à un accord qui devait être dévoilé vendredi 23 juin à Paris

C'EST UN TOURNANT majeur pour Airbus. Le consortium européen, créé au début des années 70 sous la tutelle bienveillante mais directive des Etats, va pouvoir se transformer en société privée, obéissant plus au marché qu'à la volonté politique. Et l'A3XX, le futur avion gros porteur qui doit permettre au constructeur européen de concurrencer les 747 – les fameux « jumbos » de Boeing – verra bien le jour. Ces deux décisions, plusieurs fois repoussées, ont finalement été avalisées cette semaine par les partenaires d'Airbus, et devaient être officiellement annoncées vendredi 23 juin, à Paris.

Il était vital que les membres du consortium tombent d'accord, car leurs atterrissements risquaient de mettre en danger un autre événement capital pour l'aéronautique européenne : la création d'European Aeronautics Defence & Space (EADS). Cette société qui doit voir le jour le 10 juillet – et faire son entrée en Bourse le même jour – regroupera l'industriel français Aérospatiale-Matra, l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et l'espagnol Construcciones Aeronauticas (CASA). Représentant les parts de ces trois groupes dans Airbus, EADS possédera au total 80 % du capital du constructeur européen, les 20 % restants étant détenus par le britannique BAe Systems.

Pour éviter le crash d'EADS – la Bourse n'aurait pas apprécié un manque total de visibilité sur Air-

bus – la transformation du consortium en société et le lancement de l'A3XX ont été décidés, malgré la persistance de difficultés aussi importantes que la question du partage des tâches industrielles. Mais il fallait avancer à tout prix : c'est le 23 juin que devait être lancé le compte à rebours de la mise en Bourse, avec une présentation publique des modalités de l'opération par les deux co-présidents exécutifs

de la société Airbus Integrated Company (AIC) et au lancement de l'A3XX, le conseil de surveillance d'Aérospatiale ayant pour sa part donné son autorisation dès le mois de mai. AIC verra le jour avant le 1^{er} janvier 2001. Constituée sous forme de société par actions simplifiée de droit français (*lire ci-dessous*) – contrairement à EADS, enregistrée aux Pays-Bas –, AIC sera dotée d'un direc-

constructeur de développer ses avions. Surtout, le changement de statut transformera fondamentalement le fonctionnement d'Airbus, dont l'unique vocation était jusque-là le marketing et la commercialisation des avions. Transformé en véritable société, le constructeur européen deviendra propriétaire de ses bureaux d'études et de ses usines, qui pour l'instant appartiennent à chacun des industriels membres du consortium.

C'est l'apport de ces actifs, et leur valorisation, qui a entraîné les discussions les plus difficiles entre les trois industriels ayant entrepris de fusionner pour créer EADS et leur partenaire extérieur, BAe Systems. Le britannique souhaitait obtenir dans AIC une part plus importante que ses 20 % du consortium, faisant valoir que sa spécialité – la construction des ailes – voyait son importance croître dans les gros avions, comme l'A-340 et *a fortiori* l'A3XX.

Cette faveur lui a été refusée par ses partenaires, désormais regroupés au sein d'une société détenant une majorité écrasante dans le nouvel Airbus. Les autres actionnaires d'AIC ne lui verseront pas non plus de soulte pour compenser un éventuel écart de valeur entre l'apport de BAe et sa part au capital d'AIC. Mais d'autres compensations financières, basées sur le succès commercial de certains modèles d'Airbus, lui auraient été consenties. Faute d'un tel aménagement, ses dirigeants auraient pu continuer de bloquer le processus en cours.

Pour donner le feu vert au lancement de l'A3XX, ce sont les Français et les Allemands qui ont dû

faire taire leurs dissensions. Non pas pour les régler, mais pour remettre leur résolution à plus tard. Les deux sites industriels d'Airbus, Toulouse et Hambourg, se disputent la charge de travail que représentera la construction du futur avion. Un accord bancaire a finalement été trouvé : l'assemblage sera effectué à Toulouse, l'aménagement des appareils reviendra à Hambourg, Toulouse se chargeant en fin de production d'assurer la phase des essais. Un processus coûteux, qui nécessitera des aller-retours des appareils entre les deux sites de production.

En revanche, les compensations réclamées par les Allemands en échange du choix de Toulouse pour les opérations « nobles » de construction de l'A3XX ont été laissées en suspens. Le transfert éventuel des chaînes des petits avions A-320 de Toulouse à Hambourg, qui provoque l'inquiétude des syndicats français, craignant que l'A3XX ne suffise pas à éponger cette perte, a été repoussé à plus tard. Les sources de conflit entre Français et Allemands sont donc loin d'être éteintes.

OPTIONS D'ACHAT

C'est à ce prix que Noël Forgeard a obtenu ce qu'il réclamait depuis des mois : l'autorisation de commercialiser le futur avion auprès des compagnies aériennes. Jusqu'à présent, il ne pouvait que tester leur intérêt pour le futur gros porteur européen, sans pouvoir enregistrer de véritables options d'achat. Dans ce contexte difficile, l'accueil qui lui a été réservé apparaît favorable. « J'ai recueilli des expressions d'intérêt de huit compagnies représentant des

précommandes fermes d'une soixantaine d'appareils, dont un tiers de cargo. Y figurent Emirates, Singapore Airlines, Air France, ILFC – le plus grand loueur mondial – et Virgin. J'ai des conversations sérieuses avec trois autres en plus de ces huit », affirmait M. Forgeard au Monde dans un entretien publié le 14 mai.

L'atmosphère survoltée dans laquelle se sont déroulées les discussions entre les partenaires d'Airbus avait laissé planer le doute sur leur capacité à mener à bien le projet qui doit faire du constructeur européen le concurrent à part entière de Boeing, détenteur d'un monopole de fait sur les gros porteurs. Une véritable ambiance de crise s'était même installée à l'occasion du salon de Berlin, qui s'est tenu début juin : pour effacer la mauvaise impression produite par leurs hésitations, Français et Allemands avaient prévu de donner le feu vert à l'A3XX pendant cette manifestation, lors d'un conseil de surveillance d'Airbus qui se serait tenu en grande pompe dans la capitale allemande. Cette réunion avait été annulée au dernier moment, faute d'accord entre les participants : une décision du pire effet.

M. Camus et M. Hertrich ont à peine plus de quinze jours, avant l'introduction en Bourse d'EADS, pour effacer ces pénibles souvenirs. Il leur revient maintenant de donner à la nouvelle société un peu de cet enthousiasme qui a entouré l'aventure aéronautique européenne, et qu'on avait bien du mal à retrouver dans les chaudières de ces derniers mois.

Anne-Marie Rocco

Les projets de Boeing

Officiellement, Boeing ne croit pas au marché des super-jumbos. Ce lui-ci ne concernerait, selon le constructeur américain, que 400 à 500 appareils sur vingt ans. Néanmoins, le lancement attendu de l'A3XX ne pouvait laisser le géant de Seattle sans réaction : c'est pourquoi mi-mai, Phil Condit, le PDG de Boeing, a contacté une vingtaine de compagnies aériennes possédant des 747. Son message était clair : la position de Boeing sur le sujet évolue et le constructeur envisage de proposer aux compagnies un 747 renouvelé. Deux modèles pourraient voir le jour : le premier disposerait d'une plus grande capacité d'accueil et le second d'un plus grand rayon d'action.

A la différence de l'A3XX, ce projet ne serait pas entièrement nouveau et ne nécessiterait « que » 4 milliards de dollars, près de trois fois moins que les sommes qu'Airbus compte investir dans l'A3XX.

d'EADS, le français Philippe Camus et l'allemand Rainer Hertrich. Les deux dirigeants devaient ensuite entamer leur « road-show », tournée internationale destinée à séduire les investisseurs, la période de souscription aux actions EADS débutant également ce vendredi.

C'est in extremis, mardi et mercredi, que DASA et BAe Systems ont donné leur feu vert à la consti-

toire et d'un conseil de surveillance. Elle conservera son pilote actuel, Noël Forgeard.

Considérée comme nécessaire par tous les partenaires, la création d'AIC permettra à Airbus d'accéder aux financements internationaux, sans toutefois abandonner le système des avances remboursables, fournies par les Etats, qui ont permis jusqu'à maintenant au



Shopping de charme et recettes-surprises pour vos déjeuners sur l'herbe

Trente ans de consortium

- **Juillet 1967** : la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne signent un accord pour lancer le programme A300, qui est finalisé en mai 1969.
- **Décembre 1970** : création du groupement d'intérêt économique Airbus Industrie composé de l'Allemagne et de la France. Henri Ziegler est nommé premier président du consortium.
- **Décembre 1971** : l'espagnol Casa rejoint Airbus Industrie.
- **Octobre 1972** : premier vol de l'A300.
- **1975** : Roger Bêteille devient administrateur général d'Airbus Industrie ; Bernard Lathière succède à Henri Ziegler comme président du consortium.
- **Juillet 1978** : lancement du programme A-310.
- **Janvier 1979** : British Aerospace rejoint le consortium européen.
- **Avril 1982** : premier vol de l'A-310.
- **Juillet 1983** : premier vol de

l'A300-600.

- **Mars 1984** : lancement du programme A-320.
- **1985** : Jean Pierson succède à Roger Bêteille comme administrateur général d'Airbus Industrie.
- **Février 1987** : premier vol de l'A-320.
- **Juin** : lancement conjoint des programmes A-330 et A-340.
- **Janvier 1991** : Airbus Industrie étudie un avion à grosse capacité (500 à 600 places), l'A3XX.
- **Octobre 1991** : premier vol de l'A-340, qui sera commercialisé à partir de 1993.
- **Novembre 1992** : premier vol de l'A-330.
- **Juin 1993** : lancement du programme A-319.
- **Novembre 1995** : lancement de la version A-330-200.
- **Avril 1995** : premier vol de l'A-319.
- **Décembre 1996** : premier vol de l'A-321-200.
- **Janvier 1997** : signature d'une lettre d'intention des partenaires d'Airbus Industrie sur la restructuration du consortium.

Une société par actions simplifiée

AIRBUS change de statut. Le groupement d'intérêt économique (GIE) sera transformé en société par actions simplifiée (SAS). Peu connu du grand public, la SAS est un statut particulièrement souple créé par une loi de 1994 réservée aux grands groupes et modifiée en 1999 pour répondre aux besoins des PME. Comme l'expliquent dans leur ouvrage *La Société par actions simplifiée* (Editions du puits fleuri, mars 2000) les juristes Franck Attar et Olivier Tourmu, la SAS a été créée à la demande du patronat.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Les entreprises reprochaient au droit des affaires français de ne pas leur offrir d'outils suffisamment souples pour gérer des filiales communes créées avec d'autres groupes internationaux. Du coup, la plupart créaient des filiales de droit néerlandais. La loi du 3 jan-

vier 1994 leur donne satisfaction.

Contrairement à la loi sur les sociétés de 1966, le texte donnant naissance à la SAS précise que ce n'est plus la loi mais « les statuts (qui) fixent les conditions dans lesquelles la société est dirigée ». De même « les statuts déterminent les décisions qui doivent être prises collectivement par les associés dans les formes et les conditions qu'ils prévoient ». Bref, les associés s'organisent à peu près comme ils l'entendent. Les juristes purs et durs considèrent d'ailleurs la SAS comme un pacte d'actionnaires plus qu'une véritable société.

Cette liberté a une contrepartie non négligeable : les SAS ne peuvent pas faire appel à l'épargne publique et ne peuvent donc pas être cotées en Bourse. « Dans le droit français, les actionnaires de la société anonyme (...) sont protégés par des dispositions d'ordre public.

Cette protection entraîne un formalisme lourd dans la gestion quotidienne de la société. Opter pour une plus grande souplesse de gestion pour la SAS induit donc nécessairement de renoncer à ce statut protecteur de l'actionnaire. Dès lors, l'actionariat ne pouvait être ouvert qu'aux personnes (morales en l'occurrence) dont on supposait qu'elles étaient en mesure de pouvoir protéger leurs intérêts en l'absence des traditionnelles dispositions d'ordre public », écrivent MM. Attar et Tourmu.

Le succès sera au rendez-vous. Environ 2 500 SAS ont été créées en cinq ans. Dalkia, désormais filiale commune de Vivendi et d'EDF, est une SAS (*lire p. 20*). Le choix des dirigeants d'EADS s'explique donc aisément, même s'il met une fois de plus en relief l'absence de société de droit européen.

Frédéric Lemaître

Un géant des airs de 555 places

L'appareil aura une masse maximale au décollage trois fois supérieure à celle d'un 747. Huit compagnies se sont d'ores et déjà déclarées intéressées, dont Air France



L'Airbus A3XX, futur rival européen du Boeing 747

Si Airbus Industrie a finalement décidé, après des mois de tergiversations, de se lancer dans l'aventure du très gros-porteur A3XX, c'est avant tout pour faire pièce à l'américain Boeing, qui bénéficie depuis trente ans, avec son 747, d'un monopole sur ce créneau. Mais, pour séduire les compagnies aériennes, dont six à ce jour se sont déclarées intéressées, l'avionneur européen a dû placer la barre très haut. Les spécifications de l'A3XX prévoient de surpasser le rival américain dans tous les domaines : il emportera 555 passagers (800 en version charter) sur des distances allant jusqu'à 16 200 km, soit près de 3 000 km de plus que le 747, avec 140 sièges supplémentaires.

Le monstre, qui aura une masse maximale au décollage de 583 tonnes - 180 de plus que le 747 - tient tout juste dans un carré de 80 mètres de côté. Une taille calculée pour lui permettre d'accéder aux principaux aéroports mondiaux, qu'il a pour mission de désengorger grâce à sa capacité accrue et à ses deux ponts superposés, qui permettent la sortie simultanée des passagers sur deux niveaux. Mais l'argument principal d'Airbus sera d'offrir des coûts d'exploitation réduits de 15 % à 20 % par rapport à la flotte actuelle. " Les deux seuls postes où un avionneur a de l'influence sont la consommation de carburant et les coûts de maintenance, qui représentent respectivement 45 % et 20 % des coûts d'exploitation sur des trajets moyens de 11 000 km, explique Robert Lafontan, directeur technique de l'A3XX.

Le reste, à savoir le coût de l'équipage (20 %) et les taxes diverses (15 % environ), est constitué de variables sur lesquelles les ingénieurs n'ont pas prise. " Donc il faut impérativement des procédures de maintenance, une aérodynamique, une masse à vide et une consommation de carburant bien meilleures que celles du concurrent, résume Robert Lafontan. C'est là que la technologie entre en jeu pour aller au-delà du simple facteur d'échelle, lié au nombre de passagers supplémentaires embarqués. Boeing, tout en affirmant que les compagnies aériennes ne veulent pas vraiment de nouveaux jumbo-jets, étudie une riposte à l'A3XX. Son 747-400 " stretch " (allongé), avec une masse maximale au décollage de 473 tonnes, aura une autonomie de 14 400 km et une capacité de 500 sièges. Le développement de cette nouvelle famille représente un investissement de 3 milliards de dollars, contre 12 à 15 milliards pour celle de l'A3XX. Le pari financier est à la hauteur de l'enjeu : Airbus estime que les super-jumbos représentent 25 % du marché aéronautique des vingt prochaines années, soit 320 milliards de dollars.

Hervé Morin



Les commandes

Electriques, elles permettent d'activer quatre systèmes indépendants actionnant les parties mobiles de la voilure. L'appareil peut être piloté avec un seul d'entre eux, ce qui limite les risques de panne totale. Par ailleurs, l'usage de vérins haute pression, plus petits, déjà employés sur les chasseurs et le Concorde, est à l'étude, tout comme l'introduction d'un système électrique à fréquence variable



Le cockpit

Il sera proche de ceux des A-340 et A-320, afin de permettre aux équipages de passer, après moins de dix jours de formation, d'un appareil à l'autre. Huit écrans de contrôle reconfigurables (au lieu de six), assortis de souris et de tablettes tactiles sont les principales nouveautés. Les deux pilotes verront une coupe verticale de la trajectoire, en rapport avec le relief survolé. Un écran vidéo et un système cartographique facilitera la conduite de l'appareil dans le dédale des grands aéroports.

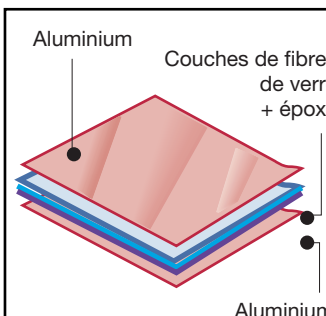
Les réacteurs

Trois motoristes ont été mobilisés par Airbus. Rolls-Royce proposera le Trent 900, tandis qu'Engine Alliance, qui regroupe General Electric et Pratt & Whitney, travaille sur le GP 7200. Les quatre réacteurs délivreront une poussée 15 % supérieure à celle des moteurs des 747. Ils sont censés consommer 9 % de kérosène en moins que la génération actuelle (3 litres par passager et par 100 km à 900 km/h), et réduire l'émission de polluants de 40 %, tout en étant moins bruyants. L'avantage ne sera que temporaire, car Boeing pourra par la suite bénéficier de la même motorisation.



L'aérodynamique

Par rapport au 747, dont les plans initiaux avaient été tracés sur des tables à dessin, l'A3XX bénéficie de la modélisation informatique. Airbus a testé de nouveaux codes de calcul pour affiner la traînée (le CX) en croisière et accroître la finesse, facteur principal lors de la montée de l'appareil. Plus de cinquante



Le glare

L'A3XX fera un usage accru de fibres de carbone, d'alliages légers et de thermoplastiques, déjà introduits dans la gamme des Airbus. Mais la grande nouveauté sera le glare, un matériau hybride constitué de minces couches d'aluminium alternant avec de l'époxy renforcé de fibres de verre, beaucoup plus léger que l'aluminium seul, développé à l'université de technologie de Delft (Pays-Bas). Sa structure lui permet d'enrayer la propagation d'éventuelles fissures. Le glare sera utilisé sur la partie supérieure de la carlingue. Autre " première ", l'utilisation du carbone dans la partie inférieure de l'aile qui fait la jonction avec la carlingue, qui permettra de gagner 1,5 tonne environ. Par ailleurs, le soudage sera substitué aux rivets, plus lourds et plus coûteux. entre les raidisseurs et la peau des ailes.

François Lassagne

essais ont été effectués en soufflerie pour étudier les diverses phases de vol. " Nous affichons des gains de 10 % par rapport à un 747 ", affirme Robert Lafontan. Une des astuces des ingénieurs européens a consisté à situer le cockpit entre les ponts supérieur et principal, après avoir étudié trente-huit positions différentes. Le gain de traînée s'accompagne d'une diminution du bruit et d'un meilleur accès de l'équipage aux zones passagers. L'appareil a été dessiné de façon à réduire la taille des stabilisateurs arrière (trim), qui ont notamment pour fonction de compenser les déséquilibres engendrés par la consommation du kérosène au fil du vol et d'éviter la tendance naturelle de l'avion à " piquer du nez ". Le centrage de l'A3XX a été reculé de 6 % par rapport à celui de l'A-340, permettant de gagner 40 mètres d'empennage, ce qui est autant de poids et de traînée gagnés. Un autre défi a consisté à réduire les turbulences créées par l'A3XX lors du décollage. Les vortex qui subsistent dans le sillage des gros appareils peuvent en effet perturber les avions qui les suivent. La réglementation aérienne impose des distances allant de 7 à 10 km entre un 747 et les appareils qui doivent s'envoler après lui. La vague de sillage de l'A3XX devrait s'inscrire dans une " enveloppe " identique à celle du 747, pour tant beaucoup moins massif.

Trois niveaux d'occupation

Coupe de l'A3XX-100

Pont supérieur

Pont principal

Pont inférieur



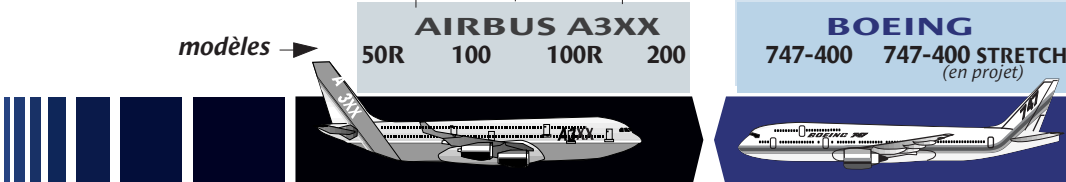
Les trains d'atterrissage

Pour éviter que la masse considérable de l'A3XX n'endommage la piste, plusieurs combinaisons (nombre de roues et taille des pneus) sont à l'étude. Un véhicule capable de mimer les solutions retenues par la concurrence a été utilisé. L'Airbus pourra faire demi-tour sur une piste de 55 mètres de large. Sa vitesse d'atterrissage réduite de 5 à 7 nœuds par rapport aux appareils actuels lui permettra en outre de se poser " plus court ", avec des freins plus petits, synonymes de gain de poids.

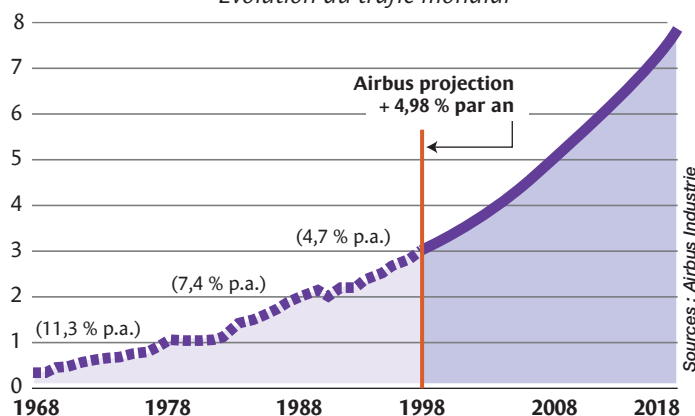
CARACTÉRISTIQUES - DONNÉES TECHNIQUES - COMPARAISON

	AIRBUS A3XX 50R	AIRBUS A3XX 100	AIRBUS A3XX 100R	AIRBUS A3XX 200	BOEING 747-400	BOEING 747-400 STRETCH (en projet)
Envergure (m)	79,8	64,4	69,0	69,0	64,4	69,0
Hauteur (m)	24,1	19,4	-	-	19,4	-
Longueur (m)	67,9	73,0	79,4	70,6	73,0	79,8
Masse maxi. au décollage (t)	540	540	583	397	473	473
Capacité type (pax) en 3 classes	481	555	656	416	500	500
Carburant maxi. (l)	336 000	297 000	383 000	336 000	216 840	non communiqué
Distance franchissable (km)	16 200	14 200	16 200	14 200	13 570	14 400

modèles



LE TRAFIC AÉRIEN Evolution du trafic mondial

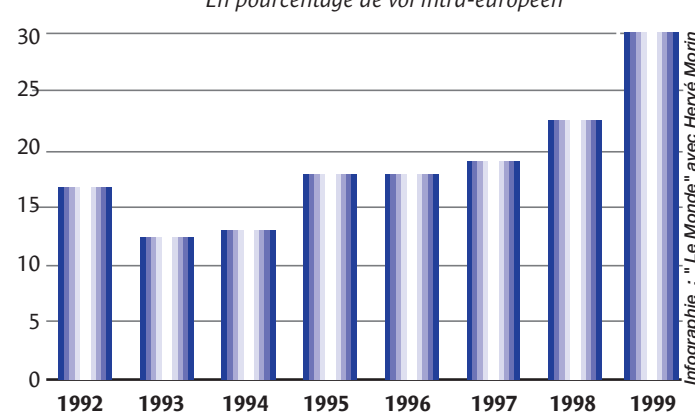


Limitier la congestion des aéroports

Le trafic aérien croît de 5% par an, et devrait tripler d'ici vingt ans. Cette croissance s'accompagne d'un engorgement des aéroports. Entre 1997 et 1998, la vitesse moyenne des avions s'est trouvée ralentie de 2 km/h en raison de l'encombrement des pistes. Chez les avionneurs, deux " philosophies " s'affrontent pour faire face à cette demande grandissante. Boeing prône l'avenir est aux liaisons directes, qui réduisent d'autant le trafic sur les aéroports de transit. L'Américain promet donc des appareils au rayon d'action allongé et assure que les compagnies aériennes ne sont demandeuses que d'un très petit nombre de jumbo-jets, un besoin déjà couvert par ses 747. Airbus a lui aussi

développé les A-340 et A-330 pour répondre à la demande de vols directs vers toujours plus de destinations. Mais l'Européen défend aussi l'option " très gros porteur ", sur les routes les plus fréquentées (transatlantique, transpacifique, entre l'Europe et l'Asie et en Asie même). Moyennant des aménagements minimes, les deux ponts superposés de l'A3XX permettront d'embarquer et de débarquer simultanément autant de passagers que deux 777. Airbus estime que sur les 14 800 appareils qui seront vendus dans les vingt prochaines années, plus de 1 200 auront de plus de 400 sièges. Et assure même que en 2018, 48 appareils de 1 000 places sillonneront la planète

RETARDS DE PLUS DE 15 MINUTES En pourcentage de vol intra-européen



Infographie : " Le Monde " avec Hervé Morin

Vivendi et EDF s'unissent dans les services liés à l'énergie

Dalkia regroupera 30 000 salariés

HENRI PROGLIO, président de Vivendi Environnement et Loïc Capéran, directeur général délégué clients d'EDF, ont présenté jeudi 22 juin le protocole d'accord signé entre les deux groupes pour constituer une société commune proposant des offres globales d'énergies et de services.

EDF apporte à Dalkia, la filiale énergie de Vivendi Environnement, son pôle services. Celui-ci comprend Clemessy spécialisé dans l'installation et la maintenance d'équipements électriques, Cogetherm opérant dans la cogénération, Citelum présent dans l'éclairage urbain, et Séchaud et Metz, tourné vers l'ingénierie. Le nouvel ensemble regroupera 30 000 salariés et pèsera 3,6 milliards d'euros. L'essentiel provient de Dalkia qui pèse 2,87 milliards et 23 000 salariés (*Le Monde* du 20 juin).

Au départ, Vivendi Environnement détiendra 66 % de la structure de tête Dalkia Holding, une société par action simplifiée (SAS), et EDF 34 %. Pour atteindre ce niveau, l'électricien public complètera son apport industriel qui représente 8,8 % du nouvel ensemble, par le versement d'une soule qui serait de plusieurs milliards de francs. Le montage est complexe et évolutif. Complexe car il tient compte de la réglementation française qui interdit à l'électricien public de proposer des services aux clients qui n'ont pas accès à la concurrence. Evolutif, car l'objectif est que les deux groupes contrôlent à parité (50/50) Dalkia.

Schématiquement, les activités sont séparées entre clients éligibles (assez importants pour accéder à la concurrence) et les clients captifs.

Ces derniers seront regroupés dans Dalkia France, entité dotée d'un management propre désigné par Vivendi Environnement et d'un conseil de surveillance sans représentant d'EDF. En revanche, l'électricien public contrôlera directement et indirectement 75 % des autres entités, notamment celles chargées des « offres globales » et du développement international.

MONTAGE TRANSITOIRE

Ce montage transitoire sera appelé à évoluer vers la parité dès l'ouverture totale du marché français à la concurrence, jusqu'aux particuliers. Si cette perspective est exclue par les pouvoirs publics qui n'envisagent que d'ouvrir le tiers du marché, elle est déjà intégrée par EDF. « Notre entreprise doit être prête à répondre à une dérégulation totale », affirme M. Capéran. Pour lui, le marché français sera entièrement ouvert dans les trois ans. « L'Allemagne est dérégulée, je ne vois pas comment le principal fournisseur de ce marché ne suivrait pas cette voie ». De plus, les comportements ont changé : les industriels ne raisonnent plus site par site, mais au niveau de l'Euroland.

Mardi, les cinq organisations syndicales d'EDF ont refusé de donner « un avis motivé » car ce dossier présente de « graves lacunes », notamment au niveau social. D'autre part, les 32 000 entreprises du secteur réunies dans le conseil national de l'équipement électrique vont regarder « sans a priori et avec minutie » l'accord pour vérifier le respect par l'électricien national de la réglementation en France.

Dominique Gallois

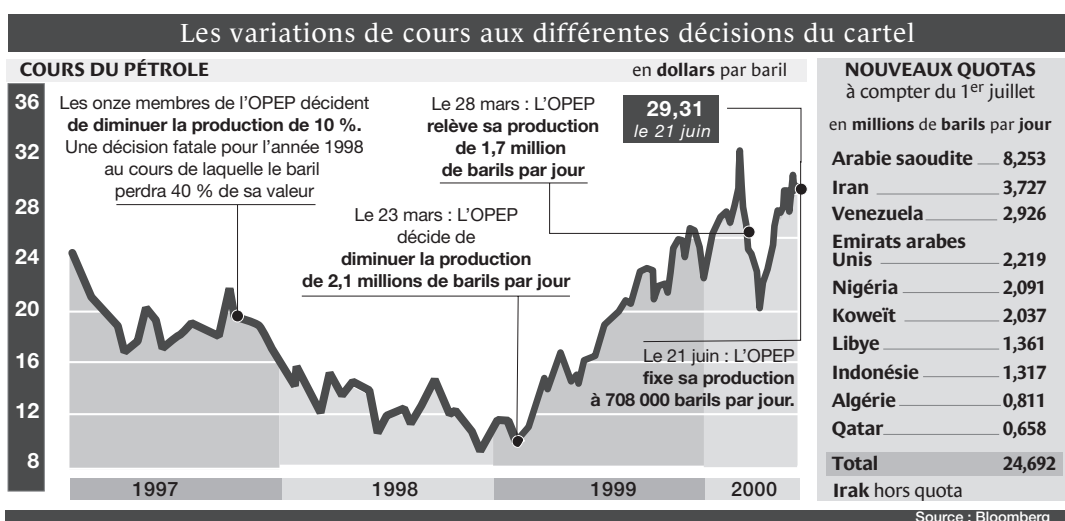
La hausse de la production décidée par l'OPEP ne convainc pas les marchés pétroliers

Le prix du baril pourrait se maintenir à un niveau élevé

A l'issue d'une conférence qui a duré moins de deux heures, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a annoncé, mercredi 21 juin, à

Vienne, un accord unanime pour augmenter sa production de 708 000 barils par jour, à partir du 1^{er} juillet. Cette hausse, décidée pour « répondre

aux inquiétudes des consommateurs », reste insuffisante, aux yeux des experts, pour provoquer un recul sensible des prix.



sur un gonflement substantiel des stocks au troisième trimestre et sur la fin des perturbations conjoncturelles du marché américain, où les raffineries travaillent au maximum de leurs capacités mais où de nouvelles spécifications techniques, liées à la protection de l'environnement, et diverses manœuvres spéculatives sur le marché ont, selon eux, créé artificiellement une impression de pénurie de carburant. Les températures tropicales qui régnaient en début de semaine sur Vienne et le reste de l'Europe centrale n'incitaient guère les ministres à prendre des risques excessifs.

UNANIMITÉ DANS LA PRUDENCE

Si quelques-uns estimaient qu'il était urgent de ne rien faire, la majorité des participants a craint qu'un coup de barre trop prononcé (par exemple avec une augmentation de production supérieure à 1 million de barils/jour) ne déstabilise un marché qui reste psychologiquement très volatil et difficile à maîtriser. Le cartel n'a pas oublié la cuisante expérience de Djakarta en 1998, où, emportés par leur zèle correctif à la baisse, les ministres avaient déclenché une dégringolade catastrophique des prix. L'unanimité dans la prudence : telle est la ligne qui a été adoptée d'emblée lors de cette 110^e conférence.

Dès mardi, lors des contacts préparatoires qui précèdent toujours la séance plénière, les déclarations se voulaient conciliantes et optimistes. Et mercredi, à la surprise des journalistes, la conférence officielle a été promptement expédiée, en moins de 90 minutes. Le cartel voulait manifestement effacer le souvenir des querelles et multiples reports de décision qui avaient émaillé sa réunion précédente, au mois de mars. Cette fois, pas de bras de fer démonstratif entre l'Iran, traditionnel chef de file des « faucons », et les Arabes du Golfe, plus enclins à céder aux demandes de leurs alliés américains. Il est vrai que les pressions américaines, en mars, s'étaient faites particulièrement insistantes et avaient indisposé l'ensemble des membres du cartel. L'administration américaine, qui a entendu le message, était cette fois-ci nettement plus discrète.

Des différends, il y en eut pourtant, début juin, au moment où le mécanisme de contrôle prévu dans l'accord conclu en mars (une augmentation d'un demi-million de barils/jour pour peser sur les prix) aurait dû jouer automatiquement. Les Vénézuéliens, en charge actuellement de la présidence du cartel, y étaient prêts. Les Saoudiens ne l'ont pas voulu. « Il est clair que les Saoudiens sont prêts à assumer un prix-plancher, mais pas un prix-pla-

fond, car tout automatisme trop rigide leur enlève de leur autonomie de négociation et surtout de décision », affirme l'analyste Roger Diwan, de *Petroleum Finance*. C'est un peu comme pour les Etats Unis dans le domaine militaire : le pays le plus puissant réchigne à se lier à une structure collective. »

RAPPROCHEMENT ARABIE-IRAN

Selon lui, on n'a peut-être pas pris suffisamment la mesure des réalignements qui sont intervenus récemment au Moyen-Orient, avec l'arrivée du président réformateur Mohamed Khatami à Téhéran, et d'Abdallah à Riyad. Même si elle dépend toujours pour sa sécurité des Etats-Unis, l'Arabie saoudite mène aujourd'hui une véritable politique régionale et se rapproche ostensiblement de son ennemi d'hier, l'Iran. « Or maintenir des prix relativement élevés, quand seuls quatre ou cinq membres de l'OPEP ont les moyens de beaucoup augmenter leur production, c'est le meilleur moyen pour les Saoudiens de satisfaire leurs alliés dans la région. »

Il y a donc de grandes chances pour que les consommateurs, en Europe comme aux Etats-Unis, continuent à faire la grimace au moment de payer la note de carburant.

Joëlle Stolz

L'augmentation du prix de l'essence aux Etats-Unis tourne à la controverse politique

NEW YORK

de notre correspondante

Les consommateurs américains ont été prévenus : l'augmentation de la production décidée mercredi 21 juin par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne ne devrait pas avoir d'effet sur les prix à la pompe aux Etats-Unis, en hausse importante depuis le début de l'année et tout particulièrement ces dernières semaines. Au moment où s'ouvre la période des vacances d'été, aucun répit n'est donc en vue pour les automobilistes américains, d'autant plus irrités par ces augmentations de prix de l'essence qu'elles demeurent pour l'instant largement inexplicables.

Le prix moyen du gallon d'essence (3,78 litres) cette semaine a atteint 1,68 dollar (1,78 euro), soit 5 cents de plus que la semaine dernière, un record pour la quatrième semaine consécutive. Les régions du Midwest sont les plus touchées par les hausses de prix, en particulier le long d'un couloir Chicago-Milwaukee : à Chicago, le prix de l'essence s'élève cette semaine à 2,16 dollars le gallon. En Indiana, pour soulager les consommateurs et apaiser les esprits, le gouverneur a suspendu pour deux mois la taxe locale sur l'essence, ce qui va coûter 11 millions de dollars à son Etat.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Loin d'entrevoir le bout du tunnel, les experts s'attendent à ce que les prix continuent à monter pendant l'été, période de forte consommation. Les raffineries américaines tournent à plein régime et les stocks n'avaient pas

connu un si bas niveau depuis longtemps. Compte tenu des délais de production et de livraison, le pétrole du Proche-Orient ne devrait pas atteindre la fin de la saison touristique. Alors qu'en mars, les Etats-Unis avaient fait pression sur les pays de l'OPEP pour qu'ils augmentent la production, ils se sont abstenus cette fois-ci d'intervenir auprès des pays producteurs à la veille de la réunion de l'OPEP ou s'ils l'ont fait, sont restés très discrets.

En pleine campagne électorale, la hausse des prix de l'essence a pris une dimension politique, chacun rejetant la faute sur les autres. Les démocrates, pour lesquels les Etats du Midwest sont des Etats clés, craignent que cette hausse ne compromette leurs chances de reconquérir la Chambre des représentants le 7 novembre ou ne menace la campagne du vice-président Al Gore. Ils montrent du doigt les compagnies pétrolières, que certains accusent de manipuler les prix de l'essence.

Le département de l'énergie et l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) ont suggéré que la commission fédérale du commerce ouvre une enquête à ce sujet ; une enquête préliminaire n'étant pas parvenue à expliquer les hausses draconiennes du Midwest, la commission a annoncé mercredi 21 juin une enquête formelle pour laquelle les compagnies pétrolières vont bientôt recevoir des convocations ; « les circonstances justifient clairement une enquête plus large pour voir s'il y a collusion » entre les compa-

gnies pétrolières, a déclaré M. Gore. Un premier rapport est attendu dans quatre à six semaines.

BAS NIVEAU DES RÉSERVES

Les républicains, en revanche, accusent l'EPA et les règles anti-pollution qu'elle a édictées, ainsi que le secrétaire à l'énergie, Bill Richardson, dont le nom circule comme possible co-équipier pour Al Gore dans la course à la Maison Blanche. L'EPA a imposé une nouvelle formule d'essence « propre », entrée en vigueur le 1^{er} juin et que certaines régions, comme le Midwest, obtiennent à partir d'éthanol. Selon l'EPA, ces nouvelles réglementations devraient se traduire par un surcoût de 3 à 8 cents le gallon dans les prix de détail ; en revanche, une étude du Congressional Research Service, le service de recherche du Congrès, attribue une hausse de 25 cents à l'utilisation de l'éthanol, auxquels s'ajoutent 25 autres cents dus à des problèmes de pipeline.

Les responsables des compagnies pétrolières rejettent naturellement les accusations formulées à leur encontre par l'administration et les démocrates ; ce sont, disent-ils, les conditions spécifiques au marché actuel, le bas niveau des réserves, les problèmes de transport et les complications causées au processus de raffinerie par la nécessité de produire la nouvelle essence propre, surtout à l'éthanol, qui expliquent la crise de ces dernières semaines.

Sylvie Kauffmann

350 g DE PAPIER, C'EST CE QUI MANQUAIT À LA NOUVELLE ÉCONOMIE.



Newbiz

LE PREMIER MAGAZINE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE.

EN KIOSQUE 15,00F



Les bons résultats de « L'Equipe » dopent les revendications salariales

Conséquence d'une journée de grève, le quotidien sportif et l'édition de « France Football » de vendredi n'ont pas paru, jeudi 22 juin, au lendemain du match Pays-Bas - France. Les salariés veulent profiter de la croissance du groupe Amaury, qui a récemment racheté le Futuroscope

LE JOUR était évidemment bien choisi, malgré un enjeu somme toute mineur. Au lendemain de la rencontre Pays-Bas - France de football, *L'Equipe* était absente des kiosques jeudi 21 janvier. Comme devrait l'être l'édition de vendredi du bi-hebdomadaire *France Football*, tandis que la pagination de *L'Equipe Magazine* de samedi risque d'être réduite.

A l'origine de cette absence de parution, un mouvement de grève, approuvé en assemblée générale, lundi 19 juin, par 182 voix sur

210 votants, a été largement suivi, mercredi, par l'ensemble des catégories de salariés, journalistes, employés et ouvriers. Cette mobilisation, exceptionnelle et inédite dans le pôle sportif du groupe Amaury, résulte du blocage des discussions engagées depuis plusieurs semaines sur les revendications salariales et notamment sur la demande d'une augmentation « à hauteur d'un quatorzième mois ».

Pour les salariés, l'annonce des résultats financiers a provoqué un sursaut. Ils estiment pouvoir profi-

ter de la croissance que le titre enregistre depuis plusieurs années. La tension est montée d'un cran, dès la mi-mai, lors de la publication des comptes de l'entreprise qui a révélé, indiquent les représentants du personnel, une nouvelle hausse de 6,5 % des bénéfices par rapport à 1998, une année déjà exceptionnelle avec la Coupe du monde de football.

« CHARGE DE TRAVAIL ACCRUE »

« Le quatorzième mois représente 25 millions de francs, soit 1,7 % du chiffre d'affaires et 14 % du résultat brut d'exploitation », affirme d'une même voix, dans un tract, l'inter-syndicale (SNJ-CGT, CGT, CFDT et FO), pour qui « cette revendication réaliste ne menace pas l'équilibre de l'entreprise ».

Sans doute les ventes de *L'Equipe*, en 1999, ont-elles chuté d'environ 17 %, en retrouvant, à peu de choses près, leur niveau de 1997, soit 386 200 exemplaires de diffusion totale payée pour l'édition générale. Mais cette diminution cache des disparités. En semaine, le quotidien, avec 361 511 exemplaires, a perdu 10 000 acheteurs par rapport à 1998, mais c'est encore 11 000

de plus qu'en 1997. Même si les éditions du samedi et du lundi ont subi de fortes baisses, elles ont été largement compensées par les 271 800 exemplaires de la nouvelle édition du dimanche. Quant à *France Football*, la création d'une seconde édition, le vendredi, en plus du mardi, a renforcé les ventes qui sont passées de 160 100 exemplaires en 1998 à 170 700 l'année suivante.

L'impact du championnat d'Europe et, bientôt, des Jeux olympiques, qui devraient doper et la diffusion et la publicité, a incontestablement pesé sur la mobilisation. « Ce mouvement traduit plus généralement un malaise latent. Malgré les accords sur les 35 heures et les embauches qui ont suivi, la charge de travail s'est considérablement accrue », explique Dominique Cornille, déléguée SNJ-CGT des journalistes en évoquant le rythme continu du quotidien, le développement du magazine du samedi et la double parution de *France Football*.

Pour mener à bien ces projets, la direction a procédé à un important plan d'embauches - une quarantaine de salariés pour *L'Equipe* du dimanche et, dans un second

temps, autant pour les 35 heures -, portant ainsi l'effectif global à 560 personnes dont 230 à la rédaction. La direction tire d'ailleurs prétexte de ces créations d'emplois pour contester les revendications du personnel. Se refusant à tout commentaire, Paul Roussel, directeur général, se contente de rappeler, dans un communiqué à l'AFP, que « l'accord de réduction du temps de travail signé en 1998 et en 1999 avec les différentes catégories prévoit une modération des augmentations salariales sur deux ans ». Au passage, il souligne que « le salaire moyen de l'entreprise est de 28 000 francs ».

« FORTE MOBILISATION »

Dans une note transmise mardi à chaque salarié, la direction a pris acte néanmoins « de la forte mobilisation » en proposant l'ouverture d'une discussion élargie sur les salaires et les conditions de travail en juillet... après l'Euro. Cette initiative n'a guère suscité d'enthousiasme lors de l'assemblée générale - la cinquième en un mois -, tenue mercredi 21 juin devant une assistance de 200 personnes toujours aussi mobilisée. En fin de journée,

un accord semblait se dessiner pour la reprise, en début de semaine, du dialogue, dont les résultats seront soumis à une nouvelle assemblée générale.

Deux éléments semblent avoir renforcé la détermination du personnel. Le récent rachat, par le groupe Amaury, du Futuroscope de Poitiers pour 277 millions de francs, en attendant d'importants investissements (*Le Monde* daté 13-14 février), a suscité de profondes interrogations sur la nature de cette diversification. Enfin, les murs de *L'Equipe* étaient largement recouverts de la « une » et des deux pages de l'édition de lundi du *Parisien*. Ce jour-là, l'autre quotidien du groupe Amaury avait choisi de titrer : « Croissance : et les salaires ? » en précisant, dans le chapeau de tête : « Dans un pays où la reprise économique est désormais bien installée, les salariés se disent qu'ils pourraient profiter plus directement des fruits de la croissance, notamment sur les feuilles de paie. » Une recommandation que les salariés de *L'Equipe* se sont empressés de prendre au mot.

Michel Delberghe

Jean Stock a été renouvelé à la présidence de TV5

LE CONSEIL d'administration de Satellimages TV5, réuni mercredi 21 juin à Paris, a reconduit Jean Stock à la présidence de la chaîne internationale francophone pour un mandat de trois ans. Ancien directeur de l'audiovisuel du groupe Havas après avoir fait l'essentiel de sa carrière à la CLT, ce professionnel de l'audiovisuel avait été appelé par les pouvoirs publics pour succéder, le 3 juillet 1998, à Patrick Imhaus, un diplomate qui avait dirigé TV5 depuis 1990.

Proposée par le gouvernement français, sa réélection a été votée à l'unanimité par les actionnaires français, suisses, belges, canadiens et québécois. M. Stock devrait également être réélu, dans les prochains jours, président de Canal France International (CFI), la banque française d'images dont il a également la charge depuis l'été 1998.

En deux ans, TV5 a augmenté de plus de 46 % sa couverture satellitaire (plus de 129 millions de foyers desservis) grâce à 38 canaux de diffusion, ce qui représente un doublement des capacités gérées depuis Paris. La numérisation de la diffusion et, surtout, la modernisation de la grille de programmes, désormais régionalisée et sous-titrée, a permis d'améliorer l'audience réelle de la chaîne.

La dernière enquête AudicabSat, publiée le 29 mars, a montré une forte progression de la pénétration de TV5 en France, Belgique et Suisse. TV5 se félicite de ce que, dans les pays où existent des instruments de mesure fiables et in-

dépendants, son audience réelle soit en constante progression. Par exemple, dans le golfe Persique, le programme francophone sous-titré en anglais connaîtrait une audience équivalente à celle de CNN (7 %).

Jean Stock avait fait savoir, à son arrivée, qu'il ne resterait que « deux ans maximum, le temps de mettre le train sur les rails ». Sous-entendu : « Avant de retourner dans le privé. » Or, le voilà qui rempile pour mener à leur terme les chantiers en cours - numérisation de l'information sur TV5, mise en partenariat de son signal, optimisation du travail d'agence de CFI -, mais aussi pour en ouvrir de nouveaux. Comme il y a deux ans, le personnel de TV5-CFI sera amené à se prononcer, à l'automne, sur un nouveau projet d'entreprise.

AVEC FRANCE TÉLÉVISION

Simultanément, les bonnes (et anciennes) relations entre Jean Stock et Marc Tessier, président de France Télévision, pourraient déboucher prochainement sur une coopération inédite pour l'audiovisuel extérieur français. Les ministères concernés - culture et communication, affaires étrangères et budget - étudient actuellement un projet de filiale paritaire, à travers laquelle TV5 serait l'opérateur des activités internationales de France Télévision. Des montages de même nature pourraient être envisagés avec les chaînes publiques des autres Etats membres de TV5.

Jean-Jacques Bozonnet

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : Jean-Louis Prévost, PDG de *La Voix du Nord*, a été réélu, mercredi 21 juin, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR). Reconnu pour un mandat de trois ans, le bureau est notamment composé de : Jean-Pierre Caillard (*La Montagne*), premier vice-président, avec, pour autres vice-présidents, Jean-Michel Baylet (*La Dépêche*), Xavier Ellie (*Le Progrès*), François-Régis Hutin (*Ouest-France*), Jean-François Lemoine (*Sud-Ouest*) et Jacques Saint-Cricq (*Nouvelle République du Centre*).

■ **La Fédération nationale de la presse française s'est prononcée**, mardi 20 juin, pour « la recomposition du Conseil supérieur des messageries de presse », à la suite du non-renouvellement du mandat de ses dirigeants. Elle estime que le CSM doit redevenir « le médiateur » de la distribution.

■ **Charles-Jean Pradelle, 62 ans, a été nommé, mercredi 21 juin, président du conseil de surveillance** du groupe Bayard Presse en remplacement d'Yves Beccaria. Entré à Bayard Presse en 1985, il en a été le directeur général de 1997 à janvier 2000.

■ **TÉLÉVISION** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a examiné, mardi 20 juin, le bilan 1999 de M 6 et « a pris acte d'un respect global des obligations imposées à la chaîne ». Il regrette simplement, dans le domaine de la fiction, le taux de rediffusion et l'importance des programmes américains.

■ **La chaîne de télévision à péage Telepiu a été convaincue d'abus de position dominante** dans la diffusion des matches du Calcio par la direction italienne de la concurrence, mercredi 21 juin. La chaîne, filiale italienne de Canal+, a 180 jours pour proposer des mesures concrètes afin de remédier à cette situation. - (Reuters).

Les Abattoirs, un espace d'art moderne et contemporain pour Midi-Pyrénées.

76, allées Charles-de-Fitte / 31300 Toulouse / Tél. 05 62 48 58 00



DOB

Les Abattoirs ouvrent leurs portes le 23 juin 2000. Inviter les artistes de la région Midi-Pyrénées

CITÉS D'ARTISTES



www.cites-artistes.org

à s'exprimer pleinement, tel est l'objectif que s'est fixé le Conseil Régional en leur consacrant un lieu de création. La Région a choisi de rendre hommage au talent de ces artistes en favorisant leur rayonnement.

Le Conseil Régional œuvre pour les artistes

CONSEIL
RÉGIONAL

MIDI-PYRÉNÉES

La pige de la presse écrite

➔ l'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **HITACHI : le géant japonais de l'électronique a annoncé, jeudi 22 juin**, la création le 1^{er} juillet d'un fonds de capital risque, doté de 10 milliards de yens (99,6 millions d'euros), pour investir dans des sociétés liées à internet ou aux biotechnologies.

● **HYUNDAI INVESTMENT : six sociétés américaines prendront le contrôle** de la société de financement en faillite du conglomérat coréen pour 804 millions de dollars, rapporte jeudi l'agence Bloomberg.

● **METROMEDIAL INTERNATIONAL : le groupe américain de télécommunications a signé un accord** de 60 millions de dollars avec le britannique Marconi pour lui racheter 50 % de l'opérateur russe de télécommunications digitales Comstar, a rapporté jeudi l'agence russe Interfax.

● **OBERTHUR CARD SYSTEMS : le leader mondial des cartes à puces ou à pistes pour la banque, la télévision à péage ou le téléphone mobile va s'introduire** au premier marché de la Bourse de Paris le 7 juillet. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 387,6 millions d'euros et un résultat d'exploitation de 37,8 millions sur l'exercice 1999, comprenant l'acquisition de son rival De la Rue Card Systems.

● **SIDÉRURGIE : Usinor, Corus, Thyssen, Krupp et Arbed, les quatre premiers groupes sidérurgiques européens, vont lancer ensemble** deux sites Internet, l'un pour leurs approvisionnements, l'autre pour leurs ventes, ont-ils annoncé jeudi dans un communiqué commun. La plate-forme devrait être opérationnelle d'ici au premier trimestre 2001.

● **BAYER : le géant allemand de la pharmacie et de la chimie a annoncé mercredi**, l'achat de la marque RID, leader du marché américain des produits antipoux, à l'américain Pfizer sans révéler le montant de l'opération. L'accord inclut tous les brevets et les produits de la ligne RID, mais Bayer ne reprend ni les salariés ni les usines de Pfizer concernés.

● **PEUGEOT/PECHINEY : les deux groupes français ont annoncé jeudi** la signature

d'« un accord de partenariat stratégique », d'une durée de 10 ans pour développer les applications de l'aluminium dans les véhicules Peugeot et Citroën.

SERVICES

● **FRESHFIELDS/BRUCKHAUS : le cabinet d'avocats d'origine britannique et son homologue allemand ont annoncé leur fusion** pour former Freshfields Brukhaus Deringer à compter du 1^{er} août 2000. Le nouveau cabinet comptera 1 853 avocats dans le monde, dont 441 associés.

● **LIBERTYSURF : le fournisseur d'accès gratuit à Internet a indiqué mercredi avoir créé** une société commune avec la société e-Laser contact (groupe Laser, Lafayette Services) qui prendra en charge la gestion des relations clients de LibertySurf en France et en Europe. La société détenue à parts égales par les deux partenaires, est baptisée LibertyContact.

● **CARREFOUR : le groupe de distribution est en pourparlers** pour céder sa filiale Immobilière Carrefour, qui gère 200 galeries marchandes attenantes à ses hypermarchés. La Ségécé, filiale de BNP Paribas, serait bien placée pour l'emporter, selon le journal spécialisé LSA.

FINANCE

● **ZE BANK : Olivier de Montéty, PDG de la banque en ligne que veut lancer Europaweb, la filiale de Bernard Arnault**, indique à La Tribune du 22 juin, que l'opération a été reportée à la rentrée : « Ze Bank sortira quand elle aura passé avec succès la totalité des tests d'intégration, de solidité et de qualité que nous lui faisons subir et avons l'intention de lui faire encore subir ».

● **DISCOUNTIS : le service de prêts immobiliers en ligne revendique** l'ouverture de 6 450 dossiers et la signature de 220 crédits par des clients depuis le 17 avril. Le prêt moyen est de 900 000 francs sur 15 ans.

RÉSULTATS

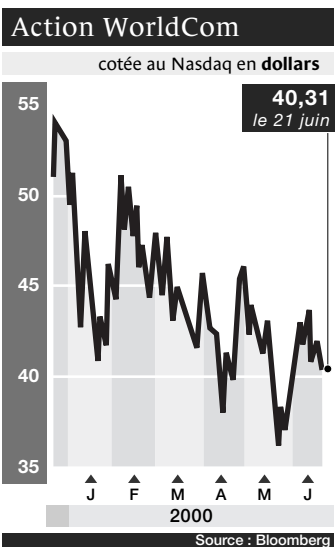
● **NAF-NAF : le groupe français spécialisé dans le textile et l'habillement a annoncé mercredi**, avoir enregistré une hausse de 9,52 % de son résultat net à 23 millions de francs (4 millions d'euros) pour son exercice 1999/2000 clos fin février.

VALEUR DU JOUR

WorldCom et Sprint : la fusion menacée

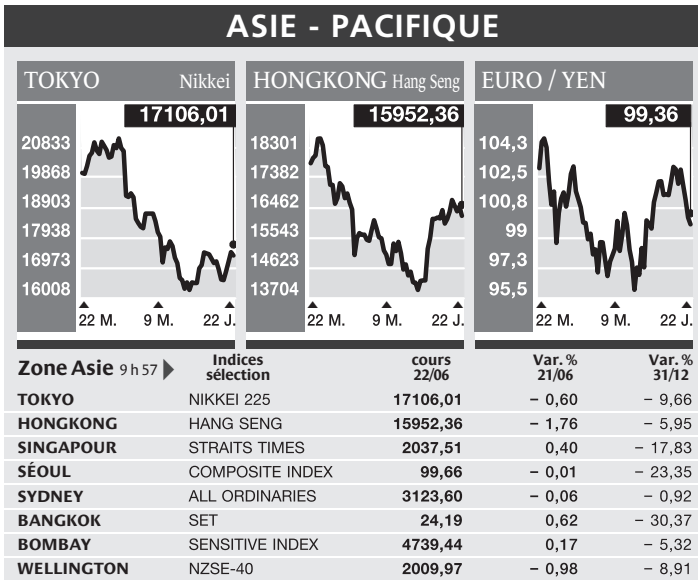
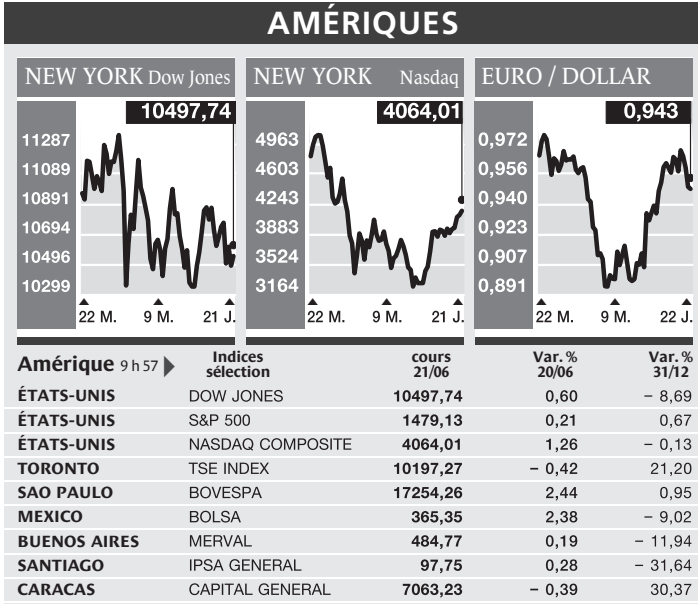
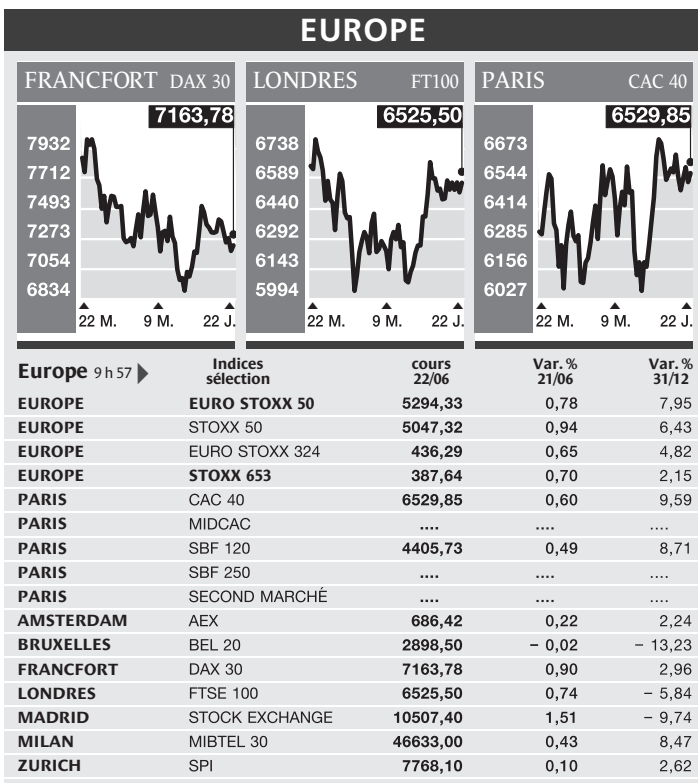
MERCREDI 21 JUIN, le titre WorldCom, deuxième opérateur téléphonique américain, était coté 40,4 dollars, abandonnant 3 %. Les investisseurs réagissaient à l'évocation, par le quotidien *Financial Times*, d'une possible cession par WorldCom de ses activités de téléphonie longue distance et du réseau Internet de Sprint pour un montant de 45 milliards de dollars (47,3 milliards d'euros) afin de satisfaire aux exigences des autorités antitrust américaine et européennes, après la fusion, annoncée en octobre 1999, des groupes WorldCom et Sprint. Cette cession, si elle était confirmée, serait la plus grosse opération de désinvestissement obtenue par les autorités antitrust. Depuis mardi 13 juin, date à laquelle les deux groupes ont reconnu officiellement que leur fusion était mal engagée, l'action a abandonné près de 8 %.

La fusion de WorldCom et de Sprint, pour plus de 115 milliards de dollars, inquiète à la fois Joel Klein, responsable de l'autorité antitrust américaine, et son homologue européen, Mario Monti. Les deux hommes se retrouvent cette semaine pour discuter du risque d'hégémonie sur deux marchés stratégiques de la société qui naîtrait de ce regroupement. WorldCom et Sprint sont respectivement numéros deux et trois du marché de la téléphonie longue distance aux Etats-Unis, et leur fusion donnerait naissance à un groupe contrôlant plus de 30 % du marché national. Pour sa part, la Commission européenne s'élève surtout contre la posi-



tion de force que le nouveau groupe a acquise dans le trafic Internet. Dans ce domaine, WorldCom, grâce à sa filiale UUNet, est le leader mondial, tandis que Sprint est son second. Aujourd'hui encore, une majorité du trafic Internet européen se dirige vers les Etats-Unis où se trouvent les sites les plus visités au monde, et WorldCom assure une partie non négligeable du transport. Bernard Ebbers, le charismatique président de WorldCom, se trouve devant un dilemme. Il a à cœur de mener à bien la fusion qui permet à son groupe d'entrer sur le marché hautement stratégique de la téléphonie mobile par l'intermédiaire de la filiale Sprint PCS. Mais il ne veut pas pour autant sacrifier ses activités de transport de données Internet dont le joyau de son groupe : UUNet.

Enguerand Renault



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 0,56 %, à 6 527,25 points, jeudi 22 juin dans les premiers échanges. La Bourse de Paris avait fini sa séance de mercredi en recul, dans un marché sans direction affirmée et mené par la remontée des taux d'intérêt à long terme. Le CAC 40 avait terminé cette journée sur une perte de 0,98 %, à 6 490,76 points. Le volume d'échanges avait atteint 4,5 milliards d'euros sur le marché à règlement mensuel, dont 4,4 milliards d'euros sur les seules valeurs de l'indice.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX progressait jeudi matin de 0,53 %, atteignant 7 137,45 euros. La Bourse de Francfort avait terminé la journée de mercredi en baisse de 1,22 %, alors les volumes d'échanges restaient faibles. L'indice des trente valeurs vedettes s'était établi à 7 139,01 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres gagnait 0,56 %, jeudi matin, atteignant 6 514,20 points. La Bourse de Londres avait clos la séance de mercredi en baisse de 0,75 %, à 6 477,8 points, entraîné par le recul des titres du secteur des télécommunications.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,60 %, jeudi. L'indice Nikkei a perdu 104,07 points, pour clore la journée à 17 106,01 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont finalement terminé en hausse une séance indécise, mercredi 21 juin. L'indice Dow Jones a atteint 10 497,74 points, enregistrant un léger gain de 0,60 %. La progression de l'indice Nasdaq a été plus nette avec un gain de 1,26 %, atteignant 4 064,01 points ; l'indice phare du marché des valeurs technologiques conforte ainsi sa position, supérieure à 4 000 points pour la première fois depuis avril.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à dix ans s'inscrivait à 5,38 %, jeudi matin, tandis que celui du *bund* allemand de même échéance se situait à 5,21 %. Mercredi, outre-Atlantique, le marché obligataire était resté sous pression. Le rendement moyen du bon du Trésor à dix ans s'était relevé fortement, atteignant 6,09 %, contre 6,01 % mardi soir, et celui de l'obligation à 30 ans s'était tendu à 5,95 %, contre 5,89 %. Une hausse du rendement se traduit par une baisse du prix de l'obligation.

MONNAIE

L'EURO restait faible jeudi matin et s'échangeait à 0,9457 dollar. La Banque centrale européenne a décidé mercredi de laisser ses taux d'intérêt inchangés et son président, Wim Duisenberg, a laissé entendre qu'elle ne devrait pas y toucher avant quelques mois. Le billet vert cotait 105,43 yens.

ÉCONOMIE

L'OPEP augmente modestement sa production de pétrole

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a annoncé mercredi 21 juin à Vienne un accord unanime pour porter la production du cartel à 25,4 millions de barils par jour (mbj), soit une ouverture des vannes de 700 000 barils par jour (bj). « Nous avons pris cette décision afin de modérer les prix (du brut) et de répondre aux inquiétudes des consommateurs », a souligné le secrétaire général de l'OPEP, Rilwanu Lukman, à l'issue d'une conférence éclair, qui a duré moins de deux heures. Les cours du pétrole se sont envolés ces dernières semaines à plus de 30 dollars. L'Iran, qui avait refusé de signer en mars l'accord de hausse de production, a rejoint le cartel avec un quota de 3,727 mbj. « Cette augmentation de la production ne fait qu'officialiser le dépassement actuel des quotas de l'OPEP », a estimé Roger Diwan de Petroleum Finance Company (PFC). (Lire p. 20.)

FRANCE : la production industrielle française a diminué de 0,2 % en avril après une hausse révisée de 1 % en mars, a annoncé jeudi 22 juin l'Insee. La production manufacturière a également diminué de 0,2 % en avril. Sur un an, la production industrielle française gagne 4,8 % et la production manufacturière croît de 5,7 %. Le mois d'avril a été marqué par une baisse de 0,7 % des biens de consommation, sous la conduite des produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien (-1,9 %), et des équipements du foyer (-0,2 %). En revanche, les produits de l'édition, imprimés ou reprodus, sont en hausse de 0,9 %.

L'indice du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a progressé de 2,3 % au premier trimestre, soit une hausse de 5,2 % sur un an, selon les chiffres définitifs du ministère de l'emploi publiés jeudi. Cette hausse « s'explique par la mise en œuvre de la réduction du temps de travail, puisque la plupart des accords prévoient une compensation salariale », indique le ministère.

ALLEMAGNE : les syndicats allemands de la fonction publique ont entériné unanimement mercredi soir, à l'issue d'une consultation de leur base, un accord salarial conclu la semaine dernière avec les employeurs, écartant définitivement la perspective d'une

grève. L'accord prévoit une hausse de salaires de 2 % à partir d'août pour une durée de treize mois, puis de 2,4 % pour les quatorze mois suivants.

ITALIE : le rythme de l'inflation italienne s'est de nouveau accéléré en juin, avec une hausse des prix à la consommation estimée entre 2,6 % et 2,7 % sur douze mois, selon un calcul réalisé mercredi sur la base des prix relevés dans un échantillon de douze grandes villes.

SUÈDE : le Fonds monétaire international (FMI) a recommandé à la Suède de réduire d'ici à 2003 sa pression fiscale de l'équivalent de 4 % de son produit intérieur brut (PIB), dans un rapport qu'elle a remis mercredi à la Riksbank (banque centrale).

La production industrielle de la Suède s'est accrue de 13,2 % en avril par rapport au mois correspondant de 1999, a indiqué mercredi l'Office national des statistiques (SCB).

BULGARIE : le taux de chômage a enregistré une légère baisse en mai en Bulgarie, s'établissant à 18,86 % de la population active contre 19 % en avril, a annoncé mercredi le service national de l'emploi.

CANADA : la progression de l'indicateur composite canadien, le principal outil utilisé pour prévoir la croissance, a ralenti aux mois d'avril et de mai, d'après un rapport publié mercredi par le gouvernement fédéral, en raison des soubresauts boursiers observés au cours de cette période.

JAPON : les trois principaux constructeurs automobiles japonais ont vu leur production augmenter au mois de mai au Japon sur un an grâce à la vigueur de la demande qui a permis à Nissan Motor d'enregistrer aussi la première hausse de ses ventes sur le marché local en neuf mois.

SÉNÉGAL : le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé mercredi l'octroi d'un crédit de 19 millions de dollars au Sénégal dans le cadre d'une enveloppe financière destinée à un programme de réduction de la pauvreté et de promotion de la croissance économique.

Le Fonds monétaire international (FMI) s'est dit préoccupé mercredi par les retards pris dans la mise en œuvre du programme de privatisation au Sénégal et l'insuffisance de la réduction de la pauvreté malgré les bonnes performances économiques.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	Contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371		FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKÄ FINLAND	5,94573	MARKKÄ FINLAND	1,10324
COURONNE DANOISE	7,4566	COUR. NORVÉGIENNE	8,2230
COUR. SUÉDOISE	8,2540	COURONNE TCHÈQUE	35,9630
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5783	DOLLAR CANADIEN	1,3940
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	1,9958	DRACHME GRECQUE	336,5500
FLORINT HONGROIS	259,8500	ZLOTY POLONAIS	4,1817

Cours de change croisés						
22/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN (100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,95007	0,94375	0,14390	1,49905	0,60985	
YEN	105,25500	99,36000	15,15000	157,77000	64,17500	
EURO	1,05960	1,00644	0,15245	1,58825	0,64590	
FRANC	6,94905	6,59990	6,55957	10,41660	4,23745	
LIVRE	0,66709	0,63360	0,62960	0,09595	0,40675	
FRANC SUISSE	1,63975	1,55775	1,54805	0,23595	2,45860	

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 21/06	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 22/06	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,22	4,30	5,37	5,56	Notionnel 5,5	26090	86,67	86,77
ALLEMAGNE	4,31	4,52	5,20	5,40	Euribor 3 mois	NC	NC	NC
GDE-BRETAG.	5,56	6,09	5,23	4,58				
ITALIE	4,31	4,48	5,54	5,90				
JAPON	0,07	0,07	1,68	2,23				
ÉTATS-UNIS	6,47	5,84	6,10	5,96				
SUISSE	3	3,35	4,04	4,42				
PAYS-BAS	4,28	4,48	5,36	5,55				

Matières premières		
En dollars	Cours 21/06	Var. % 20/06
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1795	- 0,50
ALUMINIUM 3 MOIS	1573,50	- 0,16
PLOMB 3 MOIS	434,50	- 0,11
ETAIN 3 MOIS	5450	- 0,37
ZINC 3 MOIS	1140	- 0,26
NICKEL 3 MOIS	7575	- 1,50
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,98	- 1,29
PLATINE A TERME	137286,50	+ 1,98
GRAINES DÉNÉRÉS		
BLÉ (CHICAGO)	278	+ 0,36
MAIS (CHICAGO)	204,25	+ 0,37
SOJA TOURTEAU (CHG.)	171,90	+ 0,53
SOFTS		
CAFFÉ (NEW YORK)	855	+ 2,52
CACÉ (LONDRES)	925	+ 2,21
SUCRE BLANC (PARIS)

En euros		
Cours 21/06	Var. % 20/06	
OR FIN KILLO BARRE	9600	+ 1,27
OR FIN LINGOT	9690	+ 0,62
ONCE D'OR (LO S)	286,05	- 6,82
PIÈCE FRANCE 20 F	55	+ 0,73
PIÈCE SUISSE 20 F	55	+ 0,73
PIÈCE UNION LAT. 20	55	+ 0,73
PIÈCE 10 DOLLARS US	200,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	371,50
PIÈCE 50 PESOS MEX	361,75	+ 1,90

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Quelques heures avant la décision des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) d'augmenter leur production, les valeurs du secteur de l'énergie avaient clos la journée du mercredi 21 juin en hausse sur les marchés européens. A Londres, le titre BP Amoco avait gagné 0,9 %, tandis que la valeur Shell Transport avait fini en hausse de 2,36 %. Enfin, à Amsterdam, l'action Royal Dutch avait progressé de 0,43 %.

● L'action Telefonica a fortement reculé de 4,67 %, à 20,40 euros, mercredi, après la confirmation par les autorités boursières de l'ouverture d'une enquête sur d'éventuelles infractions à la loi

boussière, concernant des achats en 1998 d'options sur des titres du groupe de télécommunications espagnol. Les filiales de Telefonica ont elles aussi été affectées en Bourse au cours de cette séance : Terra Networks a perdu 4,53 % à 40 euros et TPI a abandonné 6,63 % à 11,40 euros.

● A la Bourse de Londres, les valeurs du secteur des télécommunications ont toutes perdu du terrain, au terme de la séance de mercredi, après un changement de recommandation sur le secteur émis par les analystes financiers de Salomon Smith Barney. L'action Vodafone Airtouch a perdu 2,1 % pence à 314 pence, et British Telecom a cédé 3,5 % à 940 pence.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 21/06, 22/06 10h11. Includes index values for DJ E STOXX.

Table titled 'AUTOMOBILE' listing companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'BANQUES' listing companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, ALL & LEICS, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'CHIMIE' listing companies like AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'CONGLOMÉRATS' listing companies like CGIP/RM, CHRISTIAN DIOR, D'IETTEREN SA, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'TÉLÉCOMMUNICATIONS' listing companies like EIRCOM, BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'CONSTRUCTION' listing companies like ACCIONA, AKTOR SA, GRUPO FERROVIAL, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'PRODUITS DE BASE' listing companies like ACERIALIA, ACERINOR X, ALUMINIUM GREEK, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'CONSOMMATION CYCLIQUE' listing companies like ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc., with their stock prices and percentage changes.

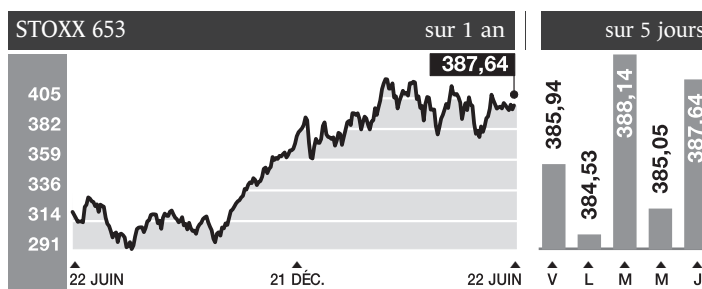


Table titled 'ALIMENTATION ET BOISSON' listing companies like DT.LUFTHANSA N, ELECTROLUX-B, EM.TV & MERCHAN, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'PHARMACIE' listing companies like ALTANA AG, ASTRAZENCA, AVENTIS/RM, etc., with their stock prices and percentage changes.

Advertisement for Volkswagen Bora V6 4MOTION, featuring a car image and text describing its features and price.

Table titled 'ÉNERGIE' listing companies like BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'SERVICES FINANCIERS' listing companies like 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc., with their stock prices and percentage changes.

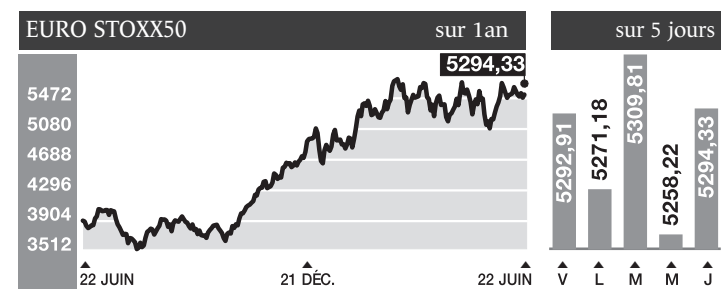


Table titled 'ASSURANCES' listing companies like AEGIS GROUP, AEGON NV, AXA/RM, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'BIENS D'ÉQUIPEMENT' listing companies like ABB N, ADECCO N, ALSTOM, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'MEDIAS' listing companies like B SKY B GROUP, CANAL PLUS/RM, CARLTON COMMUNI, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'BIENS DE CONSOMMATION' listing companies like AHOLD, ALTADIS-A, ATHENS MEDICAL, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'COMMERCE DISTRIBUTION' listing companies like AVA ALLG HAND.G, BOOTS CO PLC, BUHRMANN NV, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'HAUTE TECHNOLOGIE' listing companies like AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'SERVICES COLLECTIFS' listing companies like AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' listing companies like AIRSPRAY NV, ANTONOV, ANTONOV, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'BRUXELLES' listing companies like ARTHUR, ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc., with their stock prices and percentage changes.

Table titled 'FRANCFORT' listing companies like UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc., with their stock prices and percentage changes.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.
CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Club Med était en hausse de 1,09 %, à 138,5 euros, dans les premières transactions, jeudi 22 juin, tandis que Carrefour gagnait 0,48 %, à 73,5 euros. Les deux groupes seraient sur le point d'annoncer un accord dans la distribution de voyages. Le cours de l'action BNP Paribas progressait de 0,77 %, jeudi matin, atteignant 98,25 euros. Le conseil d'administration de Cobepa est divisé sur les conditions de l'OPA de BNP Paribas. Le cours du titre Air France reculait de 0,15 %, à 18,17 euros, jeudi en début de matinée. Selon le Financial Times, l'alliance globale que la compagnie aérienne devait annoncer ce même jour se ferait avec Delta Airlines, et prendra le nom de Sky Team. La valeur Usinor bondissait de 2,34 %, à 12,24 euros, jeudi matin. Les trois grands groupes sidérurgiques européens Corus, Thyssen Krupp et Usinor ont annoncé leur intention de former un marché en ligne pour la vente d'acier. La plate-forme devrait être opérationnelle d'ici au premier trimestre 2001. Le titre Peugeot gagnait 0,14 %, à 220,5 euros, jeudi matin. Le constructeur automobile PSA Peugeot Citroën et le groupe d'aluminium et d'emballage Pechiney ont annoncé qu'ils avaient signé « un accord de partenariat stratégique pour développer les applications de l'aluminium dans les véhicules Peugeot et Citroën ».

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 22 JUIN Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (€)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), RENAULT (T.P.), and others.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 21 JUIN Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (€)'. Lists companies like ABEL GUILLEM., AB SOFT., ACCESS COMME., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 juin

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'francs', and 'Date cours'. Lists various investment funds like AGIPI, BNP, and CDC Asset Management.

Main table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (€)'. Lists companies from various countries like GAZ ET EAUX, BAZAR HOT. VILLE, BIC, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◇ cours précédent. DERNIÈRE COLONNE R (1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

Table of CMT MEDICAL and other company data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (€)'. Lists companies like COALA #., COHERIS ATIX., COIL., etc.

Advertisement for 'La valeur ajoutée "net" en gestion de SICAV et FCP' by SG Asset Management. Includes website www.sgam.fr and logo for SG Asset Management.

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (€)'. Lists companies like LINADATA SER., MEDCOST #., MEDIDEP #., etc.

Large table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Euros', 'francs', and 'Date cours'. Lists various investment funds like CAISSE D'ÉPARGNE, CREDIT AGRICOLE, and others.

LÉGENDE * Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES Depuis 1953, on sait que les acides aminés, qui constituent les « briques élémentaires » de la vie, peuvent se former spontanément à partir de molécules carbonées

simples, dans un environnement favorable. ● **DES DÉCOUVERTES** récentes donnent un intérêt nouveau à l'un des sites envisagés pour cette naissance : les sources hydrother-

males parsemant les failles qui courent au fond des océans, notamment au centre de l'Atlantique. ● **L'ESPACE** constitue un autre « berceau » possible. On y a détecté de

très nombreuses molécules organiques que des comètes auraient pu amener sur notre planète. ● **MAIS LA MANIÈRE** dont ces molécules se sont organisées pour donner le premier

organisme reste une énigme pour les chercheurs, faute d'avoir pu, pour l'instant, en reconstituer l'histoire, comprennent de mieux en mieux les mécanismes du vivant

A la recherche de l'origine de la vie : retour aux abysses

La découverte d'un fossile de bactérie vieux de 3,25 milliards d'années et d'un nouveau type « fumeur noir » relance l'idée selon laquelle la vie serait née autour des sources hydrothermales sous-marines. Des chercheurs vont aller vérifier sur place, par 2 400 mètres de fond

ON CONNAÎT leur existence depuis moins de vingt-cinq ans. Depuis 1977, très exactement, quand le biologiste américain Carl Woese annonça au monde scientifique stupéfait la découverte des archéobactéries (ou achéobactéries), étonnantes micro-organismes qui s'épanouissent à des températures de plus de 100 degrés centigrades, dans des sources sulfureuses ou acides et près des petits volcans qui, au fond des océans, crachent hydrogène, méthane et métaux lourds.

Les archéobactéries tiennent leur nom de la nature de leur environnement favori, proche des conditions de la Terre primordiale. L'analyse de leur matériel génétique confirma, ultérieurement, qu'elles figurent effectivement parmi les organismes les plus anciens connus. Il ne manquait plus qu'une preuve géologique de cette ancienneté. Elle vient d'être fournie par Birger Rasmussen. Dans un article publié récemment par la revue scientifique *Nature* (numéro du 8 juin), ce géophysicien de l'université d'Australie occidentale annonce avoir découvert, dans des roches volcaniques d'origine hydrothermale vieilles de 3,235 milliards d'années

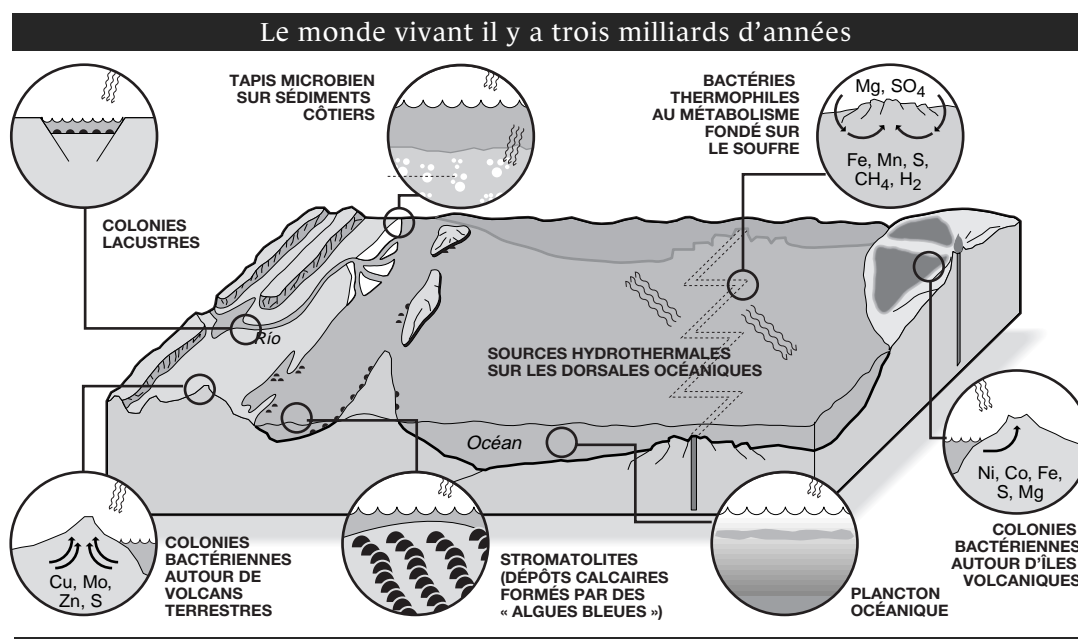
« les restes fossiles probables de micro-organismes filamenteux ».

Il s'agit, souligne-t-il, de « la première preuve fossile d'une vie microbienne dans le système thermal sous-marin du précambrien ». Le chercheur australien en conclut que « de tels environnements pourraient avoir accueilli les premiers systèmes vivants sur Terre ». Selon lui, cette trouvaille conforte l'idée selon laquelle la vie aurait pu naître au fond des océans, sous la forme d'organismes thermophiles plus ou moins analogues aux archéobactéries actuelles.

« BERCEAUX TERRESTRES »

L'hypothèse est intéressante, mais aussi très contestée. L'ADN (acide désoxyribonucléique) qui porte le code génétique de tous les êtres vivants semble incompatible avec les « très grosses chaleurs ». En dépit de leur incontestable ancienneté, les bactéries thermophiles capables de résister à des températures de 113 degrés, sont probablement le résultat de l'évolution, de l'adaptation à ce milieu hostile d'organismes nés dans un environnement thermiquement plus clément, estiment certains spécialistes des archéobactéries. Il n'en reste pas moins que le brouet craché par les « fumeurs noirs », résultat du mélange, par plus de 2 000 mètres de fond, de l'eau de mer et des émanations du magma terrestre, semble, selon les chimistes, tout à fait propice à la synthèse des « briques élémentaires » du vivant que sont les acides aminés.

Il faut, pour cela, « des molécules carbonées simples, un milieu réducteur et une source d'énergie », explique André Brack, chercheur au Centre de biophysique moléculaire du CNRS à Orléans. En se fondant



Une faune assez diversifiée semble avoir colonisé la Terre primitive dès l'ère archéenne (il y a 2,5 à 4 milliards d'années). De nombreux microorganismes étaient parvenus à s'établir dans les zones volcaniques et maritimes, en dépit de conditions apparemment très hostiles comme, par exemple, une atmosphère composée surtout de gaz carbonique et d'azote, avec un peu de méthane et d'oxydes d'azote et de soufre.

sur ce principe, l'Américain Stanley Miller avait réussi, en 1953, à faire apparaître de nombreux acides aminés en soumettant un mélange de méthane, d'hydrogène, d'ammoniac et de vapeur d'eau à des décharges électriques. Son expérience marqua le véritable départ des recherches scientifiques sur l'origine de la vie. Mais, tempère André Brack, la plupart des géochimistes estiment aujourd'hui que le mélange gazeux qu'il utilisa ne correspond pas – contrairement à ce que l'on croyait à l'époque –, à la composition de l'atmosphère primitive de la Terre. « Elle comportait

probablement beaucoup de gaz carbonique, ce qui rend difficile ce type de réaction », estime le chercheur français.

Selon lui, les sources hydrothermales des grands fonds océaniques présentent, en revanche, toutes les qualités requises pour constituer l'un des possibles « berceaux terrestres » des premiers éléments de la vie, à défaut de celui de la vie elle-même. On y trouve les substances chimiques nécessaires et l'énergie, sous forme de chaleur. Indice supplémentaire, cet environnement grouille de vie, notamment bactérienne. La découverte de Bir-

ger Rasmussen fournit une raison nouvelle de creuser la question.

Le principal argument des détracteurs est la température, peu favorable à la chimie prébiotique. Elle peut atteindre plus de 300 degrés au centre de la cheminée des « fumeurs noirs », qui hérissent les failles mid-océaniques. « C'est vrai. Mais, à ces profondeurs, elle tombe très vite à zéro degré dès la sortie du fumeur », souligne André Brack. Ce différentiel thermique peut même constituer un avantage. Avec des collègues japonais de l'université de Nagoaka, le chercheur français l'a démontré en réussissant, au début

de 1999, à obtenir une molécule organique complexe (de l'hexaglycine) dans un appareil reproduisant l'environnement des sources hydrothermales. Il se propose d'aller plus loin et prépare, avec Yves Fouquet, de l'Institut de recherche sur la mer (Ifremer), une expédition sur la dorsale atlantique, au sud des Açores, au lieu-dit « Rainbow ». Avec d'autres chercheurs français, portugais et suédois, les deux hommes comptent explorer *in situ*, à l'aide du robot Victor de l'Ifremer, un site qui semble particulièrement prometteur.

Yves Fouquet étudie depuis 1982 la formation des amas de sulfures métalliques le long des failles océaniques. Lors d'une précédente campagne, il a découvert, sur le site Rainbow, un fumeur très particulier. Loin des formations classiques, en forme de cheminée, « il se présente comme une sorte de ruche d'une cinquantaine de centimètres de diamètre et de hauteur. Il est dépourvu de conduit central et les fluides provenant du manteau diffusent sur toute sa surface, à travers des porosités analogues à celles d'une éponge », explique-t-il. Son collaborateur Jean-Luc Charlou a montré que ces « ruches » dégagent de fortes quantités d'hydrogène qui réagit avec le carbone pour produire du méthane et d'autres « chaînes carbonées longues ». Bref : la matière première idéale pour fabriquer les « briques élémentaires » de la vie...

« ON PEUT TOUJOURS RÊVER »

Tout cela enthousiasme André Brack, qui a visité le laboratoire brestois des deux hommes en septembre dernier et a pu emporter quelques échantillons de ces extraordinaires concrétions. Selon lui, il pourrait s'agir de superbes « réacteurs » particulièrement bien adaptés à la chimie prébiotique. « La température y atteint 350 degrés au centre, mais tombe à zéro à leur surface, explique-t-il. Le long de ce gradient thermique, les alvéoles internes permettent un recyclage permanent et leurs parois sulfurées présentent peut-être des propriétés catalytiques très intéressantes. »

André Brack espère même que ces caractéristiques pourraient favoriser l'apparition de ribose, un sucre particulier qui sert de liaison à l'ADN et à l'ARN (acide ribonucléique) à partir duquel le premier organisme vivant pourrait s'être formé (Le Monde du 5 août 1999). Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que des surfaces minérales ont pu servir de « moule », de matrice, pour l'assemblage originel des briques élémentaires de la vie, étape sur laquelle toutes les études butent jusqu'à présent. Les alvéoles de ces « ruches » sous-marines auraient-elles pu jouer ce rôle ? « Rien ne permet de le dire, aujourd'hui, tempère le chimiste français. Mais on peut toujours rêver. »

J.-P. D.

Jean-Paul Dufour

« Remonter jusqu'à l'avion de chasse à partir de la hache de pierre »

LA MATIÈRE première de la vie – vingt acides aminés seulement – semble très répandue. L'Américain Stanley Miller avait réussi à en obtenir une dizaine dans ses tubes à essai, lors d'une expérience très simple qui fit sensation en 1953, alors qu'une météorite tombée en 1969 à Murchinson, en Australie, en contenait huit à elle seule ! Cela prouve que « la chimie du carbone » permettant de fabriquer les « briques du vivant » est simple et universelle. En revanche, la question se complique effroyablement dès que l'on cherche à savoir comment ces dernières se sont assemblées pour former le premier organisme...

C'est que « les êtres vivants sont des produits historiques », fruits extrêmement complexes d'une longue évolution. « Si on cherche à les expliquer de façon logique, on se plante », estime Patrick Forterre. Spécialiste des archéobactéries à l'Institut de génétique et microbiologie d'Orsay (université Paris IX-CNRS), ce biologiste fait partie des quelques chercheurs qui, dans le monde, travaillent à l'identification de LUCA (acronyme pour l'anglais *last universal common ancestor*) le premier micro-organisme, ancêtre de tous les êtres vivants que nous connaissons. Il en est intimement convaincu :

LUCA, « probablement déjà très complexe », était aussi « très différent des organismes actuels ». Le problème, c'est que ses descendants ont éliminé toutes les formes de vie précédentes. « C'est un peu comme si nous nous trouvions face à un avion de chasse, que tout le reste avait disparu et qu'il nous fallait comprendre comment il a été inventé avec, pour seuls indices des haches de pierre et des gourdins », plaisante Patrick Forterre.

PAR LES DEUX BOUTS

Sans succomber pour autant à la peur du vide, les chercheurs se sont attaqués au problème par les deux bouts. Côté gourdin et hache de pierre, les chimistes et les biophysiciens imaginent, testent en laboratoire et *in situ*, toutes les réactions chimiques ayant pu donner naissance aux acides aminés. Ils tentent, aussi, de reconstituer un peu de la suite du film en s'efforçant de faire se multiplier, muter et évoluer en laboratoire des molécules susceptibles d'avoir abouti, par exemple, à l'ARN (acide oxyribonucléique) et à l'ADN (acide désoxyribonucléique), qui gouverne le mécanisme commun à tous les organismes vivants.

Côté avion de chasse, des biologistes et des généticiens parmi lesquels Patrick Forterre, s'attachent à décortiquer le fonctionnement des bactéries les plus anciennes, de les comparer avec d'autres organismes. Dans l'espoir de détecter, à travers leurs différences et leurs ressemblances des traces de leur histoire, de remonter vers les origines en mettant au jour des mécanismes aujourd'hui disparus, peut-être conservés au détour d'un génome, bien qu'ils soient devenus inutiles.

Mais, quelle que soit la piste choisie, cette traque tient presque de la gageure. Un détour par l'espace, par des planètes comme Mars, Titan (satellite de Saturne) ou Europe (satellite de Jupiter), sera peut-être utile. Les géophysiciens estiment, en effet, que – dans le passé pour Mars, aujourd'hui encore pour Titan et Europe – les conditions pourraient avoir été ou être favorables à l'éclosion de la vie. Si personne ne s'attend à y trouver des êtres intelligents, les plus optimistes espèrent y détecter un jour des micro-organismes, éventuellement fossiles. La comparaison avec leurs homologues terriens fournirait alors de précieuses indications sur LUCA et ses fils, ou sur ce qui s'est passé entre le stade des acides aminés et

LUCA. Dans cette optique, « même une simple prolifération anormale d'un certain type de molécule » constituerait un indice important pour aider à reconstituer le film, souligne le chimiste André Brack.

En attendant, ces recherches de l'extrême ne sont pas sans intérêt pratique. Faute d'atteindre leur but ultime en élucidant l'origine de la vie, elles permettent, au moins de mieux comprendre le fonctionnement du vivant. C'est ainsi qu'une équipe de chercheurs français menée par Patrick Forterre a découvert, en étudiant le génome d'une archéobactérie, *pyrococcus abyssi*, qui vient d'être séquencé par le Génoscope d'Evry, que la réplication des gènes était gouvernée par un mécanisme similaire – quoique un peu plus simple – à celui mis en œuvre dans les cellules humaines. Cette découverte, qu'ils décrivent dans un article à paraître dans le numéro du 23 juin du magazine scientifique américain *Science*, pourrait permettre de mieux comprendre ce mécanisme de reproduction des gènes dont les anomalies sont, chez l'homme, à l'origine de nombreux cancers.

De la Terre à l'espace, les mystères d'une évolution étonnamment rapide

ALORS que notre planète s'est formée il y a 4,5 milliards d'années environ, une forme de vie y était installée voilà 3,8 milliards d'années, si l'on en croit des traces chimiques découvertes dans des roches de cette époque au Groenland. Aujourd'hui, les chercheurs commencent à considérer cet intervalle de 700 millions d'années comme une estimation haute : selon eux, si la vie a évolué sur Terre, ce fut vraisemblablement beaucoup plus vite. Pourquoi ?

D'abord parce que la Terre primitive n'était pas un lieu de tout repos. Pendant des millions d'années, elle a été bombardée par d'énormes astéroïdes, à côté desquels celui dont on pense qu'il contribua à éradiquer les dinosaures à la fin du crétacé, il y a 65 millions d'années, apparaît comme une douce caresse. Il semble, par exemple, qu'au cours de cette période la collision de la

Terre par un corps de la taille de Mars a permis de réunir suffisamment de matière pour former la Lune. De tels impacts ont dû presque stériliser la planète, ce qui rend très difficile d'imaginer que la vie ait pu s'y développer très tôt.

D'un autre côté, les roches du Groenland où furent détectées les premières traces de la vie figurent parmi les plus anciennes connues. Faute d'en avoir découvert de plus vieilles, nous n'avons pas la moindre preuve géologique que la vie ait été absente à une quelconque période de l'histoire de la Terre.

Seule certitude, donc, pour l'instant : la vie était déjà bien établie sur Terre il y a 3,5 milliards d'années. Nous le savons grâce à William Schopf, de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), qui, en 1986, a découvert des organismes microscopiques fossilisés

dans des roches vieilles de 3,5 milliards d'années (les *apex cherts*) en Australie occidentale. Il s'agissait de cyanobactéries (ou « algues bleues »).

« STROMATOLITES »

Ces organismes vivent en communautés importantes qui forment de vastes structures feuilletées. Ces empilements, baptisés stromatolites, ont constitué les premiers récifs et sont restés propres au milieu marin, jusqu'à ce qu'apparaissent des animaux paissant sur ces appétissantes couches de limon bactérien.

Les fossiles des *apex cherts* ont révélé toute une communauté de micro-organismes marins qui vivaient près de la surface dans les premiers temps de l'ère archéenne (entre 4 et 2,5 milliards d'années). Aujourd'hui, les travaux de l'Australien Birger Rasmussen élargissent le

champ de l'écologie de cette époque. Sa découverte de microfossiles filamenteux associés à un ensemble de cheminées volcaniques rend possible l'existence de la vie, à peu près à la même époque, dans les profondeurs des océans.

Il semble donc que, dès le début de l'ère archéenne, la vie avait déjà laissé son empreinte dans divers environnements. Cela épaissit encore le mystère concernant la rapidité de son apparition et de son évolution. Les cyanobactéries des *apex cherts* semblent très semblables aux espèces cyanobactériennes contemporaines. Bien que microscopiques, ces organismes se composent de cellules et possèdent une biochimie aussi élaborée que n'importe quelle autre forme de vie. Mais, si les cyanobactéries ont à peine changé en 3,5 milliards d'années, comment auraient-elles pu

évoluer aussi rapidement, à partir d'un simple brouet chimique, en seulement 700 millions d'années ?

Les exobiologistes en sont amenés à reconsidérer une idée souvent jugée fantaisiste : la vie serait venue de l'espace après avoir évolué ailleurs dans l'Univers. On étudie actuellement cette éventualité de façon expérimentale.

Des chercheurs américains et européens ont embarqué à bord d'engins spatiaux des cultures bactériennes, afin de tester leur endurance au vide et aux rayonnements. Ils ont pu vérifier ainsi que certaines bactéries qui s'abritent dans des spores résistantes peuvent germer après plusieurs mois d'exposition au vide spatial. On sait, par ailleurs, que des bactéries sont capables de survivre à un emprisonnement très long – peut-être plusieurs millions d'années – dans des roches. Il n'est donc pas exclu que

la matière organique ait pu voyager de planète en planète.

L'autre élément de preuve est fourni par les météorites et les comètes, dans lesquelles on a détecté des quantités notables de molécules organiques complexes comme les acides aminés. L'eau des océans primordiaux de la planète provenait sans doute, en partie, de l'impact de comètes. Ces dernières ont-elles aussi apporté les ingrédients de la vie, ou la vie elle-même déjà formée ? Quelle que soit la réponse, cette hypothèse laisse entière l'énigme de l'origine de la vie : elle ne fait que déplacer le problème.

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

nature
le Monde
EL PAIS

Une séduisante équipe de France « bis » joue à qui perd gagne

Si elle ternit quelque peu le parcours des Bleus dans l'Euro 2000, la défaite (2-3) enregistrée face aux Pays-Bas permet aux hommes de Roger Lemerre d'éviter les imprévisibles Yougoslaves en quarts de finale, au profit des Espagnols, et de ne pas affronter l'Italie avant une éventuelle finale

L'équipe de France de football, essentiellement composée de ses remplaçants, s'est inclinée (2-3), face aux Pays-Bas, mercredi 21 juin, sur la pelouse de l'ArenaA, à Amsterdam. Même si elle est intervenue en pleine

Fête de la musique, cette défaite, la seconde de l'ère Lemerre après celle concédée devant la Russie (2-3, en juin 1999), n'est pas considérée comme un couac. Sur la route des Bleus, elle permet d'éviter, mo-

mentanément, les artistes yougoslaves et les stratèges italiens. En revanche, en quarts de finale, ils devront affronter, dimanche 25 juin, à Bruges (Belgique), la sélection espagnole de José Antonio Cama-

cho, qualifiée en extremis après un match riche en suspense contre la Yougoslavie (4-3). Quoi qu'il en soit, les joueurs français présents mercredi à Amsterdam n'ont jamais donné l'impression de se résigner,

menant au score à deux reprises grâce à Christophe Dugarry et David Trezeguet, avant que leur manque de cohésion ne permette aux Néerlandais, très motivés, de reprendre l'avantage.

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

Longtemps, l'Arena d'Amsterdam s'est tue. Sur la pelouse, les champions du monde jouaient. Et ils jouaient tellement bien que le grand vaisseau de couleur orange s'était résigné au silence. La première mi-temps touchait

à sa fin, l'équipe de France menait 2-1. Le ballon circulait d'un pied à l'autre avec une facilité déconcertante. En cette soirée du mercredi 21 juin, la formation dirigée par Roger Lemerre se dirigeait alors vers sa troisième victoire en trois matches dans l'Euro 2000. Les bookmakers, eux, y voyaient plus clair. Un seul favori se dégageait désormais à l'issue de ce premier tour de compétition. La France.

D'ici quelques jours, l'histoire dira peut-être si les Bleus, au lieu de gagner ce match qui leur semblait acquis, ont finalement bien fait de le perdre. Battus 3-2 après une seconde mi-temps bien moins brillante que la première, les Français ont enregistré leur première défaite depuis le revers subi au Stade de France face à la Russie, sur le même score (3-2), en juin 1999. Deuxièmes du groupe D, ils affronteront l'Espagne en quarts de finale, dimanche 25 juin à Bruges. En cas de victoire, ils rencontreront ensuite le vainqueur du match entre le Portugal et la Turquie. L'Italie, que plusieurs internationaux craignaient de devoir croiser avant une éventuelle finale, a donc été évitée, momentanément. La Squadra azzurra se trouve dans l'autre partie du tableau, en compagnie des Pays-Bas.

Non négligeable, cette satisfaction ne doit pas donner, pour autant, le moindre crédit aux nombreuses spéculations entendues dans les jours précédant ce match contre les Néerlandais. Une défaite, considérait-on, garantirait non seulement une deuxième phase supposée plus facile mais serait également synonyme de retour à Bruges, où les Bleus ont leurs repères et leurs habitudes depuis leur victoire contre le Danemark (3-0) et contre la République tchèque (2-1). Perdre pour mieux gagner : tel était le dilemme proposé à ce groupe habitué « à ne rien lâcher depuis quatre ans ».

Les onze joueurs qui se sont présentés mercredi soir sur la pelouse

de l'Arena ont cloué le bec aux oiseaux de mauvais augure. Comme l'a montré leur entame de match, un fort et sincère désir de victoire les unissait. Et pour cause : à l'exception de Marcel Desailly, Patrick Vieira et Vincent Candela, aucun n'avait encore participé en tant que titulaire à un match de l'Euro 2000. « Nous avions envie de montrer à l'entraîneur qu'il pouvait compter sur nous pour la suite de la compétition », résumait l'attaquant David Trezeguet après la rencontre.

UN BANC MIRIFIQUE

Fidèle aux grands principes gravés dans la pierre par son prédécesseur Aimé Jacquet, Roger Lemerre n'avait pas hésité à congédier son équipe-

type pour ce match sans enjeu. Même Fabien Barthez fut mis au repos alors qu'il avait exprimé publiquement sa volonté de jouer contre les Pays-Bas, arguant de la spécificité du poste de gardien de but. Le futur portier de Manchester United rejoignait le banc de touche le plus mirifique de la planète, au côté de Zinedine Zidane, Thierry Henry, Nicolas Anelka, Lilian Thuram.

Pendant quarante-cinq minutes, les doublures récitèrent une partition sans faute. La carence en milieu de terrain défensif condamnait Robert Pires à faire ses grands débuts à ce poste. L'animation du jeu était confiée aux Bordelais Johan Micoud et Christophe Dugarry, alors que la paire d'attaquants composée

de David Trezeguet et de Sylvain Wiltord se voyait offrir l'opportunité de faire oublier Thierry Henry, très en verve depuis le début de la compétition. Fait pas banal, le onze de départ comptait six joueurs ayant évolué au sein de clubs français pendant la saison 1999-2000. En face, seul le défenseur de Feyenoord, Paul Bosvelt, avait pris part au championnat néerlandais.

Comme lors de la finale de la Coupe du monde 1998, c'est sur corner que les Bleus allaient trouver l'ouverture à deux reprises. D'un coup de tête à bout portant, Christophe Dugarry ouvrait le score dès la 8^e minute. D'une petite déviation malicieuse, David Trezeguet redonnait ensuite l'avantage à la France (31^e) après que les Néerlandais eurent égalisé grâce à Patrick Kluivert (14^e). Tout allait à merveille pour ces suppléants de luxe - qui feraient le bonheur de plus d'une sélection nationale - jusqu'à ce que Christophe Dugarry rate le coup de grâce en début de seconde mi-temps, seul face au gardien Sander Westerveld.

ABSENCE DE COHÉSION

L'embellie, alors, cessa. L'absence de cohésion entre ces titulaires occasionnels se fit subitement criante. L'égalisation néerlandaise, à la 51^e minute, en fut la démonstration. L'arbitre suédois Anders Frisk venait de siffler un coup franc pour les Bataves à environ une trentaine de mètres des buts gardés par Bernard Lama. Dans une configuration classique, Youri Djorkaëff ou Zinedine Zidane sont chargés de se positionner devant le ballon, le temps que le mur français se place sous les ordres du gardien de but. Or, à cet instant précis, les deux hommes sont sur le banc, et personne ne fait écran.

Frank De Boer n'en demandait pas tant. Sa frappe surprend Bernard Lama, occupé à donner des consignes.

Le troisième but néerlandais, huit minutes plus tard, témoignera lui aussi d'un défaut de vigilance. Le long coup de pied de dégagement du gardien Sander Westerveld lobera d'abord Frank Lebœuf, débordera ensuite Christian Karembeu avant

Les quarts de finale

Les rencontres de la première phase de l'Euro 2000 étant achevées, les quarts de finale de la compétition sont les suivants :

- **Turquie-Portugal**, samedi 24 juin, à Amsterdam (Pays-Bas), à 18 heures (en direct sur TF 1).
- **Italie-Roumanie**, samedi 24 juin, à Bruxelles (Belgique), à 20 h 45 (en direct sur France 3).
- **Pays-Bas-Yougoslavie**, dimanche 25 juin, à Rotterdam (Pays-Bas), à 18 heures (en direct sur France 2).
- **Espagne-France**, dimanche 25 juin, à Bruges (Belgique), à 20 h 45 (en direct sur TF 1).

de trouver la chaussure de l'attaquant Boudewijn Zenden. Furieux, Marcel Desailly passera un savon mémorable à ses coéquipiers. Les rentrées de Youri Djorkaëff et de Nicolas Anelka n'allaient rien changer. Pas plus que celle de Didier Deschamps entre la 92^e et la 93^e minute, une apparition qui lui vaut une 98^e sélection et lui permettrait, en cas de victoire contre l'Espagne, dimanche 25 juin, d'atteindre la barre des 100.

Frédéric Potet

FRANCE - PAYS-BAS

FRANCE

Sélectionneur : Lemerre
 ● Lama ● Karembeu ; Lebœuf ; Desailly (cap.) ; Candela ● Pires ; Vieira (Deschamps, 92^e) ; Micoud ; Dugarry (Djorkaëff, 68^e) ● Trezeguet ; Wiltord (Anelka, 80^e).

PAYS-BAS

Sélectionneur : Rijkaard
 ● Westerveld ● Bosvelt ; F. De Boer (cap.) ; Stam ; Numan ● Overmars (Van Vossen, 89^e) ; Davids ; Cocu ; Zenden ● Bergkamp (Winter, 78^e) ; Kluivert (Makaay, 60^e).

BUTS

FRANCE : Dugarry (8^e, sur un corner de la droite de Micoud, tête croisée au premier poteau, de 6 m à mi-hauteur) ; Trezeguet (31^e, de 6 m dans l'axe, dévie une frappe de Wiltord).

PAYS-BAS : Kluivert (14^e, tir croisé du droit, de 10 m à gauche) ; F. De Boer (51^e, sur coup franc, violente frappe de 30 m à gauche, déviée par Lama sous la transversale) ; Zenden (60^e, tir du droit de 15 m à gauche, au ras du poteau gauche).

AVERTISSEMENTS

FRANCE : Dugarry (45^e, jeu dangereux) ; Desailly (75^e, jeu dangereux) ; Vieira (91^e, jeu dangereux).

ARRÊTS DE JEU

En faveur de la FRANCE : 22 coups francs (10 + 12), dont 2 hors-jeu (1 + 1), 5 corners (4 + 1).
 En faveur des PAYS-BAS : 19 coups francs (12 + 7), dont 6 hors-jeu (2 + 4), 4 corners (1 + 3).

OCCASIONS

FRANCE : 39 positions d'attaque dans les 30 m (19 + 20), dont 4 occasions (2 + 2) ; 12 tirs (6 + 6), dont 2 contrés (1 + 1) et 4 parés (0 + 4) par Westerveld.

PAYS-BAS : 44 positions d'attaque dans les 30 m (20 + 24), dont 7 occasions (4 + 3) ; 13 tirs (7 + 6), dont 1 sur la barre transversale (1 + 0) et 4 parés (2 + 2) par Lama.

L'ACTION

LE SECOND BUT DE LA FRANCE à la 31^e minute
 1 Micoud tire un corner sur la droite.
 2 Stam, de la tête à 6 m, tente de dégager le ballon.
 3 Aux abords de la surface de réparation, Wiltord frappe instantanément du droit. Son tir est dévié par Trezeguet, esseulé devant le but.

2 - 3

EURO 2000 - GR. D

(3^e journée)
 mardi 21 juin
 20 h 45, stade de l'ArenaA
 ● Beau temps ● Terrain en bon état
 ● Public coloré et chaleureux
 ● 51 000 spectateurs
 Arbitre : M. Frisk (Suède)

COMMENTAIRE Rencontre disputée sur un bon rythme, entre des champions du monde désorganisés mais tranchants et des Néerlandais appliqués et volontaires. L'équipe de France, composée essentiellement de joueurs remplaçants, a montré de bonnes séquences, mais n'a pas su s'assurer une victoire à laquelle elle tenait moins que les "Oranges" devant leur public.

Christophe Dugarry a perdu ses illusions, pas ses ambitions

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

C'est l'histoire d'un jeune homme au parcours tourmenté. Fêté, chahuté, vilipendé. A 28 ans, Christophe Dugarry a derrière lui plusieurs vies de footballeur. « J'ai perdu mes illusions sur ce milieu », dit-il. Pourtant, l'international n'exprime ni tristesse ni rancœur. Poli et disert, ses apparitions médiatiques sont courues. On se presse autour du Bordelais, toujours plein d'entrain pour partager ses pensées dépourvues des circonvolutions d'usage. Suspendu pour le premier match face au Danemark, puis relégué sur le banc des remplaçants en raison de l'avènement du duo d'attaquants-sprinteurs Nicolas Anelka-Thierry Henry, il a renoué, mercredi 21 juin, avec une place de titulaire face aux Pays-Bas, au sein de l'équipe bis appelée à expédier les affaires courantes avant les quarts de finale.

LEÇON DE FOOTBALL

« Il y a des places à prendre », a déclaré l'intéressé, la veille du match. L'annonce n'était pas de pure forme. Christophe Dugarry a manifesté motivation et enthousiasme en réalisant à l'Arena d'Amsterdam une première mi-temps de haut niveau. Virevoltant sur le front de l'attaque, incisif dans ses prises de balles et déroulant dans ses dribbles.

Belle leçon de football, couronnée par un but de la tête dès la 8^e minute, en conclusion d'un corner délivré par Johan Micoud.

Peut-être a-t-il souri en entendant les supporteurs français scander son nom au terme de la première demi-heure.

Depuis son passage à l'Olympique de Marseille (janvier 1998 à décembre 1999), le Girondin se fait siffler par tous les publics de l'équipe adverse en France. Le prix à payer pour ses débordes

l'affaire a été classée en raison d'un vice de forme.

De retour dans sa ville natale depuis le début de l'année, Christophe Dugarry ne s'imagine plus quitter Bordeaux à l'heure où l'immense majorité de ses partenaires de l'équipe de France amassent fortune et gloire dans les meilleurs clubs allemands,

Les Tchèques, pour l'honneur

La messe était déjà dite. Avant ce dernier match, mercredi 21 juin à Liège (Belgique), Tchèques et Danois savaient qu'ils n'avaient plus aucun avenir dans l'Euro 2000 et que, quoi qu'il advienne, il leur faudrait faire leurs valises. En l'absence de véritable enjeu, la rencontre a été d'un faible niveau. Elle a néanmoins permis à la République tchèque de sauver l'honneur. Grâce à deux buts de Vladimir Smicer, inscrits en l'espace de quatre minutes (63^e et 67^e), l'équipe, dirigée par Jozef Chovanec, a engrangé ses trois premiers - et derniers - points de la compétition, arrachant ainsi la troisième place du groupe D.

Pour l'équipe nationale danoise, le bilan est lourd : dernière du groupe, elle a perdu tous ses matches et n'est pas parvenue à inscrire le moindre but. Pourtant consolé par ses supporteurs, qui scandèrent son nom durant les cinq dernières minutes de la rencontre, le gardien de but et capitaine danois, Peter Schmeichel, a quitté la pelouse de Liège les larmes aux yeux.

ments sous le maillot de l'OM. Ses récriminations contre l'arbitrage, ajoutées à des réactions intempestives à l'encontre de ses adversaires directs, ont fini par brouiller son image. « A Marseille, je me suis laissé gagner par le climat environnant, je n'étais plus moi-même », admet-il. Son contrôle positif à la nandrolone (un stéroïde anabolisant), le 30 avril 1999, n'a rien arrangé, même si

anglais, espagnols ou italiens. De ses expériences éphémères au Milan AC et au FC Barcelone, il n'a retiré que de l'amertume : « En Italie, une blessure et une concurrence féroce ont contrarié mon adaptation. En Espagne, je suis tombé sur... comment peut-on appeler pareil personnage ? [il s'agit de l'entraîneur Louis Van Gaal]. Je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi fat. »

E. B.

Biennale de Lyon

La Biennale d'art contemporain à Lyon s'ouvre à l'exotisme

sans frontières, du 27 juin au 24 septembre

vendredi 23 juin

Le Monde
 daté 24

Un miracle désigne l'Espagne comme adversaire de la France

Face à la Yougoslavie, battue 4-3, la sélection de José Antonio Camacho a gagné sa place en quart de finale dans les dernières secondes de jeu.

Elle oublie ainsi son pénible début de tournoi

BRUGES

de notre envoyé spécial

Le jumelage entre Bruges et Lourdes devrait être d'actualité. Car ce qui s'est passé, mercredi 21 juin, sur la pelouse du stade brugeois Jan-Breydel à l'occasion du match Espagne-Yougoslavie s'apparente bien à un miracle. Et comme le soulignait le meneur de jeu Josep Guardiola après la rencontre : « *La différence entre l'enfer et le paradis tient parfois en une petite minute...* »

De l'enfer d'une élimination prématurée au paradis d'une qualification pour les quarts de finale, il n'y eut effectivement qu'une poignée de secondes. Et un geste, parfait, signé Perez Munoz Alfonso. Une demi-volée victorieuse du pied gauche qui restera, pour l'éternité, dans la mémoire de millions d'*aficionados*. L'arbitre français Gilles Veissière, ayant comptabilisé les nombreux arrêts de jeu d'un match tendu, avait décidé de faire jouer cinq minutes supplémentaires. Lorsque Perez Munoz Alfonso déclencha sa demi-volée, le chronomètre indiquait 95 minutes et le tableau d'affichage le score de 3-3, synonyme de retour anticipé et forcément houleux en Espagne.

Miracle à Bruges, donc, car pendant la quasi-totalité de la rencontre, les joueurs de José Antonio Camacho se sont retrouvés dans la position peu enviable d'éliminés en puissance. Une fois de plus, se disait-on, cette sélection espagnole se montre incapable de justifier les espoirs placés en elle. A quoi bon aligner les victoires avant le début de la phase finale si c'est pour échouer au premier tour, sans avoir montré grand-chose de positif face aux Norvégiens (0-1) et aux Sloènes (2-1) ? Les précieuses secondes de Bruges ont permis aux joueurs de la sélection

nationale d'éviter le pire. Car, avant que ne débute l'Euro 2000, tous les Espagnols l'affirmaient : l'équipe dirigée par José Antonio Camacho va gagner l'Euro.

On connaît la suite : une défaite d'entrée face à des Norvégiens sans génie, une pénible victoire acquise devant de séduisants Sloènes, et un dernier match à gagner absolument face à la Yougoslavie, adversaire d'un calibre supérieur. Vieux routier du football international, le sélectionneur yougoslave Vujadin Boskov, soixante-trois ans, avait d'ailleurs mis la pression la veille de la rencontre en critiquant durement le potentiel de son adversaire : « *Si le football espagnol a progressé physiquement, je trouve qu'il a nettement baissé sur le plan technique.* » Technicien avisé et fin connaisseur du football espagnol qu'il a fréquenté durant de longues années à la tête du Real Saragosse, du Real Madrid et du Sporting Gijon, Vujadin Boskov n'avait pas prévu le coup de génie d'Alfonso et le miracle de Bruges.

« UN PRIVILÈGE RARE »

Dominés par des Espagnols enfin conquérants mais gâchant beaucoup d'occasions, les Yougoslaves ont pourtant bien tenu le choc. Sachant qu'un match nul leur suffisait pour continuer leur route, les coéquipiers de Dragan Stojkovic menaient même 3-2 à un quart d'heure de la fin. Le redoutable Savo Milosevic avait notamment inscrit son 4^e but en trois matches et, comme lors de leurs deux précédentes rencontres de l'Euro 2000, les Yougoslaves avaient perdu un des leurs, Slavisa Jokanovic, expulsé à la 63^e minute après un deuxième carton jaune et une faute sur Raul.

Trois expulsés en trois matches, la série rouge continuait.

Les larmes perlaient déjà sur les joues des supportrices ibères, les chroniqueurs affûtaient leurs arguments pour enterrer José Antonio Camacho et leurs illusions perdues lorsque tout bascula. Un penalty transformé à la 90^e minute par Gaizka Mendieta ramenait l'Espagne à hauteur de son adversaire. Mais il manquait toujours un but pour se qualifier. Le long de la ligne de touche, l'arbitre-assistant brandissait le panneau électronique indiquant le temps restant à jouer, et sur lequel était inscrit le chiffre 5. Les cinq dernières minutes les plus éprouvantes dans l'histoire du football espagnol. Quatre minutes brouillonnes et puis ces quelques secondes où tout bascule : long dégagement de Pep Guardiola, remise de la tête d'Ismaël Urzaiz, reprise de volée de Perez Munoz Alfonso, but.

« *Vivre des moments pareils est un privilège rare* », avouait le héros du jour, quelques minutes après son exploit. Pendant ce temps, José Antonio Camacho savourait son triomphe. Et envisageait déjà le proche avenir, sans savoir encore qui, de la France ou des Pays-Bas, son équipe allait rencontrer. « *Je préférerais tomber sur la France. Parce que éliminer les champions du monde, c'est assez gratifiant* », lança-t-il avec une pointe d'arrogance. En 1984, sur la pelouse du Parc des Princes, José Antonio Camacho, alors solide défenseur au maillot rouge, avait perdu la finale de l'Euro face à la France. Pour lui, l'heure de la revanche a sonné, dimanche 25 juin, à Bruges, la ville des miracles à l'espagnole.

Alain Constant

L'échec norvégien ou la défaite de la pensée

ARNHEM (Pays-Bas)
de notre envoyé spécial

A 19 h 48, tout va bien. Les Norvégiens viennent d'arracher un très pénible match nul (0-0) aux Sloènes, dans le petit stade propre d'Arnhem (Pays-Bas). Ils n'ont surpris personne, ils ont conforté leur réputation d'équipe la plus difficile à jouer et ils n'ont inscrit qu'un but en trois rencontres mais ils peuvent lever les bras au ciel en signe de satisfaction. Les voilà deuxièmes du groupe C, devant l'Espagne. Ils joueront les quarts de finale de l'Euro 2000, les premiers de l'histoire du football norvégien. A 19 h 50, les joueurs Norvégiens ont échangé leurs maillots et salué leur public. Mais tous n'ont pas encore quitté le terrain. A quelques centaines de kilomètres de là, l'Espagne a égalisé face à la Yougoslavie. Les Scandinaves, toujours deuxièmes, toujours qualifiés, se montrent un peu inquiets, sur le qui-vive. A 19 h 52, l'entraîneur norvégien, Nils Semb, n'en croit pas ses yeux. Dans la tribune de presse, il vient d'apercevoir un journaliste espagnol en train de jubiler : la sélection José Antonio Camacho s'est imposée (4-3). Les joueurs, tout aussi incrédules, font de drôles de comptes avec leurs mains ; ils dessinent des trois et des quatre. Ils sont éliminés. « *Un instant vous êtes en quart de finale, l'instant d'après vous en avez fini de la compétition. C'est comme ça* », note Nils Semb, fataliste.

L'entraîneur norvégien n'affiche « *aucun regret* ». Ses joueurs, assure-t-il, ont essayé de jouer offensivement. Il veut dire qu'ils ont abusé de leur système dit de la « route numéro un », ce jeu à une seule passe, où le ballon file

directement des défenseurs vers l'avant. C'est de cette façon qu'ils ont marqué leur seul but de l'Euro 2000, aidés par une bête du gardien espagnol, José Molina. Nils Semb, sur la défensive, consentira tout juste à adresser une critique, collective, à l'ensemble des équipes scandinaves : « *Elles ont toutes manqué de fantaisie pendant ce tournoi.* » On ne saurait mieux dire. La Suède, la Norvège et le Danemark quittent l'Euro 2000 dès le premier tour, en même temps que l'Allemagne et l'Angleterre, les deux principaux modèles du football scandinave. A eux trois, les représentants du grand nord de l'Europe n'ont inscrit que trois buts, en neuf rencontres. « *Il y a sans doute des choses à revoir dans nos modes de fonctionnement* », admet Nils Semb.

ÉCHEC COLLECTIF

Quelques entraîneurs de clubs danois n'ont pas attendu l'élimination de la Norvège pour se pencher sur cet échec collectif. Selon ces spécialistes, les équipes scandinaves auraient simplement perdu l'avance dont elles disposaient sur certaines équipes d'Europe du Sud, notamment en matière de condition physique, de tactique et de discipline. Aux yeux de ces techniciens, les formations du Nord auraient également oublié de renouveler leur système de jeu. En s'en tenant à des stratégies conservatrices, elles se seraient laissées dépasser par des équipes du Sud, comme le Portugal ou la France, aujourd'hui parmi les plus novatrices sur le plan tactique. La défaite de la pensée existe aussi dans le football.

Eric Collier

■ **LOTTO : résultats des tirages n° 50 effectués mercredi 21 juin. Premier tirage :** 1, 4, 13, 22, 28, 37 ; numéro complémentaire : 12. Rapports pour 6 numéros : 5 570 270 F (849 182 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 83 330 F (12 703 €) ; 5 numéros : 4 650 F (708 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 218 F (33,23 €) ; 4 numéros : 109 F (16,16 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 3 numéros : 12 F (1,82 €). **Second tirage :** 2, 4, 17, 21, 33, 47 ; numéro complémentaire : 9. Rapports pour 6 numéros : 2 416 515 F (368 395 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 29 325 F (4 470 €) ; 5 numéros : 4 560 F (695 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 244 F (37,19 €) ; 4 numéros : 122 F (18,59 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

Patrice Mangin, conseiller scientifique de l'Union cycliste internationale (UCI)

« La tentation de substituer l'EPO par des produits moins visibles s'accroît »

Jeudi 22 juin, après avis de trois experts, l'Union cycliste internationale (UCI) devait annoncer la mise en œuvre, ou non, de la recherche de l'érythropoïétine (EPO) dans les urines sur le Tour de France. Patrice

Mangin, conseiller scientifique de l'UCI, assure n'avoir « *aucun doute sur la fiabilité du test* ». Il évoque un renforcement d'« *un arsenal qui commence à décourager les éventuels consommateurs* ».

« **Les trois experts scientifiques nommés par le Comité international olympique (CIO) devaient se prononcer sur la validation de la méthode de détection de l'érythropoïétine (EPO) dans les urines jeudi 22 juin. En tant qu'expert médico-légal et conseiller de l'Union cycliste internationale (UCI), que pensez-vous de cette méthode mise au point par le laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry ?**

– Le directeur du laboratoire, Jacques de Ceaurriz et sa collaboratrice Françoise Lasnes nous ont présenté une technique de détection de l'EPO exogène dans les urines, lors d'une réunion organisée à Genève le 25 mai. Elle consiste en la séparation dans un champ électrique des deux molécules : la naturelle et celle de synthèse. Sur la diapositive on voit parfaitement que l'une et l'autre migrent différemment. C'est une technique que nous connaissons bien en médecine légale. Elle nous a séduit. Mais la validation d'une méthode scientifique implique des exigences que nous avons rappelées : la publication dans une revue scientifique, comme cela a été fait le 8 juin dans *Nature* ; l'assurance de la reproductibilité de la technique par d'autres laboratoires ; la connaissance des concentrations de produit nécessaire à l'analyse et, enfin, la garantie que le test ne déclare pas de faux positifs. Sur ce dernier point, nous n'avions aucune indication. Nous avons fait appel à trois experts, chargés de rencontrer les biologistes de Châtenay-Malabry. Ils devaient passer la journée de jeudi 22 juin au laboratoire, avant de formuler leur avis.

– **L'annonce d'une détection**

possible de l'EPO dans les urines a semblé se faire dans une certaine précipitation. N'agissez-vous pas sous la pression, avec les risques d'erreurs que cela comporte ?

– L'approche du Tour de France et des Jeux olympiques fait qu'il y a une pression très forte sur le laboratoire. Inutile de le nier. La procédure suivie pour cette validation est un peu exceptionnelle, c'est vrai. D'habitude on ne fait pas appel à des experts. On attend que la totalité du processus soit publiée et que la démonstration de la méthode soit en-

« **Cette fois, eu égard à l'urgence en matière de lutte contre la prise d'EPO, on a dû bousculer les principes** »

tièrement confirmée. Cette fois, eu égard à l'urgence en matière de lutte contre la prise d'EPO, on a dû bousculer les principes. Cela dit, je n'ai aucun doute sur l'honnêteté de Jacques de Ceaurriz et de son équipe, ni sur la fiabilité du test. S'il pense que techniquement il peut le réaliser, c'est que réellement il le peut.

– **Est-ce que ce contexte particulier peut conduire l'UCI à prendre un risque en annonçant sa décision de rechercher l'EPO dès le Tour de France ?**

– En aucun cas. L'UCI s'en tient aux avis des trois experts. Si, sur le

plan scientifique, les garanties de fiabilité du test ne sont pas effectives, la recherche d'EPO dans les urines ne se fera pas sur ce Tour. Si les experts notent des aléas dans les résultats enregistrés sur les échantillons relevés, nous reporterons sine die les contrôles. Nous ne prendrons pas le risque de procéder à des recherches si elles conduisent à des erreurs d'analyse. Nous jouons gros dans cette affaire. A la clef, il y a l'honneur de femmes et d'hommes soumis à ces contrôles.

– **Certains affirment qu'en matière de dopage chez les sportifs, l'EPO est dépassée. Notamment avec l'apparition des hormones de croissance type GHF (growth hormone factors) et des facteurs de croissance type IGF (insuline growth factors). Qu'en pensez-vous ?**

– Depuis une dizaine d'années, l'EPO est vraiment la substance à gros problème. Son succès, son efficacité et sa non-détection lors des contrôles ont marqué l'histoire récente des sports d'endurance. La mise en œuvre probable du test de dépistage dans les semaines à venir et l'établissement des paramètres biologiques déjà en vigueur nous dotent d'un arsenal qui commence à décourager les éventuels consommateurs. C'est vrai qu'en contrepartie la tentation de substituer l'EPO par des produits moins visibles s'accroît. En matière de détection de produits illicites, au plan scientifique, il est impossible d'aller aussi vite que le souhaitent les politiques. Les travaux sont lourds et difficiles. »

Propos recueillis par Yves Bordenave

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR

GROUPE A	
12/6	Allemagne-Roumanie 1-1
12/6	Portugal-Angleterre 3-2
17/6	Roumanie-Portugal 0-1
17/6	Angleterre-Allemagne 1-0
20/6	Portugal-Allemagne 3-0
20/6	Angleterre-Roumanie 2-3

▼ CLASSEMENT								
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc		
1	Portugal	9	3	3	0	0	7	2
2	Roumanie	4	3	1	1	1	4	4
3	Angleterre	3	3	1	0	2	5	6
4	Allemagne	1	3	0	1	2	1	5

GROUPE B	
10/6	Belgique-Suède 2-1
11/6	Turquie-Italie 1-2
14/6	Italie-Belgique 2-0
15/6	Suède-Turquie 0-0
19/6	Turquie-Belgique 2-0
19/6	Italie-Suède 2-1

▼ CLASSEMENT								
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc		
1	Italie	9	3	3	0	0	6	2
2	Turquie	4	3	1	1	1	3	2
3	Belgique	3	3	1	0	2	2	5
4	Suède	1	3	0	1	2	2	4

GROUPE C	
13/6	Espagne-Norvège 0-1
13/6	Yougoslavie-Slovénie 3-3
18/6	Slovénie-Espagne 1-2
18/6	Norvège-Yougoslavie 0-1
21/6	Yougoslavie-Espagne 3-4
21/6	Slovénie-Norvège 0-0

▼ CLASSEMENT								
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc		
1	Espagne	6	3	2	0	1	6	5
2	Young.	4	3	1	1	1	7	7
3	Norvège	4	3	1	1	1	1	1
4	Slovénie	2	3	0	2	1	4	5

GROUPE D	
11/6	France-Danemark 3-0
11/6	Pays-Bas - Rép. tchèque 1-0
16/6	Rép. tchèque - France 1-2
16/6	Danemark - Pays-Bas 0-3
21/6	France - Pays-Bas 2-3
21/6	Danemark - Rép. tchèque 0-2

▼ CLASSEMENT								
Pts	J	G	N	P	Bp	Bc		
1	Pays-Bas	9	3	3	0	0	7	2
2	France	6	3	2	0	1	7	4
3	Rép. tch.	3	3	1	0	2	3	3
4	Danemark	0	3	0	0	3	0	8

Le classement des buteurs

4 buts : **Milosevic** (Yougoslavie),
3 buts : **Sergio Conceicao** (Portugal),
Zahovic (Slovénie).

Désormais,

j'arrête

les

embouteillages

vizzavi
La vie s'annonce fluide

Baisse des températures

SAMEDI. Une zone dépressionnaire sur l'Irlande se décalera ensuite vers la Scandinavie. Sur la moitié nord de la France, le temps est légèrement perturbé. Sur la moitié sud, le ciel est plus ensoleillé.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera souvent nuageux avec des petites pluies possibles le matin. Les températures seront comprises entre 16 et 20 degrés l'après-midi. Le vent d'ouest sera modéré.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages domineront cette journée avec quelques gouttes par moment. Les températures seront comprises entre 18 et 22 degrés du nord au sud.

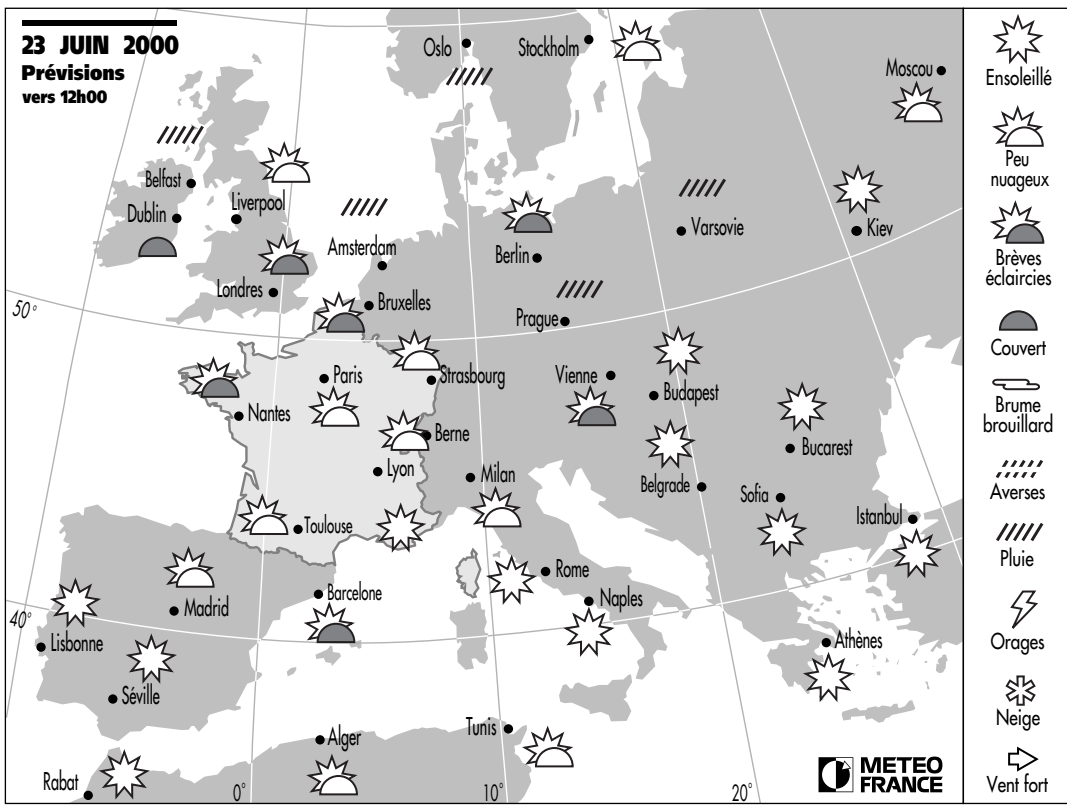
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le temps très nuageux sur la Champagne gagnera la Lorraine et le nord de la Bourgogne dans la journée. Sur l'Alsace et la Franche-Comté, le ciel sera plus ensoleillé. Le thermo-

mètre indiquera entre 20 et 26 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, les nuages du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi. Quelques nuages seront présents près des Pyrénées. Sur le reste de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, le soleil brillera malgré des nuages. Les températures seront généralement comprises entre 20 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Nuages et éclaircies alterneront sur ces régions. Des cumulus bourgeonneront sur les Alpes et pourront donner une averse. Les températures seront comprises entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel sera le plus souvent ensoleillé avec une tramontane modérée et un vent d'ouest sur le littoral varois assez fort. Les températures seront encore élevées, entre 25 et 30 degrés.



Publicité

http://www.ebookers.com/fr

L'été, les prix des voyages fondent, sur

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

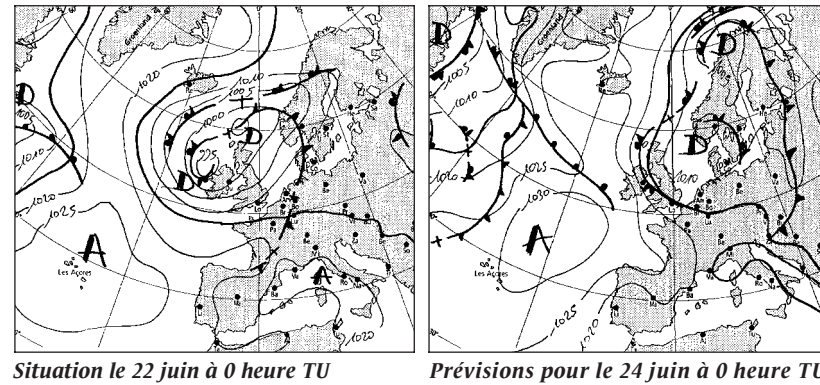
© 2000 ebookers.com plc. Licence L18549701

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	17/26 N	NANCY	15/21 N
BIARRITZ	14/20 S	NANTES	12/19 N
BORDEAUX	13/22 S	NICE	20/30 S
BOURGES	13/21 N	PARIS	14/20 N
BREST	12/16 N	PAU	12/20 S
CAEN	12/15 N	PERPIGNAN	17/24 S
CHERBOURG	11/14 N	RENNES	12/19 N
CLERMONT-F.	13/23 N	ST-ETIENNE	13/23 N
DIJON	14/23 N	STRASBOURG	16/24 N
GRENOBLE	17/24 N	TOULOUSE	15/26 S
LILLE	12/18 N	TOURS	12/20 N
LIMOGES	11/19 S	FRANCE outre-mer	
LYON	15/24 N	CAYENNE	23/28 P
MARSEILLE	20/30 S	FORT-DE-FR.	26/29 S
		NOUMEA	19/22 C

PAPEETE	23/29 P	KIEV	13/23 S	VENISE	18/28 S	LE CAIRE	21/34 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	17/29 S	VIENNE	15/26 N	NAIROBI	14/25 C
ST-DENIS-RE.	20/26 S	LIVERPOOL	11/15 S	AMERIQUES		PRETORIA	5/16 P
EUROPE		LONDRES	13/18 N	BRASILIA	16/26 S	RABAT	17/25 S
AMSTERDAM	13/16 P	LUXEMBOURG	11/15 S	BUENOS AIR.	10/17 C	TUNIS	22/30 S
ATHENES	23/34 S	MADRID	18/34 S	CARACAS	24/30 P	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	18/24 N	MILAN	19/28 S	CHICAGO	18/28 S	BANGKOK	25/33 C
BELFAST	8/14 P	MOSCOW	14/21 S	LOS ANGELES	14/18 S	BEYROUTH	24/29 S
BELGRADE	20/35 S	MUNICH	12/21 P	MEXICO	16/23 S	BOMBAY	28/32 C
BERLIN	16/25 N	NAPLES	20/30 S	MONTREAL	12/24 S	DKAKARTA	27/29 P
BERNE	13/19 P	OSLO	11/15 P	NEW YORK	15/23 S	DUBAI	29/41 S
BRUXELLES	13/18 P	PALMA DE M.	18/28 S	SAN FRANCISCO	21/26 S	HANOI	28/36 S
BUCAREST	16/37 S	PRAGUE	13/21 P	SANTIAGO/CHI	13/22 S	HONGKONG	26/28 P
BUDAPEST	18/35 S	ROME	17/28 S	TORONTO	7/12 P	JERUSALEM	21/30 S
COPENHAGUE	11/18 P	SEVILLE	21/35 S	WASHINGTON	16/26 S	NEW DEHLI	30/36 S
DUBLIN	8/13 C	ST-PETERSB.	19/33 S	AFRIQUE	22/30 S	PEKIN	23/34 S
FRANCFORT	13/20 N	STOCKHOLM	18/30 S	ALGER	17/27 S	SEOUL	22/28 P
GENEVE	16/24 N	TENERIFE	12/20 S	DAKAR	17/27 S	SINGAPOUR	26/29 P
HELSINKI	14/22 P	VARSOVIE	15/27 P	KINSHASA	21/29 C	SYDNEY	10/17 S
ISTANBUL	24/31 S					TOKYO	23/26 C



VENTES

Une table à écrire de Marie-Antoinette proposée à Drouot

LES ENCHÈRES publiques mettent à nouveau Marie-Antoinette et son train de meubles fastueux sous les feux de l'actualité. Après une chaise de Jacob, qui provenait du Trianon, adjugée 2,5 millions de francs (382 000 €) en mars, c'est une table à écrire portant les marques au fer du garde-meuble royal qui sera vendue, mercredi 28 juin, à Drouot.

Il s'agit d'une table à écrire à plateau marqueté de croisillons livrée le 2 août 1782 à Versailles par l'ébéniste attiré de Marie-Antoinette, Jean-Henri Riesner. Ce meuble garni de bronze léger et monté sur roulettes était destiné à la duchesse de Polignac, gouvernante des enfants royaux, pour son usage au château de Trianon. Grande amie de la reine, Yolande de Polignac contribua au mécontentement général par les faveurs exorbitantes qu'elle obtint pour sa famille. Se sachant très impopulaire, elle émigra dès 1789.

Les numéros d'inventaire permettent de retrouver la description de ce petit bureau de dame dans le « Journal » du garde-meuble, qui appartient aux archives nationales. Ce registre re-

cense tous les meubles entrés dans une résidence royale entre 1663 et 1784, date à laquelle fut mis en place un nouveau système.

Les orages sont encore loin en 1782, et la reine passe tranquillement ses commandes auprès des ébénistes. Pour le seul mois d'août 1782, le « Journal » détaille la livraison de dix commodes, douze secrétaires, cinq tables de nuit, treize tables à écrire, six tables rondes, cinq bidets et vingt-huit miroirs de table.

Le bureau de la duchesse de Po-

lignac est aujourd'hui estimé entre 600 000 et 800 000 francs (187 000 et 122 000 €). Cela paraît peu comparé à la chaise de Jacob, mais justifié au regard de ces deux meubles : somptueusement sculptée sur toutes ses faces, la chaise était destinée à la reine elle-même pour son boudoir. La table à écrire, qui n'était pas destinée à Marie-Antoinette, ne présente pas la magnificence caractéristique des meubles royaux. Réalisée par un des meilleurs faiseurs de son temps, elle reste une

pièce de grande qualité, mais seule sa provenance en fait un objet historique. Elle a été reconnue comme tel par l'administration et n'a pas obtenu l'autorisation de sortie du territoire français.

Après les fameuses ventes du mobilier royal organisées à Versailles par les révolutionnaires, on peut retracer l'histoire de ce bureau depuis le début du XIX^e siècle, où il appartenait à Marie-Louise de Parme, épouse du roi d'Espagne Charles IV.

Chassé de son trône par Napoléon I^{er} en 1808, le couple royal trouva refuge à Marseille chez Etienne Cathalan, un négociant ancien consul des Etats-Unis d'Amérique et ami de Jefferson. Ils y restèrent jusqu'en 1812, date à laquelle ils se retirèrent en Italie. Ce meuble fut offert à Etienne Cathalan en remerciement de son hospitalité. Il est resté depuis dans la famille.

A côté de ce prestigieux bureau, la vente compte un salon Empire en acajou attribué à Jacob Frères ou JB Demay, aux accotoirs sculptés de têtes de boucquetin (300 000 à 350 000 francs, soit 45 800 à 53 400 €) et du mobilier classique des XVIII^e et XIX^e siècles : fauteuils, bureaux, commodes, tables de salon, etc.

DÉPÊCHES

■ **À LONDRES.** De grandes ventes d'art moderne et contemporain auront lieu à Londres mercredi 28 et jeudi 29 juin. Du côté de chez Christie's, une des pièces vedettes est une nature morte de Cézanne estimée 90 à 120 millions de francs (14 à 18 millions d'euros), alors que Sotheby's a réuni un ensemble de dessins de Modigliani estimés à partir de 350 000 à 450 000 francs chacun (53 400 à 68 600 euros).

■ **À PARIS.** La vente de l'atelier de Franz Priking, peintre d'origine allemande mort en 1979, retrace en 230 toiles et dessins toutes les étapes de sa carrière. Elle aura lieu à l'hôtel Lutetia le dimanche 25 juin (45, boulevard Raspail, 75006 Paris). Etude Faure-Rey, tél : 01-34-83-01-32.

■ **À MONACO.** Sotheby's présente le 24 juin à Monaco un ensemble de meubles, objets d'art et orfèvrerie européenne. A côté des pièces XVIII^e classiques, se trouvent des objets XIX^e et XX^e originaux, par exemple, un miroir néo-Renaissance en vermeil de Jules Wiese, réalisé à Paris vers 1868 (estimé 150 000 - 250 000 francs, soit 23 000 à 38 000 euros). Sotheby's, tél : 01-53-05-53-05.

Calendrier

ANTIQUITÉS BROCANTES

- Rouen (Seine-Maritime), jeudi 22 au dimanche 25 juin, tél : 02-35-70-98-50.
- Mussidan (Dordogne), samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 05-53-81-18-09.
- Saint-André-de-Cubzac (Gironde), samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 05-57-43-97-93.
- Salins-les-Bains (Jura), samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 03-84-44-91-66.

- Salbris (Loir-et-Cher), samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 02-37-43-58-26.
- Le Croisic (Loire-Atlantique), samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 02-40-23-03-12.
- Paris, Notre-Dame-de-Lorette, samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 01-42-50-31-28.
- Paris, rue du Commerce, samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 01-45-89-32-07.

COLLECTIONS

- Frontignan (Hérault), Festival du roman noir, du jeudi 22 au dimanche

- 25 juin, tél : 04-67-18-00-35.
- Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes), Festival de bandes dessinées, du vendredi 23 au dimanche 25 juin, tél : 04-92-90-53-30.
- Paris, Mutualité, « Cartexpo », vendredi 23 et samedi 24 juin, tél : 01-48-27-13-04.
- Maussane-les-Alpilles (Bouches-du-Rhône), Foire du tissu provençal, samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 04-90-54-52-24.
- Issigeac (Dordogne), Journées du disque, samedi 24 et dimanche 25 juin, tél : 05-53-61-39-66.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mercredi 28 juin, exposition la veille, de 11 heures à 18 heures. Etude Beussant-Lefèvre, 32, rue Drouot, 75009 Paris ; tél : 01-47-70-62-40. Experts : Jacques Bacot et Hugues de Lencquesaing, 15, quai de Bourbon, 75004 Paris ; tél : 01-46-33-54-10.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 149

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Passage au bloc. - II. Accompagne les premiers pas. Comme un jour de labeur. - III. L'anglaise est plate. Créent des divisions. - IV. Peu inspirée par la muse. Négation. - V. Source pour La Fontaine. Va vite en musique. - VI. Fait preuve d'autorité. Terrains de jeux devenus promenades. - VII. Cache. N'est pas du genre à se coucher. - VIII. Dans le doute et l'indifférence. Prend position et se fait entendre à la tribune. Article. - IX. S'accroche pour vivre.

Arrive en conclusion. - X. Donnent des coups de balais par mauvais temps.

VERTICALEMENT

1. Quoi qu'il arrive, il ne sera pas à plat. - 2. Retient le bateau. Dorsent dans les arbres. - 3. Dangereux pour l'homme, fatals pour les diptères. - 4. Préposition. Grossit la Seine. Cours préparatoire. - 5. Coup double sur l'échiquier. Bel euphémisme. - 6. Précède le su. Monte et descend à son rythme. - 7. Page mal mise en page. - 8. Bâtitteur de

la grande arche. A suivre pour respecter les règles. - 9. Ouverture en sous-sol. Ouverture vers le pouvoir. - 10. Importe plus que l'emballage. Entrent en force. - 11. Partage de la couronne. Plate, on en fait tout un plat. - 12. Condamnés par le concile d'Ephèse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 148

HORIZONTALEMENT

I. Empoisonneur. - II. Coïncé. Outré. - III. Huguenote. Ad. - IV. Ale. Lévi. Der. - V. Nu. Alvéolite. - VI. Cramée. Nases. - VII. Reçu. Sosie. - VIII. ESO. Dupe. - IX. Ru. Epris. Sou. - X. Entrepreneur.

VERTICALEMENT

1. Echancre. - 2. Moulure. Un. - 3. Pige. Ace. - 4. ONU. Amuser. - 5. Icelle. Ope. - 6. Sénévés. Rp. - 7. Ove. Ouïr. - 8. Notions. Se. - 9. Nue. Laid. - 10. Et. Diseuse. - 11. Uraète. Pou. - 12. Redresseur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 175

En collaboration avec



« L'art nègre au Louvre... »

« Beaucoup veulent l'art nègre au Louvre, où il entrera », affirmait André Malraux en 1976. Il n'était pas le seul à vouloir que les arts dits primitifs trouvent leur place au musée du Louvre, au côté de La Victoire de Samothrace et de La Joconde. Au printemps ont enfin été présentées près de cent vingt sculptures, réunies par aires géographiques dans un itinéraire qui va de l'Ouest vers l'Est, de l'Afrique en passant par l'Asie, puis l'Océanie jusqu'aux Amériques. C'est une véritable « invitation au voyage et à la délectation ».

Cette exceptionnelle sculpture de personnage tenant une coupe a été réalisée dans la province d'Ifigao, au nord des Philippines. Appelée bulul, elle incarne les divinités du riz, et elle a le pouvoir de veiller sur les semences avant les semences et sur les grains de riz après



Sculpture ifugao, XV^e siècle, nord de l'île de Luçon, Philippines, bois, 48 cm, Musée du Louvre, pavillon des Sessions.

la récolte. Certains propriétaires de rizières possédaient plusieurs paires de bulul. Leur fabrication coûtait cher et s'accompagnait de rituels très précis. En 1827, sous le règne de Charles X, un Musée de marine et d'ethnographie est créé au sein du Louvre. Comment s'appelaient ce musée ?

- Le Musée de Dauphin
- Le Musée de Flore
- Le Musée des primitifs.

Réponse dans Le Monde du 30 juin.

Réponse du jeu n° 174 paru dans Le Monde du 16 juin.

Eustache Le Sueur réalisa, en 1645-1647, le Cabinet de l'Amour pour l'hôtel de Nicolas Lambert à Paris. Les tableaux et les éléments de décoration, démantelés en 1777, sont aujourd'hui au Musée du Louvre.

VILLES La septième exposition internationale d'architecture à Venise accueille jusqu'au 29 octobre 85 architectes de 39 pays. Détournant le thème « Moins d'esthétique, plus

d'éthique » proposé par le commissaire de l'exposition Massimiliano Fuksas, les participants ont choisi de laisser leurs travaux ordinaires au vestiaire pour se convertir en plasti-

ciens qui se seraient donné la ville pour sujet de réflexion. Une explosion de créations des plus colorées sur un espace de 12 000 mètres carrés. ● LE LION D'OR du meilleur pav-

villon a été décerné aux Espagnols tandis que le français Jean Nouvel a été récompensé pour son interprétation du thème de la Biennale dans l'exposition internationale à l'Arse-

nal. ● RESPONSABLE par ailleurs du pavillon français l'architecte a choisi de le remplacer par des conférences organisées dans un vaporetto qui se déplace sur la lagune.

La Biennale de Venise appelle les architectes à plus d'éthique

Le débat lancé par la septième édition de l'exposition internationale sur les problèmes de la ville au seuil du troisième millénaire détourne les intentions du commissaire, le Romain Massimiliano Fuksas

VENISE

de notre envoyé spécial

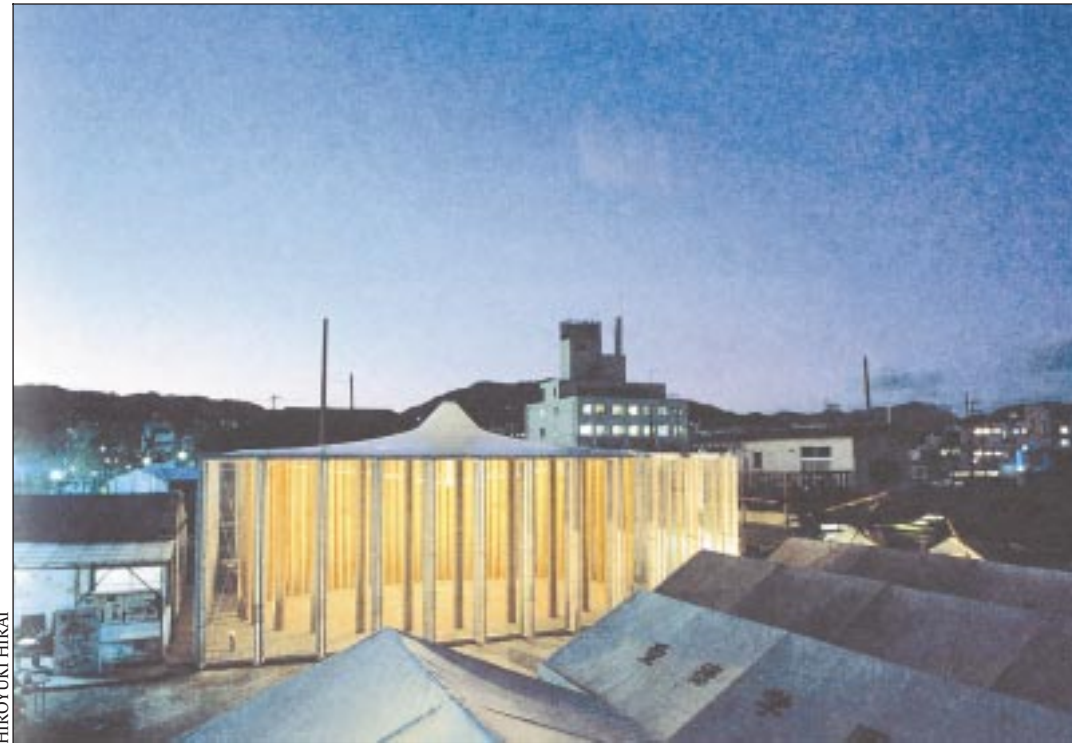
Inaugurée samedi 17 juin après deux journées réservées aux professionnels, la septième exposition internationale d'architecture, organisée par la Biennale de Venise, a continué de s'étendre dans l'ancien Arsenal. Progressivement abandonné par l'armée, c'est un endroit magique, un ensemble éclectique de constructions qui court désormais de la Corderie aux Gaggiandre, monumental chantier sur l'eau attribué à Jacopo Sansovino via les anciennes usines des Artiglierie. Ici et là, des navires de guerre sommeillent encore à quai, tandis que les bunkers forment un troupeau dispersé de gros éléphants gris, broutant au pied de chefs-d'œuvre de pierre et de brique. La Biennale, spécialement la Mostra d'architecture, c'est d'abord ce stupéfiant ensemble d'édifices, qui s'ajoute à l'espace des Giardini, les jardins près de la via Garibaldi où sont dispersés les pavillons nationaux, le tout offrant 12 000 mètres carrés d'expositions.

C'est ensuite une fête, où se retrouvent au moins les premiers jours un curieux mélange de personnalités, que parfois tout oppose, hors leur commune profession. L'orchestre prévu pour les festivités du soir hésite lui-même entre la sieste et la répétition. De charmants jeunes gens font voler des cerfs-volants à tête de méduse. Un léger vent transforme en « installation » d'avant-garde les tables du souper vespéral, protégées de films plastiques frémissants et gonflés. Sur le quai, six logements d'urgence témoignent du génie constructif de Jean Prouvé. Un bateau-restaurant accueille quelques-uns des « tricheurs », un groupe de Français dont l'intrusion se trouve légitimée par Massimiliano Fuksas en personne, le directeur de cette 7^e Mostra, qui joue ici le rôle d'amiral de la flotte.

UN THÈME CONSENSUEL

L'amiral est chagrin. Il rumine depuis ce matin le nom des Lions d'or décernés par un jury dont le palmarès ne correspond en rien, ni à ses vœux ni à l'amitié qu'il porte à chacun des cinq jurés (lire ci-dessous). Filou comme seul sait l'être un Romain – quoique son père fût lithuanien –, Fuksas est un grand sensible pour qui l'amitié semble être le ressort premier de l'architecture, et l'entregent, son principal ciment. Il aimerait que tous soient d'accord, et au moins unis contre le clan de Rem Koolhaas, ce Néerlandais aux allures et aux propos cyniques, qui nous a fait, en France, Euralille et que les étudiants vénèrent.

Aussi, après mûre réflexion, a-t-il donné cette année aux exposants



HIROYUKI HIRAI

L'architecte Shigeru Ban a construit en 1995, à Kobé après le tremblement de terre, une église dont les colonnes sont des tubes de carton.

un thème consensuel : « Moins d'esthétique, plus d'éthique », excluant en principe les architectes qui, regroupés à tort ou à raison sous l'enseigne « déconstructiviste », proposent une vision cataclysmique de la ville ou largement déconnectée des principes constructifs ordinaires. Or Fuksas lui-même est un pionnier de l'architecture concassée, où les volumes se fracassent et se plient selon des lignes éloignées des modèles classiques. Et nombreux sont ses amis et confrères qui ont fait leur une pratique intensive des nouvelles technologies, bouleversant les schémas traditionnels avec une joie féroce.

Sans surprise, l'entreprise a raté. Les thèmes de la Biennale sont rarement respectés mais, outre les pavillons nationaux qui n'en ont fait qu'à leur tête, les architectes sélectionnés par Fuksas lui-même ont pour la plupart transformé le thème en quelque chose comme : « Non à l'éthique, tout pour l'esthétique ! » Le commissaire leur avait tendu la perche, expliquant qu'il fallait dépasser les frontières entre les arts. Pour les uns, c'est chose faite depuis longtemps. D'autres ont pris le parti de laisser leurs travaux ordinaires au vestiaire pour se convertir en petits génies de l'installation, transformant la Mostra d'architecture en rendez-vous de plasticiens qui se seraient donné la ville pour thème, à respecter, ou non. Aussi les constantes à chercher se situent-elles dans les moyens d'expression, les techniques, voire « l'architec-

ture » de chaque présentation, plutôt que dans les contenus.

Une dominante : les moniteurs vidéo, plus ou moins bavards mais dont la durée de visualisation dépasse si largement les antiques systèmes de représentation, genre plans et maquettes, qu'un bon mois semble nécessaire pour apprécier pleinement la Biennale.

Faisons un sort rapide aux pavil-

lons nationaux des Giardini. L'Allemagne, la Suède, la Corée se sont mis en marge du thème suggéré pour se livrer à d'intéressants exercices sur l'histoire des villes de Berlin, Malmö et Séoul. Le Japon, qui a remis son destin entre les mains d'Arata Isozaki, est parti sur une idée singulière : faire des filles (girls) l'image centrale de la ville. D'où un happening bigarré de gamines et de

39 pays participants

● La 7^e exposition internationale d'architecture a pour thème :

« Cité : moins d'esthétique, plus d'éthique ». 85 architectes y sont invités 39 pays y participent dont 21 aux Jardins de la Biennale et à l'Arsenal.

Deux catalogues, disponibles en anglais ou en italien : les 85 architectes invités (464 p.) et les 21 pavillons nationaux (224 p.) 120 000 livres (61,98 €). Catalogue du concours Ville : troisième millénaire, 640 p. + CD-ROM, 60 000 livres (30,99 €). Expo on Line, 416 p. + CD-ROM, 60 000 livres (30,99 €). De 11 heures à 19 heures sauf le lundi, jusqu'au 29 octobre. Entrée : 25 000 livres (12,91 €).

Renseignements :

tél. : 00-39-041-521-87-11, ou depuis l'Italie : 199-122-122. Site Internet : www.labiennale.org

● Les Lions d'or :

Le jury était composé de François Barré (France), Charles Correa (Inde), Peter Noever (Autriche), Deyan Sudjic (Grande-Bretagne), Lara Vinca Masini (Italie). Meilleure interprétation du thème de la Biennale : Jean Nouvel. Meilleur pavillon : Espagne. Prix « Bruno Zevi » : Joseph Rykwert. Meilleur maître d'ouvrage : Thomas Krens (Musée Guggenheim à Bilbao). Meilleur éditeur : Eduardo Luis Rodríguez (Arquitectura Cuba Magazine) Meilleur photographe :

marguerites, auquel participent même les arbres alentour qui, revêtus de socquettes blanches, prennent l'allure de vieux travestis.

Les Russes et les Hongrois envoient des messages bizarres sur des villes idéales un peu datées, hymnes antiques à la pierre, à la ruine ou à la symétrie. Les Autrichiens, qui se démarquent comme ils peuvent de leur gouvernement, s'emploient à montrer leur ouverture au monde, avec les travaux des architectes de toutes nationalités qui œuvrent à Vienne ou Salzbourg.

Les Roumains ressassent la tragédie de Bucarest. Sur le mode de la quiétude, en revanche, les Hollandais proposent de goûter à l'intimité du foyer, pieds nus, et allongés. Les Anglais et les Espagnols ont fait le pari simple de présenter, tout simplement, leurs architectes, avec ou sans éthique. Cela a réussi aux Espagnols dont le pavillon, bijou de créativité et d'élégance contenue, tout entier dévolu à l'expression traditionnelle de l'architecture sans autre forme de préoccupation, a obtenu le Lion d'or.

Seuls les Suisses et les Français ont finalement pris en compte la question de l'éthique pour la récuser et lui substituer des injonctions politiques plus ou moins acceptables. Les Suisses, dont le pavillon jouxte les limites des jardins, ont voulu permettre à tout un chacun d'entrer, et ont construit un escalier pour passer au-dessus du mur. La Biennale a répondu en fermant la porte normale du pavillon qui devient un piège assez glauque

Ilya Utkin (Russie).

Lions d'or pour l'ensemble de leur carrière, remis par Massimiliano Fuksas : Renzo Piano, Paolo Soleri, Jørn Utzon.

● Concours « En ligne » : la ville du troisième millénaire.

Le comité de sélection était composé de François Barré, Peter Cook, Massimiliano Fuksas, Frédéric Migayrou, Paul Virilio, James Wines et Greg Lynn.

Mentions Catégorie étudiants : Michaël Benarroch, Amandine Batselè et Mehdi Berrada ; Thomas Bisiani et Stefano Antonello ; Domenico Cannistraci, Pietro Chiodi, Matteo Costanzo, Valerio Franzone. Mentions Catégorie architectes : Christophe Cornubert ; Shuhei Endo ; Pasi Kolhonen.

Frédéric Edelmann

Les vieux Lions ont la dent dure

chitecturaux et urbanistiques, tous nés grâce à une approche rigoureuse et spécifique qui pose les bases éthiques et donc esthétiques de son œuvre ».

Ouf ! se sont dit les responsables officiels du pavillon français, dont le commissaire, choisi par un jury auquel participait également François Barré, était le même Jean Nouvel. Car le pavillon français, rebaptisé avec diplomatie par ses commissaires « pavillon de complaisance », voué lui aussi aux graffitis, sur un mode populiste mais mâtiné de souvenirs d'anciens combattants de mai 1968, partait tout droit pour un naufrage avec le vaporetto sur lequel nos compatriotes ont décidé de se réfugier pour faire la leçon au reste du monde.

FACÉTIES DE POTACHE

Jean Nouvel s'était adjoint Hubert Tonka, qui passe pour être son porte-plume, le sociologue Henri-Pierre Jeudy et François Geindre, maire (PS) d'Hérouville-Saint-Clair. Cette équipe avait choisi une demi-douzaine de jeunes architectes, qui ont foncé tête baissée dans des facéties de potache, paresseuses et d'assez mauvais goût : une pompe à dépolluer l'eau de la lagune pour faire prendre conscience des problèmes planétaires liés à l'eau ; l'envoi de tôles ondulées au Niger pour vanter les

mérites de l'autoconstruction (projet finalement retiré), des séries de conférences devant un improbable public, etc.

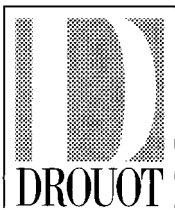
Mais, tandis que le reste du monde passait, indifférent aux cours magistraux des Français, ceux-ci se sont repris grâce aux conférenciers invités par les commissaires ou par Jacques Hondelatte et Rudy Ricciotti, pendant les quatre jours de festivités qui ont accompagné l'ouverture de cette Biennale au cœur des tendances les plus fraîches du marché. Une petite équipe de techniciens venus de Marseille a réalisé des poutres pour sortir la galère du ridicule dans laquelle elle risquait de sombrer. Grâce au Web encore une fois, qui a permis de structurer pour la postérité l'assortiment des discours, urbains, antimondialistes, politiques ou philosophiques. Des rendez-vous qui auront lieu tous les mois, et qu'on pourra juger sur pièces : www.evaporetto.org/

Mais ce Lion d'or accordé à Nouvel aura plongé dans le désespoir son vieil ami Massimiliano Fuksas, directeur de la Biennale, qui, non sans raison, estimait, avant même que le jury se détermine, que les Français avaient triché en refusant le thème proposé tout en participant benoîtement, à titre individuel, dans les sections internationales. « La France n'a pas compris le concept de la Biennale. Les Fran-

çais n'ont pas eu le temps de trouver une formule. Je crois que ce qu'ils ont fait n'arrive même pas à être une provocation », déclarait le samedi 17 juin le directeur de la Mostra. Fuksas a d'ailleurs dû boire jusqu'à la lie la coupe préparée par le jury qu'il avait lui-même composé. Le prix Bruno-Zevi, nouvellement créé en l'honneur du célèbre critique italien récemment disparu, est allé à Joseph Rykwert, théoricien exécuté par Zevi selon Fuksas, qui lui aurait préféré son propre dieu, le Français Paul Virilio.

Massimiliano Fuksas peut cependant se consoler. Sa Biennale fait revivre querelles et passions sans être étouffée comme naguère par les clans ou tendances, qu'elles soient modernes, post-modernes ou déconstructivistes. Enfin, selon la coutume, il a pu attribuer lui-même trois Lions d'or pour leur carrière à trois architectes qui lui sont chers : l'Italien américanisé Paolo Soleri, le Danois Jørn Utzon (qui a construit l'Opéra de Sydney) et l'Italien Renzo Piano, qui habite justement à Paris, au-dessus de chez Fuksas. Voilà leurs futurs problèmes de voisinage résolus. Mais s'il avait été vraiment sage et prudent, Fuksas aurait de lui-même désarmé son jury officiel en donnant un de ses vieux Lions à Nouvel, qui ne l'aurait pas volé.

F. E.



DROUOT RICHELIEU

9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33

Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

LUNDI 3 JUILLET

S.9- Céramiques. Objets d'art et d'ameublement. PIASA.
Exposition le vendredi 30 juin de 11h à 18h.



DROUOT MONTAIGNE
15, AVENUE DE MONTAIGNE

75008 PARIS
Tél. : 01-48-00-20-80

MERCREDI 28 JUIN A 14H30

COLLECTION D'IMPORTANTS TABLEAUX ANCIENS
ET AMEUBLEMENT COMPLET D'UNE DEMEURE PROVENÇALE

Expo. le 27-06 11h/21h et le 28-06 11h/12h.

PIASA. Tél. : 01.53.34.10.10

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

« Musiques sans frontières » de Matignon à Clignancourt

La 19^e Fête de la musique,
entre tradition et digression électronique

TRADITION oblige, la ministre de la culture a donné le coup d'envoi de la Fête de la musique, mercredi 21 juin, à midi. Une première pour Catherine Tasca qui a assisté, dans les jardins de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), à des prestations de Touré-Touré, Marc Perrone, Jane Birkin ou Affrebo, une harmonie formée d'élèves des grandes écoles. M^{me} Tasca, qui était l'invitée du journal de 13 heures de France-Inter, a exprimé son souhait de redonner aux musiciens amateurs l'espace d'une manifestation créée dans cette optique en 1982 à l'initiative de Jack Lang, Maurice Fleuret et Christian Dupavillon.

Cette pratique de la musique, les flâneurs étaient bien en peine de la trouver dans les rues de Paris, que ce soit l'après-midi ou en début de soirée. Dans le quartier du Marais on pouvait généralement trouver un pianiste, une chorale ou un quatuor à cordes dans une cour d'hôtel particulier ; cette année, le silence régnait. Il régnait aussi le long des berges de la Seine et sur les places préférées des touristes où, tout au long de l'année, se produisent saxophonistes et percussionnistes. Des joueurs de djembé - tambour africain - place Saint-Michel, un « steel band » boulevard de Clichy ou de jeunes rappeurs dans le quartier des Halles étaient parmi les rares à tenter de faire vivre la fête avant la nuit. En effet, le public, dans sa majorité, a pris l'habitude de rejoindre les grands podiums événementiels ou les lieux institutionnels avant de faire une fête plus conviviale et spontanée.

Passé 22 heures, la foule a enfin envahi les rues pour apprécier les groupes de copains installés devant les restaurants et les cafés. Aux classiques du rock (thèmes des Beatles, des Rolling Stones, de Po-

lice ou de Joe Cocker) s'ajoutent pas mal d'hommages à Stevie Wonder, au funk, au reggae et à divers métissages, comme pour répondre au thème « musiques sans frontières » choisi cette année. Dans la cour du Palais-Royal, grâce à Radio-France Internationale (RFI) et Reporters sans frontières (RSF, qui célébrait son quinzième anniversaire), on pouvait ainsi entendre l'Ougandais Geoffrey Oryema, l'Antillais Mario Canonge ou le chanteur kabyle Idir. Autre symbole du caractère rassembleur de la fête, le choix de faire jouer dans de nombreuses capitales, entre 19 heures et 20 heures, l'*Hymne à la joie*, de Ludwig van Beethoven - le dernier mouvement de la *Neuvième Symphonie* est aussi l'hymne européen.

Dans un autre registre, aucun musicien amateur n'était en vue aux alentours de la place de la République. Difficile de rivaliser avec une sono de plusieurs dizaines de milliers de watts. Depuis 1990 (avec The Cure), une société de boissons anisées organise des méga-concerts le 21 juin - un autre podium est dressé place Denfert-Rochereau pour soutenir les « jeunes artistes ».

Ving mille personnes - beaucoup plus, selon les organisateurs, après le coup de sifflet final du match de football France-Pays-Bas -, sont rassemblées pour écouter la soul sans âme de l'Anglaise Shola Ama, puis le rock musclé de David Hallyday ; à défaut de disposer du charisme de pap, qui remplit ce soir l'Olympia, « Junior » met du cœur à l'affaire. Oasis, enfin, grimpe sur scène en vedette anglaise. Les enfants des banlieues découvrent le gang de Manchester dont le leader, Noel Gallagher, a quitté la tournée sur un coup de sang, avec pour conséquence l'annulation du



Ambiance musicale, quai des Grands-Augustins à Paris.

concert du 23 mai à Bercy (*Le Monde* du 25 mai). Il est remplacé par un clone, Matt Deighton, collaborateur de Paul Weller. Les rock-stars milliardaires ne se distinguent d'abord en rien d'amateurs usinant dans leur garage. Petit à petit, le son s'améliore, les hymnes (*Wonderwall*, *Stand By Me*, *Live Forever*) s'enchaînent, les bras se lèvent. Si le boogie-rock balourd d'Oasis ne facilite pas les envies de danser du public, Liam Gallagher, lui, semble avoir digéré l'élimination de l'Angleterre à l'Euro.

Néanmoins, l'état d'esprit originel de la Fête perdue en dehors du centre de Paris. Ainsi, porte de Clignancourt, le stade des Poissonniers ressemble à la cour de récréation d'une école qui irait de la maternelle à la terminale. On tape dans le ballon, on répète sur l'herbe une figure de danse hip-hop. Certains arborent fièrement des tee-shirts où est imprimé 75018, le code postal de l'arrondissement, tandis que d'autres portent celui de Pal-tan, l'association de quartier qui a programmé

un podium-témoin de la culture de rue développée dans ce coin de Paris.

Les planches ont d'abord été occupées par le groupe Yosulé et sa chanteuse, Princesse Lahoni, « tigrasse » africaine aux formes généreuses. Les gamines apprennent à danser le soukous au pied des tours. Puis les harangues du rap et les premiers scratches de DJ Capone rameutent d'un coup le public dispersé devant la scène. L'un des organisateurs, Mamadou, dit Requin, s'improvise MC (maître de cérémonie) : « Clignancourt ! Faites du bruit ! ».

Quant aux musiques électroniques, si elles ont mis un peu de temps à sortir des clubs, l'édition 2000 de la Fête semble dorénavant leur convenir. Devant le Batofar, amarré à l'ombre de la Bibliothèque François-Mitterrand ou dans la rue Oberkampf, la techno, la jungle ou la house résonnent sur de grosses enceintes. Un verre de bière à la main, les danseurs se laissent entraîner dans la transe. A partir de 0 h 30, heure officielle de la fin de la Fête, leur journée commence.

Récit du service Culture

« Cœur » et « rythmes » : la cohabitation musicale

A l'Elysée, Véronique Sanson ; à Matignon, l'Orchestre de Paris et Les Négresses vertes. La Fête de la musique a donné à MM. Chirac et Jospin une nouvelle occasion de manifester leurs styles. Le président de la République, qui accueillait pour la première fois depuis 1995, à l'Elysée, un concert de la Fête de la musique, a ouvert la soirée au micro devant les 1 600 spectateurs présents, conviant son « amie » Véronique Sanson à « faire vibrer nos cœurs et nos murs ». Lionel Jospin a traversé le parc en compagnie, notamment, de Jack Lang et du candidat socialiste à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë. Vers 23 heures, il reviendra avec son épouse saluer les quelque 6 000 très sages invités : « J'ai fait quatre ans de violon : un instrument ardu qui exige du talent et du génie, et je n'en avais pas - en tout cas, pour la musique », a raconté M. Jospin. « La musique vit un peu en moi », a-t-il ajouté. « Le problème des rythmes a toujours été pour moi quelque chose d'extrêmement important, au moins autant que les idées. »

Le mystère de la transe chez les Gharbawas

La confrérie marocaine présente au cirque Zingaro, à Aubervilliers, un rituel religieux que l'on retrouve à Meknès

MEKNES (Maroc)
de notre envoyé spécial

Depuis longtemps, les triples remparts de Meknès ne suggèrent plus quelque époque belliqueuse. Les seuls cris courants le long des pierres sont ceux des martinets, qui viennent y nicher par milliers. En contrebasse de héri es Souani, l'ancien grenier à grain, couples et familles flânent autour du bassin de l'Agdal servant jadis à abreuver l'immense cavalerie du sultan Moulay Ismaïl (1672-1727), qui fit de Meknès une cité majestueuse à la hauteur de ses rêves.

Pas un étranger visitant le Maroc et passant par Fès, à 65 km de là, n'oublie de venir admirer l'ancienne capitale chérifienne et Bâb al-Man-sour, la porte monumentale dont une copie se dressait place de la Concorde, à Paris, pour la célébration du Temps du Maroc en 1999. Meknès a aussi sa place dans l'Histoire pour être la ville où fut créée la confrérie des Aïssawas par des disciples de Sidi Mohamed Ben Aïssa, dit Cheikh el-Kamel, « le maître parfait » mort en 1526. Mystique soufi, maître spirituel, Cheikh el-Kamel repose à Meknès où convergent chaque année vers son mausolée tous les Aïssawas. Ceux des villes comme ceux des campagnes, qui pour se distinguer des citadins ont pris le nom de Gharbawas (les gens du Gharb, région de l'ouest du Maroc).

Disséminés dans les villages, mieux protégés des désordres du

monde moderne, les Gharbawas pratiquent un rituel puissant dont l'essence originelle ne s'est pas perdue avec le temps. Il est dirigé par le *muqqadem*, maître de cérémonie à qui il incombe d'en assurer le bon déroulement. « A Meknès, tout le monde sait trouver le chemin de ma maison, affirme le *muqqadem* des Gharbawas, qui reçoit dans une vaste pièce aux allures de patio couvert. Sur le mur, une reproduction de *La Joconde* côtoie la photo le montrant recevant une décoration pour ses bons et loyaux services en tant que fonctionnaire. « Il n'y a pas d'incompatibilité entre les deux fonctions. Il suffit d'avoir un remplaçant pour diriger le rituel lorsque l'on est coincé par ses obligations professionnelles. » Evoquer avec lui la réforme du statut de la femme qui divise profondément le Maroc est évidemment hors sujet. Mais il parle volontiers de la perpétuation du rituel des Gharbawas à travers les âges, de sa capacité à traverser les époques sans rien perdre « de la source, de l'héritage ».

« LA VOIE DES PLEURS »

Quelques heures et un crépuscule plus tard, une quarantaine d'hommes, de femmes, venues des campagnes environnantes, se retrouvent dans la maison du *muqqadem*. Assis sur des tapis, ils attendent le commencement de la *Fraja*, une veillée qui va durer jusqu'aux heures où l'aube déchire la nuit. Main sur l'oreille, deux chanteurs lancent leur voix ample et profonde. Il est

20 h 50, le rituel commence. Nommée *tahlil*, la première de ses six phases invite les cœurs à s'ouvrir « pour laisser place à la voie des pleurs ». Les visages se froissent soudain, baignés de larmes. On invoque les absents, les disparus. L'atmosphère se charge d'une densité émotionnelle stupéfiante.

Viennent ensuite les danses d'extase, la frénésie des corps, les scènes de transe. Les voiles glissent des têtes et laissent s'agiter librement des chevelures épaisses. Face à un tambour *tbl*, au martèlement obstiné, une femme se frappe les joues. Une autre s'écroule, comme fauchée par une force invisible. Sa chute est amortie par des bras qui la soutiennent. Le moment le plus fort, le plus réfractaire à toute idée de raison arrive plus tard avec les jeux animaliers. Les adeptes deviennent alors lions, chacals, hyènes ou chameaux. Des cris fusent de toute part, des mères de famille, des grand-mères se muent en lionnes lubriques. C'est la vie sens dessus dessous, le dérèglement des sens généralisés.

Devant de tels rites, on ne s'étonnera pas que certains garants de l'orthodoxie islamique aient exprimé les critiques les plus acerbes, rappelle René Brunel dans son *Essai sur la confrérie religieuse des Aïssawas au Maroc* (Editions Afrique Orient). Etrange, spectaculaire, la cérémonie rituelle des Gharbawas est présentée pour la seconde fois à Paris. La première, c'était il y a tout juste un siècle, lors de l'Exposition universelle de 1900.

Patrick Labesse

Bilan satisfaisant pour le Festival de l'imaginaire

La quatrième édition de ce festival pluridisciplinaire (budget de 2 millions de francs, 300 000 €) présente un bilan satisfaisant, selon les organisateurs, la Maison des cultures du monde. Côté spectacles vivants, plus de 20 000 spectateurs auront fréquenté différents lieux parisiens, dont, pour la première fois, le Centre Mandapa où le chanteur yéménite Yahya al-Nounou s'est produit devant une salle comble. Même affluence au Musée national des Arts d'Afrique et d'Océanie pour les polyphonies vocales et les danses des Pygmées Bedzang du Cameroun, de même que pour Chocolate, grande figure du chant flamenco, au Zingaro.

« Ce qui a marqué ce festival, souligne Chérif Khaznadar, son directeur, c'est aussi son ouverture sur le contemporain, avec notamment Le Dit du Genji, théâtre japonais pour acteurs et marionnettes. »

★ Les Gharbawas du Maroc, Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers. M^o Fort d'Aubervilliers. Les 23, 24 (20 h 30) et 25 juin (17 heures). Tél. : 01-45-44-72-30. De 90 F à 140 F. Les organisateurs déconseillent ce spectacle aux personnes trop émotives et aux enfants et précisent que les spectateurs doivent impérativement éviter de porter du noir, couleur qui peut perturber les officiants.

« Hamlet », d'Ambroise Thomas, un opéra meilleur que sa musique

Le Théâtre du Capitole de Toulouse en résidence parisienne

Pour son festival annuel des régions, Jean-Pierre Brossmann, directeur général du Théâtre du Châtelet, a choisi d'inviter deux productions du

Théâtre du Capitole de Toulouse, *Louise*, de Gustave Charpentier, et *Hamlet*. Cet opéra d'Ambroise Thomas, sans génie mais à la partition

équilibrée, a bénéficié lundi 19 juin de la direction chaleureuse de Michel Plasson, malgré une Natalie Dessay en petite forme dans le rôle d'Ophélie.

HAMLET, d'Ambroise Thomas. Avec Thomas Hampson (Hamlet), Natalie Dessay (Ophélie), José Van Dam (Claudius), Michelle DeYoung (la Reine Gertrude), Chœur et Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène), Ezio Frigerio (décors), Franca Squarciapino (costumes), Vinicio Cheli (lumières). Théâtre du Châtelet, place du Châtelet, Paris 1^{er}, le 19 juin. Tél. : 01-40-28-28-40. Prochains spectacles les 22 et 28 juin à 19 h 30, le 25 juin à 17 heures. De 70 F à 670 F (de 10,67 à 102,14 €).

L'une des excellentes initiatives de Jean-Pierre Brossmann est d'organiser chaque saison, au Théâtre du Châtelet, un festival des régions. Pour sa première saison parisienne, le directeur général de l'établissement a décidé d'inviter deux productions du Théâtre du Capitole de Toulouse, la *Louise* de Gustave Charpentier et le *Hamlet* d'Ambroise Thomas, données en alternance jusqu'au 28 juin, mises en scène par Nicolas Joël et dirigées par Michel Plasson.

D'Ambroise Thomas (1811-1896), on ne retient que deux opéras, célèbres en leur temps, *Mignon* (1866) et *Hamlet* (1868), et un bon mot de son collègue Emmanuel Chabrier : « Il existe trois sortes de musique : la bonne, la mauvaise et celle d'Ambroise Thomas. » On aurait envie de dire d'*Hamlet* qu'il est un excellent opéra fait de musique de seconde catégorie (l'inverse du *Saint-François d'Assise* d'Olivier Messiaen, par exemple, qui est un opéra manqué fait de musique de

premier ordre) : la partition est équilibrée, l'orchestration sans génie mais singularisée par les interventions en solo du cor, du trombone, du saxophone. On retient le plus souvent la scène de folie d'Ophélie, mais les airs du rôle-titre sont parmi les plus beaux de la partition.

Michel Plasson, qui aime depuis toujours défendre ce répertoire, dirige ce *Hamlet* avec une chaleur qu'emblématise parfaitement la sonorité magnifique des cordes de son orchestre. On pourrait lui reprocher de temps à autre quelques imprécisions dans certaines attaques ou accords en pizzicatos, des décalages dans les ensembles choraux. On regrette aussi que la fin du duo des deux fossoyeurs – sorte d'hommage musical aux hommes armés de *La Flûte enchantée*, de Mozart –, l'un des rares moments de musique stricte, ne soit

pas en place (à sa décharge, les deux chanteurs se trouvent alors en fond de scène). Mais l'ensemble de son travail mérite le respect.

HUÉES IMMÉRITÉES

Natalie Dessay ne semblait pas dans un grand jour (certains aigus un peu stridents, un vibrato assez accentué, de légers problèmes de justesse). Les quelques huées, censées contrebalancer une ovation en effet probablement excessive ce soir-là, étaient imméritées : Dessay, même dans une forme moyenne, demeure une formidable artiste. Thomas Hampson parvient à donner des couleurs multiples au lourd rôle d'Hamlet : la voix possède de telles harmoniques et une telle capacité d'allègement qu'elle peut se permettre de chuchoter à l'occasion. Dimanche que le baryton américain soit si mauvais comédien : dès qu'il

tente d'exprimer, son jeu devient lourd et artificiel. José Van Dam est d'une belle dignité vocale et dramatique (il entre dans le noir, sans un geste, mais on ne voit que lui), tandis que l'Américaine Michelle DeYoung décoit franchement par un français bâclé (au contraire de l'ensemble de la distribution, très intelligible), une voix fatiguée et des aigus criés.

Le metteur en scène, Nicolas Joël, ne méritait pas les huées qui l'ont accueilli : ce travail d'une grande probité, présenté dans des décors Art déco de belle tenue, est exactement ce qu'on attend en un tel cadre. Si la scène finale du cimetière et son cortège semblent trop conventionnellement traités, le rideau de soie bleue dans lequel se noie Ophélie est une idée joliment trouvée.

Renaud Machart

Une soirée d'opérette d'un parfait chic parisien

L'AMOUR MASQUÉ, de Sacha Guitry et André Messager. Avec Jean-Laurent Cochet, Annick Massis, Jacques Mougenot, Michel Trempont, Francis Dudziak, Marie-Stéphane Bernard, Anne-Marguerite Werster, Ensemble vocal Michel Piquemal, Ensemble orchestral de Paris, John Nelson (direction). Théâtre des Champs-Élysées, Paris, le 20 juin.

Ce 20 juin, le public parisien (et la presse...) avait le choix entre un poids-lourd, *Le Vaisseau fantôme*, de Richard Wagner, à l'Opéra-Bas-

tille, et un vol-au-vent musical au Théâtre des Champs-Élysées, *L'Amour masqué*, une délicieuse opérette de 1922 signée André Messager pour la musique et Sacha Guitry pour le texte versifié, leste et irrésistible.

Ceux qui ont préféré la musique de l'auteur – en collaboration avec Gabriel Fauré – des moqueurs *Souvenirs de Bayreuth*, ont eu le nez creux : le cœur de l'Opéra de Paris s'est mis en grève à 18 h 45, laissant le public sur le pavé. Au même moment, au TCE, Jean-Laurent Cochet, maître de cérémonie de cette version de concert de *L'Amour masqué*, chauffait la

salle en enfilant des anecdotes tordantes signées Feydeau, Guitry père et fils ou Cocteau. Pendant l'exécution de l'opérette, le comédien, lorsque qu'il ne chantait pas, n'aura cessé d'entretenir les airs et ensembles de textes de liaison où l'on trouvait beaucoup de Guitry et un peu de lui, des incises faussement improvisées qui font se plier de rire la salle. On aura seulement constaté quelque réserve chez la partie la plus « collet monté » du public lorsque le texte s'est révélé franchement leste (un Maharadja s'exclame : « *Tronchka !* » avant d'assaillir une petite bonne ; plus loin, et dans un contexte similaire, on entend dire « *Qu'il est bien que l'Institut ait un tel membre* »).

DICTIONS REMARQUABLES

L'Ensemble orchestral de Paris avait présenté en 1998 *Passionnement* et *Coup de roulis* du même André Messager (*Le Monde* daté 21-22 juin et 30 octobre 1998). On lui sera très reconnaissant de poursuivre cette mission essentielle et, à ce titre, il lui sera pardonné d'être tout de même peu convaincant (attaques, justesse, sonorité) dans une acoustique sèche qui ne fait aucun cadeau. En revanche, la diction des acteurs et des chanteurs est privilégiée : Annick Massis, en jeune cocotte, se révèle subtile, exquise et fine musicienne dans un rôle à sa parfaite mesure. Ses deux servantes (Marie-Stéphane Bernard et Anne-Marguerite Werster) sont impeccables vocalement et si bonnes comédiennes ! Francis Dudziak, une des plus belles dictions françaises, chante un rôle de maharadja et fait un triomphe dans un air en sabir orientalisant et serpent. Michel Trempont joue un vieux bar (b)on et le fait avec cette solidité vocale qu'on admire tant chez un artiste qui n'est pas un perdreau de l'année...

Jean-Laurent Cochet, chantant en vrai amateur, c'est-à-dire sans voix mais très bien, restitué avec un parfait naturel la tradition des comédiens chanteurs, aujourd'hui quelque peu perdue. Surtout, il est l'incarnation parfaite d'un pur esprit parisien dont on pensait qu'il était d'un autre temps, d'une autre culture. L'ovation d'un Théâtre des Champs-Élysées comble a prouvé qu'il n'en n'était rien.

R. Ma.

SORTIR

PARIS

Trois jours avec Antoine Vitez
A l'occasion du dixième anniversaire de la mort d'Antoine Vitez, ses anciens élèves et le Centre international de traduction Antoine-Vitez, de Montpellier, organisent les 23, 24 et 25 juin « Trois jours avec Antoine Vitez » au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris. Les comédiens Nada Strancar et Jean-Marie Winling, la metteuse en scène Claudia Stavisky, le décorateur Yannis Kokkos et le compositeur Georges Aperghis comptent parmi les intervenants de ces journées consacrées à Vitez pédagogue, traducteur et homme de théâtre engagé. Des lectures des textes théoriques seront données, ainsi que trois spectacles : *Conversations avec Antoine Vitez*, par Daniel Soulier (le 23), *Phèdre, de mémoire*, de Marie Vitez (le 24) et *Le Petit Retable de Don Cristobal*, un spectacle de marionnettes dirigé par Alain Recoing (le 25). *Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2bis, rue du Conservatoire, 9^e. M^o Rue Montmartre. Les 23, 24 et 25 juin,*

à partir de 10 heures. Tél. : 01-45-80-15-50. Entrée libre.

NANCY

Les 100 Ciels

Organisé par l'association de musiciens Emil 13, Les 100 Ciels est un festival qui entend témoigner du travail de fond d'une structure attentive à la création et aux musiques improvisées. Début du festival le 23 juin avec le Trio BAT (les saxophonistes Julien Ogenschutz, Antoine Arlot et Cyril Thiebaut), puis le duo Gérard Marais (guitares) et Renaud Garcia-Fons (contrebasse). Le 24 juin, dès 12 heures, Emil 13 a établi un programme de rencontres et de performances avant la création d'une pièce improvisée/écrite du contrebassiste Jean-Luc Déat et le concert de NOHC, quartette qui unit le violoncelliste Didier Petit, le clarinetiste Denis Colin, le saxophoniste Daunik Lazro et le violoniste Mickael Nick. *MJC Lillebonne, 14, rue du Cheval-Blanc, Nancy (54). Les 23 et 24 juin. Tél. : 03-83-36-82-82. 50 F (7,62 €) et 60 F (9,15 €), entrée libre aux rencontres du samedi après-midi.*

GUIDE

REPRISES

Easy Rider
de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Dennis Hopper, Jack Nicholson. Américain, 1968 (1 h 30).
VO : Action Ecoles, dolby, 5^e (01-43-29-79-89).
Engrenages
de David Mamet, avec Lindsay Grouse, Joe Mantegna. Américain, 1987 (1 h 52).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, dolby, 5^e (01-43-54-42-34) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60) ; MK2 Quai-de-Seine, dolby, 19^e (+).
Panique à Needle Park (*)
de Jerry Schatzberg, avec Al Pacino, Kitty Winn. Américain, 1971, copie neuve (1 h 50). Film interdit aux moins de 12 ans.
VO : Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40) ; La Bastille, 11^e (01-43-07-48-60).
Le Rock du bagne
de Richard Thorpe, avec Elvis Presley, Judy Tyler. Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 35).
VO : Le Quartier Latin, 5^e (01-43-26-84-65) ; Mac-Mahon, 17^e (01-43-80-24-81).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Atget, le pionnier
Patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 4^e. M^o Bastille. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Du 23 juin au 11 septembre. 25 F. 15 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Gharbawus du Maroc

Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès, 93 Aubervilliers. Les 23 et 24, 20 h 30 ; le 25, 17 heures. Tél. : 01-45-44-41-42. De 90 F à 140 F.

Prades au Champs-Élysées

Dvorak : *Quintette pour piano et cordes op. 81*. Decoust : *Octuor pour violoncelles*. Brahms : *Trio pour piano, violon et cor op. 40*. Tchaïkovski : *Souvenir de Florence*. Bruno Schneider (cor), Gérard Poulet, Elina Vahala, Leonidas Kavakos (violon), Vladimir Mendelssohn, Bruno Pasquier (alto), François Salque, Philippe Muller (violoncelle), Ralf Gothoni, Brigitte Engerer (piano), Ensemble de violoncelles du Conservatoire de Paris.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8^e. M^o Alma-Marceau. Les 23, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Marie-Claire Alain (orgue)

Œuvres de Bach et Grigny. *Basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, 2^e. M^o Bourse. Les 23, 20 h 30. Entrée libre.*

Les Virtuoses de France

Œuvres de Kreisler. Turina. Sarasate. Komitas. Chostakovitch. Jean-Marc Phillips-Varjabédian (violin). *Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. Le 23, 20 h 45. Tél. : 01-30-36-77-77. De 100 F à 160 F.*

Sandrine Piau (soprano), Bejun Mehta (haute-contre), Bruno Cocset (violoncelle), Christophe Rousset (clavecin, orgue, direction) Cantates baroques italiennes. Œuvres de Scarlatti. Leo. Porpora. Vivaldi. Scarlatti. Haendel.

Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Basilique-de-Saint-Denis. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-06-07. De 80 F à 190 F.

Fazil Say (piano)
Haydn : *Sonate pour piano n 35*. Mozart : *Sonates pour piano KV 333 et KV 331*. Liszt : *Sonate pour piano*.

Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. M^o Basilique-de-Saint-Denis. Le 23, 21 heures. Tél. : 01-48-13-06-07. De 120 F à 200 F.

Jerry Bergonzi Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 23 et 24, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Nico Morelli Trio

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1^{er}. M^o Châtelet. Les 23 et 24, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Trio Sonnecki, Maurizio Geri Swingtet
Samois-sur-Seine (77). Ile du Berceau. Le 23, 20 h 30. Tél. : 01-64-69-54-66. 100 F.

Me One
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11^e. M^o Bastille. Le 23, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59.

Sinsemilia, Desmond Dekker, Orange Street

Pontoise (95). Hall Saint-Martin, rue Pierre-de-Coubertin. Le 23, 19 heures. Tél. : 01-34-20-02-02. 80 F.

Autour de Vic Moan
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9^e. M^o Pigalle. Le 23, 23 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 45 F à 60 F.

DERNIERS JOURS

25 juin : Werefkin (1860-1938)
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, 7^e. Tél. : 01-45-56-60-17. Entrée libre.

Le Pilier
d'Anne Théron, d'après Avant-Garde de Marieluise Fleisser, mise en scène de l'auteur, avec Phil Deguil, Caroline Proust...

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.


26 juin : Rétrospective Brassai (1879-1984)
Centre Georges-Pompidou, 4^e. Tél. : 01-44-78-12-33. 40 F.

1900
400 œuvres (peintures, sculptures, architecture, photographies). *Galeria nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, 8^e. Tél. : 08 03 80 88 03. 50 F.*

AUSTRALIE

VOLVO
for life

BIEN SÛR IL N'Y AURA QUE QUELQUES HEUREUX, MAIS ILS LE SERONT VRAIMENT.



VOLVO S80
www.volvocars.fr

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

"IN" FESTIVAL D'AVIGNON "OFF"

mises en scène

l'avare GERARD GELAS

HISTOIRE VÉCUE D'ARNAUD-MÔMO

THEATRE DU CHENE NOIR

DU 6 AU 29 JUILLET 2000 RESERVATIONS 04 90 82 40 57

Pour communiquer dans cette rubrique, vous pouvez nous contacter au : 01.42.17.39.65

DISPARITION

Pierre Douzou

Père de la cryobiologie

LE BIOLOGISTE Pierre Douzou, membre de l'Institut, est mort, lundi 19 juin à Paris, à l'âge de soixante-treize ans. Connu internationalement pour ses travaux dans le domaine de la biochimie à basse température, il avait joué un rôle très actif dans la politique nationale de recherche biologique et médicale.

Né le 25 août 1926 à Millau (Aveyron), Pierre Douzou a d'abord fait des études de pharmacie, puis obtenu un doctorat de sciences physiques, avant de s'orienter vers la biologie moléculaire. Son nom est attaché au développement des techniques de cryobiologie permettant, en ralentissant les réactions chimiques, de mieux contrôler leur déroulement, d'analyser finement leurs mécanismes et d'observer des états transitoires difficiles à détecter dans des conditions normales, parce que fugaces. Ces expérimentations, d'abord appliquées aux systèmes enzymatiques, ont été étendues à l'étude du cryocomportement des systèmes vivants.

Successivement sous-directeur du laboratoire de biophysique du Muséum national d'histoire naturelle, chef de service à l'Institut de biologie physico-chimique de Paris, directeur de laboratoire à l'Ecole pratique des hautes études, puis d'une unité de cryobiologie de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) à Montpellier, Pierre Douzou a ensuite occupé, à partir de 1977, la chaire de physico-chimie de l'adaptation biologique du Muséum. Couronné, en 1973, par le grand prix des sciences chimiques et naturelles de l'Académie des sciences, où il fut élu en 1979, le chercheur a su faire partager sa passion, à travers plusieurs ouvrages de vulgarisation, *Le Chaud et le Froid*, *Les Bricoleurs du septième jour* et *Vous cherchez quoi au juste*, ainsi qu'une bande dessinée, *La Saga des gènes*.

Pierre Douzou fut aussi un grand serviteur de la science. Après avoir présidé le conseil scientifique de l'Inserm, de 1979 à 1981, il a animé, de 1981 à 1985, le programme national des biotechnologies au ministère de la recherche. De 1985 à 1989, il a été président du conseil scientifique de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), puis PDG de ce même organisme, jusqu'en 1991. Il a ensuite été nommé conseiller scientifique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Les collègues de Pierre Douzou, comme Claude Hélène, professeur de biophysique au Muséum d'histoire naturelle, dont il fut le directeur de thèse, gardent le souvenir d'un scientifique « pétillant d'idées », doté d'un « enthousiasme communicatif », en même temps que d'un homme « très attachant » et pétri d'humour. Hubert Curien, ancien ministre de la recherche, se dit « très peiné par la disparition d'un chercheur d'une grande originalité, aussi spontané qu'ouvert aux autres, qui a marqué la biologie de son époque par ses idées novatrices et fécondes ».

Pierre Le Hir

NOMINATION

EDUCATION NATIONALE

Liliane Kerjean a été nommée rectrice de l'académie de Limoges, lors du conseil des ministres du 21 juin.

[Née le 13 février 1940 à Lorient (Morbihan), Liliane Kerjean est professeur des universités, agrégée d'anglais, docteur d'Etat ès lettres et licenciée en droit. Enseignante à l'université Rennes-II depuis 1967, elle en a été vice-présidente jusqu'en 1998 ; elle était jusqu'alors présidente de la commission de spécialité et d'établissement d'anglais. Elle a enseigné à l'Institut d'études politiques de Rennes (1995-1999) et était, depuis 1997, chargée de cours à l'école spéciale militaire de Coëtquidan.]

paringer

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâchez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

De **4 900 F** à **8 500 F**

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écri, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hélène DURAND-VIDAL
nous fait part de la naissance de sa petite sœur,

Alice.

Les familles Mandagout et Sarfati s'associent à sa joie.

Anniversaires de naissance

— A tes cinquante-cinq ans, tu as l'allure d'un jeune homme. Reste comme tu es,

Manuel WEILLER,

plein de charme et de dynamisme professionnel.

Nathalia Daniel.

Décès

— La famille et les proches de

France ALBERTI
de AJURIAGUERRA

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 18 juin 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité.

La famille remercie toutes les personnes lui témoignant leur amitié.

2, place de Séoul,
75014 Paris.
Hegoa,
64990 Villefranque.

— Emmanuelle Plas,

sa fille,
Elisabeth Plas,
sa petite-fille,
Régine Plas,
sa belle-fille,
Denis Lefevre-Toussaint,
son gendre,
Et la famille Arditti,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Myriam Germaine ARDITTI,
médecin-chef du centre médico-social
d'Ivry-sur-Seine (1939-1979),
médaillé de la Résistance,

survenu le 18 juin 2000, en sa quatre-vingt-septième année.

Ils souhaitent rappeler la mémoire de son fils,

François PLAS,
magistrat,

décédé le 2 août 1989, à quarante-quatre ans.

Elle a donné son corps à la science.

15, quai de Conti,
75006 Paris.« En face de la Résurrection,
la mort n'est rien.
La vie ne fait que commencer. »Paul Bady,
son mari,
Pierre, Laurent et Claire,
et Guillaume,
ses fils et belle-fille,
Hugo,
son petit-fils,
M^{me} Marc Bissuel,
sa mère,
M^{me} René Bady,
sa belle-mère,
font part du décès deJanine Bady,
née BISSUEL,

survenu le 19 juin 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 juin, à 11 heures, en l'église du Val-de-Grâce, Paris-5^e.

11, rue Charbonnel,
75013 Paris.

NOMINATION

EDUCATION NATIONALE

Liliane Kerjean a été nommée rectrice de l'académie de Limoges, lors du conseil des ministres du 21 juin.

[Née le 13 février 1940 à Lorient (Morbihan), Liliane Kerjean est professeur des universités, agrégée d'anglais, docteur d'Etat ès lettres et licenciée en droit. Enseignante à l'université Rennes-II depuis 1967, elle en a été vice-présidente jusqu'en 1998 ; elle était jusqu'alors présidente de la commission de spécialité et d'établissement d'anglais. Elle a enseigné à l'Institut d'études politiques de Rennes (1995-1999) et était, depuis 1997, chargée de cours à l'école spéciale militaire de Coëtquidan.]

paringer

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâchez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

De **4 900 F** à **8 500 F**

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écri, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

NOMINATION

EDUCATION NATIONALE

Liliane Kerjean a été nommée rectrice de l'académie de Limoges, lors du conseil des ministres du 21 juin.

[Née le 13 février 1940 à Lorient (Morbihan), Liliane Kerjean est professeur des universités, agrégée d'anglais, docteur d'Etat ès lettres et licenciée en droit. Enseignante à l'université Rennes-II depuis 1967, elle en a été vice-présidente jusqu'en 1998 ; elle était jusqu'alors présidente de la commission de spécialité et d'établissement d'anglais. Elle a enseigné à l'Institut d'études politiques de Rennes (1995-1999) et était, depuis 1997, chargée de cours à l'école spéciale militaire de Coëtquidan.]

paringer

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flâchez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

De **4 900 F** à **8 500 F**

Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas "densiflex" ou laine et crin.

Modèle déposé

Doubles housses déhoussables, coton écri, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue du Cherche-midi, 6^e - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7^e - Tél. 01 45 44 10 44

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 15 juin 2000, du

docteur A. L. COURCHET,
ancien interne des hôpitaux de Paris.

Résidence Les Serres,
62520 Le Touquet.

— L'administrateur général du CEA,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre DOUZOU,
membre de l'Académie des sciences,
ancien président

du conseil d'administration de l'INRA,
conseiller auprès du haut-commissaire
à l'énergie atomique,

survenu le 19 juin 2000.

— L'administrateur provisoire du
Muséum national d'histoire naturelle,
Le conseil d'administration,
Les membres de son laboratoire,
L'ensemble des personnels du
Muséum,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DOUZOU,
membre de l'Institut,
professeur honoraire au Muséum,
fondateur du laboratoire
de physico-chimie

de l'adaptation biologique du Muséum
en 1977 et directeur de ce laboratoire
jusqu'en 1995,

survenu le 19 juin 2000.

Ils s'associent à la douleur de sa famille.

— Les membres du bureau de
l'Académie des sciences
ont la tristesse d'annoncer le décès
à Paris, le 19 juin 2000, de leur confrère,

Pierre DOUZOU,
professeur émérite
au Muséum d'histoire naturelle,
membre de l'Académie des sciences
dans la section de biologie cellulaire
et moléculaire depuis 1979.

Spécialiste mondialement reconnu pour
ses travaux en physico-chimie des réactions
biologiques, notamment aux basses
températures, il eut de nombreuses et
éminentes responsabilités au sein de
divers grands établissements
scientifiques. Il joua un rôle-clé dans
l'essor des biotechnologies en France.

(Lire ci-contre.)

— On nous prie d'annoncer le décès de

Jeannie DUMESNIL-NORA,
peintre,

survenu accidentellement à Ramatuelle, le
21 juin 2000.

De la part du
Docteur Jean Nora,
son époux,
de Véronique Nora-Milin,
sa fille,

et de Jean-Louis Milin, son époux,
de Pierre-Conrad, Alice, Eléonore,
ses petits-enfants.

L'inhumation aura lieu à Larchant, le
mardi 27 juin, à 17 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Pierre Gendre, née Guillery,
M. et M^{me} Jean-Pierre Gendre,
M^{me} Christine Hamar,
M. Philippe Gendre,
M. et M^{me} Bernard Lorenzato
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GENDRE,
X 34,

le 18 juin 2000, à Paris, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de Presles,
75015 Paris.

— M^{me} Ginette Guillon,
Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Gabriel GULLON,
directeur général du GLAC,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 juin 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans
l'intimité familiale, à Beurlay, le
22 juin.

21, avenue Martin-Luther-King,
17700 Surgères.

Florence HOECHSTETTER,
docteur en psychologie,
chef de service hospitalier,

nous a quittés prématurément, dans sa
cinquante et unième année.

Toute sa famille, ses proches et ses
amis pensent beaucoup à elle.

— Gracieuse Leccia, née Ienco,
son épouse,
Anna-Francesca, Chiara et Ugo,
ses enfants,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Marc LECCIA,
réducteur en chef
à France 3 Corse,

survenu le 14 juin 2000.

Ses obsèques ont été célébrées le
16 juin, à Ajaccio.

Villa Ker Fiorita,
Piscia Rossa,
20167 Afa.

(Le Monde du 17 juin.)

— Sanary. Paris.

Vivo, tu es partie trop vite...

Claude Beyssac-Fargues,
Philippe et Myriam Fargues,
ses enfants,
Raphaëlle, Olivier, Fabrice,
Nicolas, Dominique, Paul,
ses petits-enfants,
Hugo et Louis,
ses arrière-petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Viviane LECROM HUBERT,
née FRAIKIN,

le 3 juin 2000.

Ses obsèques ont eu lieu dans
l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Vieille-du-Temple,
75004 Paris.
12 bis, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

— Dominique et Rosine Vermeil,
François Vermeil,
Claude et Aline Vermeil,
ses enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Mireille VERMEIL,
née OLIVIER,

survenu à l'âge de quatre-vingt-huit ans,
le 19 juin 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 23 juin, à 11 heures, en la
chapelle de la maison de retraite Le Châtelet,
3 bis, rue du Bel-Air, à Meudon (Hauts-
de-Seine), suivie de l'inhumation dans
l'intimité familiale au cimetière de
Boussy-Saint-Antoine (Essonne) auprès
de son époux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— M^{me} Danielle Orsini-Labos,
M. et M^{me} Gérard Orsini
et leurs enfants,
profondément touchés par les marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de

M. André ORSINI,

remercie toutes les personnes qui ont
pris part à leur peine.

Anniversaires de décès

Nandor CHESNEY

est mort le 22 juin 1988.

Que ceux qui l'ont connu aient une
pensée pour lui.

— Le 23 juin 1999,

Zelda CHONOWSKI

nous quittait.

Un an déjà.

Cours

Des cours particuliers
de langues dans l'Eure
italien : 02-32-40-42-65
russe : 02-32-40-01-83

Forums

Paris, samedi 1^{er} juillet
et dimanche 2 juillet 2000
Rendez-vous international
Forums du Champ lacanien
PASSES ET IMPASSES
DANS L'EXPERIENCE
PSYCHANALYTIQUE
Hôtel Sofitel
17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris
Renseignements et inscriptions
F.C.L. : 01-42-77-00-48
Inscriptions possibles
par la formation permanente

Conférences

A l'invitation du Bné Brit Ben Gourion,
Maurice-Ruben Hayoun
fera sa dernière conférence de l'année
sur le thème suivant :
« Judéité et germanité.
La symbiose culturelle
judéo-allemande
devait-elle s'achever avec la Shoah ?
Le point de vue L'Essence du judaïsme
de Léo Baeck (ob. 1956). »
Le jeudi 29 juin 2000, à 20 h 15,
en la mairie du 16^e arrondissement,
71, avenue Henri-Martin, Paris-16^e.
Inscriptions et renseignements,
tél. : 01-40-82-26-33

CARNET DU MONDE

TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €
THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 - 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondedepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont factu-
rées sur la base de deux lignes. Les lignes
en blanc sont obligatoires et facturées.

Le Monde des
DEBATS

Au sommaire du numéro de juin

TECHNOLOGIE :
L'homme
superflu ?Jacques Attali
Francis Fukuyama
Alvin et Heidi Toffler

Tunisie: vers l'après-Ben Ali ?

Taufik Ben Brik, Michel Wiewiorka

Que devient l'extrême-droite ?

Pascal Perrineau

Ville éparse, ville dense

François Ascher / Francis Beaucire

Bibliothèques :
prêt gratuit et droits d'auteurs

Max Gallo

Justice : le sens
de la peine

Robert Badinter, Antoinette Chauvenet,

Denis Salas, Giovanni Tamburino

Jean-Paul Brodeur, John Braithwaite

Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats :

M. M^{me} Mlle
Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tél. : _____ Fax : _____
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).
 Je joins mon règlement par chèque bancaire
ou postal à l'ordre de: Le Monde des Débats
Service Abonnements
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00
Date d'expiration : _____
 Je règle par carte bancaire n° : _____
 Je souhaite recevoir une facture acquittée. _____
Date et signature : _____

EN VUE

■ Mis au programme de la Fête de la musique dans la plupart des pays, *L'Hymne à la joie*, nécessitant des voix de femmes, n'y figurait pas en Iran.

■ Le prince **William** n'assistait pas, le 21 juin, jour de son dix-huitième anniversaire, à la fastueuse *party* de la reine au château de Windsor : il révisait son *level*, l'équivalent du baccalauréat.

■ Le calendrier du baccalauréat n'avait pas prévu d'épreuves nationales, jeudi 22 juin, lendemain de la Fête de la musique.

■ L'ex-roi de Grèce **Constantin** réclame devant la Cour européenne des droits de l'homme la restitution de ses propriétés d'Attique et de Corfou, « biens privés importants sur le plan sentimental et affectif ».

■ Après l'assassinat de l'attaché militaire britannique à Athènes, revendiqué par le groupe terroriste du 17-Novembre, les voyageurs rassurent la clientèle : « Les attentats en Grèce sont toujours planifiés et ne visent jamais les touristes ».

■ « Je l'ai surtout fait pour mon général », affirme **Enrique Lobos Villar**, agriculteur chilien dont le véhicule a été mitraillé en 1988, après avoir acheté, « au cas où une tomberait en panne », deux limousines blindées d'**Augusto Pinochet**.

■ « Depuis sept ans, ça fait plus de 200 enterrements que nous payons. Notre budget a des limites », a soutenu, pour obtenir une répartition des charges avec Séville et Madrid, **Patricio Gonzalez**, maire d'Algésiras, commune du littoral où viennent, après le naufrage, s'échouer les corps des clandestins marocains.

■ Deux gardes civils et deux agents de la police basque, qui s'étaient criblés de balles en se prenant mutuellement pour des membres de l'ETA, à Bilbao en 1997, ont été condamnés, mercredi 21 juillet, pour blessures par imprudence à 20 000 pesetas chacun.

■ Nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume, le lieutenant **Gilles Raymond** avait été tué le 30 mars au Kosovo par un soldat français « pris de folie ».

■ Les Japonais s'interrogent sur la nécessité des grands travaux financés par le Parti libéral démocrate pour assécher son pouvoir : l'archipel surabondant d'autoroutes tentaculaires, d'aéroports déserts, de barrages inutiles ; un pont en acier de 133 mètres en forme de grenouille rouge surmontée d'une tête jaune clair relie à des routes de campagne la petite ville d'Inami ; le village de Koganai possède 16 arrêts de bus en forme d'orange, de fraise et de melon.

Christian Colombani

L'Espagne sous le choc de la tragédie de Douvres

La mort de cinquante-huit immigrants asphyxiés dans un camion a rappelé aux Espagnols que leur pays est une des portes de l'immigration clandestine en Europe et qu'un tel drame a déjà failli se produire sur leur territoire

« LA TRAGÉDIE de Douvres aurait pu se répéter à Malaga » : ce titre, qui court sur deux pages du quotidien *Diario 16*, est la réflexion que se fait, depuis hier, toute l'Espagne. Une Espagne émue et angossée en découvrant, quelques heures après l'annonce de la mort des cinquante-huit immigrants clandestins asphyxiés dans un camion, que pareil incident dramatique a failli se produire sur son territoire. Près de Malaga, en Andalousie, où, en arrêtant le conducteur d'une camionnette surchargée, la garde civile a sans doute sauvé la vie de trente-six immigrés

marocains, entassés à demi-morts dans une cachette de six mètres carrés et sans provisions depuis quatre jours. Pour faire entrer un filet d'air, ils avaient dû forcer la fermeture arrière du véhicule.

Pour avoir frôlé un nouveau drame, les Espagnols se sont souvenus des précédents : près de deux cents noyés, en provenance du Maroc, sur les côtes andalouses depuis le début de l'année. La presse rappelle aussi les 5 000 arrestations de sans-papiers. Il n'en fallait pas plus pour rouvrir les polémiques sur l'immigration dans un pays jusque-là peu concerné mais



qui est devenu malgré lui, ces derniers mois, le gardien de la porte sud d'une Europe convoitée. Au point que le détroit de Gibraltar est blindé par une surveillance sophistiquée.

« Alors, que faire avec l'immigration ? », s'interroge *El País*. Cette

question délicate surgit au moment où le chef du gouvernement de centre droit, José María Aznar, qui vient de réclamer des « mesures d'urgence » aux Européens, s'est fait une priorité de changer l'actuelle loi sur l'immigration, jugée trop permissive.

L'embarras des réponses est à la mesure de l'ampleur du problème. « Ces étrangers, dont nous avons tellement besoin », affirme César Alonso de Los Ríos, dans le quotidien conservateur *ABC*. Notant que le « vieillissement de la population », surtout en Espagne, où le taux de natalité est le plus bas du monde,

« rend l'importation de main-d'œuvre inévitable, avec ses mosquées, ses clans, ses idiomes », l'éditorialiste s'interroge : « Serons-nous capables de supporter les tensions sociales et culturelles de cette "invasion" ? » Il conclut en espérant que « l'Europe se libérera du tabou racial qui nous fait sacrifier comme des animaux les personnes dont nous avons besoin sur l'autel de notre propre identité ».

D'autres préférèrent s'immerger dans le débat politique, comme Pedro Miguel Lamet, qui dans *Diario 16* critique l'attitude répressive de M. Aznar : « Nos dirigeants pointent un doigt accusateur contre les mafias de trafiquants humains. Mais c'est comme vouloir en finir avec la prostitution dans un pays qui meurt de faim en arrêtant les proxénètes. » Et d'ajouter : « Ce n'est ni une question policière ni une question seulement économique (...). C'est un imparable phénomène historique, une conséquence d'une réalité qui s'est imposée, la globalisation. »

A moins, comme le souligne *El Mundo*, que l'Europe ait évité de se poser franchement le problème : « Les pays de l'UE, débordés, écrit le journal, se sont limités à durcir entrées et contrôles policiers. Mais cela ne retiendra pas des flux migratoires qui ont pour cause ultime les énormes inégalités économiques. » « Ce qui s'est passé, conclut *El Mundo*, a surtout montré le défaut d'une véritable politique européenne d'immigration. »

Marie-Claude Decamps

DANS LA PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Tous les signes concordent pour annoncer le départ de Martine Aubry à l'automne : les confidences de l'intéressée et de son entourage ; les supputations sur sa succession dans les milieux gouvernementaux ; sa présence de plus en plus fréquente à Lille ; ses collaborateurs qui commencent à chercher d'autres fonctions. Il y a une logique à ce départ programmé qui chagrine Lionel Jospin : la mairie de Lille, toute administrée qu'elle soit traditionnellement par la gauche, se joue avec une marge étroite. Martine Aubry est favorite, Pierre Mauroy l'épaule puissamment, elle-même est bien implantée depuis cinq ans, son adversaire de droite n'est pas Attila, la fusion de Lille avec Lomme lui vaut de pré-

cieux suffrages marginaux supplémentaires. Il n'empêche : rien n'est joué, le renfort d'une fraction de l'électorat de droite est nécessaire et Martine Aubry a une image de gauche plus marquée qu'il y a trois ans.

VALEURS ACTUELLES

François d'Orcival

■ Comment les trafiquants chinois ont-ils opéré pour conduire jusqu'à Douvres les cinquante-huit victimes de leur moderne commerce d'esclaves ? Au départ des côtes chinoises, ils font appel à des navires marchands coréens, font fabriquer leurs papiers en Thaïlande, s'assurent de la complicité des yakuzas japonais... Quatre nationalités pour un même trafic. « Aujourd'hui », expliquait le 16 juin aux Rencontres de Versailles le commissaire divisionnaire Jean-Michel Louboutin d'Interpol, certaines

organisations criminelles sont aussi puissantes ou plus puissantes que de nombreux pays dont elles pénètrent les structures de décision politique et financière. » « C'est sur la décomposition des Etats et la dérégulation sauvage que prolifère la criminalité internationale », insiste justement Hubert Védrine dans un livre d'entretiens intitulé *Les Cartes de la France* (Fayard). Quand un pouvoir s'efface, un autre s'installe. La faiblesse du premier finit pas être complice des crimes du second.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

■ Lorsque Vincent Peillon, président de la mission parlementaire sur le blanchiment d'argent, et Arnaud Montebourg, rapporteur, partent à la chasse, ils font d'une pierre deux coups ! Leur rapport n'atteint pas seulement la principauté de Monaco, accusée de

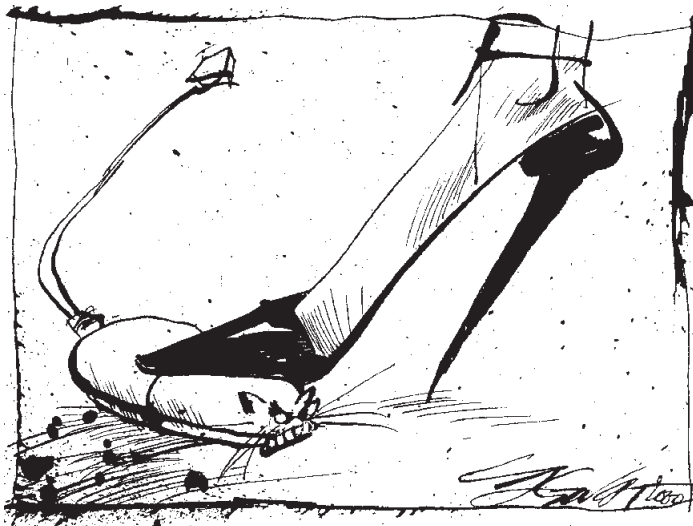
« complaisance à l'égard du blanchiment de l'argent illégal, de déontologie bancaire à géométrie variable » et autres spécificités locales qui, finalement, n'étonnent guère. Ce rapport a toutefois l'avantage de les révéler crûment, la langue de bois diplomatique habituelle dans ce genre d'exercice dût-elle en souffrir. Surtout, il fait mouche sur une autre cible, l'Etat français. Les parlementaires insistent sur son « implication dans le fonctionnement des structures décisionnelles monégasques » (...) Cette implication de l'Etat français dénoncée sans fioritures est peut-être l'aspect le plus novateur et aussi le plus corrosif du rapport. Tant que les pays riches qui s'indignent de l'existence de paradis fiscaux ne se paient que de mots, ces paradis peuvent laisser passer l'orage. Mais s'ils doivent répondre à un flagrant délit de duplicité, le vent peut tourner.

www.femmeonline.com

Un répertoire pratique et un magazine féminin au ton décalé

« TAPEZ "Air liberté". Altavista : 126 082 réponses ; Lycos : 7 245 réponses ; Femmeonline : 1 réponse ». Le nouveau site-portal et répertoire français Femmes Online cherche à prendre le contre-pied des grands moteurs de recherche : il recense un nombre restreint de sites - à peine 12 000 - mais se targue de bien les choisir. Les utilisatrices auront donc rapidement accès aux horaires des vols d'Air Liberté. En revanche, elles n'auront pas le plaisir de découvrir air-liberte.com, site consacré aux chansons de la révolution : « Nous ne cherchons pas l'exhaustivité mais la simplicité », explique Yolaine de la Bigne, rédactrice en chef. La plupart des femmes sont encore dans une période de découverte du Net. En plus, elles aiment aller à l'essentiel, elles ne surfent pas comme les hommes, pour qui l'Internet est un jeu sur lequel ils aiment zapper. »

Femme Online est aussi un web-magazine. Habitue à croquer notre « époque épique » sur France-Info, Yolaine de la Bigne sait trouver des sujets aux angles



bien affûtés. Depuis les Côtes-d'Armor, où elle habite, elle passe des heures au téléphone, corrige les articles d'une quinzaine de journalistes et participe à une réunion tous les quinze jours à Paris. Ainsi, le tourisme est abordé sous l'angle des voyages dangereux, et

l'incontournable horoscope est présenté sous forme de revue de presse : « Comme ça, on voit que les prédictions changent d'un journal à l'autre ; il faut les prendre avec humour et légèreté. » De même, la rubrique mode tourne le dos aux top-modèles. « J'ai fait appel à Sté-

phane Bréhier, un jeune styliste au regard aiguisé. Tous les jours, il présente la photo d'une femme croisée dans la rue, qui a du caractère, de l'humour ou de l'élégance, et il ajoute des commentaires et conseils pratiques : si vous êtes basse du derrière, cela ne doit pas vous empêcher de porter une jupe longue, à condition de vous y prendre comme ci ou comme ça. » Après deux mois d'activité, les responsables de Femmes Online estiment être sur la bonne voie : « Nous enregistrons souvent 30 000 clics par jour. Nous avons même atteint 60 000 clics le 2 juin. » Pour continuer à croître, il ne se limite pas à la cible des jeunes citadines : « Des femmes très différentes s'intéressent au Net : adolescentes à la recherche de dialogue, femmes actives en quête d'infos pratiques, femmes de la campagne souhaitant une ouverture sur le monde. Il y a aussi des mamies qui veulent utiliser le même média que leurs petites-filles. C'est à elles toutes qu'il faut s'adresser. »

Claire Charpy

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DUREE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96*/14,64*
3 semaines (19 n°)	139*/21,19*
1 mois (26 n°)	173*/26,37*
2 mois (52 n°)	378*/57,63*
3 mois (78 n°)	562*/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980*/301,85*

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances : Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi 001/MOVAC

Votre adresse de vacances : du : _____ au : _____ Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle : Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint Carte bancaire n° : _____

Date et signature obligatoires : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Sport et musique

par Luc Rosenzweig

IL N'Y A PAS que le foot dans la vie. Certes, mais quoi d'autre ? « Et la fête de la musique ? » rétorqueront ceux qui, à juste titre, estiment que cette soirée initiée il y a vingt ans par le regretté Maurice Fleuret, directeur de la musique sous Jack Lang, vaut bien quatre-vingt-dix minutes d'idolâtrie bleue. Malheureusement, à la différence du football, il n'y a aucun avantage à faire la fête devant son récepteur plutôt que de la vivre en direct dans les rues de sa ville ou de son village. La preuve : les tentatives de donner un écho télévisuel à cette Saint-Jean laïque ont été tout sauf convaincantes.

Arte, par exemple, qui proposait un documentaire de quatre heures, pas une de moins, intitulé « Les cent tubes du siècle ». Lamentable. Désolant. L'enflade des « hits » internationaux des cinquante dernières années évoquait irrésistiblement ce robinet à musique fourni avec les écouteurs sur les vols long-

courriers : une bouillie anglo-saxonne où surnagent quelques morceaux ayant atteint les cœurs de la planète entière. Ce qui prouve une fois de plus qu'il n'existe pas de culture populaire totalement déterritorialisée, et qu'il est navrant que Français et Allemands puissent se rencontrer seulement sur le terrain neutre de la « world music ». Michel Drucker, sur France 2, faisait son métier comme d'habitude, proprement, avec un mot gentil pour tout le monde, les stars comme les débutants.

Mais en quoi ce marathon de variétés se distinguait-il de la production Drucker habituelle, sinon qu'elle se déroulait en plein air ? Nous primes la fuite au moment où apparut Sheila, dont c'est, paraît-il, le nième retour. Par galanterie, et respect pour les anciens, nous ne ferons aucun commentaire.

Reste donc le football, et sa musique à lui, que nous avons entendue à l'occasion du match

France - Pays-Bas. Faute d'informations de la part des commentateurs, nous n'avons pu identifier les airs repris en chœur par les supporters hollandais, hormis leur hymne national entendu avant le coup d'envoi. Le répertoire des amis des Bleus est, bien sûr, plus connu. *La Marseillaise*, entonnée lorsqu'il faut redonner courage à une équipe malmenée par la tornade orange.

De temps en temps, un extrait des chœurs de *Aida*, qui sert également de chant de ralliement aux khâgneux. Enfin, cet incroyable « *Allez les Bleus !* » sur l'air des lampions. Nous en profitons pour remercier ce lecteur qui nous a signalé, naguère, que ce fameux « air des lampions » date de 1848, et rythmait la revendication des étudiants révolutionnaires parcourant les beaux quartiers pour exiger des bourgeois qu'ils fêtent l'événement en mettant des lumignons à leurs fenêtres.

JEUDI 22 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Jumeaux, double ou couple ? Forum
22.00 Art et nature, le désamour ? Forum
23.00 La Fabuleuse Histoire de la robe de mariée. Forum

MAGAZINES

- 15.10 Science-Info Environnement. Thème : l'état de la méditerranée. LCI
18.20 Nulle part ailleurs. Avec Karen Bach et Raffaëla Anderson; Virago; Ricky Schroeder; Aura Atikā; Jean-Claude Carrière. Canal +
20.55 Envoyé spécial. Étoiles de la route. Faut-il avoir peur de l'Autriche ? Opération sourire. P.-s. : J'ai quarante ans et je passe le bac. France 2
23.40 Prise directe. En direct de Marseille. France 3
23.45 Le Club. Melvin van Peebles. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Putain d'Europe ! [9/20]. Arte
20.30 Un temps d'avance. [12/12]. Le F16 et ses évolutions. Planète
20.40 Soirée Ça va être gay !. Canal +
21.00 Ray Mears. Le cœur rouge de l'Australie. Odyssee
21.05 Les Géants du siècle. [9/11]. TV 5
21.30 Global Family. L'Ours blanc du cap Churchill. Odyssee

Le Monde
TELEVISION

CANAL+

- 20.40 Ça va être gay !
A quelques jours de la Gay Pride (organisée à Paris le samedi 24 juin), la chaîne cryptée consacre une soirée spéciale à l'homosexualité. Une programmation préparée par Alain Brosses (déjà à l'origine de la « Nuit Gay », de 1995), succession de documents, de films et de clips auxquels s'ajoutent des images réalisées par des amateurs pour montrer ce qui a bougé ces cinq dernières années.

- 22.20 Riviera. [2/3]. L'art. Planète
22.30 Joanna Lumley, pèlerinage au Bhoutan. TMC
23.00 Tango. Passion des Finlandais. Arte
23.15 Irak, après la tempête... Planète
23.55 Criquets à Madagascar. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Bratislava. Eurosport

MUSIQUE

- 19.55 Carlos Montoya joue du flamenco. Mezzo
22.00 Bach. Suite n° 3 en ré majeur BWV 1068 et Suite n° 4 en ré majeur BWV 1069. Avec Pavlo Beznosjuk; Jan Schlapp; Wilbert Hazelzet; Andrew Manze; Nicola Ciminon; Marc Vallouin; Véronique Mejean. Mezzo
22.25 Allegro. L'Opéra buffa napolitain. Avec Roberta Invernizzi, soprano; Roberto Andalo, soprano; Giuseppe de Vittorio, ténor; Rosario Totaro, ténor; Giuseppe Naviglio, baryton. La Cappella della Pietà dei Turchini, dir. Antonio Florio. RTBF 1
22.30 Nuit de danses et de rhapsodies. Avec Mikhaïl Rudy, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Mariss Jansons. Paris Première
22.45 Couperin. La Piémontaise. Par les jeunes solistes du Conservatoire de Paris. Mezzo

- 23.15 One More Time. Muzzik
0.15 Grieg. Quatuor à cordes en sol majeur, opus 27. Par le Quatuor Orlando. Mezzo
0.30 1, 2, 3 soleils. Paris-Bercy 1998. M 6
0.30 « Nabucco ». Opéra de Verdi. Scala de Milan, en 1986. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 18.00 Les Rois maudits. Claude Barma [4/6]. Festival
20.30 Viens jouer dans la cour des grands. Caroline Huppert. Festival
20.55 Ce que savait Maisie. Edouard Molinaro. TMC
22.15 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim [2/2]. TV 5
22.20 Le Cocu magnifique. Pierre Boutron. Festival
22.40 Fausse identité. Larry Cohen. TF 1

COURTS MÉTRAGES

- 22.40 et 0.00, 0.50 Ça va être gay ! Courts métrages. Canal +

SÉRIES

- 20.45 Buffy contre les vampires. Désillusions. O. Série Club
20.55 Femmes de loi. Justice d'une mère. O. TF 1
22.50 Le Caméléon. Projet Alpha. O. [1/2]. Série Club

FILMS

- 15.35 Quai des brumes ■■■ Marcel Carné (France, 1938, N., 90 min) O. Ciné Classics
16.20 Scream ■■ Wes Craven (Etats-Unis, 1997, 110 min) O. Ciné Cinémas 2
17.05 Unfinished Business ■■ Gregory La Cava (1941, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
19.50 Les 101 Dalmatiens ■■ Stephen Herek (Etats-Unis, 1996, 95 min) O. Disney Channel
20.30 Violette et François ■■ Jacques Rouffio (France, 1977, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
21.00 La Ronde ■■■ Max Ophüls (France, 1950, N., 90 min). Paris Première
21.00 Une époque formidable ■■ Gérard Jugnot (France, 1991, 100 min) O. Cinéstar 2
21.00 Complots ■■ Richard Donner (EU, 1997, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 3
21.05 La Femme et le Pantin ■■■ Julien Duvivier (France, 1958, 100 min) O. Canal Jimmy
22.05 Les Démons de Jésus ■■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 120 min) O. Cinéstar 1
23.00 Nos plus belles années ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1973, 115 min). Téva
23.05 Les Forbans de la nuit ■■ Jules Dassin (GB, 1950, N., v.o., 95 min). 13^{ème} Rue



- 0.15 Le Mahabharata ■■ Peter Brook. Avec Maurice Bénichou, Bruce Myers (Fr. - GB, 1989, 320 min) O. Cinéfaz
0.50 Seul contre tous ■■ Gaspar Noé (France, 1999, 95 min) O. Canal + Vert
0.55 Le Colosse de Rhodes ■■ Sergio Leone (Italie, 1960, 125 min). Arte

VENDREDI 23 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Restauration des tableaux anciens. Forum
21.55 Enfant abandonné, recherches racines désespérées. Forum
23.00 Années trente, swing et Big Bands. Forum

MAGAZINES

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'homme et son univers : l'espace : La passion de voler. La Cinquième
18.20 Nulle part ailleurs. Spéciale gore. Invités : Taxi Ride. Philippe Torretton et Amira Casar. Canal +
18.50 Vendredi, c'est Julie. France 2
20.55 Les Enfants de la télé. Les meilleurs moments. TF 1
21.00 Thalassa. Le petit roi de Soumbédioune. France 3
21.00 Recto Verso. Claude Nougaro. Paris Première
22.10 Faut pas rêver. Algérie : Lever de rideau. France : les petits trains de la gare de l'Est. Canada : Les routiers de l'extrême. Invité : Guy Montagré. France 3
22.15 Le Plus Grand Cabaret du monde. Best of. TV 5
22.45 Bouillon de culture. Invitée : Catherine Tasca. France 2
23.00 Quatre Saisons à Strasbourg. Été. Mezzo
23.10 Sans aucun doute. TF 1
23.50 T'as pas une idée ? Jackie Berroyer. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.00 L'Actors Studio. Sydney Pollack. Paris Première
18.05 Les expéditions du commandant Cousteau. Message d'un monde perdu. La Cinquième
18.05 Rencontre avec Mel Gibson. Ciné Cinémas
18.05 L'Enfance dans ses déserts. Elie Sheik, enfant des hauts plateaux de l'Adrar. Odyssee
18.30 Les Oliviers de Segovia. Mezzo
18.35 Global Family. L'Ours blanc du cap Churchill. Odyssee
19.00 Le Cotton Club chante (et danse) au Ritz. Planète
19.05 Ray Mears. Le cœur rouge de l'Australie. Odyssee
19.35 Une île glacée. Odyssee
20.30 Changer les mentalités. L'histoire du docteur Evelyn Hooker. Planète
20.30 Alton Towers et ses attractions magiques. Odyssee

Le Monde
TELEVISION

ARTE

- 20.40 Le Prix d'une rançon
Les Price forment une famille unie vivant dans le confort matériel. Lors d'un concours, ils gagnent un superbe cabriolet rouge, et la presse locale se précipite pour les photographier. Alléchés par les articles de presse, un couple de marginaux décide d'enlever la fille aînée, adolescente de seize ans. Ce thriller de George Case est adapté d'un best-seller de l'écrivain britannique Deborah Moggach.

FRANCE 2

- 20.50 Sauvetage
Equivalents français d'« Urgences », les deux épisodes de cette nouvelle série racontent les aventures de sauveteurs de haute montagne. La première histoire, intitulée *La Faille*, met en scène un couple secouru en haut d'un glacier. Dans la seconde, un des sauveteurs va aider un randonneur dans la périlleuse ascension de trois sommets. « Sauvetage » est une réalisation de Jacques Malatère.

ARTE

- 0.20 La Grande Pagaille ■■
Le 8 septembre 1943, la nouvelle de l'armistice conclu par le maréchal Badoglio avec les armées alliées arrive dans une garnison du nord du pays. Le sous-lieutenant Innocenzi, habitué à la routine militaire, est vite dépassé par les événements. Un mélange de comédie picaresque et de pathétique particulièrement réussi. Ce film, réalisé en 1960, est une des œuvres majeures de Comencini. En v.o.

FILMS

- 14.15 Les Démons de Jésus ■■ Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) O. Cinéstar 2
14.25 Unfinished Business ■■ Gregory La Cava (1941, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
15.30 Maurice ■■ James Ivory (Grande-Bretagne, 1987, 135 min) O. Cinéfaz
18.15 La Terre des pharaons ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 100 min) O. Histoire
21.00 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1994, 110 min) O. Cinéstar 1
21.00 Le Temps retrouvé ■■ Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 155 min) O. Canal + Vert
21.00 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 125 min) O. Cinéfaz
21.05 Bunny Lake a disparu ■■ Otto Preminger (EU, 1965, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
22.00 Quai des brumes ■■■ Marcel Carné (France, 1938, N., 95 min) O. Ciné Classics
22.10 True Romance ■■ Tony Scott (Etats-Unis, 1992, 115 min). TSR
22.50 Kill Me Again ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1989, 95 min) O. Cinéstar 1
23.50 Série noire ■■ Alain Corneau (France, 1979, 125 min) O. France 3



- 0.20 La Grande Pagaille ■■ Luigi Comencini. Avec Alberto Sordi, Serge Reggiani (It., 1960, N., v.o., 105 min). Arte
0.50 Complots ■■ Richard Donner (EU, 1997, v.o., 135 min) O. Ciné Cinémas 3



- 1.00 Exodus ■■ Otto Preminger. Avec Paul Newman, Eva Marie Saint (EU, 1960, v.o., 190 min) O. Cinétoile
1.00 My Beautiful Laundrette ■■ Stephen Frears (GB, 1985, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
2.40 The Pillow Book ■■ Peter Greenaway (Fr. - GB, 1995, v.o., 125 min) O. Cinéfaz
4.10 Le Prisonnier d'Alcatraz ■■ John Frankenheimer (EU, 1962, N., v.o., 140 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.25 Excluf.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Femmes de loi. Justice d'une mère O.
22.40 Made in America. Fausse identité. O.
0.15 TF 1 nuit, Météo.
0.30 Très chasse. Spécial sanglier.

FRANCE 2

- 18.20 Friends. [1 et 2/2] O.
19.15 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Magazine.
23.05 Farinelli ■■ Film. Gérard Corbiau O.
0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal de l'Euro.
20.25 Défi de famille.
21.00 La Bataille pour Anzio. Film. Edward Dmytryk.
22.55 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Prise directe.
0.55 Saga-Cités. Musiques en fête.

CANAL +

- 18.15 Flash infos.
► En clair jusqu'à 20.40
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Ça va être gay !
Le Zapping.
20.45 et 22.50, 0.30 Mondopride, 600 millions d'amis. [13]. Europe. [2/3] Les Amériques. [3/3] Le reste du monde.
21.10 Des chambres et des couloirs. Film. Rose Troche O.
22.40 et 0.00, 0.50 Gays amateurs. Courts métrages O.
23.05 L'Homophobie, ce douloureux problème. 0.10 Elula, les hommes on s'en fout. 1.00 Hustler White. Film. Bruce LaBruce et Rick Castro (v.o.). O.
2.20 et 2.55 Surprises.

CANAL +

- 18.15 Flash infos.
► En clair jusqu'à 20.40
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Ça va être gay !
Le Zapping.
20.45 et 22.50, 0.30 Mondopride, 600 millions d'amis. [13]. Europe. [2/3] Les Amériques. [3/3] Le reste du monde.
21.10 Des chambres et des couloirs. Film. Rose Troche O.
22.40 et 0.00, 0.50 Gays amateurs. Courts métrages O.
23.05 L'Homophobie, ce douloureux problème. 0.10 Elula, les hommes on s'en fout. 1.00 Hustler White. Film. Bruce LaBruce et Rick Castro (v.o.). O.
2.20 et 2.55 Surprises.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 La loi est la loi.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Excluf.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé. Les meilleurs moments.
23.10 Sans aucun doute. Les coups de gueule.
1.00 Les Coups d'humour. Spéciale 21^e Festival « Performance d'acteur » à Cannes.

FRANCE 2

- 13.55 Un cas pour deux.
16.00 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 et 22.35 Un livre, des livres.
17.30 Nash Bridges.
18.20 Friends.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Sauvetage. La faille ; Aller simple.
22.40 Bouillon de culture. Invitée : Catherine Tasca.
0.05 Journal, Météo.
0.30 Histoires courtes.
0.45 Mezzo l'info.
1.00 Envoyé spécial.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
14.50 La croisière s'amuse.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Le Kadok.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.10 Le Journal de l'Euro.
20.25 Défi de famille.
21.00 Thalassa. Le petit roi de Soumbédioune.
22.10 Faut pas rêver.
23.10 Le Magazine de l'Euro 2000.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Série noire ■■ Film. Alain Corneau O.
1.55 La Nuit du jazz. Marcjac 99.

CANAL +

- 13.45 Commis d'office.
14.55 Le Journal du cinéma.
15.05 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux. Film. Robert Redford O.
► En clair jusqu'à 20.15
17.45 Au pays de la 4^e dimension.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.15 Athlétisme. Golden league. Meeting de Paris-Saint-enis.
22.30 Les Enfants du marais. Film. Jean Becker O.
0.20 Spin City (v.o.).

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. Hanoi.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Putain d'Europe !
20.40 Thema. L'éte scandinave. 20.45 Bel été pour Fanny. Film. Suède - Dan. - Nor. de Colin Nutley.
22.40 Festivals d'été.
23.00 Tango, la passion des Finlandais.
23.30 L'Été du jazz. Le Festival de Porï.
0.00 Vresse estivale. Jeux de lumière en Suède.
0.25 Soleil de minuit.
0.40 Lumière d'été dans la maison du peintre Vilhelm Hammershøi.

M 6

- 19.15 Cosby Show.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Bye-Bye ■■ Film. Karim Dridi O.
22.50 Le Loup-garou de Londres ■■ Film. John Landis O.
0.30 1, 2, 3 soleils. Concert.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Equinoxe.
21.30 Fiction 30. Tombeau de Saint-Simon, de Pierre Lafarque [2/2].
22.10 Multipistes. Brigitte Metra.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Prélude.
21.00 Concert. Par le Quatuor Borodine : œuvres de Beethoven, Chostakovitch.
23.00 Le Conservatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Concerto pour clarinette n° 1 op. 26, de Spohr, par l'Orchestre de radio de Stuttgart, dir. R. Frühbeck de Burgos. 20.40 Festival de Verbier 1999. Par l'Orchestre symphonique du Curtis Institute, dir. Hans Vonk : Œuvres de Schubert, Prokofiev, Rachmaninov.
22.25 Musique à Lyon. Charles-Marie Widor. Œuvres de Widor, Franck.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.50 La Cinquième rencontre... L'espace : La passion de voler.
15.15 T.A.F. Ingénieurs eaux et forêts.
15.55 Histoire de comprendre. 1936, Comment Franco a-t-il gagné la guerre d'Espagne ?
16.05 Cinq sur cinq.
16.20 Jeunesse.
17.05 Alfred Hitchcock présente.
17.35 100 % question.
18.05 Message d'un monde perdu.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.40 Le Prix d'une rançon. Téléfilm. George Case.
22.25 Grand format. Goulag [2/2].
0.20 La Grande Pagaille ■■ Film. Luigi Comencini (v.o.).

M 6

- 13.35 État d'ébriété. Téléfilm. Chuck Bowman O.
15.15 Code Quantum.
16.05 M comme musique.
17.25 Bugs.
18.25 Lois et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 1-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.38 Météo des pages.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Orage sur la tour de contrôle. Téléfilm. Paul Wendkos O.
22.35 X-Files, l'intégrale. Les amants maudits ; Pauvre diable O.
0.20 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. Censiers en fleurs à Kyoto.
20.30 Black & Blue. Les sept merveilles du monde : Le phare d'Alexandrie.
21.30 Fiction 30. Les Sentimentales Funéraires, de Yann Appery.
22.10 Multipistes. A Blois. L'Ecole d'art.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
20.00 Concert franco-allemand. Donné par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Kurt Sanderling : Concerto pour violon K 218, de Mozart, Daniel Strabawa, violon ; Symphonie n° 2 op. 43, de Sibelius.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Symphonie op. 41 n° 17, de Boccherini, par The Academy of Ancient Music, dir. C. Hogwood.
20.40 Monet et Manet. Œuvres de Chabrier, Chausson, Debussy, Wagner, Liszt, Bartok, Honegger.
22.40 Le Cid. Opéra de Cornelius. Interprété par le Chœur de la radio de Berlin et l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Gustav Kuhn, Robert Schunk (Fernando de Castille), Gertrud Ottenhalt (Chimène).

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Symphonie op. 41 n° 17, de Boccherini, par The Academy of Ancient Music, dir. C. Hogwood.
20.40 Monet et Manet. Œuvres de Chabrier, Chausson, Debussy, Wagner, Liszt, Bartok, Honegger.
22.40 Le Cid. Opéra de Cornelius. Interprété par le Chœur de la radio de Berlin et l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Gustav Kuhn, Robert Schunk (Fernando de Castille), Gertrud Ottenhalt (Chimène).

Les codes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Opération Bové par Pierre Georges

NOTRE HÉROÏQUE correspondant sur l'aimable front du roquefort et de l'aligot, l'ami Jean-Paul Besset, signale ce matin une nouvelle d'importance : le procès de José Bové, et les différentes manifestations afférentes de résistance active à la mondialisation seront planétaires. Ou elles ne seront pas. La preuve : CNN sera là. CNN vraiment en chair et images. CNN qui a loué des appartements, face au tribunal correctionnel de Millau, pour y planter ses caméras et paraboles (*lire page 6*).

Nouvelle extraordinaire et qui a évidemment le don de nous mettre en joie à la seule évocation de l'opération Bové 2000 concoctée par la firme géorgienne et, nonobstant, universelle. On imagine bien le scénario. Du grand quartier général de CNN à Atlanta, de la salle blindée des cartes et planisphères, l'ordre est tombé, dans le hurlement des sirènes d'alerte : il faut couvrir Millau !

Couvrir quoi ? Millau, l'on vous dit, et vivement ! Il va s'y passer de l'anti-Seattle. Du vrai, du solide, du concret. Nul n'étant parfait, mais les ordres restant ce qu'ils sont, des ordres, une équipe de reporters de CNN commença donc par le commencement : trouver Millau, ce qui n'était pas gagné. Trouver les moyens d'aller à Millau, autrement qu'en diligence. Trouver des appartements à Millau, encore que la pratique du *bed and CNN* y reste à inventer. Et, enfin, trouver à Millau un homme étrange. Français. Moustachu gaulois. Têtant sa bouffarde. Ne détestant pas le velours côtelé et n'hésitant pas, à l'occasion, à porter le béret pour ne pas désespérer définitivement les touristes.

Un homme étrange, français,

moustachu... ! Parlez d'un signalement ! maugréa l'équipe de l'Atlantide Compagnie instruite par une large formation cinéphilie à l'école hollywoodienne des peuples et clichés. Autant chercher un Bové dans une botte de paille française ! Sauf que, les chefs n'étant pas chiens, même à CNN, ils avaient pris la précaution d'ajouter à la feuille de route quelques précisions. Boys, le Bové en question, vous ne connaissez que lui ! Vous l'avez déjà filmé. C'est le type qui est venu à Seattle, avec ses fromages sous le bras. Celui qui nous a foutu un sacré boxon (en français dans le texte). C'est le type aussi qui a attaqué un McDo, - non pas en Bretagne, ça c'est autre chose et ailleurs -, et qui est considéré comme le Robin des bois et des Causse en lutte contre les Princes noirs de la World Company ! C'est le type qui a inventé le concept de la « *malbouffé* » (toujours en français dans le texte) !

Bon sang, bien sûr, Bové ! Ainsi éclairée sur l'objectif, l'aimable compagnie de l'information universelle put faire mouvement vers l'étrange Millau, capitale de l'étrange bovétisme. Et quelque chose nous dit qu'elle ne devrait pas être déçue du voyage ! C'est du Woodstock en Larzac, pur sucre, qui s'annonce. A propos de pur sucre, d'Atlanta toujours, et d'une autre mamelle du mondialisme, une autre ébouriffante nouvelle du matin : un porte-parole de Coca-Cola a annoncé qu'un camion porteur de la plus admirable cargaison avait franchi, mercredi, la frontière nord-coréenne à Dandong, Chine. L'embargo américain est levé partiellement. Coca-Cola débarque ! Comme quoi, ce qui va se passer à Millau n'est pas si loin de ce qui se passe à Pyongyang ! Surtout vu d'Atlanta.

4 800 hectares auraient été pollués dans le Sud-Ouest par du maïs contaminé aux OGM

L'importateur affirme avoir reçu l'accord d'un service officiel

LA PROFESSION AGRICOLE a réagi avec vigueur après l'annonce, par le journal *Sud Ouest* du 21 juin, de la découverte en France de maïs « contaminé » par des organismes génétiquement modifiés (OGM). Des lots de maïs importés des Etats-Unis par la société Golden Harvest, basée aux Rosiers-sur-Loire (Maine-et-Loire), ont été analysés début mars par la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) : les inspecteurs y ont constaté la présence, à des taux inférieurs à 1 %, de maïs transgénique. Selon le journal, que la DGCCRF, se refusant à tout commentaire, n'a pas infirmé, près de 4 800 hectares auraient étéensemencés avec le maïs incriminé, surtout dans le Lot-et-Garonne. La Confédération paysanne et la Coordination rurale ont demandé la destruction des plants ou des champs concernés, la Confédération paysanne qualifiant même les OGM de « *technologie totalitaire qui menace les autres systèmes de production* ». De son côté, l'Association générale des produc-

teurs de maïs (AGPM) a rappelé qu'elle réclamait « *depuis plusieurs mois la fixation urgente d'un taux maximal d'OGM de 1 %* ».

Cette affaire fragilise une des plus importantes productions céréalières françaises (3,2 millions d'hectares sont plantés en maïs). Elle relance la polémique déclenchée il y a un mois par la découverte en Europe de colza contaminé aux OGM (*Le Monde* du 21-22 mai 2000). L'affaire est cependant plus compliquée dans le cas du maïs que dans celui du colza. En effet, douze variétés de maïs OGM sont autorisées à l'importation, ce qui n'est pas le cas pour le colza transgénique. Dans les lots analysés par la DGCCRF, on aurait retrouvé du maïs autorisé à l'importation BT 176 et du maïs interdit BT 11. Mais le phénomène de base est identique pour le maïs et le colza : l'importateur voit sa semence contaminée à son insu par les phénomènes naturels de pollinisation en plein champ en région de production, Canada pour le colza, Etats-Unis pour le maïs.

Les professionnels soulignent

que, si une réglementation impose que les produits alimentaires contenant plus de 1 % de produits transgéniques soient étiquetés comme « *OGM* », cette règle n'existe pas pour les semences, alors qu'il est presque impossible de garantir l'absence totale d'OGM dans les cultures en plein champ. La profession semencière applique d'elle-même depuis plus d'un an ce seuil de 1 %, mais voudrait le voir inscrit dans la loi. Lundi 26 juin, le Comité européen des semences doit se réunir pour examiner le taux à adopter : le document préparatoire de la Commission européenne recommande que les semences ne contiennent pas plus de 0,5 % pour pouvoir être qualifiées de « *non-OGM* ».

EMBROUILLAMINI JURIDIQUE

Golden Harvest souligne qu'elle a respecté toutes les règles de la profession, et analyse régulièrement ses importations. Yann Canistraro, le responsable des opérations France, a ainsi déclaré au *Monde* que sa firme avait procédé à 47 analyses depuis le mois de dé-

cembre et que seuls trois lots contenaient des OGM à des taux de 0,13 %, 0,33 % et 0,79 %. Ces lots ont été mis sur le marché après que la firme eut consulté le Service officiel de contrôle et de certification (SOC), chargé de contrôler la pureté des semences. Le SOC a donné une réponse positive le 17 mars à cette demande de commercialisation, selon M. Canistraro, dès lors que ses clients ne demandaient pas une attestation de « *pureté totale* ».

L'affaire souligne l'embrouillamini juridique qu'est devenue la bataille des OGM. La France est loin d'être la seule à subir contre son gré des plantes transgéniques : la Grèce a constaté que des importations de coton américain contenaient des OGM, tandis qu'au Brésil, l'Etat de Pernambuco vient de bloquer le déchargement de 38 000 tonnes de maïs expédié d'Uruguay par la filiale du groupe Cargill tant qu'il ne sera pas établi qu'il ne contient pas de maïs OGM.

Hervé Kempf

Les Abattoirs, lieu d'échange et de création en Midi-Pyrénées.

albi / cahors / cajarc / castres / colomiers / ginals / ibos / lecture / st gaudens / toulouse

L'un des évadés de Moulins-Yseure a été interpellé mercredi par la police

RACHID BEN CHETOUA, 35 ans, l'un des trois détenus évadés le 9 juin de la centrale de Moulins-Yseure (Allier) a été interpellé, mercredi 21 juin, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Le fugitif avait été aperçu dans un bar de la Seine-Saint-Denis qui avait été placé sous surveillance. Mais c'est le service départemental de police judiciaire de ce département qui a effectué l'arrestation par hasard, alors que l'évadé était à bord d'une voiture, avec un homme originaire d'un pays de l'ex-Yougoslavie. Armé d'un pistolet mais sans papier d'identité, il n'a pas été immédiatement reconnu. Dans la soirée, les policiers ont pu l'identifier grâce aux empreintes digitales.

Rachid Ben Chetoua était l'un des protagonistes de la spectaculaire évasion réussie à Moulins-Yseure à l'aide d'un hélicoptère. Condamné à dix ans de prison pour un vol à main armée et classé « *détenu particulièrement surveillé* » (DPS), il s'était enfui avec deux complices : Christian

Pyotte, qui purgeait deux peines de réclusion criminelle à perpétuité pour avoir tiré sur un surveillant de prison et pour avoir tué sa concubine ; Charles Mendes da Silva, avait été condamné à douze ans d'emprisonnement pour complicité dans le meurtre d'un trafiquant de stupéfiants. Ces deux hommes sont toujours recherchés.

Après avoir scié les barreaux d'une fenêtre du centre socio-éducatif, ils avaient gagné les toits de la prison pour monter dans un hélicoptère dont le pilote avait été pris en otage. Ni les filins tendus au-dessus des cours, ni les coups de feu tirés par les gardiens n'avaient pu empêcher la fuite des trois hommes. Leur trace avait été perdue près de Montbrison (Loire), après qu'ils eurent volé deux voitures. Rachid Ben Chetoua doit être interrogé prochainement par le SRPJ de Lyon, chargé de l'enquête sur l'évasion.

Pascal Ceaux

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : un mouvement de grève a empêché la diffusion de certaines émissions de France-Inter, France-Culture et France-Musiques, jeudi 22 juin, à la suite du préavis pour un mouvement à durée indéterminée déposé par la CGT sur les modalités d'intégration des assistants spécialisés d'émissions à Radio France.

■ **TÉLÉVISION** : les marionnettes des « *Guignols* » de Canal+ perdent deux de leurs auteurs. Alexandre Charlot et Franck Magnier, cesseront en septembre de travailler sur l'écriture des sketches en direct. Emission phare de la chaîne cryptée, diffusée en clair, les « *Guignols* » connaissent depuis plusieurs mois, une nette érosion de leur audience.

Odile Jacob publie les conférences de l'Université de tous les savoirs

L'UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS, qui propose chaque jour une conférence gratuite au Conservatoire national des arts et métiers, à Paris, se délocalisera à Lille, Rennes, Toulouse et Lyon au mois de décembre. Selon Yves Michaud, coordinateur de ce chantier de la Mission 2000, 75 000 personnes ont assisté depuis le 1^{er} janvier à ces cours magistraux. Davantage ont pris connaissance des leçons grâce à Internet ou à certains médias comme *Le Monde* (renseignements : 01-55-04-20-28). Les éditions Odile Jacob publient le texte intégral des quarante premières conférences (*Qu'est-ce que la vie ?* 500 pages, 175 F), et prévoient de publier la totalité du cycle.



DOB

Les Abattoirs, lieu d'échange et de création en Midi-Pyrénées ouvrent leurs portes

CITÉS D'ARTISTES



www.cites-artistes.org

le 23 juin. Le Conseil Régional Midi-Pyrénées a voulu que Les Abattoirs soient le cœur d'un réseau culturel qui irrigue toute notre région. Il invite ainsi les artistes de Midi-Pyrénées à faire rayonner leurs créations auprès du plus large public.

Le Conseil Régional œuvre pour les artistes

CONSEIL
RÉGIONAL

MIDI-PYRÉNÉES

Le Monde

DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 23 JUIN 2000

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

L'écrivain Joseph Roth raconte le Berlin de l'entre-deux-guerres et la glissade effrénée vers l'abîme page II



MAUPASSANT
page III



HUNTER S. THOMPSON
page IV



PIRANDELLO
page VI

HIPPARCHIA, HYPATIE ET AUTRES FEMMES PHILOSOPHES

La Chronique de Roger-Pol Droit page VII



L'ÉDITION RELIGIEUSE ET LA TENTATION DU PROFANE
page VIII

Une Caraïbe peuplée de solitudes

La Faim, la quatrième nouvelle d'*Au bonheur des îles*, de Bob Shacochis, ne dit rien. Simplement que la faim est la voix du corps, la voix de la vie à l'état pur. Au soir d'une journée de mer, un groupe de pêcheurs faméliques, parmi eux un Blanc, cuisent sur la plage des têtes de poisson des mâchoires grimaçant quand fondent leurs cartilages, les disques plats des cervelles qui baignent dans un grand concours de globes oculaires. Le festin est à la hauteur de Chaplin dans *La Ruée vers l'or*, bouchée par bouchée, mastication, déglutition et mécanique serrées au plus juste, tandis qu'une paire de débiles à

côté se gave d'œufs pourris par pur concours. Sans morale ni pitié, sans chantage à la déploration, à la christianisation des différences : la vérité, l'âpre vérité. Une peuplade de solitudes qui s'embrochent et s'accouplent – Goya orchestré par Mingus. Sur les eaux du volcan date de 1993 (traduit en 1996 par Sylvère Monod), *Au bonheur des îles* reprend un recueil publié en 1985 sous le titre de *Easy in the islands*, et quatre nouvelles de 1989, *The Next New World*. Le nom du traducteur, Sylvère Monod, éditeur de Conrad en « Pléiade », alerte, tel celui d'un guetteur. La prose de Shacochis a la brutalité d'un breuvage dont on ne se méfie pas, elle exige du coffre. Shacochis, vingt ans quand l'Amérique se noie au Vietnam, réfractaire. Les suppôts de Nixon autocollent sur leur vitre arrière « *America, love it or leave it!* ». Ni

Bob Shacochis, écrivain réfractaire, fait des Caraïbes un lieu d'observation déréglée. Sa prose a la brutalité d'un breuvage dont on ne se méfie pas

une ni deux, il quitte donc l'Amérique qu'il n'aime plus ; échoue sur un archipel au nord de la Colombie, se fait pêcheur, navigue à vue entre les jungles et les îles, connaît personnellement Haïti, invente une Caraïbe essentielle. Les écrivains de sa trempe ne cadrent ni ne tricotent de savantes fables bien troussées. Ils remarquent. Ils remarquent ce que les autres ne voient pas. Que Shacochis puise dans ses propres galères serait plutôt insignifiant. Il fait des Caraïbes un lieu d'observation déréglée, sur fond de sites authentiques ou d'îles recomposées, comme la Sainte-Catherine de son *Volcan* à lui. La transgression des couleurs (personne à l'avoir dite dans ces termes avant lui), la poignante bêtise du sexe, ce qui se passe entre – entre les hommes, entre les hommes et les femmes, entre les Noirs et les Blancs, entre les Blanches et les Noirs, entre paumés, entre fumeurs et fumée, ganja et vaudou –, tout va sans calcul à décorifier le dedans des têtes, souvent réduites à l'état de poubelles en feu, avec une drôlerie

créoles, conte du glissement imperceptible d'abord, puis inéluctable, dans la folie. Pas dans sa représentation ou son épouvante, non, dans sa rythmique propre. Exemple dans le cas des *Femmes créoles*, parce que deux sœurs hors d'âge sont aux prises avec un déserteur assez allumé, parce que la mort y a les airs de la vie en plus vrai, mais qui en dit long aussi sur la folie ordinaire, la folie des jours. Au point qu'à chaque texte, dont la fin est travaillée comme un poème qui meurt, la question que suscite la lecture inconsciente d'elle-même, c'est : comment on en est arrivé là ? « *L'air ébranlé, l'homme fit aller son regard de l'une à l'autre des commères, de Mary Elizabeth l'éthérée à Margaret Gloriana drapée dans son linceul qui pendait à la fenêtre comme la corde du bourreau* » (p. 176). Chaque paragraphe est une échappée très autonome, chaque phrase creuse un abîme de possibles ; à chaque mot, selon une tension constante de ce qui se dit, la dilatation des instants de phrases, des images mentales, qui dément et relance. Les croyant mortes, le déserteur – dont on va suivre à

amour, des images burlesques qui conduisent la mort (« *La blessure ne fut pas fatale en elle-même, mais elle détruisit l'oreille interne du commandant, lui faisant perdre son sens de l'équilibre et de l'orientation, ce pourquoi il s'avança devant l'artillerie de son propre camp au moment où elle tirait une salve par-dessus les lignes. La décharge projeta cheval et cavalier à une grande hauteur dans les airs, selon les témoins.* »). Seule sortie de l'enfer insulaire, l'histoire d'un colonel américain au soir de sa raison, employé corps et âme à célébrer deux sacs d'os de confédérés sudistes (*Ici tomba Pelham*), ni plus ni moins enfoncé dans son délire vital que le commun des mortels, mais avec plus de non-sens actif. Que les êtres soient centrés sur leurs os bruyants, leurs corps, et la machine plus ou moins déréglée qui leur tient lieu d'esprit, dans un monde où les esprits, en toute rigueur matérialiste, mènent la danse, colle à fond avec la littérature comme science exacte de l'incertain. Ainsi que dit un rasta saisi, à son troisième joint, d'une bouffée plutôt délirante (On est les cavaliers noirs, des révolutionnaires, vous voyez ?) au chauffeur qui s'étonne : « *J'ai d'abord cru que vous étiez un groupe de musique. – Non, non, expliqua Glasford. On est les paroles vivantes de la musique. On est des paroles vivantes.* » Ce n'est en rien la métaphore de la vie. La vie même est la métaphore d'elle-même. La froidure en moins.

Francis Marmande

d'un très grand naturel. En fait, le semblant de logique à quoi Shacochis, du fond des mers ou devant le pillage du Sud, aboutit (cette logique fait qu'on le lit) est, sans qu'on l'aperçoive, ce qu'il y a de plus effrayant. De loin. « *En raison des conditions de vie dans l'archipel, rien n'avait jamais de sens, sauf si on était mystique ou politicien, ou si on s'intéressait par ambition aux politiciens et aux mystiques* » (p. 11). Nulle zone plus fréquentée et moins connue que la Caraïbe. Zone si proche et si loin des Amériques, européenne sans l'être, africaine sans mémoire, dont les Noirs même sont différents, et différents d'île en île, vitrifiée par la consommation touristique sous l'abjecte espèce du Paradis, impénétrable : la « découverte » la plus méconnue. Par chance, la littérature ou la musique... *Au bonheur des îles* fixe l'image concrète de l'autre Caraïbe, l'autre Amérique. Une image dure, que l'on doit mettre en regard d'un essai aussi modeste que précieux, *Connaître notre Caraïbe*, de Max Auguiac (voir page II) – à supposer que l'on soit aussi pressé de connaître, que de rôti sous le cocotier. Chez le pêcheur Shacochis, le lien essentiel, c'est l'intimité des poissons : « *Des poissons longs et minces comme Willelsy, des poissons gros et grotesques, des poissons déguisés comme pour le carnaval, des poissons luisants carrossés, comme des dragsters* » (p. 74). Les cinq premières nouvelles, toutes dans les îles, sont organiquement liées entre elles (les mêmes personnages, parfois), comme d'un roman dont il manquerait des pages. Point de bascule, quatre ans plus tard, un « conte de fées », *Les Femmes*

la goutte la fonte lente et foudroyante des plombs – mais on ne savait pas qu'il s'agissait de cela, répète ses questions en espagnol, « *ce qui confirma les craintes d'épandage de Margaret Gloriana, puis en français, ce qui suscita chez Emmy un imperceptible frisson d'espoir, car elle savait depuis toujours que les Français portent des chapeaux aussi osés qu'irrésistibles* » (p. 187). Ce sont, de l'intérieur, des histoires de rastas pathétiques, d'un steel band viré pour cause de hooliganisme (on n'en saura pas plus), d'un cœur dévoré par

AU BONHEUR DES ÎLES (nouvelles) de Bob Shacochis. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvère Monod. Gallimard, « Du monde entier », 278 p., 150 F (22,87 €).



GASTAUD/SIPA

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

René Rémond
de l'Académie française

REGARD SUR LE SIÈCLE

Diffusion CDE/SODIS ISBN 2-7146-0700-5

PRESSES DE SCIENCES PO

120 p. 75 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Yves-Thibault de Silguy

L'ÉCONOMIE, FIL D'ARIANE DE L'EUROPE

Diffusion CDE/SODIS ISBN 2-7146-0818-4

PRESSES DE SCIENCES PO

208 p. 75 F



Etranger de naissance

AUTOMNE À BERLIN

de Joseph Roth.
Préface de Patrick Modiano.
Traduit de l'allemand par Nicole Casanova,
La Quinzaine littéraire-Louis Vuitton,
« Voyager avec... »
264 p., 150 F (22,87 €).

La chose est assez rare pour être signalée : *Automne à Berlin* est introduit par une véritable préface. Elle est signée de Patrick Modiano. Ce n'est pas un vague feuillet de patronage sentant la corvée, ni un portrait complaisant ni un éloge académique, ni un de ces hommages distraits distribués par la célébrité en manière de pourboire. Non : une vraie préface. A la fois un cadre destiné à mettre en valeur le tableau et à mieux le faire voir et un texte soigneusement pensé, mûri, écrit. Ça pourrait être une nouvelle de Modiano ou le chapitre d'un de ses romans ; on y regarde vivre et s'effacer une époque et des lieux. On y raconte l'histoire banale et pathétique de Joseph Roth, en commençant par la fin. Son enterrement, le 5 mai 1939, dans le petit cimetière de Thiais, dans la banlieue sud-est de Paris.

Il y a là une petite foule d'artistes, exilés de Berlin, de Vienne, de Prague, de Varsovie ou de Budapest. Quelques femmes qui ont compté dans la vie du défunt et qui se retrouvent côte à côte au bord de sa tombe. Des apatrides loqueteux, des étudiants autrichiens en grande tenue, sabre au clair, des monarchistes, des communistes, le comte Trautmannsdorf qui représente l'empereur en titre, des révolutionnaires avec des œillets rouges, un prêtre catholique pour prononcer les phrases rituelles et des marmonnements en yiddish pour lui répondre. Le rapide résumé d'une vie d'errance, achevée à quarante-cinq ans. Il n'y manque que les bistrotiers de la rue de Tournon et de la rue de Sèvres qui viennent de perdre leur client le plus assidu.

Du temps qu'il vivait, Joseph Roth aurait écrit une magnifique chronique sur un enterrement aussi singulier. Il l'aurait donnée à la *Pariser Tagezeitung*, le quotidien allemand de Paris qui existait encore en 1939, ou à un journal de Prague, de Francfort, de Vienne ou de Berlin – à l'époque où il était permis aux journalistes juifs d'y écrire. Joseph Roth a été, toute sa courte vie, un remarquable journaliste. Un écrivain qui ne cessait pas d'être écrivain lorsqu'il exerçait sa profession de journaliste. Roth était journaliste et écrivain, comme il était monarchiste autrichien et communiste internationaliste, juif et catholique, apatride et citoyen du plus minuscule des Etats, un café du 6^e arrondissement de Paris, « la république de Tournon », comme il l'appelait. Il faisait se toucher les extrêmes.

Journaliste et écrivain. L'alliance aujourd'hui ne fait plus sursauter, tant la littérature a été mangée, triturée, mixée, digérée par l'écriture de presse. On ne fait plus guère la différence entre les exigences du Parnasse et les techniques de la communication. A l'époque de Roth, la confusion n'était pas encore la règle. Entre l'un et l'autre, on voyait même une opposition de principe. Le

journalisme disait Gide, parle de ce qui est vrai aujourd'hui et le sera déjà moins demain matin ; la littérature, c'est le contraire. Les choses étaient claires. Joseph Roth déclarait : « Un jour, je devins journaliste par désespoir, devant l'incapacité de toutes les professions à me satisfaire. » Un pis-aller, en somme, une nécessité alimentaire, mais que Roth, peu à peu, va transformer en exercice artistique. Il va composer des articles comme d'autres font des sonnets.

L'édition allemande des *Œuvres* de Roth publiée à Cologne en 1991 compte six volumes. Les trois premiers sont consacrés à ses articles et à ses chroniques ; les trois autres à ses romans et à ses poèmes. *Automne à Berlin* est composé de textes publiés par Roth entre la fin de la première guerre mondiale – août 1919 – et sa mort à la veille de la deuxième. Vingt ans de troubles politiques, de désastres humains, de défaîtes de l'esprit. Vingt ans de prélude à une catastrophe européenne programmée, annoncée, dénoncée et vers laquelle pourtant chacun se précipite avec une sorte de frénésie comme pour en finir au plus vite.

Roth est le photographe ultrasensible de cette glissade effrénée vers l'abîme. C'est un œil. Il vide son esprit des idées générales et des considérations abstraites : « Que m'importe, à moi, promeneur, la grande tragédie de l'histoire mondiale consignée dans les éditoriaux des journaux (...) Tout pathos sonne faux, part en vaine fumée, en face des événements microscopiques. Le diminutif des composantes est plus impressionnant que la monumentalité de l'ensemble. (...) Ce qui s'annonce en grands caractères est insignifiant en contenu et en poids. Et je pense qu'il n'y a rien, à notre époque, qui mériterait d'être proclamé en grand. C'est en cela que réside sa grandeur. »

C'est le détail – un mot, un mouvement, un regard, une fiche de paie oubliée sur un buffet, une femme exhibant ses bas neufs, une annonce dans un journal, deux voyageurs encombrés de valises sur un quai de gare – qui donne enfin accès au réel, à la nature des choses, des hommes et du temps qu'ils endurent. En 1927, Roth visite une mine dans la Ruhr, « rien que saleté noire, courant d'air et fragilité grinçante ». Il enregistre tout, sa

Journaliste et écrivain,
Joseph Roth raconte le Berlin
de l'entre-deux-guerres.

En photographe ultrasensible
de la glissade effrénée vers l'abîme,
il saisit le détail – une femme exhibant
ses bas neufs, une annonce dans
un journal, des voyageurs encombrés
de valises... – qui raconte les hommes
et les temps qu'ils endurent

peur, le vocabulaire du porion, le lourd silence des hommes, la boîte de tôle de l'ascenseur, la puanteur suffocante de l'air stagnant, le cheval aveugle et muet, les propos des mineurs : « Nous n'avons pas besoin de fosses plus confortables. Nous n'avons besoin que d'une seule chose : davantage de travail et d'argent. » Remonté à la surface, il s'entretient avec un jeune ingénieur, « sympathique à quatre-vingt-dix pour cent, vraisemblablement un homme au bon cœur, mais plein d'une assurance sans remède ». L'ingénieur parle abstrait. « On eût dit, écrit Roth, un collectionneur de timbres expliquant à un géographe les pays étrangers. »

Les pays étrangers, Roth ne connaît que ça. Il est étranger de naissance, pour être né en 1894 dans une lointaine province de l'empire autrichien, la Galicie, qui n'avait pas tardé à disparaître pour devenir, entre Russes et Polonais, l'enjeu d'une empoignade dont les juifs étaient les habituelles victimes. A chaque vainqueur provisoire, ses pogroms et ses villages brûlés. Roth est l'écrivain des territoires frontaliers passant d'un drapeau à l'autre, des destins chamboulés, des certitudes impossibles, des fidélités trahies. Le poète des salles d'attente

de gares, des lieux incertains, des citoyennetés floues, des nostalgies permanentes : à Vienne, il rêve de Berlin et à Prague. Il n'habite nulle part, jamais, sauf dans des hôtels, palaces ou bouges selon l'état du portefeuille. « J'aurais volontiers revu encore tel ou tel ami dans cet hôtel, mais je dois déjà le quitter demain. J'y suis resté bien assez longtemps cette fois. Je serais indigne de la grande chance d'être un étranger si je restais plus longtemps. (...) Je voudrais arriver et partir, arriver et partir. »

La langue allemande est sa seule patrie, son unique point fixe. Il en connaît tous les accents, toutes les inflexions régionales, toutes les saveurs territoriales. Il en explore les mélodies et les rythmes. En romantique indémodable, il en connaît les parlers populaires comme les expressions de haute culture, Goethe et Novalis aussi bien que les dialectes paysans de Silésie ou que le langage barbouillé des mastroquets de Berlin. Là encore, il joue à passer les frontières : entre les genres, entre les classes, entre les cultures. Il en sort un langage mosaïque qui n'appartient qu'à lui. Malgré une ponctuation un peu trop germanique, la traduction de Nicole Casanova rend bien compte de ce mouvement incessant de la langue et de ses voyages.

Il faut y ajouter l'humour, comme chez Kafka. Joseph Roth écrivain ne cesse de glisser des peaux de banane sous les pas du journaliste Roth Joseph. Le premier cherche la vérité, le second l'objectivité, les chroniques sortent toutes souriantes de ces chamailleries entre le monde métaphysique et le monde matériel. J'ignore si le soldat Alexandre Vialatte lorsqu'il était, en 1922, interprète militaire à Berlin et rédacteur à *La Revue rhénane* de Mayence a lu, en même temps que *La Métamorphose*, les chroniques de Roth dans le *Berliner Börsen-Courier* ou dans le *Leipziger Mittag*. Il saute en revanche aux yeux que le ton de Vialatte, sa verve cocasse, sa manière subtile de marier le bon sens et le paradoxe, le détail concret et l'intuition philosophique entretenu avec la prose de Roth des affinités particulières.

On sera plus réservé sur un texte de 1937, non publié, retrouvé à l'état de projet dans les papiers de Roth et qu'on a trouvé bon de faire entrer dans ce recueil sous le titre *Emigration*. On dira par euphémisme qu'il s'agit d'une curiosité. Abandonnant sa quête des choses vues, Roth s'y livre à un monologue de café du commerce – une page, un pastis – sur l'émigration allemande, le nazisme, Luther, Marx, les bourgeois, les juifs. Si l'on a voulu montrer le désarroi intellectuel et la confusion historique de l'un des meilleurs observateurs des réalités germaniques, la démonstration est réussie. Mais avait-on vraiment besoin de ressortir un vieux brouillon de gueule de bois dans lequel Roth le catholique converti affirme qu'« il est manifeste à tout regard clairvoyant que l'antisémitisme [des nazis] est un prétexte, et qu'il s'agit en réalité d'un antichristianisme. L'émigration germano-catholique – bien que très inférieure en nombre à la germano-juive – me semble posséder, et de loin, une signification plus caractéristique ». De quoi, peut-être, imaginer un roman...

Mémoires d'entreprise

Michael Eisner, PDG de Walt Disney Co., raconte comment il a sorti de la torpeur ce conglomérat du loisir auquel il s'est identifié

PROFESSION MAGICIEN

de Michael Eisner.
Grasset, 492 p., 149 F (22,71 €).

Michael Eisner, le PDG de la Walt Disney Co., aime tellement le titre choisi par son éditeur français (*Profession magicien*) pour sa biographie, qu'il regrette de n'avoir pas eu cette bonne idée pour l'original américain, *Work in Progress (Travaux en cours)*. Peu de grands patrons d'entreprise de cinquante-huit ans parvenus au sommet de leur carrière choisissent de raconter leur vie aussi prématurément. « D'abord j'écris beaucoup et j'aime ça, explique-t-il depuis son immense bureau de Burbank (Californie), l'allure à la fois impérieuse et décontractée. Et j'ai fait ce livre précisément parce que tout le monde me disait d'attendre. Je ne voulais pas d'une réflexion sur le passé. Ecrire était une démarche éducative, qui m'a permis d'élaborer mon futur et, plus important encore, celui de la compagnie. »

Car avec *Profession magicien*, Michael Eisner a inventé la version efficace de la biographie, qu'on pourrait baptiser « corpo-graphie » ou mémoires d'entreprise. Pas de scandales, encore moins de ragots sur les célébrités hollywoodiennes, à peine ce qu'il faut d'introspection, mais... un solide business-plan, et pas un mot qui risque de faire chuter l'action Disney ! Certes la partie initiale de son livre est consacrée au récit de son enfance new-yorkaise dans un milieu huppé, et de ses débuts dans le show-

business, où l'on entrevoit déjà le gosse enthousiaste et plein d'idées qui s'était d'abord installé à Paris pour écrire des pièces de théâtre. Et le premier chapitre entraîne le lecteur dans la salle d'urgences de l'hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles où il subit un quadruple pontage cardiaque en juillet 1994.

Mais l'essentiel de la vie de Michael Eisner est ce conglomérat qu'il a sorti de sa torpeur, et auquel il est identifié. « Dieu merci, je suis PDG d'une société de divertissement. Je ne pourrais pas être à la tête d'une autre compagnie. Et je suis un PDG par accident, je n'ai jamais fait d'école de commerce, je n'étais pas destiné à ça, et d'ailleurs je ne me considère toujours pas comme un PDG, bien qu'à l'évidence, j'en sois un ! » Les « travaux en cours » aident à comprendre comment Eisner, qui écrit que la vie est « une course », est parvenu dans le peloton de tête, « tout en n'étant pas plus compétitif que les autres, mais avec l'esprit d'équipe ». Car il est Disney, que cela lui plaise ou non, l'incarnation d'un certain optimisme à l'américaine, qui voit la vie uniquement à l'endroit.

RESPONSABILITÉ MORALE

A la sortie du livre aux Etats-Unis, des critiques américains ont reproché à son auteur d'avoir évité la question de la responsabilité éthétique et morale qu'a le distributeur de produits de divertissement au monde entier. « Car ce problème n'existe pas, affirme-t-il. Prenez l'exemple de la pire attention médiatique que nous ayons jamais connue, avec EuroDisney. Nous n'avons jamais eu d'ennuis avec les Français, qui aiment le parc, nous n'étions ni anti-Européens, ni anti-Français, ni même pro-Américains. Nous avons eu des problèmes financiers, car nous avons dépensé trop d'argent, mais je ne le regrette pas. » Eisner raconte dans son livre comment il a convaincu son ami l'ex-président George Bush d'inviter François

Mitterrand à dîner à Marne-la-Vallée, et à poser pour une photo, Bush exhortant le président français : « Souriez. Allez, François, souriez ! » « Le problème n'a jamais été culturel, pas plus que dans le cas du Louvre ou de la Grande Arche [construits par des architectes étrangers]. » Pour Eisner, la plus grosse blessure jamais infligée à l'image Disney est une affaire classée.

Quels chapitres ajouterait-il aujourd'hui ? Il aimerait parler de « comment motiver les gens » (est-ce en réponse à l'hémorragie de cadres supérieurs que Disney subit actuellement ?). Et comment traiterait-il du procès qui l'opposa à Jeffrey Katzenberg, finalement conclu par un accord amiable, après la sortie du livre ? « Très brièvement », répond-il assez sèchement. Mais il ne tarit pas quand on le questionne sur son héritage. « Ce matin encore, en arrivant au bureau, je suis passé près du building de Robert Venturi, j'ai entrevu celui d'Aldo Rossi encore en construction [la dernière conception de l'architecte italien décédé accidentellement], et puis je suis entré dans notre immeuble, construit par Michael Graves. Ca me gratifie d'avoir pu édifier des bâtisses de qualité qui vont durer, c'est l'avantage de la brique et du ciment. »

Celui qui a su rassembler autant d'architectes de talent (ceux déjà cités, ainsi que Frank Gehry, Arata Isozaki, Robert Stern, Antoine Grumbach, Antoine Predock...) a été comparé aux Médecis, sans ironie aucune, et par le *New York Times*.

Finalement, le *kid*, qui avouait n'en avoir cure, a été rattrapé par la culture classique de son enfance. D'ailleurs, une citation de Maxwell Anderson en exergue de *Profession magicien* explique que pour Michael Eisner, les fortunes disparaissent, les souverains sont oubliés, mais pas les magiciens de l'art.

Claudine Mulard

Couleurs Caraïbe

CONNAÎTRE NOTRE CARAÏBE

de Max Auguic.
Ed. Désormeaux, 182 p.,
100 F (15,24 €).

Connaître notre Caraïbe (tout le sel dans ce « notre ») est un livre précieux. Max Auguic, juriste martiniquais, universitaire, consultant – mais aussi percussionniste, judoka et danseur –, aligne une centaine de chroniques brèves. Ce sont des billets écrits avec une chaleureuse rigueur pour RFI (Radio France international) de 1996 à 1998. A chaque ligne de ces « Carte blanche », on entend le sourire, la voix, le plaisir d'écrire et de conter. On apprend. Cette prose modeste a une couleur, des qualités d'écriture, de pensée, une générosité, que son auteur ignore. Tout y passe, la géopolitique, le tourisme (traité avec une rare intelligence), la drogue, le carnaval, le rhum, des points très techniques, les relations internationales.

Une première partie fait le tableau d'îles plus ou moins connues de la Caraïbe, dont le premier portrait de Monserrat, extraordinaire. Cuba et d'autres, moins célèbres, de cette poussière de cailloux en archipel, sont brossés avec un soin d'instituteur d'autrefois. On croyait en savoir des bribes, or on découvre à chaque syllabe. Il y a là des parenthèses d'une drôlerie, d'une fausse candeur, qui peuvent servir de modèle.

Ce livre n'a pas seulement son charme. Les départements français d'outre-mer de l'arc caraïbe et les îles qui les environnent sont mal connus. Cela n'est pas la chronique d'un pessimiste : c'est le livre d'un optimiste très bien informé. Vademecum absolument indispensable lors de tout voyage dans la zone caraïbe (état, affaires, tourisme, trafic, soleil, carrière).

F. M.

Silence, on tourne

Ravalec l'écrivain raconte Ravalec le cinéaste : un roman drôle à l'ombre de Proust

LES SOURIS ONT PARFOIS DU MAL À GRAVIR LA MONTAGNE

de Vincent Ravalec.
Illustré par Dupuy-Berberian,
Seuil, 138 p., 98 F (14,94 €).

Vincent Ravalec a été révélé à l'attention enthousiaste du public par son premier roman : *Un pur moment de rock'n roll* (1992). Il a depuis publié treize livres et réalisé une dizaine de courts, moyens ou longs métrages. Homme orchestre, il adapte ses propres romans au cinéma. Vincent Ravalec, écrivain, face à l'expérience cinématographique, tel est le sujet de son dernier roman : *Les souris ont parfois du mal à gravir la montagne*.

Le livre qui nous est proposé est un bel objet, sous jaquette rouge et or, illustré par Philippe Dupuy et Charles Berberian, célèbres auteurs de bandes dessinées. Leurs personnages aux yeux cernés de rêve se glissent parfaitement dans la trame du roman de Vincent Ravalec, histoire d'un film qui fait référence et rend hommage à *La Recherche du temps perdu*. Wendy (1996), conte mystico-populaire, parodie de roman rose, ne nous avait pas convaincus. *Les souris ont parfois du mal à gravir la montagne* est une méditation enjouée sur l'univers du cinéma. L'écriture fait écho avec humour aux méandres de la phrase proustienne. Un exercice périlleux parfaitement réussi.

Après avoir réalisé un court métrage (« J'avais perdu plusieurs litres de sang et frôlé la dépression nerveuse pour huit minutes de noir et blanc. »), le narrateur a la chance d'adapter pour le cinéma son roman : *Requiem de la Fripouille* (lisez *Cantique de la Racaille*, roman de l'auteur paru en 1994). Journal de bord d'un tournage mais aussi document sur les péripéties parfois

douloureuses qui jalonnent le parcours d'un réalisateur soumis à son coproducteur, aux acteurs, aux équipes techniques, tributaire du temps (celui de Proust et celui strictement météorologique), le roman de Vincent Ravalec est un décryptage précis et comique de l'abîme entre le travail solitaire du romancier et l'engagement collectif de la mise en scène.

Dans de (très) longues phrases, superbement maîtrisées et scintillantes de drôlerie, Vincent Ravalec mêle l'écriture littéraire et le langage parlé : « C'était sacrément micheto les gars, mais aussi, tempérant mon bonheur, traversé par un malaise diffus, provoqué soit par cette espèce de comédie avec laquelle les gens croisés paraissaient non seulement n'avoir aucune distance, mais dont ils semblaient être totalement imbus, soit par le fait que j'avais trop mangé, je n'arrivais pas trop à distinguer d'où venait mon angoisse. » Les dialogues du « couple » pervers que forment le narrateur et son coproducteur, Georges Mortimer, oscillent, selon les humeurs de chacun, de l'optimisme aux désillusions les plus triviales. Ils sont toujours d'une cocasse vérité. Ce qui domine le roman, lui donne sa puissance, c'est la mise à nu des errements secrets de l'écrivain-réalisateur, doute que ses compagnons ne peuvent pas envisager, enfermés dans leur rôle et les considérations commerciales ou techniques. L'angoisse du créateur, sans cesse distrait de son œuvre parce qu'il s'interroge sur la validité actuelle de la littérature et de l'art, est le véritable thème de ce roman grave sous sa pellicule de bouffonnerie : « Je savais pertinemment qu'entre le désir de faire un bon film et sa réalisation il y avait un fossé immense, fossé encore plus grand lorsque le metteur en scène avait en permanence des conversations privées avec Marcel Proust et l'impression de se damner dès qu'il voyait une caméra. »

Hugo Marsan

Guy de Maupassant, le fugitif

En guise de voyage de nocces, Olivier Frébourg a entraîné sa femme sur les traces de l'athlète le plus tourmenté de la littérature française. Tel un détective, il a revisité tous les endroits que fréquenta l'auteur de « Bel Ami » et nous livre ses propres impressions

MAUPASSANT, LE CLANDESTIN
d'Olivier Frébourg.
Mercure de France, 192 p.,
92 F (14,03 €).

Olivier Frébourg aime beaucoup les voyages. Il fait volontiers des allers et retours entre Dieppe, sa ville natale, et Lisbonne (1), sa ville adoptive. Il relance un genre dont les champions furent naguère Valéry Larbaud et Paul Morand : la géographie rêveuse ou le voyage sentimental... Olivier Frébourg est sans doute de la même famille. Naturellement, sur les bords du Tage, il espère apercevoir – sait-on jamais ? – la silhouette de Fernando Pessoa, le plus improbable des écrivains de la péninsule Ibérique. Sur la côte normande, il prend en filature le fantôme de Guy de Maupassant. C'est, du reste, le sujet de son nouveau livre : *Maupassant, le clandestin*. « Je tiens ma vie tellement secrète que personne ne la connaît. Je suis un désabusé, un solitaire et un sauvage », disait l'auteur de *Bel Ami*. Le plus souvent, seule sa mère savait où le trouver... Olivier Frébourg est un excellent détective. En outre, avec cet ouvrage, il règle sa dette à l'égard de Maupassant, lequel figure depuis toujours parmi ses lectures du bord de mer. On ne finit peut-être jamais de rembourser les émotions de l'enfance et de l'adolescence.

A Dieppe, la veille de son mariage, pour « enterrer [sa] vie de garçon » et sa « jeunesse normande », Olivier Frébourg a relu (bien sûr) Maupassant, l'éternel célibataire. Ensuite, en guise de voyage de nocces, il a entraîné sa femme sur les traces de celui que l'on appelait le « taureau triste », parce que c'était l'athlète le plus tourmenté de la littérature française. De la Normandie à la Sicile, Frébourg a revisité tous les endroits que fréquenta Maupassant. Enquête subjective et presque

intime : le détective ne cesse de livrer ses propres impressions. Cela fait tout le charme de cet essai qui réhabilite le tourisme comme genre littéraire.

Première étape : le château de Miromesnil, dans le pays de Caux, à proximité de Dieppe. C'est là que naquit Maupassant, le 5 août 1850. Olivier Frébourg nous dépeint une Normandie remplie de rêves des tropiques – on y rêve « comme à une femme trop belle » – de mélancolies hivernales et de pendus quand le ciel est vraiment très gris en décembre et que la pluie devient le « premier gros chagrin de l'existence ». Par chance, certains matins, il arrive qu'« une belle lumière aux couleurs chavirées fasse croire au bonheur ». Le gris, la pluie, les pendus, la lumière, c'est sans doute la faute de Maupassant, car (tout le monde le sait) les écrivains annexent leur province. Ils ressemblent moins à leur pays que leur pays ne leur ressemble. Selon Frébourg, Maupassant eut sa première idée du bonheur sur la plage et les falaises d'Etretat, pendant son enfance et son adolescence. Il y rencontra Corot, qui « peignait sous un pommier », et, plus tard, Courbet, qui buvait du cidre. Bonjour, monsieur Courbet !

Mais la rencontre décisive fut évidemment celle de Flaubert en 1867, à Croisset. Flaubert qui avait été l'ami intime de cet oncle Alfred mort deux ans avant la naissance de Guy de Maupassant, deviendrait le patron, le parrain du jeune homme. Lorsqu'il aperçut le neveu, les premiers mots de Gustave furent : « Comme vous ressemblez à mon pauvre Alfred ! » Puis : « Ça me remue le cœur de vous voir. » Il n'y a

François Bott

pas que des oncles d'Amérique. La littérature française est pleine de ces oncles tutélaires qui décident de la vocation des jeunes gens. Après avoir fait (à sa manière) la guerre de



SERGE BAUCHER / COLL. PARTICULIÈRE

1870, qui devait inspirer *Boule-de-Suif* et d'autres nouvelles, Maupassant trouva un emploi de fonctionnaire au ministère de la marine et fit connaissance avec Paris. Débuts moroses car il pénétrait dans l'univers des gratte-papier et des ronds-de-cuir : « Sous-officier de l'existence... Pour arranger les choses, il attraperait assez vite la syphilis mais cela ne ralentirait pas ses performances

amoureuses. « Drôle de pistolet ! », s'exclama Flaubert, très admiratif. Les femmes et l'écriture, aux heures perdues, sauvées, apparaissaient comme le meilleur remède à l'ennui. Selon Frébourg, Maupassant était de ces tempéraments qui « conjuguent appétence sexuelle et littérature », même si la chair est forcément triste.

Autrement, pour se consoler de la monotonie de l'existence, on déjeu-

naît chez l'oncle Gustave, le dimanche, et l'on canotait le samedi, sur la Seine. « *La Seine, grand boulevard, inconscient de Paris, miroir de ses rêves* », comme le dit joliment Olivier Frébourg. Après avoir respiré la poussière du ministère, on s'échappait sur le fleuve et l'on ramait pendant des heures, du côté de Chatou où se fréquentaient des demi-mondaines, des hommes du monde, des sportifs et des artistes. Maupassant « a fait entrer le sport dans la littérature ».

En 1880, quelques semaines avant de mourir, Flaubert adressa ses compliments à son cher jeune homme, pour *Boule-de-Suif*. Il parlait de « chef-d'œuvre ». « *Passeport pour l'échertin, passion de pouvoir* », dit Olivier Frébourg. Cependant, il fallait travailler encore davantage, moins canoter, moins folâtrer, moins faire l'amour... Les progrès de la maladie allaient contraindre Maupassant à suivre les conseils du patron. Il se jetterait dans l'écriture et dans les voyages, avec des battements de cœur de fugitif. Mais comment fuir les an-

désespoirs.

Où passerons-nous le printemps ? A cette saison, Maupassant retournait à Etretat, pour admirer la mer. C'est là qu'il écrivit *Pierre et Jean*, en 1887, dans la villa qu'il avait fait construire. Olivier Frébourg nous apprend qu'il composait ses phrases en marchant de long en large dans son cabinet. Il s'asseyait quand la phrase était terminée... Pérégrinations et pèlerinage : Olivier Frébourg s'est rendu dans cette maison pour apercevoir le fantôme de Maupassant dans les miroirs. L'ombre d'une ombre... Ensuite, l'auteur de cet essai nous dépeint le dernier voyage, la descente aux Enfers, le délire, la paralysie, le gâtisme et l'intérimement, en janvier 1892, dans la clinique du docteur Blanche, à l'ouest de Paris, pas très loin de la Seine. De Chatou à Passy, combien de rêves perdus, sauvés ? Avant de sombrer, l'héritier de Flaubert entendit peut-être, une dernière fois, cette voix « qui nous reproche tout ce que nous avons fait et, en même temps, tout ce que nous n'avons pas fait, la voix des vagues remords, des

Par chance, certains matins, il arrive qu'« une belle lumière aux couleurs chavirées fasse croire au bonheur ». Le gris, la pluie, les pendus, la lumière, c'est sans doute la faute de Maupassant, car les écrivains annexent leur province

regrets sans retour, des jours finis, des femmes rencontrées qui n'auraient aimés peut-être, des choses disparues, des joies vaines, des espérances mortes ».

(1) *Souviens-toi de Lisbonne*, La Table Ronde, 1998.

(2) Les récits de voyage de Maupassant sont réunis dans un volume, *La Vie errante*, que La Table Ronde vient de rééditer.

Jean Genet sous deux regards

Marie Redonnet analyse avec justesse l'œuvre du poète-voleur, dont l'enfance est, par ailleurs, reconstituée par un conteur et acteur bourguignon

JEAN GENET, LE POÈTE TRAVESTI
de Marie Redonnet.
Grasset, 332 p.,
128 F (19,51 €).

UNE ENFANCE ABANDONNÉE, JEAN GENET À ALLIGNY-EN-MORVAN
de Jean-Pierre Renault.
Ed. La Chambre d'échos
(23, impasse Mousset,
75012 Paris), 112 p.,
85 F (12,95 €).

Ainsi que le souligne Marie Redonnet, il a suffi de cinq ans pour poser l'œuvre de Jean Genet comme majeure. Des parutions sous le manteau, le parrainage de Cocteau et de Sartre, une édition complète alors que l'écrivain n'a guère plus de quarante ans : le tour est joué. Pour l'image extérieure, mais certainement pas pour l'auteur lui-même, qui se débat entre les genres, s'essaie magistralement au théâtre et s'éloigne, semble-t-il définitivement, de la prose autobiographique. En réalité, il prépare longuement, et en l'ignorant peut-être lui-même, un retour à la parole aussi spectaculaire que le silence de Rimbaud ou que la double vie de T. E. Lawrence, ses deux modèles, lorsqu'il rédige, au début des années 80, *Un captif amoureux*. Elle-même dramaturge et romancière originale, Marie Redonnet entre de plein fouet dans le monde poétique de l'écrivain, en soulignant le paradoxe : Genet n'était pas mon double. Au contraire, il était l'Autre, irréductiblement. Car sa question, il commence par la poser à partir d'une exclusion radicale de la femme, dans une glorification du seul Phallus.

Elle assume les aspects les plus déplaisants des livres de Jean Genet, et notamment le contenu de

Pompes funèbres, dont elle démonte remarquablement le mécanisme idéologique. La plupart des commentateurs de Genet ont manifesté une grande gêne devant ce roman où se mêlent fantasmes homosexuels de soumission et représentation symbolique du nazisme. Marie Redonnet montre de façon convaincante comment s'est mis en place un système poétique, fondé sur une haine des valeurs patriotiques. De l'exclusion dont un enfant rejeté s'est senti la victime, Jean Genet avait extrait un principe poétique et sexuel troublant, qu'on a peine à suivre, mais qui obéit à une implacable logique. Marie Redonnet accepte les règles du jeu dictées par Genet, les révélant par un subtil renvoi d'œuvre à œuvre, citant *Notre-Dame-des-Fleurs* : « De quelle vérité veux-tu parler ? S'il est bien vrai que je suis prisonnier, qui joue (qui se joue) des scènes de vie intérieure, vous n'exigez rien d'autre qu'un jeu. »

AMOURS IMPOSSIBLES

La « légende » que l'écrivain veut créer sur lui-même trouve dans le théâtre son genre de prédilection. *Les Bonnes*, qui permettent de réintégrer une femme jusque-là exclue, vont aussi développer un thème essentiel chez lui, celui du silence, du néant, de l'existence méprisée, bien entendu en corrélation avec celui du simulacre, de l'illusion, du vide. Ses difficultés personnelles (des amours impossibles successivement pour l'Italien Decimo, puis pour le funambule Abdallah, qui tous deux meurent tragiquement), son incapacité de mener à terme, après la parution de l'essai écrasant de Sartre, le grand projet de « La mort », poème mallarméen, l'orientent vers le théâtre, qui est une réponse artistique à sa perception du monde : « Puisque le monde est devenu lui-même une mimésis, Genet invente dans son théâtre une nouvelle image, non

plus mimétique de la réalité, mais créatrice de réel (...). Le réel n'est accessible que par l'art ou la poésie. Quand la réalité est une image, c'est l'invisible, parce qu'il échappe à l'image, qui est le réel. » Marie Redonnet poursuit cette réflexion dans le domaine politique tel qu'il est abordé par *Un captif amoureux*. Certes on pourrait contester certains raccourcis analytiques, mais c'est le tableau d'une démarche poétique qui est esquissée et non pas le portrait d'un homme. Sur ce terrain, Edmund White (1) était plus précis, tout comme Hadrien Laroche (2) s'était montré plus audacieux à propos de la question palestinienne.

En ce qui concerne l'homme Genet, Jean-Pierre Renault a procédé à une très étonnante enquête dans le village morvandiau où le poète fut élevé, adopté par une famille de fermiers. S'interrogeant sur la visite impromptue que l'écrivain fit en 1984 à Alligny-en-Morvan, pour retrouver sa nourrice, Jean-Pierre Renault reconstitue, en questionnant plusieurs témoins, les premières années du petit Jean Genet. Il s'attarde en particulier sur cet événement décisif que fut la rencontre d'un bûcheron italien, « chasseur de vipères ». Ce beau récit, très élégamment écrit, sans mimétisme, mais avec une grâce qui lui est propre, redonne à l'écrivain une force d'humanité, une vibration très émouvante. L'enfant des années de la grande guerre et le vieillard des années 80 sont réunis sous les yeux d'un observateur lui-même très vivant : ce sont deux images que l'on attache rarement à Jean Genet. Deux images d'un être solitaire qui tente de se comprendre dans le paysage vallonné de la Nièvre, une campagne à laquelle il préférerait, pour mourir, l'austérité marocaine.

René de Ceccatty

(1) *Jean Genet*, Gallimard, 1993.
(2) *Le Dernier Genet*, Seuil, 1997.

Le jeu des perles de couleur

LE CACHET DE LA POSTE (feuilles volantes)
de Jean-Pierre Le Goff.
Gallimard, « L'Arbalète », 300 p.,
125 F (19,05 €).

Il a, dit-il, passé soixante-dix heures à enfilier des perles sur un long fil à plomb déroulé à partir de la plate-forme de la cathédrale de Strasbourg, selon un schéma arithmétique : 1 perle rouge, 2 violettes, 3 bleues, 4 vertes, 5 jaunes, 6 rouges, etc. Il vous invite à venir « constater ce qui s'ensuivra » lorsqu'il coupera le plomb du fil de ce « sablier multicolore », et que les 66 mètres de perles chuteront sur le parvis.

Jean-Pierre Le Goff est un poète, mi-Queneau mi-Perec, avec un zeste de Ponge, qui invente des rituels ludiques pour « saisir la couleur des jours », transformer la liturgie monotone du passage inexorable du temps en spéculations bizarres. Ainsi calcule-t-il le nombre de secondes nécessaires à la chute d'une perle, compare-t-il ses vertèbres à des perles empilées « sur le fil de la moelle épinière », égrène-t-il des histoires qui « font des ricochets » pour « amadouer les images », donner sens à ses déambulations et à ses rêves. Il trace des axes pour des plaisirs champêtres, invite à collectionner des pierres, à photographier un reflet de lune dans une eau calme, à visiter des hôtels qui portent tous le même nom... « La poésie, écrit-il, est le jeu de perles que constituent les glissements métaphoriques. » Ces textes proviennent d'une correspondance : feuilles volantes envoyées entre 1989 et 1999 à des amis, auxquels il demande de lui faire parvenir des cartes postales représentant « le soleil couchant à l'horizon marin ». « *Divagations mentales* » (pour reprendre le mot du préfacier, Jacques Réda) qui vise à la plus éblouissante des promenades : nous faire marcher.

Jean-Luc Douin

Calendrier littéraire

Invité à écrire son journal de l'année 1999, Michel del Castillo privilégie l'art à la vie

L'ADIEU AU SIÈCLE
de Michel del Castillo.
Seuil, 258 p., 120 F (18,29 €)

Depuis dix ans, les éditions du Seuil demandent à un écrivain ou à un journaliste d'écrire son journal de l'année. Celui de Michel del Castillo, portant sur 1999, est singulier. Qu'on ne s'attende pas, avec lui, à un inventaire, à un commentaire des « événements ». Il n'habite pas, dit-il, le temps du calendrier ; les scansion chronologiques « ne signifient rien » ; son journal, de son propre aveu, « marche en crabe, mêle le présent et le passé, l'écriture et la méditation, saute du plus proche au plus lointain », à l'image de nos existences qui dérivent. Il ne découvre en lui qu'une unique fidélité aux mots, à leur musique ; il ne voit rien dans son existence qu'une « coulée de phrases », que la volonté de substituer à l'univers confus une autre réalité, maîtrisée, évidente : celle de la fiction.

N'ayant aucune cause à défendre, sauf celle de l'art, Michel del Castillo analyse admirablement, avec une lucidité minutieuse, jour après jour, son propre travail, sa manière de tenter de rassembler les fragments de sa vie. Mais Michel del Castillo évoque aussi ses lectures, cette marée de livres qui le porte depuis toujours : *La Vie de Rancé* et *Les Mémoires d'outre-tombe* dont il sonde la beauté funèbre ; Leonardo Sciascia, qu'il a découvert dans le paysage calciné de Porto Palo, près de Syracuse ; et Colette, bien sûr – ce journal étant aussi un merveilleux document sur la genèse de la biographie que Castillo était en train d'écrire sur l'auteur du *Blé en herbe*.

Et la vie, les autres ? Ce sont les amis du monde littéraire auxquels il rend des hommages furtifs, émus ; ses deux neveux, sur les-

quels il veille, Lionel, surtout, parce qu'il est atteint par ce diabète dont il souffre lui-même ; et disparue, mais plus présente que tous les vivants, sa tante Rita (page bouleversante où, perdu dans le métro, il se rend compte, en pleurant, qu'il ne prendra plus la direction Etoile, vers où elle habitait).

Le monde, hormis quelques feuillets politico-financiers sur lesquels il porte un regard ironique ou indigné, ne lui paraît être qu'une suite de guerres : Kosovo, Serbie, Timor, Sierra Leone, Tchétchénie... Mais ce que Castillo entend sous le fracas des bombes et des fusillades, c'est l'innocence crucifiée (il reprend souvent la question de Dostoïevski : qui nous pardonnera ?), le silence des enfants qui, au milieu de l'horreur, tentent un sourire misérable, sont, tous, ses « frères d'exil », si semblables à l'enfant apeuré qu'il a été lui-même lorsque, une nuit de mars 1939, il fut, sans rien comprendre, jeté dans une voiture qui filait par l'unique route reliant encore Madrid au monde libre. « *Somme-nous, chacun de nous, autre chose qu'un récit sans cesse repris ?* », dit-il. Et, dans cet adieu au siècle, qui est bien plus qu'un simple journal, Michel del Castillo poursuit, approfondit ce récit en écrivain souverain et blessé à jamais.

Jean-Noël Pancrazi

La Société des Écrivains

édite chaque mois
10 nouveaux auteurs.
Découvrez-les...

Catalogue sur simple demande

tél : 01 39 08 05 38 fax : 01 39 75 60 11

147-149, rue Saint-Hippolyte 75001 PARIS

Livraisons

● MÉMOIRE, de Maurice Roche

Mort durant l'été 1997, Maurice Roche ne doit pas être oublié. Représentant libre et rigoureux de la génération structuraliste et des « années Tel Quel » – versant pratique plus que théorique –, il fut un formidable humoriste noir, un bricoleur génial de la langue et des formes, un désespéré doué d'une étonnante tonicité. Publié en 1976 chez Belfond – dix ans après *Compact*, réédité dans sa version d'origine en couleurs et en disque chez Tristram (1996) – *Mémoire* est le cinquième roman de Roche. Le « moi sismographe » qui parle ici est multiple, à la fois collectif et féroce individuel. La page s'enrichit d'une typographie qui suit et commente l'action des phrases. Quant à la morale, elle est explicite : « *Le poids des imbéciles fera chavirer le monde* », est-il écrit dans les dernières pages, magnifiques, de *Mémoire* (Tristram, postface de Michel Pierssens, 174 p., 90 F [13,72 €]). P. K.

● DIX ANS DE BOHÈME, d'Emile Goudeau

Pour le lecteur qui s'intéresse à la vie littéraire parisienne de la fin du XIX^e siècle – entre la Commune et la mort de Hugo –, les Mémoires d'Emile Goudeau restent un document irremplaçable, surtout lorsqu'ils sont publiés avec un tel luxe d'informations. Qui était Emile Goudeau ? Acteur et témoin, il fréquenta, du Quartier latin à Montmartre, toute la bohème lettrée des cafés de la capitale, Zutistes, Hirsutes, et autres Hydropathes. Au début des années 1880, il anime, avec Rodolphe Salis, *Le Chat noir*, le cabaret montmartrois et le journal qui porte ce titre. On y versifie d'une manière iconoclaste – comme on peut le lire dans la belle anthologie publiée par André Velter il y a peu dans la collection « Poésie/Gallimard » (éd. Champ Vallon, « Dix-neuvième », introduction, notes et documents de Michel Golfier et Jean-Didier Wagner, avec Patrick Ramseyer, 580 p., 185 F [28,20 €]). Dans la même collection, est rééditée *La Maison de la vieille*, de Catulle Mendès, roman paru en 1894 sur le même milieu littéraire, autour de Nina de Villard qui tenait un salon dans les années 1860-1880 (préface et notes de Jean-Jacques Lefrère, Michaël Pakenham et Jean-Didier Wagner, 608 p., 170 F [25,92 €]). Cl. P.

● LES LÉPILLIER, de Jean Lorrain

« Doué d'une assez jolie figure, ce bon fils désolait sa mère. Comme il soignait et frisait sa moustache, on lui prêtait des aventures. » Ainsi se dépeignait Jean Lorrain (de son vrai nom Paul Duval), chroniqueur littéraire et mondain, écrivain sulfureux, hâtif et très « fin de siècle ». Ce roman de mœurs provinciales – cela se passe à Fécamp, dans le pays de Caux, pimenté de quelques éléments horribles, fut publié en 1885. Guy de Maupassant y vit des allusions blessantes à son égard et envoya ses témoins à l'auteur... (Du Lérot éditeur, Tussot [Charente], édition préfacée et annotée par Eric Walbecq, 320 p., 195 F [29,73 €]). Du même auteur, Francis Lacassin a établi l'édition d'un recueil de nouvelles, *La Dame aux lèvres rouges* (éd. Bartillat, 300 p., 115 F [17,53 €]). Cl. P.

● SOUVENIRS LITTÉRAIRES, de Maurice Pons

Enfant, Maurice Pons reçoit son premier choc littéraire en rencontrant sur le quai de la gare de Strasbourg Jules Romains, ami de son père. « *Je veux être comme lui ! Je veux être écrivain !* » se dit-il. Son parcours littéraire, l'auteur de *Rosa* l'évoque ici au fil des âges et des rencontres : de René Julliard, son premier éditeur, à François Truffaut avec lequel il collabore pour *Les Mistons*, ou à Simone Signoret pour l'élaboration du projet de ses mémoires. Joies et peines, espoirs et déceptions dans la composition de cette alchimie du verbe jusqu'au succès de *Rosa*, mais aussi engagement politique comme signataire du *Manifeste des 121* contre la guerre d'Algérie. Un petit mémorial plein de charme, de grâce et d'humour (éd. du Rocher, 202 p., 110 F [16,76 €]). P. Ky.

● LA NUIT BLANCHE, d'Hervé Bellec

Le récit de la mort d'un proche est devenu un genre littéraire. Une façon de chasser la douleur en l'entretenant avec des souvenirs. Pour nous dire celle de Gwen, fille de la mer, vaillante, espiègle, Hervé Bellec s'attache à ces derniers jours de vie quand, espérant son cancer guérissable, elle « *avait repris la vie comme on reprend le boulot* ». Mais il faut bien aller « *vers l'enfer, au-delà du Styx* », dire à ses enfants que « *maman est morte parce qu'elle a avalé un diamant de travers* ». Et dans la marche arrière du temps, faire revivre l'amie disparue en disant la vie qui continue. Ce que fait le narrateur qui crée malgré tout une ambiance vivifiante en décrivant, parmi l'horreur, les petits riens de tous les jours. Une émotion sans trémoles, un style efficace sans grandiloquence, c'est la réussite d'Hervé Bellec dont le récit s'achève par les larmes d'une femme, mais « *la beauté du monde lui incendiait les yeux* » (Nil éditions, 238 p., 120 F, [18,29 €]). P. R. L.

● MES BIOGRAPHIES, de Daniel Habrekorn

Les biographies sont si appréciées du public qu'on peut se demander si les œuvres d'un écrivain ont autant de lecteurs que le récit de sa vie. Daniel Habrekorn, se méfiant des biographes, les a devancés. Se dire est plus sûr qu'être dit. Il est né au Sahara de la fille de Jean Monod et d'un père orphelin. L'accouchement eut lieu rue des Blancs-Manteaux où son père, peintre fauviste, était fils de teinturier. D'une « *famille de nabots au demeurant petites gens* », il eut plusieurs métiers, fut écrivain spécialiste de « *l'olfaction dans la littérature d'expression française* ». Sous le nom de Leinad Nrokerbah, il mourut rue des Reculettes. Poète et auteur d'essais critiques, Habrekorn s'adonne ici à l'humour le plus délirant qui soit. Pas une page sans sourires. Lesquels précèdent souvent les coups de griffe d'une verve satirique, sur la même ligne ou entre deux (La Différence, 140 p., 98 F [14,94 €]). P. R. L.

Pepe Carvalho et les fantômes d'une dictature

Manuel Vázquez Montalbán entraîne le plus célèbre des détectives catalans à la recherche de deux femmes disparues dans Buenos Aires, une ville qui n'est plus que l'ombre d'elle-même

LE QUINTETTE DE BUENOS AIRES

(El Quinteto de Buenos Aires) de Manuel Vázquez Montalbán. Traduit de l'espagnol par Denise Laroutis. Christian Bourgois, 430 p., 140 F (21,34 €).

Vingt ans après, le mariage tient toujours. Avec des hauts et des bas, bien sûr, des longueurs et des envies de fuir, mais aussi quelques grands bonheurs et de beaux moments de soleil. En inventant Pepe Carvalho, le détective dont il a fait le héros d'une bonne partie de ses livres, Manuel Vázquez Montalbán avait-il imaginé une alliance aussi durable ? Certains murmurent, maintenant, que l'auteur espagnol éprouverait des envies de meurtre à l'encontre de son célèbre compagnon. Mais que l'aspect financier du partenariat, comme il arrive souvent, l'obligerait à réfréner ses pulsions assassines – et tant mieux pour nous. Car s'il est vrai que Montalbán se lasse parfois de ce conjoint singulier, ses lecteurs peuvent encore, eux, profiter avec grand plaisir des aventures du détective catalan. Sur-tout s'ils ne connaissent pas toutes les petites manies de ce personnage impossible, qui a fait de son créateur l'un des romanciers les plus célèbres d'Espagne – et, sans doute, le plus fortuné du Parti communiste catalan...

Pepe Carvalho, lui, n'est adhérent d'aucun parti. En dehors d'une vieille appartenance « *marxiste-léniniste, fraction gourmet* », l'homme ne se reconnaît pas, ou plus, de maîtres à penser. « *Après, je suis entré à la CIA. J'ai tué Kennedy. J'ai renversé Goulart, Allende. Je suis rentré chez moi et je suis devenu détective privé.* » L'histoire est un grand saladier rempli à ras bord de bonnes choses et de mauvaises herbes. Pour autant, Carvalho le



JORDI SOCIAS/COVER

gastromane ne renonce pas à choisir son camp, ses sympathies. Mais ses illusions sont restées quelque part au bord d'une route, avant même sa première apparition dans les romans de Montalbán. Prenez les livres : la consolation de l'intellectuel, dit-on, le salut du monde... Balivernes ! Pepe Carvalho, lui, brûle les livres pour se détendre. Pas seulement les mauvais, non, même les bons. « *J'ai lu des livres pendant quarante ans de ma vie, maintenant, je les brûle parce qu'ils ne m'ont presque rien appris de la*

vie. » A qui le traite de fasciste, pour cette sale habitude, il répond que « *la culture n'apprend pas à vivre. C'est juste le masque de la peur et de l'ignorance. De la mort.* »

D'où l'intérêt, pour le romancier, de confronter ce personnage paradoxal, angoissé, plutôt sombre et plein d'un humour sarcastique, à des situations politiques complexes. Le regard qu'il porte sur les êtres et sur leurs convictions sera toujours teinté de cette intelligence mélancolique et désabusée, servie par la verve extraordinaire de

l'auteur. Quittant sa Barcelone chérie, Pepe Carvalho part cette fois pour Buenos Aires, afin de rapatrier l'un de ses cousins qui se cache. L'homme, Raúl Tourón, est un scientifique dont l'épouse et la fille ont disparu au temps de la dictature. Lui-même est recherché par des assassins aux mobiles à la fois politiques et financiers, mais il n'est pas le seul à être introuvable. Car, autour du noyau dur des disparitions anciennes, Montalbán tisse tout un roman sur la perte et l'évanouissement qui continuent de faire leur œuvre, des années après la fin de la dictature – que certains nommaient, par euphémisme, « *le Processus* ».

Au fil des multiples ramifications de son enquête, Carvalho se promène dans une ville remplie de fantômes. Ville mythique et peuplée de présences hallucinées, la Buenos Aires qu'il traverse ressemble à certains coins du quartier de la Boca, là où s'alignent des mètres et des mètres d'entrepôts abandonnés : « *Vingt ans de rien et de personne semblent être passés par là.* » La ville, telle qu'elle existait, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Et les gens qui l'habitent, flottant dans le brouillard d'un présent qui n'a pas réglé ses comptes avec le passé, ne valent guère mieux. « *L'Argentine que nous connaissions toi et moi, dit une ancienne militante, celle qui nous donnait notre identité, n'existe plus (...). Nous sommes encore plus disparus que les disparus.* » Certains se sont reconvertis dans la collaboration avec le pouvoir, d'autres dans les regrets. Et pendant ce temps, les travaux continuent, les forces de l'ordre et de l'argent continuent d'agir. Mais Pepe Carvalho, lui, est passé maître dans l'art de la survie. Alors, entre deux confrontations avec la mort, le détective désenchanté se livre à son activité préférée : se préparer des petits plats à faire pâlir tous les fantômes de la terre. Raphaëlle Rérolle

La découverte de la légèreté

Un roman pétillant sur le jeu des contraires et significatif d'un tournant dans une littérature allemande déculpabilisée

ADIEU À NEWTON

(Abschied von Newton) de Gert Heidenreich. Traduit de l'allemand par Martin Ziegler. Rivages, 282 p., 129 F (19,67 €).

New York, Le Caire ou Rome auraient sans doute été des lieux plus excitants, mais l'événement s'est produit à Munich, dans ce faubourg des Alpes, incertain de sa propre identité mais que l'histoire du monde a élu parfois comme point de départ d'errements lourds de conséquences. Qu'on ne se y trompe pas. Bien qu'exprimé sur un ton de modestie et presque d'excuse, les premières lignes de ce roman paru en 1998 ont valeur de paradigme et mettent en lumière un profond changement : la littérature allemande n'est plus ce qu'elle était. Munich – et toute l'Allemagne avec elle – ose être autre chose que le lieu de la barbarie déchaînée puis terrassée, de la culpabilité assimilée et ressassée. Adieu donc la pesanteur, la grisaille, l'obsession de la faute...

SVELTESSE ET GÉNÉROSITÉ

Il est jeune, il est beau et s'appelle Arun. Acrobatte dans le cirque Brondoni installé à Munich, il est éperdument amoureux de Blandine, la funambule française dont les formes savent conjuguer sveltesse et générosité. L'attraction est partagée mais se heurte à la présence du mari, Anatol Bitow, ancien catcheur, tordeur de barres de fer et briseur de chaînes en tout genre – sauf celles du mariage, même si entre les deux époux les liens sont plus que distendus. Furieux des faveurs accordées à ce rival, Anatol met le feu au cirque. Cette unité de lieu une fois détruite, l'aventure investit très vite d'autres espaces où s'ébroue la fantaisie de l'auteur. Des épopées courtoises à Tu-

cholsky, en passant par Wieland, E.T.A. Hoffmann ou Jean Paul, l'imagination n'a jamais fait défaut à la littérature allemande ; mais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, elle semblait bridée ou du moins orientée par ce que certains ont appelé l'hypermoralisme d'une société soucieuse de racheter la faute des pères. Même les truculences d'un Günter Grass, les virtuosités d'un Martin Walsler ou les recours mythologiques d'une Christa Wolf ne pouvaient estomper ce constat généralisateur : la littérature allemande est une chose grave. Il est même possible qu'à l'extérieur de l'Allemagne ce constat ait été encore accentué – et donc faussé – par le filtre de traductions qui privilégiaient ce genre de littérature parce que, aussi grave fût-elle, c'était celle que, d'une certaine façon, le public attendait, celle qui reflétait l'image que l'on voulait avoir de l'Allemagne d'après-guerre et qui arrangeait beaucoup de monde : le pays qui se charge des péchés du monde. Commode ! Cela évitait aux autres nations de faire leur propre travail de mémoire.

Avec la réunification et le retour à la « normalité » dans un pays redevenu souverain et maître de ses destinées, les lois de la gravité ont subi de notables modifications. Bien que né en 1944, Gert Heidenreich peut passer pour le porte-drapeau de cette nouvelle génération d'écrivains qui redécouvrent dans l'écriture la part de jeu et la légèreté, à l'instar d'Arun, qui, pour les beaux yeux de Blandine, a réussi un double puis un triple et enfin un quadruple saut périlleux. Aussitôt après l'incendie du cirque et à la faveur d'un pari, cette prouesse lui a valu de devenir le protégé d'un « collectionneur de miracles », un riche inventeur ayant créé de toutes pièces un paradis terrestre en pleine Bavière. Dans cette bulle de verre et de lumière

où se concentrent les beautés du monde, on rencontre, outre les habituels animaux de la création, une licorne, une sirène, un cheval ailé, « *miracle génétique créé à partir des génomes d'un cygne de Nymbenburg et d'un Lippizan de Vienne* ». Pour Colombier – tel est le nom de cet inventeur d'origine française –, le miracle est la seule liberté que permet encore un système verrouillé de partout : transgression aussi belle que fragile. Mais, avec Arun, l'opposition de Colombier contre une époque tueuse de fantaisie va entrer dans une phase politique. Dans ce livre espiègle et plein de rebondissements, qui se plaît à mêler les genres, du roman d'éducation au thriller, Heidenreich sait aussi aborder avec habileté des sujets qui préoccupent notre société ac-

tuelle. C'est ainsi que les grands groupes de pression vont se livrer une bataille acharnée pour s'emparer de ce prodigieux acrobate venu des confins de l'Himalaya, qui assimile toutes les connaissances avec une facilité de surdoué et transforme bientôt ses sauts périlleux en pure lévitation. L'Eglise a même le projet d'édifier une cathédrale démontable durant la Fête de la bière à Munich pour attirer les assoiffés de sensations. « *Si, après ça, les gens n'ont pas au moins autant envie de se confesser que de boire une bière, c'est que le diable se cache encore quelque part.* » Or les cachettes ne manquent pas. Mais Arun a un secret. Et comme dans les rêves, ce secret permet de voler très haut, très loin. Pierre Deshusses

Pierre Deshusses

Les librairies
Initiales vous
offrent ce
dossier consacré
à l'amour
dans les livres
pour enfants
et adolescents

comme
Amour
l'amour raconté aux enfants

initiales

www.initiales.org

initiales
GROUPEMENT
DE LIBRAIRES

Alinéa, 95300 Pontoise • Antipodes, 95880 Enghien •
L'Astrée, 75017 Paris • Blandine Blanc, 42000 Saint-Étienne • Le Bruit des mots, 77100 Meaux •
Buchladen, 75018 Paris • Le Cadran lunaire, 71000 Macon • L'Écritoire, 21140 Semur-en-Auxois • Les Feuillantines, 91260 Juvisy • Gwalarn, 22300 Lannion • L'Île lettrée, 75010 Paris • Lucioles, 38200 Vienne • Millepages, 94300 Vincennes • Page 189, 75011 Paris • Quai des Brumes, 67000 Strasbourg • La Réserve, 78200 Mantes-la-Jolie • Les Sandales d'Empédocle, 25000 Besançon • Le Square (l'Université), 38000 Grenoble • Les Temps Modernes, 45000 Orléans • Vent d'Ouest, 44000 Nantes • Voix au Chapitre, 44600 Saint-Nazaire

Les illusions perdues

Hunter S. Thompson, le fondateur du « journalisme gonzo », revient avec un roman inédit écrit à la fin des années 50 et la réédition de son livre culte

RHUM EXPRESS
(The Rum Diary)
de Hunter S. Thompson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Bernard Cohen,
éd. Robert Laffont, « Pavillons »,
270 p., 129 F (19,67 €)

HELL'S ANGELS
L'étrange et terrible saga
des gangs de motards
hors la loi
de Hunter S. Thompson.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Sylvie Durastanti,
éd. Robert Laffont, « Pavillons »,
348 p., 129 F (19,67 €)

Hunter Thompson est un survivant. Sorti du décor en France, comme aux Etats-Unis, c'est l'adaptation – pour le meilleur et pour le pire – de son « roman » *Las Vegas Parano* (1) par le réalisateur Terry Gilliam, qui ramena le monstre sacré sur le devant de la scène. Jean-Claude Zylberstein – directeur notamment de la collection « Pavillons » – réédite aujourd'hui *Hell's Angels* et sort un roman inédit, *Rhum Express*. De quoi satisfaire les accros et donner la chance aux non-initiés de découvrir un mythe. Car aussi ravagé soit-il, Hunter Thompson reste un fou génial.

Né en 1937 (ou 1939) à Louisville (Kentucky), il commence comme reporter sportif avant de devenir correspondant aux Caraïbes du *New York Herald Tribune*. En 1965, il rencontre les Hell's Angels et, au lieu d'un reportage, leur consacre un livre – qui deviendra culte. Pendant un an, Hunter Thompson s'offre une virée avec ceux qu'il tient pour les derniers héros de l'Amérique : « Arborant la fameuse tête de mort ailée au dos de leurs blousons sans manches et roulant



ROBERT YAGERS/SPA

avec leurs mémés en croupe, plus la superbe arrogance inentamée et l'intime conviction d'être la plus redoutable horde motorisée de toute l'histoire de la chrétienté. » Hunter Thompson en veut aux journalistes – ces « charognards plumitifs avides de sensationnel » – de les avoir « servis sur un plateau, nappés de sang et saupoudrés de ridicule ». Lui, ce qu'il voit d'abord, c'est une bande d'irréductibles, mousquetaires des Temps modernes, qui

« s'éclatent à fond la caisse ». Hunter Thompson sortira de ce voyage déçu. Déçu et amer devant leur ignorance crasse, leur puérilité et leur engagement – quasi unanime – en faveur de la guerre du Vietnam. Il croyait trouver des électrons libres, il n'a côtoyé que des brutes épaisses, assez dingues pour lui défoncer le crâne, quand il refusera, le livre terminé, de partager ses royalties. Mais ce qu'Hunter Thompson redoutait surtout

c'est « le triste jour où (...) les Angels s'embourberont dans l'ornière de l'embourgeoisement sénile ».

Nostalgique, sentimental, Thompson ? C'est une des facettes du personnage, que la lecture de *Rhum Express* ne fait que confirmer. Dans ce roman, Paul Kemp, jeune journaliste, quitte New York pour bosser au *San Juan Daily News*. A cette époque, Porto Rico devait être, pour le département d'Etat américain, « la preuve vivante que le capitalisme peut fonctionner en Amérique latine ». En réalité, c'est plutôt « un ramassis de ploucs, de voleurs et de jivaros hagards », d'où l'atmosphère visqueuse et étouffante qui émane de ce texte. Dans cette ambiance de rats, Paul Kemp et ses collègues noient fantômes et illusions dans le rhum. Seule Chenault, sorte de Lolita, vient éclairer ce roman et distraire ces personnages aux causes perdues. Ecrit à la fin des années 50, sorti en 1998 aux Etats-Unis, *Rhum Express* n'est pas le meilleur ouvrage de Hunter Thompson. D'ailleurs, à l'époque, son rédacteur en chef au *San Juan Star*, Bill Kennedy, trouve le livre tellement mauvais qu'il lui conseille de le publier à titre posthume.

Dans une Amérique de plus en plus prude et hypocrite, le nom de Hunter Thompson résonne sans doute comme un vieux vinyle. Il n'en reste pas moins que ce prodige est l'inventeur du « gonzo journalism ». Cette expression, intraduisible, il l'a forgée à la fin des années 60 : « C'est un style de "reportage" fondé sur l'idée de Faulkner que la meilleure fiction est beaucoup plus vraie que n'importe quelle forme de journalisme (...) Le vrai reportage gonzo exige le talent d'un maître journaliste, l'œil d'un photographe/artiste et les couilles en bronze d'un acteur. Parce que l'auteur doit participer à la scène

tout en l'écrivant. » Ses détracteurs feignent également d'oublier que Hunter Thompson fut un des piliers du service politique du magazine *Rolling Stone*. Et, *last but not least*, qu'il est lui-même pleinement conscient que *Las Vegas Parano* a sonné le glas d'une époque et que, avec l'élection de Nixon, c'était « finis les anarchistes aux yeux fous, défoncés jusqu'à la moelle, qui écumaient le pays en décapotables rouges, crachant le feu ». Alors bien sûr, ce fan de Joseph Conrad (et oui !) est un halluciné qui, en sus de ses inséparables Dunhill, carbure chaque jour au Chivas Regal et à la coke.

PLONGEON VIOLENT

D'accord, ses livres sont non pas démodés, mais très datés, inséparables des utopies des années 60. Pourtant, Hunter Thompson offre au lecteur un plongeon violent au cœur de l'Amérique, le conviant par la même occasion à une véritable balade-rêve dans le passé. Il y a déjà quelques années, Hunter Thompson a perdu son paradis et quelques-unes de ces fragiles illusions qui permettent de survivre dans un monde de plus en plus calibré, dirigé par des gestionnaires et piloté par ordinateur. Répugné par « la simple idée de vendre quoi que ce soit (...) dans une nation dirigée par des porcs [où] tous les cochons veulent un morceau de gâteau », Hunter Thompson vit aujourd'hui retiré à Aspen, Colorado. « J'aime me bourrer de mes-caline et faire cracher 110 décibels à mon ampli pour déguster un peu de "White Rabbit" quand le soleil se lève sur les sommets neigeux qui séparent le continent en deux. » Faites que cette fois il soit entendu.

Emilie Grangeray

(1) Disponible en 10/18

Corps à corps avec l'écriture

LA RÉPUBLIQUE NIZON

et
LA VIE À L'ŒUVRE
de Philippe Derivière.
Ed. Les Flohic (10, bd de la Bastille, 75012 Paris), 222 p., 150 F (22,87 €) et 100 p., 98 F (14,94 €).

Deux ouvrages consacrés à Paul Nizon, l'écrivain suisse allemand des ténèbres de l'âme, vagabond métaphysique proche de Robert Walser, Blaise Cendrars, Henry Miller. Inaugurées avec Philippe Djian, ces deux nouvelles collections (« Les Singuliers » et « Ecriture ») revisitent une même œuvre, d'un côté par le biais d'un entretien avec l'écrivain (avec extraits, documents, photographies, inédits), de l'autre au fil d'un essai. Les deux livres, qui n'évitent pas toujours le piège de la redite, auraient pu n'en faire qu'un. Ils offrent deux types d'exploration, néanmoins complémentaires, de l'univers d'un artiste qui avoue « marcher à l'écriture » au fil de déambulations citadines clandestines, au gré de rencontres amoureuses et sexuelles, au rythme de ses trous noirs et désespoirs, selon la partition d'un jazz dont il improvise fuites et ruptures.

Critique d'art, auteur de textes qu'il qualifie d'« action prose » par analogie à l'action painting des peintres, ce « chien de l'époque » évoque les séquences de sa vie (la période rimbaldienne, la conversion à une prose vouée au mouvement, les intoxications et les leures), et dissèque son art de l'autofiction : comment devenir le démiurge de sa propre création, comment s'identifier à un alter ego écrivain dont l'existence serait consacrée à un perpétuel corps-à-corps avec une écriture qui devient mécanisme de survie, une quête incessante de la femme qui procure le « tourment salvateur ».

J.-L. D.

Impasse sentimentale

Dans le Caracas des années 50, José Miguel Roig analyse une société futile, aveugle devant les crimes du pouvoir

SOUVIENS-TOI, SCHOPENHAUER
(Recuerda Schopenhauer)
de José Miguel Roig.
Traduit de l'espagnol
par Fanchita Gonzalez Battle,
Mercure de France, 188 p.,
125 F (19,05 €).

Appel angoissé d'une jeune femme, la nuit, au téléphone : ça commence comme chez Chandler, et ça se lit comme du Chandler. Après tout, il y aura deux meurtres. Mais le projet de José Manuel Roig, universitaire vénézuélien d'origine espagnole, n'est pas d'écrire un roman policier : il s'intéresse à la complexité des situations, à l'imperfection de notre regard qui perçoit trop vite, classifie sans réfléchir et juge sans songer aux conséquences. Il veut aussi revenir sur ce qu'il connaît, sur ce qu'il a vécu à Caracas dans les années 50.

Pérez Jiménez garantissait alors le pétrole bon marché et le silence des communistes. Il valait mieux ne pas sortir la nuit et brûler les papiers compromettants. Roig veut analyser comment, dans une société futile et volontairement aveugle devant les crimes du pouvoir, la connivence, nourrie de silence, implique nécessairement le factice et le superficiel. Son traité sur les apparences en milieu dictatorial ressemble par sa rigueur à une tragédie. Shakespeare, Corneille n'ont-ils pas eux aussi mis en scène des dictateurs, et des assassins moins politiques qu'il n'y paraît d'abord ?

L'éblouissante Graciela, personnage central, voue à son cousin pauvre une tendresse fraternelle, il la chérit d'un amour platonique : une impasse sentimentale. Veuve d'un millionnaire juif, forcément inculte et arrogant puisqu'il était riche, elle est à présent mariée à un ministre tout-puissant, nécessaire-

ment une brute puisqu'il sert le tyran. Le cousin narrateur observe et désire la jeune femme. Elle l'a surnommé Schopenhauer parce que la pensée du philosophe guide son existence. Transi d'amour, meurtri par sa pauvreté, par ses étudiants qui ne l'aiment pas, troublé aussi par le malheur des victimes qui l'entourent, il a bien des raisons en vérité d'adopter le pessimisme de son homonyme.

Le deuxième acte démolit ces faux-semblants à la faveur de retours en arrière, de confidences ou de simples conversations. On croyait le défunt millionnaire insupportable, mais il rendait sa femme heureuse. Que cherchait-il ? Quel regret, quelle culpabilité causa sa douloureuse, incompréhensible dépression ? Il s'est suicidé dans un hôtel borgne. Quant au ministre, sa jeunesse d'étudiant contestataire, le souvenir ému de son frère militant, ébranlent les réticences du narrateur : « Schopenhauer » acceptera-t-il de collaborer avec celui qui semble un brave homme sincèrement épris de son peuple ?

Le troisième acte apporte quelques réponses en bousculant de nouveau les vérités qu'on pensait acquises. Il n'y a pas eu de suicide, et le ministre avait de bonnes raisons pour liquider le millionnaire et se glisser à sa place dans le lit de Graciela. Il triomphe, comme il a triomphé de son frère, en l'anéantissant : la dictature a les moyens de faire taire les gens sans les détruire. Avec une virtuosité si talentueuse qu'on la remarque à peine, Roig démêle ainsi l'écheveau de son intrigue en approfondissant graduellement la psychologie de ses personnages. L'héroïne, riche mais cultivée, frivole mais sensible, comprend tout avant le cousin, philosophe un peu lent, révolté théorique. Ils vont se défendre ensemble, et se venger, et s'aimer. C'est passionnant.

Jean Soublin

Farces et bourreaux

Délires d'un journaliste albanais hanté par le souvenir d'amis et d'une maîtresse chinoise

LE DRAGON D'IVOIRE
(Dragoi i fildishtë)
de Fatos Kongoli.
Traduit de l'albanais
par Edmond Tupja,
Rivages, 274 p., 129 F (19,67 €).

Un sentiment partagé entre folie et banalité : voilà ce qu'éprouvait le précédent héros de Fatos Kongoli. Entre ces deux points extrêmes, l'auteur albanais a tracé son pré carré, en deux remarquables romans (1). Ces précédents ouvrages décrivait déjà la dérive d'hommes ordinaires sous le régime communiste albanais, en proie aux jeux pervers des victimes et des bourreaux, échinés par la terreur quotidienne. *Le Dragon d'ivoire* n'est pas construit autrement, mais Kongoli fait ici une incursion dans la Chine des années 60 (où lui-même partit étudier les mathématiques à cette époque).

Journaliste à Tirana, le héros, Genc Skampa, est un vieux loup fatigué, « une vieille galoche », tout juste bon à ingurgiter son cognac dans les bars de la capitale. Ses proches le visitent rarement. Mais les fantômes de son passé, eux, le harcèlent. Genc se souvient ainsi de ses études dans « la grande Chine populaire de Mao » entre 1961 et 1964, à l'Institut des langues de Pékin. Occupés à truffer les jeunes Chinoises, les étudiants albanais d'alors interprètent à leur manière la fraternité communiste internationale... Mais les inquiétants « responsables des ressources humaines », agents du régime albanais, et les responsables chinois brisent les couples mixtes, soupçonnés d'espionnage, déportant les unes, rapatriant les autres. Genc est ainsi séparé de Sui Lin, sa gracieuse conquête chinoise. De retour en Albanie, marié à une autre, bientôt divorcé, il voit sa vie partir à vau-l'eau. La fin de la dictature ne liquide pas les anciennes angoisses.

Le renouveau tarde à venir – le rapprochement de l'Albanie avec les démocraties occidentales, le projet de remariage de Genc, hanté par le souvenir des amis disparus...

CRUAUTÉ DÉSINCARNÉE

Plus que les romans précédents, *Le Dragon d'ivoire* progresse en demi-teintes, instaurant un nouvel équilibre, moins marqué par la « densité urgente » du *Paumé*. Comme si la bruine qui tombe sur l'une des premières scènes, une pluie ironique qui « ne mouille que les imbéciles », s'étendait sur le reste de l'ouvrage. Les tragédies s'accomplissent presque en coulisses. A cette cruauté désincarnée, Kongoli mêle des scènes de farce ubuesque, grinçante, substituant magistralement le sens du ridicule à celui du sublime. Chaque drame a son lot d'absurdités, drôle ou cauchemardesque : un étudiant désenchanté se fait hara-kiri dans une ambassade, en surasant qu'« il n'y aura pas d'incidents diplomatiques ». Dans ses délires, Genc voit les fantômes de ses camarades l'inviter à banqueter jusqu'à l'éternité. Lui-même convoque les défunts illustres à des assemblées plénières, pour un jugement d'outre-tombe ; sans compter le décalage qui s'opère entre le drame de la population chinoise exsangue, affamée et l'énergie sexuelle, scatologique et ripailleuse des étudiants, contrepoids à l'angoisse, qui subvertit pour un temps la politique et les symboles d'autorité. Le dérisoire et le burlesque, le quasi-fantastique recomposent le masque de l'Histoire, lui redonnent figure humaine. Dans ce prosaïsme quasi impitoyable, Kongoli élève d'infimes monuments d'une mélancolie sensible : les impressions dérivées d'un pays prématurément quitté, les visages aimés et les corps étroits des disparus.

Fabienne Dumontet

(1) *Le Paumé* et *L'Ombre de l'autre*, Rivages.

Livraisons

● **CINQ ENFANTS DANS UN PARC**, de Simone de Saint-Exupéry. Le préfacier, son petit-neveu Frédéric d'Agay, la surnomme tante « Monot » : Simone de Remens, femme de lettres (sous le nom de Simone de Remens), était surtout la sœur aînée d'Antoine, qui n'avait pas voulu un auteur du même nom dans la famille. Elle tint son Journal pendant cinquante ans, cosigna avec sa sœur Biche des textes pour enfants, se voua à la gestion de l'œuvre de son illustre frère. *Cinq enfants dans un parc* est un manuscrit inachevé, un recueil (au ton un peu suranné) de souvenirs d'enfance à Lyon et à Saint-Maurice, illustré par des photographies de famille. (Gallimard, 174 p., 110 F [16,77 €]). J.-L. D.

● **LA NOYÉE DE ROYAN**, de François Julien-Labruyère. Un grand-père, qui aimait Wagner. Sa passion pour *Lohengrin*. La représentation de *Lohengrin* à l'Opéra Bastille. A l'intérieur du programme, des photos de blockhaus et quatre clichés intitulés « Noyée sur la plage de Royan ». Association d'images, de pensées, enchaînement de faits qui imposent à l'auteur un texte où les souvenirs d'un homme se superposent à ceux d'une ville blessée. A partir des images du transport de la noyée dont le destin se confond avec celui de la ville, l'auteur ressuscite des vies et des faits d'un autre temps. Accompagnée de photos, une nostalgie sans affectation où les souvenirs ne distinguent plus très bien le symbole de la réalité (photographies René-Jacques et Jacques-Henri Lartigue, éd. Arléa, 186 p., 135 F [20,57 €]). P. R. L.

● **QUATRE FEMMES**, de Pascal Lainé. C'est de son propre aveu quatre « éducations sentimentales » que nous livre Pascal Lainé dans ce fort volume. Quatre figures de femmes qui illustrent, entre « grands sentiments et petites destinées », les étapes récurrentes de la carte du Tendre. Les trois premiers textes sont des rééditions de romans parus de 1979 à 1992 (*L'Eau du miroir*, *Elena*, *Dîner d'adieu*). Le quatrième retrace les constats d'un narrateur-témoin du désenchantement progressif d'une comédienne que le succès fuit jusqu'à la réconciliation d'un retournement final du destin (*L'Incertaine*) (Fayard, 510 p., 154 F [23,47 €]). Dans le même temps sort un volume du *Théâtre* de Pascal Lainé (Fayard, 444 p., 150 F [22,86 €]). P. Ky.

Freud dessinait une nouvelle carte de l'âme. Henry James s'attardait encore à déchiffrer les graffitis de ses labyrinthes. Valéry cherchait à fixer les lois de la sensibilité et le fonctionnement de l'esprit. Proust allait entreprendre son intime, mais infini, voyage dans sa mémoire. Joyce investissait le domaine du langage, en quête de la langue du Paradis... quand la voix de Pirandello commença à se faire entendre : le Sicilien essayait d'imaginer dans ses histoires une sorte de méthode de connaissance, s'imposant, en guise d'exercice, l'emploi du « moi » en tant que « lui ».

C'est au début du XX^e siècle, dans *Feu Mathias Pascal*, son premier coup de maître, que le « moi » surgit : le « moi », ce que l'on ne cessera d'inventer, pour lui attribuer les métamorphoses dont la conscience a la perception sans en posséder la maîtrise. Pirandello allait approfondir l'idée, le « thème », jusqu'à la fin de sa vie – jusqu'à ce roman qu'il portait en lui depuis une trentaine d'années, et qu'il ne se décida à publier qu'en 1927, neuf ans avant sa mort : *Un, personne et cent mille*, où, avec un humour mélancolique, il soutient que l'on n'est pas « un », sauf dans l'instant, et qu'on ne saurait être vraiment soi-même sans la nostalgie d'être un autre.

Toute sa vie, dans ses nouvelles, ses romans, son théâtre, ses essais, Pirandello n'aura cessé d'élucider le drame de l'individu qui soudain devient « quelqu'un » pour tous. Là, se trouve le danger : dans l'image que les autres perçoivent de nous et qui nous emprisonne, nous fige, suscitant en nous le désir timoré de ne pas nous en écarter, fût-ce au risque de trahir nos sentiments, nos plus chères convictions.

IN « IGNOTO A ME STESSO », éd. Bompiani, 1997



« Luigi Pirandello », par Franco Antonicelli, impression au sel d'argent, 11 x 11 cm (1938)

« Or on saura que, pour ma part, il ne m'a jamais suffi de représenter une figure d'homme et de femme, aussi singulière et caractéristique qu'elle fût, pour le seul plaisir de la représenter ; de raconter une anecdote curieuse, gaie ou triste, pour le seul plaisir de la raconter ; de décrire un paysage pour le seul plaisir de le décrire. »

Pirandello, préface à « Six personnages en quête d'auteur »

Né près d'Agrigente, au lieu-dit Le Caos, Luigi Pirandello fait des études de lettres qui, à dix-huit ans, le mènent de Palerme à Rome et de Rome à Bonn, où il obtient un doctorat de lettres et de philosophie avec une thèse de dialectique romaine, écrite en allemand.

HENRY BAUCHAU
rencontre à
L'ARBRE A LETTRES
62, rue du Fg. Saint.-Antoine,
Paris 12^e. Tél. 01 53 33 83 23
le mercredi 28 juin
à partir de 18h30

Pirandello, les formes d'une vie

De retour en Italie, il fait un mariage de raison avec la fille de l'associé de son père, grand propriétaire de mines de soufre, s'installe à Rome, où il vit de ses rentes, traduit les *Elégies romaines*, de Goethe et, non sans timidité, commence à écrire des poèmes, des nouvelles, à ébaucher des romans et des pièces de théâtre. Jusqu'au jour où, son père ayant fait faillite, il se trouve dans l'obligation d'utiliser ses titres universitaires : pendant vingt-quatre ans, de sa trentième à sa cinquante-quatrième année, il sera professeur à l'École normale de jeunes filles. (C'est à cause de la fascination qu'il exerce sur ses élèves qu'il va vivre le drame capital de son existence : la jalousie de sa femme, qui peu à peu se changera en folie, obligeant l'écrivain à faire interner la mère de ses trois enfants dans une maison de santé, vingt ans après leur mariage.)

Aussi entame-t-il une collaboration régulière au *Corriere della sera*, où il va publier de nombreuses nouvelles – comme plus tard Dino Buzzati – dans lesquelles il reconstruit par bribes le pays d'enfance, ressuscite les personnages grandioses ou pathétiques de sa terre natale et commence à s'interroger sur les fondements même de ce fantasme : l'identité, accordant à l'imagination une véritable suprématie sur la réalité, sans se douter qu'il est en train d'inventer une tournure d'esprit révolutionnaire, celle qui portera son nom, ce « *pirandellisme* » qui résume désormais en un mot le drame permanent entre soi-même et l'image que les autres s'en font.

Ces nouvelles hebdomadaires deviendront un véritable univers romanesque, qu'il appellera, vers 1922, lorsqu'il a pris conscience de la valeur de son travail, *Nouvelles pour une année*. Car il a décidé

d'en écrire trois cent soixante-cinq. En réalité, il n'en écrivit que deux cent trente-sept, mais, jusqu'à la fin de sa vie, en dépit de sa gloire de dramaturge, il savait qu'il est rare que les œuvres théâtrales suscitent des lecteurs. Au demeurant, l'admiration qu'il avait pour Balzac et pour Maupassant à sans doute compté pour beaucoup dans l'envie que son œuvre, en perpétuelle gestation, devienne une « œuvre totale ».

Baudelaire soutient que « la nouvelle a sur le roman à vastes proportions cet immense avantage que sa brièveté ajoute à l'intensité de l'effet ». Et de souligner que « dans la composition tout entière, il ne doit pas se glisser un seul mot qui ne soit une intention qui ne tende, directement ou indirectement, à parfaire le dessein prémédité ». Mais notre époque considère secondaire ce genre, surtout en France, où les grands prix de littérature ne consacrent que des romanciers, bien que la nouvelle soit un genre pour ainsi dire « immémorial », si l'on conçoit la nouvelle comme une manière de conte passé de la récitation à la littérature écrite.

Hector Bianciotti

En tant qu'auteur de romans et de nouvelles, et même, au début, auteur dramatique, Pirandello ne reçut qu'une attention distraite de la part des critiques. Or c'est la critique dramatique qui révéla l'écrivain au grand public, mais, comme l'observe Leonardo Sciascia, « seulement quand on découvrit sur la façade de l'œuvre pirandellienne "une philosophie" ». » Et Sciascia d'analyser les rapports entre le dramaturge et son critique le plus éclairé, Adriano Tilgher, lequel agit sur Pirandello comme un vaccin :

Dans ses nouvelles comme dans son théâtre et ses romans, Pirandello n'aura cessé d'interroger le drame de l'individu. L'intégralité de ses nouvelles vient d'être rassemblée en un volume

« Pour un auteur, les définitions, les commentaires d'un critique peuvent devenir une « forme », pour employer une expression chère à l'écrivain, c'est-à-dire un cercle dont il sera difficile ensuite de sortir – une cage, une prison. »

De son côté, Adriano Tilgher écrivait, quatre ans après la mort de l'écrivain... : « Il est fort probable que, en ce qui regarde le problème esthétique, Pirandello serait resté sur sa position des « Six personnages », s'il n'avait pas lu l'essai que je lui consacrai dans mon livre *Études sur le théâtre contemporain* (1922). C'est la célèbre et trop fameuse antithèse entre la Vie et la Forme, problème central de l'art pirandellien. » Tilgher assurait que cette antithèse n'existe pas dans les œuvres pirandelliennes antérieures à son essai. Lui seul avait inventé cette formule que Pirandello adopta et fit sienne. Bien

qu'elle lui ait été suggérée par quelques phrases de certaines nouvelles, lui, Tilgher, en était l'auteur et nullement le dramaturge.

Et Sciascia : « La formule caractéristique de façon synthétique le monde de l'auteur. La formule de la dualité et du conflit entre la Vie et la Forme, la Forme qui glace la vie et la condamne à mort, la Vie qui désagrège la Forme pour resurgir libre et imprévisible entre termes opposés. Mais la formule finissait par être une Forme, par prendre dans les glaces de la Forme le courant de la Vie d'un écrivain vivant et actif. »

Serait-il purement littéraire ce mot de « forme » qui condamne l'auteur à se répéter – de crainte que lecteurs ou spectateurs cessent d'apprécier son œuvre ? D'autres que Pirandello ont vécu et avoué une pareille expérience, et aussi une sorte d'esthétique. Vers la fin de sa vie, Gombrovicz éprouvait un sentiment similaire : « Mes attentats contre la Forme, où m'ont-ils mené ? A la Forme, justement. Je l'ai tant et tant brisée qu'à force je suis devenu cet écrivain dont la Forme est le sujet. Voilà ma Forme, et ma définition. Et aujourd'hui, me voilà serviteur de ce Gombrovicz officiel, que j'ai fabriqué de mes mains. »

Et Borges : « Je dois persévérer en Borges, non en moi (...). Il y a des années, j'ai essayé de me libérer de lui et j'ai passé des mythologies de banlieue aux jeux avec le temps et avec l'infini, mais maintenant ces jeux appartiennent à Borges et il faudra que j' imagine autre chose (...). Je ne sais pas lequel des deux écrit cette page. »

Pour Benjamin Crémieux, qui fut son premier traducteur français, Pirandello a vécu le drame de la connaissance jusqu'à l'angoisse, et c'est un cri d'angoisse qui retentit dans les meilleurs de ses récits et de son théâtre : « La conscience

qui accompagne l'homme de sa naissance à sa mort et différencie sa destinée de celle de l'animal ou de la plante, voilà la source unique du tragique pirandellien. »

Pirandello dit que celui qui vit, tant qu'il vit, ne se voit pas, parce que, précisément, il vit. Et aussi, que si quelqu'un peut voir sa propre vie, c'est signe qu'il ne la vit plus, qu'il la subit et la traîne avec lui, et que, par conséquent, il ne peut voir et connaître que ce qui de nous est mort : « Connaître c'est mourir ». Mais il va encore plus loin – bien au-delà de cette obsession de la Forme, la Forme que tous les hommes luttent pour acquérir, et qui, acquise, lorsqu'ils croient avoir parachevé leur vie, commence à mourir. Sa vie durant, Pirandello a rêvé de se fuir lui-même, de ne plus avoir conscience d'exister, comme une pierre, comme une plante ; ne plus se rappeler son nom, juste « écouter le

« La conscience, qui accompagne l'homme de sa naissance à sa mort et différencie sa destinée de celle de l'animal ou de la plante, voilà la source unique du tragique pirandellien. »
Benjamin Crémieux

vent là-haut, entre les châtaigniers, comme une rumeur de mer ». Donc, cesser d'être et avoir conscience de ne plus être, et néanmoins « être » pierre ? Certes, cette impossibilité traverse la littérature depuis la nuit des temps – chez les Anciens et chez les Romantiques, ou chez Michel-Ange qui dit dans un poème : « *Cher m'est le sommeil, mais plus encore être de pierre...* »

Paix, détachement de soi, quiétude de l'âme abandonnée à la Nature... Quiétisme. Qu'est-ce que cela peut vouloir dire, cette transfiguration de soi en pierre, si, pierre, on ignore s'être fondu en elle ? Tout compte pour l'élan qu'exige la création, aussi bien la lecture des classiques que des modernes, le fait d'avoir des rentes ou de ne pas en avoir, d'être laid ou beau – deux « formes » équivalentes de l'injustice – ou la métaphysique. Bien avant Sciascia, Pirandello aura connu, dans son inextricable Sicile, la vie des *braccianti* – ceux qui n'ont que la force de leurs bras –, les ouvriers des mines de soufre de son père...

Un demi-siècle plus tard, Sciascia dira que seule l'œuvre de Pirandello lui a permis, avec le temps, de se faire une idée de son pays, d'approcher le sens de la « *sicilitude* ».

Pour Giovanni Macchia, cette œuvre est comme un vaste terrain où le dramaturge compose et décompose, sans repos, comme dans un chantier, comme chez Balzac. En fait, ses personnages sortent d'une nouvelle et entrent dans un roman, quittent le roman et vont finir dans un essai. Encore mécontents, ils passent des silencieuses et laconiques nouvelles dont ils sont nés – des nouvelles qui sont le cœur et les racines de l'œuvre tout entière – aux planches grinçantes des théâtres, où ils vivent leurs drames et entretiennent avec maestria, avec malice, les indices de quelque grand secret, sans jamais tout à fait le révéler. Ce qui définit le génie de Pirandello.

NOUVELLES COMPLÈTES

de Luigi Pirandello.
Préface de Giovanni Macchia.
Traduit de l'italien par Georges Piroué, Henriette Valot et Hélène Leroy, suivies de « Pirandello conteur » de Georges Piroué, Gallimard, « Quarto », 2 240 p., 195 F (29,73 €).

Hipparchia, Hypatie et autres femmes philosophes



Le nombre de philosophes antiques répertoriés est en forte hausse. Le dictionnaire que publie Richard Goulet s'efforce de recenser tous ceux qui sont mentionnés quelque part. Et même toutes celles

velles réalités, à peine entrevues auparavant. Le Dictionnaire des philosophes antiques donne de cette démarche une éclatante illustration. L'honnête homme connaît, au moins de nom, vingt ou trente philosophes de l'Antiquité. Les savants en dénombreaient quelques centaines, il n'y a pas si longtemps. Les six ou sept volumes de ce dictionnaire, quand il sera achevé, en auront exhumé quelque trois mille ! Certains sont de simples noms, des ombres entrevues, dont on sait seulement qu'elles se réclamèrent du cynisme ou du stoïcisme, qu'elles donnèrent des cours ou composèrent des traités, depuis longtemps évanouis. Leur masse dessine pourtant un curieux peuple de chercheurs de sagesse, divisé en écoles multiples, pourvu d'institutions durables, riche en querelles – une troupe paradoxale de fantômes hauts en couleurs.

Mais c'est une compagnie d'hommes. Ou presque. Dans les longues généalogies de maîtres et de disciples, les femmes n'apparaissent que bien peu, de biais, en tant que sœurs, épouses, filles, mères, etc., des valeureux amants des idées. Prostituées accueillies par Epicure, pythagoriciennes recensées tardivement par Jamblique, leur présence est toujours marginale et soumise à toutes sortes de stéréotypes. Mais elles ne sont pas simplement, comme on pourrait s'y attendre, ver-

teuses compagnes ou libertines pour le repos du concept. Les indices disponibles en apprennent plus qu'on ne s'y attendrait, bien qu'ils demeurent en petit nombre. Le considérable tome III du Dictionnaire des philosophes antiques, qui vient de paraître, comporte un millier de pages serrées, a mobilisé une soixantaine de chercheurs, contient près de cinq cents notices de philosophes, qui rassemblent toutes les sources et informations disponibles et présentent le dernier état des travaux et références sur chaque auteur. Bref, une somme sans équivalent. Or on ne trouve que deux femmes dans ce volume. Mais, elles ne manquent pas d'intérêt.

Hipparchia de Maronée est une figure de l'école cynique, le groupe de ceux qui vivent comme des chiens. Leur vie doit être conforme à la nature, c'est-à-dire débarrassée des règles inutiles ou néfastes que la société tente d'imposer aux hommes. Comment est-elle venue

à la philosophie ? Son frère Métroclès était l'élève de Cratès de Thèbes (nous sommes vers 335 avant Jésus-Christ). Hipparchia tomba amoureuse de Cratès et voulut l'épouser. Elle menaçait de se suicider en cas de refus. Lui n'était pourtant ni grand, ni beau, ni riche. Adepte du cynisme, il se présenta chez elle et se mit nu, déclarant que c'était tout ce qu'il avait à offrir, et qu'elle devrait s'y faire si elle persistait dans son projet. Ce qu'elle fit. Ils conclurent donc un « mariage de chiens », qui se caractérisait notamment par l'égalité, car « la chienne n'est pas inférieure au chien ». Conformément au précepte de Diogène de Sinope selon lequel toute action peut s'accomplir au vu et au su de tous, Hipparchia et Cratès connurent quelque renommée pour copuler n'importe où sans souci de qui était là.

S'accoupler en public est-il philosophique ? Sans traiter ce sujet de dissertation, on notera

combien Hipparchia n'est pas un personnage terne. On peut lui trouver plusieurs mérites : elle sexualise la philosophie, sort du gynécée pour perturber l'agora, quitte le silence et le métier à tisser pour l'étude et les ébats libres. Elle a même rendu saint Augustin méfiant : dans *La Cité de Dieu*, il déclare de tels comportements légendaires. Il est impossible, à son avis, d'éprouver un désir sexuel sous le regard d'autrui – jugement qui semble témoigner principalement de ses propres limites, dans la mesure où toutes sortes de réalités bien connues attestent le contraire.

Avec Hypatie d'Alexandrie, la situation est différente. C'est une philosophie de l'Antiquité tardive : elle vit à Alexandrie dans la seconde moitié du IV^e siècle de notre ère, édite des manuscrits de textes mathématiques, enseigne Platon

et Aristote. Bien qu'on ne possède aucun texte pouvant lui être attribué, il existe de fortes raisons de penser que son enseignement devait être en accord avec le néoplatonisme de Jamblique. Ce qui l'a rendue célèbre et l'a même transformée en héroïne de plusieurs romans, c'est d'avoir été, en 415, lapidée par les chrétiens.

La fortune littéraire du personnage est facile à comprendre : difficile, pour un écrivain pas trop dévot, de résister au charme d'une femme savante qui se trouve, en outre, martyre païenne. Aujourd'hui, les raisons du meurtre d'Hypatie sont controversées. Il semble que la réalité soit décevante et compliquée. Si l'on tient compte des éléments fournis par l'historien chrétien Socrate dans son *Histoire ecclésiastique*, la philosophe aurait été victime du conflit politique entre l'évêque Cyrille et le préfet Oreste, qui la consultait en raison de sa notoriété. Elle n'aurait donc pas été mise à mal pour ses idées mais, si l'on peut dire, selon un principe de contiguïté. Cette explication n'est pas tout à fait convaincante, car le fanatisme chrétien de ces années-là est vif : Cyrille fait envahir les synagogues et chasse les juifs de la ville, des centaines de moines échauffés entretiennent un climat d'émeute dans cette cité qui avait été un havre de tolérance. Dans ce contexte, le lynchage d'une femme philosophe « païenne » n'est quand même pas un fait du hasard. En tout cas, les femmes philosophes de l'Antiquité font désormais l'objet de nouvelles recherches (1). Malgré les oublis et les siècles, peut-être verra-t-on, dans quelque temps, leurs silhouettes différemment.

(1) Voir notamment Ead (édit.), *Ancient Women Philosophers 600 BC. - 500 AD* (Dordrecht, Boston, Lancaster, 1987) ; Tiziano Dorandi, *Figure femminili della filosofia antica* in F. de Martino (édit.) *Rose di Piera*, (Bari, 1991) ; Michèle Le Dœuff, *L'Étude et le rouet* (Seuil, 1989).

DICTIONNAIRES DES PHILOSOPHES ANTIQUES sous la direction de Richard Goulet. Tome III, d'Eccélos à Juvénal CNRS Editions, 1 070 p., 560 F (85,37 €).

Notre Antiquité n'est pas finie. On a tort de croire les vestiges tous répertoriés, compris, interprétés. Même parmi les textes, témoignages et fragments, il reste beaucoup à faire. Sans doute a-t-on l'impression que l'inventaire est achevé, les pièces toutes étiquetées. Des générations de philologues n'ont-elles pas déjà passé au crible le moindre manuscrit grec ou latin ? Des experts en tous genres, historiens ou herméneutes, n'ont-ils pas confronté des hypothèses innombrables ? Certes. Cela n'empêche pas que l'ensemble demeure mobile, exposé à des rectifications minuscules comme à des remaniements de grande ampleur. Au premier abord, cette évolution des connaissances relatives à l'Antiquité occidentale n'est pas aisée à comprendre. Car ce ne sont pas, la plupart du temps, des découvertes nouvelles qui entraînent des modifications. Il arrive évidemment que l'on trouve de nouveaux papyrus et des manuscrits inconnus. Un ouvrage grec dont on ne connaît que le nom et que l'on croit disparu à jamais est parfois repéré, dans une vieille traduction arménienne ou persane soustraite par hasard à la vigilance de la communauté savante. Ce ne sont pas ces trouvailles qui modifient le plus notre image des Anciens.

Ce qui apporte de réels changements ? Les grandes pêches dans l'océan des archives. Depuis deux siècles, les études savantes n'ont cessé de proliférer. Publications dispersées, accès souvent malaisé : le repérage est compliqué, même pour les spécialistes. Ce qui fait le plus avancer la recherche, aujourd'hui, c'est sans doute de trier par thèmes ces quantités gigantesques d'informations, pour les comparer et tenter de les synthétiser. Apparaissent alors de nou-

Une folie impossible à mettre en mots

Le grand clinicien que fut Winnicott n'écarterait pas l'idée de devenir lui-même fou. Un nouveau recueil d'essais, dont d'importants inédits, témoignage de ses remarquables intuitions

LA CRAINTE DE L'EFFONDREMENT et autres situations cliniques (Psychoanalytic Explorations) de D. W. Winnicott. Edité par Michel Gribinski, traduit de l'anglais par Jeannine Kalmanovitch et Michel Gribinski, Gallimard « Connaissance de l'inconscient », 370 p, 150 F (22,87 €).

Après la récente traduction de nombreux inédits de Donald Woods Winnicott (1), voici encore une livraison qui comprend quarante articles parmi lesquels vingt-huit inédits publiés entre 1939 et 1969 : études de cas, matériel autobiographique, comptes rendus d'ouvrages, nécrologies, considérations sur les théories comportementales ou sur la psychothérapie.

C'est dans un texte fameux des années 60 que Winnicott définit ce qu'il appelle un *breakdown* ou effondrement psychique. Littéralement, le mot renvoie à une panne d'essence ou à une rupture dans un mécanisme conduisant à un arrêt de son fonctionnement. Du point de vue clinique, il désigne une situation de détresse au cours de laquelle une personne cesse de

parler, éclate en sanglots ou se laisse atteindre subitement par la maladie, la folie ou l'épuisement. Par crainte de cet effondrement, elle réagit en termes de défense, soit en se construisant inconsciemment une carapace qui peut être de nature psychotique, soit en entrant dans une névrose qui permet d'éviter toute rencontre avec l'anéantissement.

Mais d'où vient cette crainte ? Selon Winnicott, elle est toujours liée à une autre crainte refoulée mais n'ayant jamais été vécue comme épreuve par le sujet. Véritable fantôme ou inquiétante étrangeté, elle ressemble à un vide angoissant, à une folie impossible à mettre en mots, ou encore à une sorte de mort invisible rôdant à l'intérieur du psychisme. Il faut donc, dans le transfert, faire revenir cette « chose » au présent afin de surmonter à la fois la crainte de l'effondrement et l'effondrement lui-même.

EXEMPLES CLINIQUES

Soucieux de donner un statut quasi expérimental à sa thèse, Winnicott prend des exemples cliniques. Il relate ainsi quatre histoires de patients parmi lesquelles celle de Mark, un jeune garçon de six ans, dont le « moi étranger révèle la folie de la mère ». Issu d'une famille de la grande bourgeoisie, normale en apparence, Mark est amené en traitement par sa mère parce qu'il refuse d'utiliser son intelligence et ne cesse de mordre ses vêtements. En outre, il ne veut déféquer qu'en présence d'un de ses parents et ne mange que certains aliments selon un rituel précis.

Dès la première séance, Winnicott l'invite à jouer au *squiggle game*, un jeu qui consiste à jeter des traits sur un papier puis à les modifier selon un échange « transitionnel » entre le thérapeute et le patient. Chacun donne à tour de rôle une forme nouvelle au dessin de l'autre, et la discussion s'en-

gage au fur et à mesure qu'une signification circule dans le tracé lui-même.

Le jeu fait alors surgir un « agent traumatique » qui s'empare du psychisme de l'enfant au moment même où il dessine un train express à vapeur qui lui rappelle sa mère. Evoquant l'idée que le train risque de dérailler ou de heurter un autre train, Mark se met à entendre des bruits, à se demander d'où ils viennent et à faire émerger le souvenir d'une scène primitive : « Comme si c'était le début de Mark, souligne Winnicott, quelque chose qui arrive entre papa et maman. » Poursuivant le dialogue, Mark en vient à imaginer que le siège sur lequel sa mère est assise dans la salle d'attente se transforme en une chaise marcheuse capable de renverser ce qu'elle supporte, de donner des coups, de se rebeller. Apparaît alors le thème d'un train express équivalent à une mère folle, ce qui conduit Winnicott à la certitude que la mère est atteinte d'une maladie mentale. Il souligne aussitôt que « tout est devenu fou », puis il déclare fermement : « Il arrive que maman devienne folle quand tu es là. »

Face à un analyste qui assume l'idée que lui-même peut devenir fou dans un monde de fous, Mark parvient à la fois à jouer au fou dans les séances et à se libérer de la « folie » maternelle qui le possède. Quant à la mère, après avoir avoué à Winnicott qu'elle suivait un traitement et que bien souvent elle était prise de folie devant son enfant, elle se sent soulagée que le thérapeute ait pu permettre à celui-ci de reconnaître son état. L'histoire se termine, sinon par la guérison complète de Mark, du moins par la suppression de son comportement pathologique.

Tous les cas racontés par Winnicott sont aussi passionnants et notamment celui d'une jeune fille de quatorze ans victime dix ans auparavant d'un pédophile qui avait tenté de l'amener à uriner devant

lui en s'exhibant. Winnicott s'occupera d'elle puis de sa fille. L'ouvrage contient également un article consacré à un livre de Melanie Klein, *Envie et gratitude* (Gallimard, 1968), qui fait état des divergences entre deux des plus célèbres psychanalystes d'enfants de l'école anglaise.

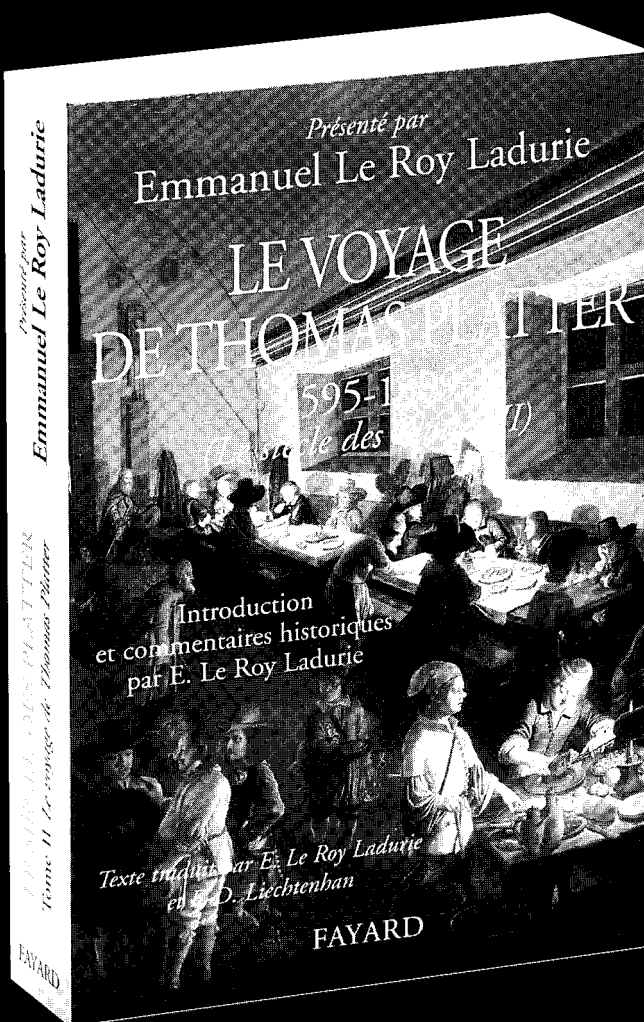
Marqué autant par le kleinisme que par l'enseignement d'Anna Freud, Winnicott appartenait à la troisième génération mondiale, celle qui n'avait pas connu Freud. Aussi fut-il l'artisan, comme Jacques Lacan (en France) et Heinz Kohut (aux Etats-Unis) d'une nouvelle théorie de la subjectivité permettant de mieux comprendre les troubles dits « narcissiques ».

Dans le cadre d'une conception intrapsychique des relations d'objet, Klein avait introduit en 1924 le terme d'envie pour désigner un sentiment inconscient précoce d'avidité à l'égard de l'objet que l'on veut détruire : par exemple le sein de la mère pour le nourrisson. Au fil des années, les kleiniens avaient fini par surévaluer l'importance de la réalité fantasmatisée au détriment de l'environnement. Ainsi la notion d'envie était-elle assimilée à une sorte de caractère inné et donc à un « déni de l'environnement ». C'est à ce dogme que s'attaque Winnicott, à partir de 1959, pour proposer une métapsychologie phénoménologique capable d'unir deux approches de la réalité subjective : l'une tournée vers le dedans et l'autre vers le dehors. D'où l'idée que le soi (le Self) se construit postérieurement au moi dans une relation à la mère et à autrui : « Est-ce que la mère crée le tout-petit ou est-ce que le tout-petit crée la mère ? Dans la métapsychologie de la psychanalyse, je soutiens que le petit enfant crée le sein, la mère et le monde. »

Elisabeth Roudinesco

(1) *L'Enfant, la psyché, le corps*, Payot, 1999, « Le Monde des livres » du 17 septembre 1999.

Emmanuel Le Roy Ladurie raconte la saga des Platter



Un témoignage exceptionnel sur les Français au temps d'Henri IV

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Anna Gavaldà sera à la librairie PAGE 189 le samedi 24 Juin à 18h.30 à l'occasion de la parution de Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part
189, rue du Fbg. - St. Antoine, Paris 11^e - Tél. 01 40 24 07 98

L'édition religieuse et la tentation du profane

Un mini-séisme vient de secouer le monde feutré de l'édition religieuse. Contre toute attente, le Cerf, principal éditeur chrétien francophone et propriétaire des dominicains de la province de France, s'allie avec les éditions Fleurus-Mame pour créer la société DLR (Diffusion du livre religieux), qui s'occupera de la commercialisation et de la promotion de ses titres auprès du réseau des librairies religieuses. Cette alliance du Cerf, maison à l'esprit ouvert, avec un éditeur réputé conservateur, suscite de nombreux remous dans le milieu de l'édition religieuse, où l'on s'attendait plutôt à un rapprochement avec Bayard Presse. D'autant que le Cerf a choisi Gallimard pour assurer ses activités de distribution et de diffusion auprès des librairies générales (*Le Monde* du 12 mai). Cette stratégie est une réponse à des difficultés qui affectent depuis plusieurs années cette vénérable maison, dont la production éditoriale est passée de 200 à 150 titres par an.

Comme les autres éditeurs religieux, le Cerf est confronté à une mutation de la sociologie religieuse. « *Le nombre d'acheteurs a baissé et leur profil a changé* », constate Jean-Pierre Rosa, directeur littéraire chez Bayard éditions et président du groupe religions du Syndicat national de l'édition (SNE). « *Il y a moins de religieux, de prêtres, de séminaristes. Ce lectorat est en partie remplacé par des laïcs ; mais ceux-ci se forment d'une autre façon, d'une manière qui accorde plus d'importance à la transmission orale.* » Des collections très pointues et jouant un rôle majeur dans la réflexion théologique, telles que « *Cogitatio fidei* » au Cerf, ont de plus en plus de mal à trouver leur public. « *Pourtant, la théologie française vit de l'édition* », regrette Jean Mouttapa, directeur du départe-



IN « JAWLENSKY » CATALOGUE DU MUSÉE-GALERIE DE LA SEITA

« **Face du Sauveur N° 10, regard ultime** », de Jawlensky, 1919 (Long Beach Museum of Art, Californie, coll. Milton Wichner)

ment spiritualités chez Albin Michel. « *Que va-t-il se passer si ces voix-là ne trouvent plus de support pour s'exprimer ?* »

Cette crise n'est pas propre à l'édition religieuse. « *Elle affecte de manière générale tout le secteur des sciences humaines* », insiste Jean-Pierre Rosa. Mais le secteur religieux, chrétien en particulier, est confronté à des mutations qui lui sont propres. On peut en décrire les grandes tendances, qui sont celles de la sociologie religieuse :

l'érosion d'un lectorat de pratiquants et la montée d'une lecture « hors institution ». Au point que certains éditeurs, non estampillés « confessionnels », comme Le Rocher ou La Renaissance, ont investi le champ religieux. « *D'une manière générale, les livres liés à l'institution, tels que les ouvrages de catéchèse ou de liturgie, voient leurs ventes baisser* », relève M. Rosa. Même si le *Missel des dimanches* (édité par un collectif d'éditeurs religieux) continue de se vendre

A une érosion du lectorat traditionnel répond une montée de l'offre éditoriale « hors institution » pour satisfaire une approche déconfessionnalisée du fait religieux

chaque année à 200 000 exemplaires. La spiritualité au sens large représente toujours la moitié du chiffre d'affaires de l'édition religieuse. Mais son contenu a sensiblement évolué. La piété change : tandis que certains ouvrages veulent répondre à la fameuse « quête de sens », à travers une approche déconfessionnalisée du fait religieux, d'autres témoignent au contraire du succès relatif d'un catholicisme « identitaire » et « attestatoire », pour reprendre le langage des sociologues.

Les statistiques produites par La Procure, principale librairie religieuse de Paris, sont un assez bon indicateur. Alors que le pape venait en tête des meilleures ventes pour 1999, figurent, pour le mois de mai 2000, trois ouvrages qui, selon Jean-François Rod, directeur de la librairie, sont révélateurs des tendances actuelles. Vient en tête un ouvrage de l'exégète américain Edouard E. Brown, *Que sait-on du Nouveau Testament ?* (Bayard éditions). Il traduit un intérêt renouvelé du grand public pour la Bible et les recherches exégétiques, que des succès tels que ceux du *Jésus* de Jacques Duquesne (Flammarion/

DDB), best seller incontesté avec 400 000 exemplaires vendus, ou les ouvrages tirés de la série « Corpus Christi », diffusée par Arte, ont annoncé. Le petit « Que sais-je ? » sur *Jésus*, de Charles Perrot, s'est taillé lui aussi un grand succès.

En deuxième position des meilleures ventes de La Procure se trouve *Plus fort que la haine* (Renaissance, J'ai lu), un livre de Tim Guénard, enfant de l'Assistance publique qui raconte sa découverte de la foi. Ce succès reflète assez bien une tendance lourde, depuis une dizaine d'années, de l'édition religieuse : la vogue du témoignage. Cette forme de spiritualité, plus proche de l'affectivité que de l'intelligence de la foi, se prête à une lecture facile. Elle convient à un public à la recherche de « guides spirituels », dont la légitimité vient moins d'une pensée construite que d'une expérience construite que d'une expérience forte. Le succès jamais démenti des

classique de la réflexion chrétienne. On pourrait citer d'autres auteurs comme Eloi Leclerc, France Quéré ou Maurice Zundel. Des ouvrages de référence comme la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin conservent toujours un public.

Mais le best-seller incontesté de l'édition religieuse reste la Bible. Même si les positions des traductions de référence que sont la *Traduction œcuménique de la Bible* (TOB) et la *Bible de Jérusalem* – les deux au Cerf – sont de plus en plus contestées. Au Cerf précisément, le chiffre d'affaires du secteur Bible est passé en dix ans de 15 à 7,5 millions de francs, malgré la sortie en 1998 d'une nouvelle version de la « BJ ». Il existe aujourd'hui une offre considérable en matière de traductions françaises, allant des plus classiques (Osty, Crampon, Segond, Dhorme) aux plus « dérangeantes » (Chouraqui).

Le Pape en tête

Jean Paul II vient en tête du palmarès des meilleures ventes du secteur religieux de La Procure, à Paris, pour 1999 : avec 4 330 exemplaires vendus dans ses différentes éditions, l'encyclique *La Foi et la Raison* a été le succès de l'année. Le livre du théologien Bernard Sesboué, *Croire* (Droguet et Ardant), qui se présente comme une « invitation à la foi catholique pour les hommes et les femmes du XXI^e siècle », vient en deuxième position, avec 2 819 ventes pour la seule librairie parisienne. Il est suivi du *Livre des merveilles* (Mame/Plon), rédigé sous la direction de Joseph Doré à l'occasion du jubilé de l'an 2000. Viennent ensuite un ouvrage de vulgarisation du Père Stanislas Lalanne, *Et qui donc est Dieu* (Bayard), et un essai de Jean-Noël Bezançon, *Dieu n'est pas solitaire* (DDB).

livres de (ou sur) sœur Emmanuelle, la « chiffonnière du Caire », Guy Gilbert, le « curé des lou-bards », ou encore l'abbé Pierre participent de la même veine.

Enfin, en troisième place vient le *Livre des merveilles*, un collectif réalisé sous la direction de M^{re} Joseph Doré, archevêque de Strasbourg, qui renoue avec la tradition de l'hagiographie. Son succès témoigne de la persistance d'une littérature édifiante et « attestatoire », auprès d'un public catholique qui se perçoit comme minoritaire et cherche des « repères » pour affermir sa foi.

Ces réussites ne doivent pas occulter une des caractéristiques de l'édition religieuse, qui est l'existence de long sellers, qui se placent parmi les meilleurs ventes parfois pendant des dizaines d'années. Les ouvrages de vulgarisation du jésuite François Varillon sont de ceux-là : son célèbre *Joie de croire, joie de vivre* (Bayard) est devenu un

Certains éditeurs n'hésitent pourtant pas à se lancer à leur tour dans l'aventure. Bayard Presse a mis en chantier sa Bible, qui devrait voir le jour à l'automne 2001. Le principe retenu a été de faire travailler ensemble des biblistes et des écrivains (qui se chargent chacun d'un ou plusieurs livres) afin, explique Jean-Pierre Rosa, de « réinscrire la Bible dans la culture contemporaine » et de « renouveler la façon d'écrire ces textes ». Sous la direction de Frédéric Boyer, plusieurs auteurs sont déjà au travail, parmi lesquels Jean Echenoz, Florence Delay et Jacques Roubaud. La maison de la rue Bayard fait ainsi le pari d'un succès renouvelé pour le « livre des livres », mais, là encore, selon une approche volontairement déconfessionnalisée : la Bible n'est plus présentée comme une « histoire sainte », mais comme le « livre fondateur d'une culture ».

Xavier Ternisien

Laissez venir à moi les petits enfants...

Pour revenir à la religion comme « socle de la pensée et de l'imaginaire occidental », les éditions Desclée de Brouwer ouvrent en octobre un département jeunesse

Coup de jeune sur Desclée de Brouwer. La vénérable maison de la rue des Saints-Pères se penche désormais sur les petits. Avec cinq premiers titres destinés aux 3-7 ans, et un livre « de référence » encore tenu secret, elle s'offre un département de « religieux jeunesse » qui portera en octobre ses premiers fruits.

Chez cet éditeur, qui fut celui du « Renouveau intellectuel catholique » – Péguy, Claudel, Mauriac, Julien Green... – et qui vit naître la revue *Esprit* dans les années 30, cette initiative est une nouvelle étape dans une stratégie affichée d'ouverture. A côté du religieux et de la spiritualité, le spectre de DDB – qui appartient depuis 1982 au groupe des Publications de la Vie catholique – s'est progressivement élargi aux sciences humaines et aux essais, tandis que, depuis peu, la maison multiplie les incursions vers la littérature.

« *Il y a dix ans, travailler chez DDB, c'était faire des livres sur la théologie de la Trinité ou sur Jésus*, note Marc Leboucher, directeur

littéraire. *Aujourd'hui, nous continuons cela bien sûr, mais nous publions aussi des livres très différents.* » Des ouvrages sur Jésus, toujours, comme le best-seller de Jacques Duquesne, mais aussi des textes plus inattendus comme, dans la collection « Littérature ouverte », *Les Echos du silence* de Sylvie Germain (1996) ou *Douze petits mois* (1998) de Marie Rouanet, tous deux à la croisée de la littérature et du spirituel, du sacré et du profane – un genre qui semble décidément avoir le vent en poupe. Ou encore le gros livre d'entretiens avec Philippe Sollers, une traversée de *La Divine Comédie* de Dante, emblématique de ce « souffle neuf », et qui doit sortir lui aussi en octobre.

La jeunesse est l'une des pointes avancées de ce catalogue croisant les genres, les styles et les générations. Les fondateurs de la maison – Henri Desclée, un industriel belge, et Alphonse de Brouwer, propriétaire d'une mégisserie, qui créèrent DDB, à Bruges, en 1877 – n'en seraient pas étonnés. Pas plus que Maria Montessori, auteur

phare de DDB. En effet, « *il y a, en jeunesse, une mémoire chez DDB, remarque l'éditrice Claude Helft, qui a pris en charge ce nouveau secteur. Des années 30 jusqu'à la fin des années 50 existaient ici des ouvrages à vocation multiple, religieuse mais aussi éducative et poétique, toujours novateurs sur le plan graphique et aujourd'hui adorés des collectionneurs.* »

INITIATIONS ORIGINALES

Dans cette lignée, Claude Helft voudrait favoriser la pluralité des approches et l'interreligieux. Des discussions sont en cours avec des éditeurs étrangers pour proposer des initiations originales à l'islam ou au judaïsme, par exemple. Les textes seront rédigés de façon telle que les adultes aussi y trouveront leur compte : « *Notre chance, c'est que la religion a souvent été violemment rejetée par une ou deux générations. Tout ce qui était spirituel a été évacué, de sorte que les jeunes parents aujourd'hui se trouvent face à un problème pour expliquer à leurs enfants la signification d'une chose vue – un crucifix, un voile... –*

ou d'une habitude passée dans les modes de vie ou le langage. Je voudrais que notre secteur jeunesse donne aussi des clés aux parents. Pas question de faire le énième livre sur la crèche ou les œufs de Pâques. »

Sur le marché étroit du religieux jeunesse, DDB, avec 10 à 15 livres par an, devra affronter des concurrents incontournables (Bayard, Fleurus, plus modestement Le Signe) ainsi, à l'occasion, que des enseignes plus généralistes (Albin Michel, Gallimard, Gautier-Languereau...). Mais les outils éditoriaux de qualité ne sont finalement pas si nombreux pour qui veut transmettre du sens – éthique, spirituel, social, religieux... L'ambition de son approche devrait donc aider DDB à séduire parents et éducateurs. Après tout, comme le note Benoît Chantre, responsable éditorial, il ne s'agit de rien moins que de « *revenir à l'apport culturel de la tradition judéo-chrétienne comme socle de la pensée et de l'imaginaire occidental.* »

Florence Noiville

Babel européenne

Y a-t-il un marché européen pour l'édition religieuse ? « *Plus depuis la mort du latin* », plaisante un éditeur catholique. « *Aujourd'hui, c'est Babel. La problématique du religieux est différente d'un pays à l'autre, même au sud de l'Europe. Les productions italiennes ou espagnoles, par exemple, sont très marquées par un piétisme qui passerait mal en France.* »

Pourtant, deux facteurs tendent à encourager de plus en plus les éditeurs à sortir des frontières, voire à constituer des réseaux entre pays. Le premier, c'est la pression économique. « *Il y a vingt ans, notre Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge aurait pu sortir seulement en France et même 30 % plus cher. Cela ne gênait personne* », explique Nicolas-Jean Sed, directeur général du Cerf. « *Aujourd'hui, cet ouvrage serait inenvisageable hors d'une coédition. D'où sa sortie simultanée en Italie (Cittanova) et en Grande-Bretagne, chez Clarke, à Cambridge.* »

PACKAGING RELIGIEUX

Les Anglais sont particulièrement avancés dans ces techniques de maillage. Dans le religieux comme ailleurs, ils pratiquent même le *packaging* qui consiste à vendre des idées sur commande. « *Nous trouvons une niche bien précise – comme la Bible pour les enfants du XXI^e siècle, l'un de nos best-sellers, publié ici par HarperCollins – et nous nous lançons dans la fabrication que si trois ou quatre éditeurs au moins achètent à compte ferme l'ouvrage clé en mains* », explique un packager anglais, AD (comme Anno Domini) Publishing, plutôt

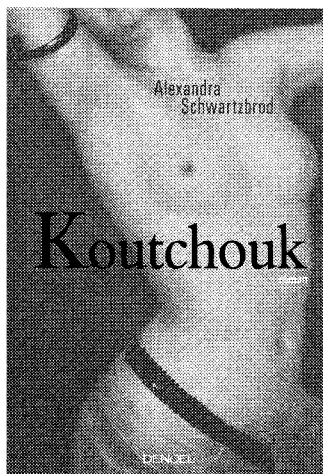
tourné vers le marché protestant. « *Ceci nous conduit à travailler en réseau avec des partenaires privilégiés comme Scripture Union ou The Bible Reading Fellowship en Angleterre, Ark Boeken en Hollande ou la Ligue pour la lecture en France.* »

Mais l'évolution des attentes, dans la période à venir, pourrait aussi stimuler, via les traductions, les échanges entre pays. Ceci est lié à ce que Jean-Pierre Rosa, chez Bayard Editions, qualifie, en parlant du religieux, de « *petite désertion du champ social* ». « *La religion n'ayant pas fait preuve de sa pertinence dans le domaine social et politique, on assiste à un repli sur l'espace individuel. C'est une leçon que les gens tirent, sans doute à tort, de la façon dont la religion est exploitée par les aventures extrêmes (nationalismes, intégrismes, sectarismes...).* D'où, après une période militante, un retour à une religion plus privée où l'on gère davantage son corps et ses émotions que ses engagements en faveur de la justice sociale. »

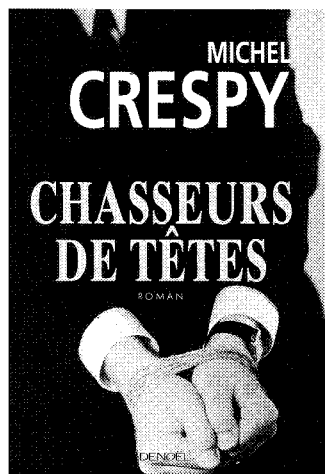
C'est ainsi que s'expliqueraient, par exemple, la fortune des livres de « développement personnel », croisant approche spirituelle et psychologique, comme ceux de Jean Maubourguette, religieux et neurologue canadien, qui a notamment exploré la question du deuil, et dont Jean-Pierre Rosa annonce une nouvelle traduction chez Bayard. Dans ce domaine, l'Amérique du Nord, mais aussi la Grande-Bretagne, sont de plus en plus pourvoyeuses de traductions. Pour le meilleur et pour le pire, quelquefois. Mais il y a là, porté par la bouche à oreille, et peut-être une certaine forme de désarroi individuel, un segment qui se développe.

FL. N.

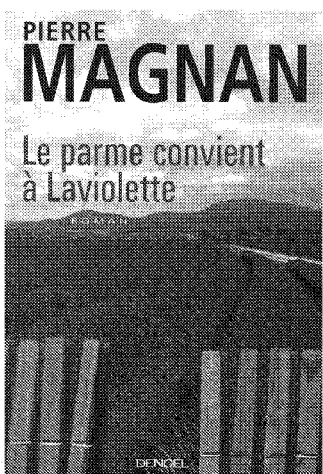
L'ÉTÉ DENOEL



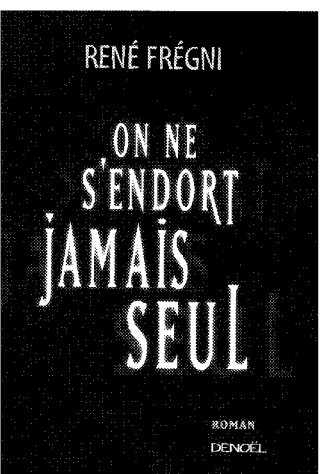
SCHWARTZBROD
Flaubert, l'amour, l'Orient



CRESPY
Les ressources humaines
comme cauchemar



MAGNAN
Un chant d'amour
à la Haute-Provence



FRÉGNI
Un suspense implacable

toutes nos parutions sur <http://www.denoel.fr>

Les blessures ouvertes d'un Français d'Algérie

Pour André Rossfeld, ancien résistant et membre de l'OAS, la responsabilité de la course à l'abîme de l'Algérie incombe aux seules forces qui voulaient la séparation d'avec la France

UNE VIE ALGÉRIENNE
Le onzième commandement d'André Rossfeld.
Gallimard, 678 p., 145 F (22,11 €).

Après l'indépendance de 1962, une immense littérature du désespoir a célébré l'attachement pour une terre ensevelie, engloutie, l'Algérie alors française. Les « pieds-noirs », comme on les appelait au moment de leur retour en métropole, ont dominé la production éditoriale consacrée à la vie quotidienne outre-mer, à l'Algérie ensoleillée et meurtrie, à sa guerre cruelle. Des années 60 aux années 80, à coups d'autobiographies, de récits de vie déguisés en romans, de confessions douloureuses, des écrivains ont fait vivre cette histoire. Ils ont pour noms Jules Roy, Jean Pélégri et Emmanuel Roblès, ou d'autres plus jeunes comme Marie Cardinal et Alain Vircondelet. Des dizaines d'ouvrages, où filtrait l'amour pour un pays à jamais disparu, une mélancolie, une amertume aussi d'avoir été incompris, trahis, puis abandonnés. Il s'agissait de ne pas oublier, une sorte de « onzième commandement » intimait de rester fidèles aux siens.

Trente ans après ces récits, André Rossfeld semble suivre une ligne semblable. Derrière la volonté de ne plus succomber à une forme de lyrisme, toujours trompeuse, existe cette mélancolie pour des paysages, avec des images bloties dans les moindres recoins de la mémoire. André Rossfeld parle de « l'air du sud qui vous embrasse au moment où la mer disparaît », des « jardins inquiétants, arides et jaunes », ou de la baie d'Alger, « son rivage sableux s'arrondit dans une courbe parfaite depuis les falaises de la Pérouse du côté du matin, aux rochers de la pointe Pescade vers le soir ». Mais, depuis les années 60, le temps a passé encore

plus. André Rossfeld a investi les codes du genre, ceux de la mélancolie et du souvenir, mais en les remettant à plat, sans forcément les congédier malgré une évidente lassitude. L'auteur revient sur le roulement de l'Algérie vers l'abîme, que peu soupçonnent à l'époque. Après le désastre de 1940 et les « événements » de Sétif en mai 1945, le soulèvement musulman et la répression à grande échelle, le fossé se creuse entre Européens et Algériens indépendantistes. Toute amorcée de tension devient une sourde menace, les séquences les plus banales d'une cohabitation communautaire faisant trembler sur ses bases la présence coloniale française.

Les éléments de la tragédie sont en place. Pourtant, le destin ne s'accomplira pas selon le cours prévu : des Européens de gauche, épris de justice, finiront à l'OAS, et des Algériens musulmans, attachés aux valeurs républicaines d'égalité, finiront par rejoindre les partisans d'un arabo-islamisme pur et dur. Et, à la fin du conflit, des supplétifs musulmans (les harkis) se battront dans et aux côtés de l'armée française, pendant que des groupes d'Européens exaspérés feront le coup de feu contre des soldats français. Sous la plume de l'auteur se dessine une guerre aux fractures multiples au sein de laquelle les oppositions sont tout sauf binaires. Pendant la guerre d'Algérie, d'anciens membres de la résistance à

Benjamin Stora

Vichy et aux nazis se battront contre de Gaulle. C'est le cas d'André Rossfeld, qui nous dit comment il participa aux combats de la Résistance à Alger en 1942, manqua de se faire fusiller, puis livra bataille dans les dures campagnes d'Italie en 1943, de France en 1944, dans les Vosges et en Alsace. Une certaine mythologie mord la poussière, celle de la fraternité des ar-

mées née pendant ces années. La guerre d'Algérie fera voler en éclats le consensus de la Résistance. Jacques Soustelle et Georges Bidault, pourtant opposants de la première heure à Vichy, se retournent contre d'autres gaullistes, et de Gaulle lui-même. L'auteur voit le déroulement inexorable du drame algérien comme une sorte de glaive glacé de l'injustice s'abatant sur les Français d'Algérie. Comme un processus quasi cornélien qui s'élabore à Paris, une stratégie de ponts coupés entre Européens et Algériens musulmans.

TRÊVE CIVILE

La figure d'Albert Camus émerge alors, émuante, cherchant, par son approche de la « trêve civile », à sortir de la logique d'affrontements intercommunautaires, à base religieuse ou raciale, pour restituer le sens d'une humanité à préserver. « Il invitait le public à faire face à la montée des souffrances et de l'angoisse, à réfléchir sur les raisons de chaque adversaire, à connaître la solidarité inévitable de tous les Algériens, arabes ou français, sur leur terre commune. Il demandait aux modérés arabes de ne pas se détacher des modérés français... » La tentative de Camus en 1956 a la force vacillante d'une chandelle au fond d'un puits.

C'est le côté le plus intéressant de cet énorme livre, qui raconte méticuleusement les tentatives de ceux qui ne voulaient pas croire à la séparation, mais ne voyaient pas les liens pourrissants de solidarités coloniales anciennes et douteuses. L'auteur dit ne pas appartenir à ce monde colonial qui refusait l'égalité à tous les hommes de la terre algérienne. Mais on ne peut s'empêcher de lire son argumentation sur le « terrorisme » et la « violence cruelle » des Algériens indépendantistes sans faire référence à la tragédie actuelle en Algérie : « Les felaghas sont allés ensuite massacrer

les habitants d'une mechta voisine qui les avaient mal reçus, massacre dont les voix du FLN accusèrent l'armée, selon l'usage. » Cette manière d'apocalypse perpétuelle, de coups de force politiques volcaniques et de crimes rituels d'égoïsmes, si longuement décrits dans l'ouvrage, nous propulse (sans le dire de manière explicite) dans le présent. Les deux séquences ne peuvent se concevoir l'une sans l'autre, comme si une solidarité implacable les tenait ensemble, tels les mailons d'une même ronde fiévreuse : la responsabilité du pays voué sans cesse aux déchirements, d'hier à aujourd'hui, incombe aux seules forces voulant la séparation avec la France. Si bien des procédés de terre ont été effectivement mis en place à l'époque de la « première guerre d'Algérie », et André Rossfeld sur ce point a raison, ne faut-il pas aussi, comme le préconisait Albert Camus, soulager les larmes de l'autre victime des exactions de l'armée française, comprendre son asphyxie morale et physique, l'état de sa vie quotidienne parfois déchirée d'éclairs funèbres ?

Il y a dans cette longue autobiographie d'autres éléments pouvant intéresser un lecteur toujours captivé par le « mystère » des histoires algériennes. En particulier l'aventure de la découverte du pétrole, jaillissant en abondance au sud de l'Atlas. L'auteur, géologue, a joué un rôle fondamental dans l'exploration et la trouvaille de l'or noir. Mais ce sont les images du passé de la guerre d'Algérie qui obsèdent le plus. Dans l'engrenage d'une violence toujours plus terrible, André Rossfeld cède au vertige et se lance dans le vide. Il rejoindra l'OAS après le putsch de 1961, faisant ensuite partie du camp des vaincus. Dans l'exil, il nous dira qu'il n'y a ni victoire ni défaite, mais un sentiment océanique d'être seul à jamais, contre tous, contre soi.

Querelles de famille

Une synthèse pertinente sur la psycholinguistique qui néglige les apports de la psychanalyse

LEÇONS DE PAROLE
de Juan Segui et Ludovic Ferrand.
Ed. Odile Jacob, 248 p.
140 F (21,34 €).

La psycholinguistique, aujourd'hui, se développe rapidement. La nécessité d'un ouvrage de synthèse se faisait sentir. Les auteurs s'accrochent de ce travail avec une grande clarté. La ligne de force principale de leur ouvrage est de « présupposer des similarités fortes entre les systèmes de production et de perception du langage parlé » : ainsi explicitent-ils pleinement, dans leur conclusion, ce qui est progressivement suggéré par la composition même du livre. De façon très convaincante, ils font cheminer le lecteur de la production à la perception, avant d'évoquer dans une brève mais très percutante dernière partie la relation entre ces deux pôles de l'acte de parole. L'imagerie cérébrale est mise à contribution, par exemple pour montrer que « les représentations motrices et perceptives des mots se recouvrent partiellement ».

Les auteurs sont très scrupuleux et d'une érudition sans faille à l'égard des travaux de psycholinguistique. Ils les prennent en compte jusque dans leurs dernières manifestations. J'applaudis moins quand je constate une certaine désinvolture à l'égard de tout ce qui ne concerne pas la psycholinguistique au sens strict. Deux exemples, parmi d'autres possibles. Les auteurs s'intéressent à plusieurs reprises aux « erreurs de production ». Ce qu'on appelle communément les lapsus : inversions de sons ou de mots, omissions, etc. En somme, ils parlent des lapsus sans leur donner leur nom. L'absence du mot ne conjure-t-elle pas l'ombre de Freud ? J'entends bien que la problématique des auteurs ne s'inscrit nullement dans le cadre freudien.

Et il est légitime de parler des lapsus (fût-ce sous un autre nom) en dehors de toute référence psychanalytique. Mais ne fallait-il pas au moins signaler l'existence des analyses freudiennes et post-freudiennes ?

Il y a plus spectaculaire encore. Les auteurs décrivent la différence qui s'observe, lors de la production du mot *cheval*, selon qu'il est appelé par *pony* ou par *selle*. Et de conclure bravement que « c'est la première fois, à notre connaissance, que la démonstration d'un double mécanisme intervenant au niveau de la sélection lexicale est faite ». La première fois ? Peut-être pas tout à fait : en 1956, Jakobson, dans son illustre texte *Deux aspects du langage et deux types d'aphasie*, faisait, sous les termes de « *procès métaphorique* » et « *procès métonymique* », la même distinction, avec des exemples parallèles à ceux que se donnent nos auteurs. L'appareil expérimental, très fruste chez Jakobson, plus affûté chez Segui et Ferrand, est différent. Les résultats sont très voisins. Bizarrement, Jakobson, absent de la bibliographie, est cité, mais à titre de simple épigraphe du chapitre « Du son au sens ». Saussure, également absent de la bibliographie, n'est pas allégué dans le premier chapitre au titre pourtant très saussurien : « Langue, langage, parole »...

On l'a compris : ces vœux de petites remarques ne mettent nullement en cause la pertinence de l'ouvrage, ni l'utilité qu'il présentera, par exemple pour les étudiants. Elles ne sont toutefois pas absolument innocentes : je m'interroge sur les raisons qui poussent les auteurs à se couper de toute relation avec la psychanalyse, et à occulter — partiellement, car certaines analyses évoquent des travaux de linguistes — un aspect capital de l'histoire et de leur discipline : son enracinement dans la linguistique.
Michel Arrivé

De l'estime de soi au respect de l'autre

Le philosophe allemand Axel Honneth analyse avec une grande finesse les relations entre l'expérience morale et la lutte sociale

LA LUTTE POUR LA RECONNAISSANCE (Kampf um Anerkennung)
d'Axel Honneth.
Traduit de l'allemand par Pierre Rusch, Cerf, « Passages », 232 p., 220 F (33,54 €).

Réduire les affrontements sociaux à de purs conflits d'intérêts ne suffit pas. Ce constat, les sociologues sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à le partager : en s'obstinant à rechercher les mobiles qui poussent les individus à agir ou à se révolter sans jamais les rattacher à la poursuite d'un quelconque idéal moral, ne risque-t-on pas de rendre indéchiffrable la signification et la portée même de leurs luttes, qu'il s'agisse de celles des femmes, des homosexuels, des chômeurs ? Le philosophe Axel Honneth, que cet ouvrage confirme comme l'un des esprits les plus originaux de la génération qui a succédé à Jürgen Habermas en Allemagne, en est lui aussi convaincu. La grande faiblesse du modèle « utilitariste », longtemps dominant, tient surtout, à ses yeux, au fait qu'il méconnaît le rôle moteur joué, dans le développement de la société, par ce qu'il appelle les « demandes de reconnaissance ». Loin de se ramener à une simple concurrence pour l'acquisition de biens rares — prestige social, meilleures conditions matérielles —, il n'est pas de mobilisation qui ne trouve sa source, montre-t-il, dans le besoin du sujet « de se savoir respecté dans un environnement socio-culturel comme un être à la fois autonome et individualisé ».

Il existerait donc une « logique morale des conflits sociaux ». Cette conception, inspirée par la fameuse idée hégélienne de la lutte pour la reconnaissance, n'est certes pas tout à fait nouvelle. On

la retrouve ainsi aux Etats-Unis, parmi les théoriciens du multiculturalisme, un courant auquel Honneth s'est d'ailleurs intéressé de près. Plus loin dans le temps, l'auteur rend également hommage à la réflexion de Marx, de Sorel et de Sartre, qui offrent, selon lui, « les exemples les plus remarquables » d'une tentative pour rapporter les conflits sociaux au non-respect de règles implicites de reconnaissance mutuelle. Ces éminents précurseurs n'en auraient pas moins échoué sur un point capital : aucun d'entre eux n'a vu ni su dégager l'« infrastructure morale » de ces luttes.

L'APPROBATION D'AUTRUI

Pour la mettre en évidence, le philosophe allemand, qui n'hésite pas à s'appuyer sur les acquis de la psychologie sociale, commence par revenir sur les mécanismes qui régissent la formation de la personnalité humaine. Son plein épanouissement ne dépend-il pas, de manière essentielle, du soutien ou de l'approbation que nous apporte autrui ? De là, Honneth explore trois grandes formes de reconnaissance, à ses yeux nécessaires pour que l'individu en société puisse développer une relation positive à lui-même. La première est l'amour. Seule la réussite de ce lien nous procure cette confiance en soi qui nous permet de participer à la vie publique. La deuxième est le droit, et Honneth souligne à quel point l'acquisition du « respect de soi » en dépend. N'est-ce pas dans la mesure où nous bénéficions de droits égaux que nous prenons conscience de nous-mêmes comme capables de formuler un jugement moral ? Il existe cependant une troisième sphère de la reconnaissance, avance le philosophe, proche, là encore, des partisans d'un « communautarisme » modéré : elle s'enracine dans notre désir d'être accepté dans l'intégrité concrète de notre

identité personnelle, domaine qui conditionne, pour sa part, « l'estime de soi ». Comment ne pas songer, à ce propos, aux débats sur le port du « voile islamique » ou, plus récemment, à la mobilisation des Arméniens de France pour réclamer de l'Etat la reconnaissance officielle du génocide ?

Que nous disent en effet ces manifestations ? Elles montrent que, lorsque certaines attentes sont déçues par la société, il en découle une sorte de « brèche psychique », un ébranlement de la relation à soi — en un mot, un type particulier d'expérience à laquelle Honneth accorde une importance décisive : celle du « mépris ». Et d'évoquer la honte ressentie par celui que l'on prive de ses droits, comme hier les Noirs en Afrique du Sud, ou encore la blessure éprouvée face au regard de dénigrement porté sur tel mode de vie particulier, qui a pour effet « que ceux qui s'y conforment ne peuvent reconnaître à leur existence aucune signification positive » au sein de la société. D'où le lien intime que restitue le philosophe avec une grande finesse d'analyse entre « expérience morale » et lutte sociale.

Intégrer cette perspective — et ici réside la fécondité de l'approche proposée par Honneth —, c'est donc considérer que, sous des apparences communautaires ou corporatistes, ces combats sont bien souvent mus par une visée universelle. Ce qu'y cherchent les individus, c'est aussi attirer l'attention du public sur l'importance, « pour les fins communes », des qualités spécifiques qu'ils représentent collectivement. Voilà en tout cas une piste de réflexion qui devrait inciter à plus de prudence dans l'assimilation, parfois hâtive, des revendications identitaires à autant de replis différentielistes forcément incompatibles avec l'idéal démocratique.

Alexandra Laignel-Lavastine

Polémistes dans l'âme

Le curé Meslier et le philosophe Raguét se rejoignent par-delà les siècles pour fustiger leurs contemporains. Décapant

MÉMOIRE
du curé Meslier.
Préface d'Armand Farrachi,
Ed. Exils, 134 p., 90 F (13,72 €).

DE LA POURRITURE
de Jean-François Raguét.
Ed. L'Insomniaque, 262 p.,
90 F (13,72 €).

Le curé Meslier, qui ne croyait ni en Dieu, ni en l'âme, ni en aucun dogme de l'Eglise, serait fort surpris d'assister à ses multiples résurrections. Lui qui était né dans un village des Ardennes en 1664 et qui était mort en 1729 dans un autre village des Ardennes, ne laissant pour trace de sa minuscule odyssée qu'un manuscrit posthume, blasphématoire et sacrilège, d'une violence révolutionnaire et anticléricalité qui lui vaudra d'être découvert par Voltaire, pillé par Diderot, cité par Pouchkine et détourné en mai 68, le voilà à nouveau présent parmi nous grâce à Armand Farrachi. Non seulement il nous le donne à lire, mais il nous éclaire sur cet étrange personnage qui fut tour à tour considéré comme un Spinoza à l'état sauvage, un Douanier Rousseau de la conscience européenne ou un Saint-Simon de la glèbe saisi par une frénésie d'écrire la nuit, dans l'urgence de la colère, et pour un public à jamais inconnu.

Misanthrope, le curé Meslier ne réservait pas ses coups uniquement aux puissants, souhaitant, selon une formule qui fit fortune, que « tous les nobles fussent pendus et étranglés avec les boyaux des prêtres », mais à tous les hommes, écouté qu'il était par leur servilité et leur cruauté. La légende veut qu'il ait poussé la radicalité jusqu'à se laisser mourir de faim. Armand Farrachi voit dans le curé Meslier — sa soutane abhorrée lui colle à la mémoire comme elle lui avait collé à la peau — un précurseur de Thomas Bernhard élevant le ressasse-

ment au niveau des beaux-arts : le flot intarissable de sa production a tout d'une écriture automatique. « Ce soliloque contre le monde est lui-même un monde, épanchement de matière verbale où le discours renonce à la barre de mesure d'un souffle trop humain », écrit Farrachi. Relève-t-il de l'« art brut » ce prêtre sans Dieu, cet écrivain sans public, ce révolutionnaire sans révolution, ce pourfendeur de la « société du mensonge » ? Si sa voix a traversé les siècles, c'est qu'il parlait, c'est qu'il pensait du fond de son tombeau : il n'avait rien à perdre.

DIOGÈNE PARISIEN

Jean-François Raguét serait-il la réincarnation du curé Meslier ? Il en a la véhémence, le mordant et l'intransigeance. Lui non plus n'a rien à perdre. Ayant largement dépassé la cinquantaine, ce Diogène parisien, ce joueur de poker qui infiltra dans sa jeunesse le Parti communiste français « pour le transformer en parti libertaire » et qui connut en mai 68 les geôles gaullistes, éprouve à l'égard des professeurs de philosophie le même écoeurément que Meslier pour les hommes d'Eglise. Il a donc décidé de démasquer ces « laquais du pouvoir » en comparant les deux éditions du *Dictionnaire des philosophes* publiés aux Presses universitaires de France en 1984 et en 1993.

« Nous avons devant nous, écrit-il, peut-être pour la première fois dans l'histoire de la philosophie, des gens qui sont des valets de l'Ordre (...) et qui ont commis la terrible imprudence de s'avancer nus, tous ensemble, en terrain découvert, en sorte qu'on puisse les tirer à vue comme des lapins. »

Refusant de se priver et de nous priver du plaisir d'un tel carnage, Raguét ridiculise l'autoflagornerie des uns, la pudibonderie des autres et le tripatouillage éhonté de certaines notices biographiques. Il dé-

plore, en outre, dans la deuxième édition, un véritable raz de marée des soutanes, le comble étant atteint par la suppression de l'excellent texte sur Jésus figurant dans la première édition et l'arrivée dans la seconde de Karol Wojtyła, le pape Jean Paul II. Le curé Meslier est épargné.

Parfois excessif et injuste, mais souvent drôle, car il a un vrai talent de polémiste, le bougre, Raguét rate néanmoins la cible à diverses reprises : le ménage Derrida alors qu'il n'a pas de mots assez durs contre Heidegger et son influence ; il surévalue Bouveresse et attribue le suicide de Sarah Kofman, qu'il évoque par ailleurs avec émotion, à des causes politiques liées à « l'infamie mitterrandienne », ce qui est bien réducteur.

De la pourriture se lira un jour comme une histoire secrète de la philosophie au XX^e siècle. Avec la même délectation qu'on prend à redécouvrir le curé Meslier. Mais, pour l'instant, il est à craindre que ce brûlot ne soit traité par le mépris qui accompagne les vraies provocations, alors que les fausses, élogiquement mondaines et parfaitement inoffensives, sont couvertes d'éloges.

On s'en voudrait enfin de ne pas signaler la publication des textes de Marius Jacob sur les prisons ; lui non plus ne prétendit pas à la postérité. Pour avoir passé plus de vingt ans au bagne de Guyane, ce gentleman cambrioleur, anarchiste dans l'âme — il inspira Maurice Lepin —, a quelques idées sur le sujet. Son éditeur aussi qui note qu'il n'y a pas de meilleur maton aujourd'hui que Canal+. Pourquoi ? Vous en saurez plus en lisant *A bas les prisons, toutes les prisons* (1). Le curé Meslier a encore frappé. Mais que fait donc la police ?

Roland Jaccard

(1) Ed. L'Insomniaque, 80 p., 20 F (3,05 €).

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

L'Archimède du marché

LE COÛT DU DROIT de Ronald Coase. Présentation et traduction d'Yves-Marie Morrissette, PUF, 122 p., 98 F (14,94 €).

On connaît la célèbre interrogation : pourquoi y a-t-il quel-que chose plutôt que rien ? Il y a longtemps déjà, un très jeune économiste a osé se demander : pourquoi y a-t-il des entreprises plutôt que rien ? Et la réponse qu'il a donnée a bouleversé la science économique. A certains génies, il faut des volumes pour accoucher d'une idée. A Ronald Coase, il a suffi de quelques pages dans une conférence prononcée en 1932, reprise dans un article en 1937. Comme il le racontera plus tard, « *j'avais vingt et un ans à l'époque et le soleil n'a jamais cessé de briller depuis* ». En 1960, il remet sa mise sur le tapis et c'est une nouvelle révolution qui, cette fois, déborde le domaine économique pour contaminer celui du droit où il a eu, selon ses propres termes, une « *influence immense* ». En tout cas, à chaque fois, il a donné l'impression d'avoir trouvé un point d'appui pour soulever le monde.

L'article de 1960, *The problem of social cost*, a enfin été traduit en français et figure dans le présent ouvrage. On y a joint une réponse de l'auteur aux nombreuses critiques encourues, ainsi que le texte de la conférence qu'il a prononcée à Stockholm, en 1991, lors de la réception de son prix Nobel. « *C'est une curieuse expérience*, déclara-t-il, *que d'être félicité à plus de quatre-vingts ans pour un travail que j'ai accompli dans la vingtaine.* » L'article fondateur de 1937, *The nature of the firm*, aurait pu être aisément et utilement joint à l'ouvrage. Encore eût-il fallu qu'on le traduisît. Misère de l'édition française !

Un concept est la clef de l'œuvre superbe de Ronald Coase : le coût de transaction. Sa découverte qui paraît aujourd'hui tomber sous le sens, c'est que l'utilisation du marché entraîne des frais qui viennent s'ajouter au prix que supporte l'acheteur ou se retrancher du profit qu'en tire le vendeur. Les frais en question proviennent tout simplement du fait que les agents avant d'aboutir à une transaction doivent prendre le temps et la peine de s'informer, de négocier, de rédiger éventuellement des contrats, de prévoir des vérifications, de s'entendre sur une méthode pour arbitrer les différends, etc. Ces coûts de transaction peuvent être supprimés lorsque les échanges n'ont plus lieu entre des agents indépendants se rencontrant sur le marché, mais au sein d'une même entreprise. Depuis le stade zéro de son existence (ou de son inexistence), la firme économise des coûts de transaction. Acquisition d'une entreprise par une autre, fusion, intégration, concentration viennent encore les réduire. Le processus devrait conduire à une croissance continue de la firme jusqu'au point où l'ensemble des transactions serait intégré au sein d'une seule entreprise produisant tous les biens et services imaginables. Evidemment, il est stoppé bien avant par l'accroissement concomitant des coûts de gestion.

Le même concept va servir à Coase en 1960 pour frapper avec aussi peu de mots un nouveau grand coup à propos d'un problème de plus en plus actuel : la pollution sous toutes ces formes. Le bon sens voudrait que les pollueurs soient les payeurs, que donc l'Etat intervienne pour taxer les fauteurs de pollution – un bon sens avalisé par un économiste britannique célèbreissime en son temps, Arthur Pigou (1877-1959). Dans *Le problème du coût social*, Coase montre que l'approche traditionnelle « *tend à dissimuler la nature du choix qui s'impose* ». On conçoit la question comme s'il s'agissait de décider, dans un cas où A cause à préjudice à B, comment empêcher A de nuire à B. « *Cette analyse est fallacieuse*, remarque Coase. *Le problème étudié ici est par nature réciproque. Empêcher A de nuire à B aura pour effet de nuire à A. La véritable question à trancher est donc la suivante : doit-on permettre à A de causer un préjudice à B ou permettre à B de causer un préjudice à A ? Le problème consiste à éviter le préjudice le plus important.* » Bref, il n'y pas d'un côté les méchants (pollueurs) et de l'autre les gentils (pollués). Du reste, la pollution n'est qu'un cas parmi des centaines d'autres situations où le seul fait d'être actif entraîne de la gêne chez autrui ! Entre les différents agents, il faut donc répartir des droits pour arriver au meilleur résultat possible pour la collectivité.

Ici Coase va se servir derechef de son concept-clef, mais en sens inverse de ce qu'il avait fait en 1937. Cette fois, il suppose que les coûts de transaction sont strictement nuls et il en déduit, par une démonstration qu'il est impossible de résumer ici, que le marché est tout à fait capable de résoudre le problème, et cela quelle que soit la manière dont on attribue les droits concernés, par exemple que l'on accorde aux propriétaires des usines pollueuses des droits à polluer, ou qu'on reconnaisse aux voisins de ces usines des droits à ne pas être pollués. Dans l'un et l'autre cas, on aboutit par une libre transaction à une solution meilleure que n'aurait pu le faire une taxation des pollueurs.

Ainsi, le « théorème de Coase », comme on l'a appelé, invalide-t-il complètement les solutions à la Pigou. Démontrer la fausseté de ce théorème, soit en tant qu'évidence logique, soit en tant que constat vérifiable, tient du défi, remarque à juste titre Yves-Marie Morissette, dans sa présentation, et « *tous ceux qui s'y essaient n'ont pas la main également heureuse* ». C'est le moins qu'on puisse dire.

Il y a surtout un contre-sens à éviter. Le théorème, comme le dit son inventeur, n'implique pas que, lorsque les coûts de transaction sont positifs, les interventions gouvernementales (comme la prise en charge par l'Etat, la réglementation ou la taxation, y compris les subsides) ne peuvent produire de meilleurs résultats que les négociations menées en privé sur le marché. « *La question de savoir s'il en sera ainsi, annonce-t-il, ne peut être résolue qu'en étudiant non pas des systèmes de gouvernement imaginaires mais l'activité réelle de vrais gouvernements. Ma conclusion : étudions l'univers des coûts de transaction positifs.* »

Dans un tel univers, le juge ne reprendrait-il pas toute son importance, quitte à mimer le marché ? Ce serait là l'aboutissement paradoxal de l'œuvre d'un économiste qui reste à découvrir par ses confrères. Coase l'a dit lui-même avec son immodeste modestie coutumière, son influence sur les sciences économiques a été « *moins immense* » [que sur la réflexion juridique], mais « *elle le deviendra un jour* ». Il n'y a de cela aucun doute.

^[1] The problem of social cost, de R. Coase, Journal of Law and Economics, vol. 3, octobre 1960, p. 1-44

^[2] The nature of the firm, Economica (NS), vol. IV, p. 386-405, 1937. Et non pas The structure of the firm, comme il est indiqué dans la présentation de ce livre.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

LA GUERRE D'ALGERIE 1954-1962
La transition d'une France à une autre
Le passage de la IV^e à la V^e République
de Hartmut Elsenhans. Traduit de l'allemand par Vincent Goupy. Edit. Publisud, 1072 p., 368 F (56,10 €)

La récente visite en France du président Bouteflika a montré qu'entre la France et l'Algérie le « *travail de mémoire* » restait largement à faire. Certes les études françaises et algériennes sur les relations tragiques entre les deux pays et les deux peuples ne manquent pas. Elles ne remplacent pas la vision extérieure des chercheurs qui apportent, outre une interprétation moins passionnelle, une approche globale, replaçant la guerre dans l'évolution plus générale de la société française et de sa place dans le monde. Les travaux menés aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Italie, ne sont pas souvent accessibles à un public francophone. De même, l'ouvrage d'Hartmut Elsenhans, paru en 1974 en Allemagne, a attendu plus de vingt-cinq ans avant d'être traduit en français.

Professeur à l'université de Leipzig, Harmut Elsenhans a passé plusieurs années à dépouiller la littérature disponible sur la guerre d'Algérie, à interroger les protagonistes sur les deux rives de la Méditerranée, à fouiller dans les archives ouvertes ou secrètes. La somme qu'il en a tirée est un instrument de travail indispensable pour tous ceux qui voudront écrire sur une époque qui a bouleversé la France, l'Algérie et, comme le montre bien Elsenhans, les rapports entre le « centre » industrialisé et la « périphérie » en voie de développement. Son préfacier, Guilbert Meynier, de l'Université Nancy II, n'exagère donc pas quand il écrit : « *La France de Vichy a eu son Paxton. La guerre*

POLITIQUE

● *par Thomas Ferenczi*

MES IDÉES POUR DEMAIN de Michel Rocard. Ed. Odile Jacob, 270 p., 130 F (19,82 €).

La paix et la démocratie sont, selon Michel Rocard, les deux objectifs de la politique. En particulier lorsque celle-ci se réclame des valeurs de la gauche. « *La gauche a une longue histoire en faveur de la paix* », rappelle l'ancien premier ministre socialiste, et même s'il lui arrive de faire la guerre, comme en Irak ou en Serbie, « *elle ne saurait se satisfaire de voir le droit des peuples triompher par la force* ». Quant à la démocratie, c'est-à-dire la participation des citoyens, elle est au cœur du projet d'« *autogestion* » que Michel Rocard, l'un des fondateurs de la « *deuxième gauche* », ne renie pas, même s'il préfère parler aujourd'hui d'« *auto-organisation* ».

Les dix-huit textes qu'il a rassemblés – articles, discours, communications, rapports – s'échelonnent de 1992 à 1999. Ils déclinent cette double thématique de la paix et de la démocratie, deux notions étroitement liées puisqu'elles accordent l'une et l'autre la priorité au traitement négocié des conflits plutôt qu'à l'usage de la violence – du moins de la part des « dominants », car, précise l'auteur, « *il n'est jamais illégitime pour un opprimé de se défendre* ».

Pour mettre fin aux « records d'horreur » du XX^e siècle, qui, avec deux guerres mondiales et quatre génocides (ceux des Arméniens, des Juifs d'Europe, du Cambodge et du Rwanda), ont atteint des sommets inégalés, et pour assurer aux personnes la « sûreté » que leur garantit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le

SCIENCES

● *par Catherine Vincent*

ALICE AU PAYS DES QUANTA de Robert Gilmore. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alain Bouquet. Ed. Le Pommier, 260 p., 129 F (19,67 €)

L'ATOME AU PIED DU MUR ET AUTRES NOUVELLES d'Etienne Klein. Ed. Le Pommier, 156 p., 99 F (99 €)

La mécanique quantique est dans l'air du temps, celui des sciences comme celui des lettres. Dans *Les Particules élémentaires*, succès de la rentrée 1998, le romancier Michel Houellebecq chargeait l'un de ses personnages de proposer « *une brève théorie de la liberté humaine sur la base d'une analogie avec le comportement de l'hélium superfluide* ». En octobre 1999, les prix Nobel de chimie et de physique récompensaient des travaux « quantiques ». Rien d'étonnant, dès lors, si cette discipline, qualifiée par beaucoup de « science mère » tant elle a bouleversé notre vision du monde, suscite l'intérêt de ceux pour qui la science fait partie de la culture. A la difficulté près que cette discipline, plus que toute autre, résiste aux mots du langage ordinaire.

Science probabiliste allant contre le sens commun, la physique des particules marque la limite à partir de laquelle le monde « visible » bascule dans un univers sans repères, et ne peut guère s'expliquer qu'à l'aide du plus pur formalisme mathématique. Est-ce une raison pour ne pas en parler ? Ce n'est pas l'opinion de Robert Gilmore. Professeur de physique à l'université britannique de Bristol, il a choisi de mener son ouvrage comme une allégorie. Et de rendre un hommage appuyé à Lewis Carroll – qui disait des miroirs qu'ils « *feraient bien de réfléchir un peu*

L'Algérie, c'est l'histoire de France

d'Algérie a désormais Elsenhans ». Le livre n'est pas toujours d'un abord facile. Aux traits inhérents aux thèses universitaires s'ajoute une traduction souvent trop littérale d'un vocabulaire néo-marxiste. Reste sa richesse. La place de la France et de la guerre d'Algérie dans le système des relations internationales, la politique française en Afrique du Nord, en tant que telle et comme partie d'une politique coloniale plus vaste, la répression comme les tentatives de développement économique, les réformes politiques et administratives visant à créer une « contre-élite » en mesure de concurrencer dans la population algérienne l'influence des chefs de la rébellion, tous ces thèmes sont étudiés en détail pour déboucher sur une interrogation concernant le statut de la France dans le monde après la perte de son empire colonial. Au-delà de la guerre d'Algérie, Hartmut Elsenhans propose de la France des années 50-60 un portrait pas toujours flatteur malgré la sympathie évidente que l'auteur éprouve pour son sujet d'étude.

Il lui semble que la France n'est pas « *une puissance moyenne* » comme une autre malgré la perte, après la deuxième guerre mondiale, de son empire colonial. Elle a su se forger un statut particulier fondé à la fois sur son engagement européen et sur la tentative, qui finalement échouera, de se retirer de ses colonies au profit de dirigeants disposés à reprendre à leur compte les valeurs républicaines de l'ancienne métropole. Le premier point n'est pas le plus original : la France veut, explique Elsenhans, que l'Europe affirme une identité propre et veut apporter une contribution décisive sinon unique à la définition de cette spécificité. Pour le second point, l'auteur applique la dialectique du maître et de l'esclave décrite par Hegel : le colonisé transforme le colonisateur. La guerre d'Algérie a été un puissant facteur de modernisation, écrit Elsenhans, et cette modernisa-

Un Machiavel vertueux

concept-clé, dit Michel Rocard, est celui de médiation, qui repose sur deux principes. Le premier est que « *tous les intérêts sont légitimes* », le second est qu'« *il faut bien vivre ensemble et donc parvenir à des compromis* » : il appartient au médiateur d'articuler ces deux idées.

L'ancien premier ministre donne l'exemple de la Nouvelle-Calédonie, qui fut son principal succès politique, et analyse les conditions qui ont rendu ce succès possible. Mais la méthode s'applique aussi – avec ou sans médiateur – aux guerres du Proche-Orient ou de l'ex-Yougoslavie. Elle consiste notamment à ne pas se borner au règlement des litiges mais à tenter de construire l'avenir. De ce point de vue, le modèle du genre, aux yeux du protestant qu'est Michel Rocard, fut l'Edit de Nantes par lequel « *Henri IV a voulu construire toute une société* ». De même, le désarmement nucléaire, auquel deux chapitres sont consacrés, suppose-t-il la volonté de bâtir un nouveau système de relations internationales.

La négociation, estime Michel Rocard, requiert du temps et du secret. C'est ce qui manque, selon lui, à la « démocratie d'opinion », où les médias, qu'il juge, apparemment, les plus redoutables, font la loi, imposant leur rythme précipité et leur impérieuse demande de transparence. Cette « *perte du sens de la durée* » est, pense-t-il, une menace pour la démocratie. Certes d'autres pouvoirs contribuent à « *façonner nos sociétés* », notamment le « *technico-scientifique* » et le « financier », mais celui des médias lui paraît le plus redoutable. Entre autres défauts, il aurait celui de soumettre les citoyens à des « *offensives de conditionnement psychologique* » et de faire peser sur les politiques une paralysante « suspicion ».

Cette thèse n'est pas nouvelle, et Michel Rocard

tion a été à son tour « *une des raisons du rejet de l'ancien système colonial* » qui s'est traduit par le refus de recourir à la guerre à outrance mais plutôt, après l'échec du projet d'Algérie française réformée, par la recherche d'interlocuteurs aptes à poursuivre, sans la France mais en relation étroite avec elle, l'œuvre de civilisation républicaine. Autrement dit, la France a cherché par la décolonisation à atteindre un des buts de la colonisation, à savoir « *imposer les principes universels auxquels le consensus républicain se sentait attachés* ».

Elsenhans relève d'autre part que, jusque dans les années 80 au moins, la modernisation s'est maintenue dans des limites qui ont favorisé l'alliance des dirigeants français avec les nouvelles classes dirigeantes des pays récemment indépendants, l'Algérie au premier chef. Ce que Elsenhans appelle « les *classes-Etat* ». En effet, dit-il, les ajustements économiques se sont arrêtés avant la plongée dans le « *modèle du libéralisme pur* ». Bien plus, avant même l'indépendance, les projets de développement préparés par la France montraient que « *le dépassement du sous-développement nécessitait une restructuration planifiée de l'économie* ». Et cette orientation aura des suites car la France sera la seule puissance coloniale à avoir des positions critiques sur la théorie occidentale du développement. Comme dans une relation en miroir, l'Algérie nouvellement indépendante a mené une politique de développement « *fondée sur l'appropriation étatique des rentes* » (pétrolière et autres).

La crise de ce modèle, en Algérie et dans les relations franco-algériennes, mériterait une étude approfondie qui dépasse les limites temporelles du livre d'Elsenhans. Cette étude aiderait à comprendre comment la violence s'est dirigée en Algérie contre la « classe-Etat ». Elle contribuerait aussi à définir les bases d'une nouvelle politique entre la France et l'Algérie.

Les atomes font de la résistance

est de ceux qui la développent à l'envi. Elle ne manque pas d'arguments. On ne les discutera pas ici, sinon pour juger parfois caricaturale la charge de l'auteur. Au moins s'efforce-t-il d'engager honnêtement le débat. S'interroger sur la démocratie, c'est aussi s'intéresser aux vastes et difficiles questions de l'immigration et du travail. Sur le premier point, on lira le beau discours prononcé au Sénat, en 1997, par l'ancien premier ministre, qui s'explique sur une phrase qui lui fut longtemps reprochée et qu'il tient à citer *in extenso* : « *La France, disait-il en 1989, ne peut pas accueillir toute la misère du monde, raison de plus pour qu'elle traite bien la part qu'elle se doit d'en accueillir.* » Sur le second point, on prêtera attention à son projet de rapport au Parlement européen sur la réduction du temps de travail ainsi qu'à la longue et passionnante préface qu'il a donnée en 1996 au livre de Jeremy Rifkin, *La Fin du travail*.

Michel Rocard se définit comme un social-démocrate. Mais il appelle les « forces social-démocrates » à moderniser leur pensée pour « *consolider la démocratie* ». Il entend contribuer à cette rénovation. Le principal mérite de sa réflexion est qu'en tous domaines elle ne se contente pas d'énoncer des orientations mais s'astreint à entrer dans le détail des mesures jugées nécessaires. L'ancien premier ministre, qui se veut homme d'action autant qu'homme de pensée, indique l'horizon mais il définit aussi la stratégie, fixe les étapes, précise les moyens, prévoit les obstacles, avec une clarté exemplaire. Tout son art est de combiner les leçons de l'expérience et les audaces de la théorie. Sans oublier les exigences de la morale : soucieux de réalisme et d'efficacité, il met ces considérations au service du bien commun. Michel Rocard est un Machiavel vertueux.

Les atomes font de la résistance

plus avant de renvoyer les images » –, en conduisant son *Alice au pays des quanta*, comme sa grande sœur en celui des merveilles, dans une réalité quotidienne faite d'absurde et de magique.

« *Si la mécanique quantique est vraie, alors le monde est fou* », disait Einstein. Comment prendre au sérieux une discipline qui affirme qu'une particule élémentaire, lâchée d'une branche à la place de la pomme de Newton, ne tombera pas forcément sur le sol ? Qu'il est impossible de déterminer simultanément la vitesse et la position d'un électron, comme nous le faisons, sans même y penser, avec tous les objets animés de notre monde « réel » ? Dérangeante, illogique, et pourtant vraie : « *Même si la mécanique quantique peut parfois nous paraître insensée, il semble bien qu'elle corresponde à la manière dont la nature a réglé son cours, ce dont il faut donc nous accommoder* », assure Robert Gilmore, qui guide son héroïne dans une sorte de parc d'attractions de l'infiniment petit, peuplé d'électrons et d'énergies, de fermions et de bosons, de quarks et de probabilités. Tantôt observatrice tantôt participante, la petite fille y est confrontée à des événements plus délirants les uns que les autres. Et à des personnages dont les affirmations ne sont incohérentes qu'en apparence, comme le confirment les notes, claires et concises, que l'auteur a placées en annexe des aventures d'Alice.

Depuis Louis de Broglie, qui le premier associa une onde à chaque particule, depuis Erwin Schrödinger, qui décrit comment cette onde évolue dans le temps tandis que Werner Heisenberg énonçait son principe d'incertitude, depuis Paul Dirac et quelques autres, la mécanique quantique a en effet fait ses preuves. Elle est même devenue un outil d'une rare puissance pour décrire l'univers, et pour prédire le comportement des systèmes physiques tels qu'on les observe. Son pou-

voir est-il pour autant sans limites ? La théorie quantique est-elle assez juste pour rendre compte, de façon exhaustive, du monde tel qu'il est ? A lire les récits très ciselés que nous livre Etienne Klein, il semble que ce physicien du CEA, pétri de philosophie des sciences, se refuse à y croire tout à fait.

Que leur vie se déroule durant l'Antiquité, sous l'Inquisition ou de nos jours, les héros de *L'Atome au pied du mur* se prénomment tous Paul, et ont tous pour point commun de vivre charnellement les conséquences de leurs idées « quantiques ». Leur organisme finit tôt ou tard par prendre à la lettre ce que la théorie exige, et l'histoire bascule dans le fantastique. Quand elle ne s'y complait pas dès son début, comme dans cette savoureuse *rupture de parité* où les atomes composant le citoyen Paul Lepire, êtres doués de pensée, se trouvent contraints, du fait de leurs convictions politiques de gauche, d'entrer en résistance pour empêcher le dérapage vers l'extrême droite de celui à qui ils ont donné corps.

« *A force d'avoir été analysée, la vieille idée de matière a perdu beaucoup de sa texture, comme une pomme qu'on n'en finit pas de peler* », constate Etienne Klein, pour qui on ne peut plus, compte tenu des évolutions récentes de la science, « *être matérialiste que métaphysiquement* ». Les objets mathématiques existent-ils indépendamment du cerveau de l'homme qui les découvre ? La « Théorie de Tout », Graal de la physique, est-elle réellement concevable ? L'un après l'autre, les courts essais qui accompagnent ses nouvelles nous entraînent dans de vertigineuses réflexions. Aux questions posées par Alice ou par Paul, ces deux ouvrages des éditions Le Pommier ne prétendent pas apporter toutes les réponses, ni faire comprendre l'inintelligible. Tout au plus aider à percevoir, et c'est déjà beaucoup, l'universelle beauté de la matière.

La Tchétchénie, un goulag modernisé

Une journaliste russe et l'envoyée spéciale de « Libération » décrivent le drame vécu par la population tchétchène depuis bientôt neuf mois

VOYAGE EN ENFER
d'Anna Politkovskaïa.
Traduit du russe par Galia Ackerman et Pierre Lorrain, Robert Laffont, 210 p., 109 F (16,62 €).

CHIENNE DE GUERRE
d'Anne Nivat.
Fayard, 292 p., 120 F (18,29 €).

Quatre journalistes témoins au quotidien de la guerre en Tchétchénie, deux femmes, Anna Politkovskaïa, de l'hebdomadaire russe *Novaya Gazeta*, et Anne Nivat, envoyée spéciale de *Libération* et de *Ouest-France*, livrent leurs récits du drame vécu à huis clos par la population tchétchène depuis bientôt neuf mois.

Voix dissonante parmi ses collègues de la presse russe, Anna Politkovskaïa offre dans *Voyage en enfer* un regard sans complaisance sur « l'opération antiterroriste » menée par les forces fédérales en Tchétchénie. Elle y dénonce les souffrances vécues par les civils tchétchènes, l'indifférence du pouvoir à leur égard et montre l'état de délabrement de l'armée russe. Ses enquêtes, réalisées pour la plupart en Ingouchie, donnent des éléments inédits sur certains aspects du conflit. Elle révèle par exemple que des troupes anti-émeutes du ministère de la justice ont été chargées, en octobre-novembre 1999, de contrôler les points de passage des réfugiés. Ces unités dépendaient du ministère de l'intérieur, mais, à la demande du Conseil de l'Europe, elles ont été placées en septembre 1998 sous l'autorité du ministère de la justice.

Or, raconte Anna Politkovskaïa, « il s'est produit un phénomène bien de chez nous que les membres de l'Assemblée de Strasbourg n'avaient pas prévu (...), ce n'est pas le ministère de la justice qui a étendu son contrôle sur l'avatar moderne de



Ingouchie, hiver 1999

l'ancien Goulag, c'est ce Goulag modernisé qui a avalé tout cru le ministère civil. Le maire d'une petite ville tchétchène, Tchiri-Iourt, témoigne : « Chaque village est un camp de concentration. Les déplacements internes y sont plus ou moins libres mais on n'a pas le droit d'en sortir. » Un jour, après la publication d'un article intitulé « Ingouchlag » décrivant les 214 000 réfugiés tchétchènes parqués en Ingouchie et gardés par ces unités antiémeutes, Anna Politkovskaïa est vilipendée par le porte-parole du Kremlin.

« Les pressions sont de toutes sortes, raconte-t-elle, il y a celles exercées par le pouvoir, cela va du redressement fiscal à la fermeture des bureaux par la brigade des pompiers, il y a celles du lectorat. » Elle dit recevoir des lettres d'insultes, et confie que le plus difficile c'est quand sa fille revient de l'école en larmes parce que l'instituteur

lui a lancé : « Mais qu'est-ce que ta mère a encore écrit comme c... dans son journal ! »

Dans *Chiennne de guerre*, Anne Nivat, qui s'est rendue à plusieurs reprises dans le nord du Caucase tchétchène en guerre, offre au lecteur un récit personnalisé et sensible du conflit : ce sont ces blessés qui « disparaissent sans laisser de traces, soit meurent mystérieusement des suites de leurs blessures » lors du passage d'un des postes de contrôle tenus par les forces russes ; ce sont ces enfants amputés pour avoir attendu trop longtemps au « poste-frontière » le passage vers la république d'Ingouchie voisine et ses hôpitaux. Mais elle décrit aussi nombre de petites scènes incongrues de la vie quotidienne sous les bombes, telle cette jeune Tchétchène qui « vaque à ses occupations ménagères » pendant l'attaque aérienne de son village.

Témoin involontaire de la déroute de milliers de combattants indépendantistes qui viennent de quitter la capitale par un itinéraire préalablement miné par les fédéraux, la journaliste décrit le bref séjour de ces hommes épuisés, mutilés, à l'hôpital du village d'Alkhan-Kala : « Dans l'unique salle d'opération où le chirurgien a procédé à plus de soixante amputations sur des combattants et des civils, il ne reste plus sur la table (...) que du linge souillé et un outil de travail terrifiant : une tronçonneuse électrique. » Elle raconte comment les Russes, qui tiennent le village d'Alkhan-Kala, observent tout à la jumelle depuis leurs positions, et attendent deux jours avant de le bombarder. Entre-temps les combattants ont tous quitté le village qui sera rasé, au mépris des centaines de civils qui s'y terrent.

Marie Jégo

Rigueur et mélancolie

Jacques Lesourne confesse les souffrances intimes qui ont marqué sa vie d'homme d'action

UN HOMME DE NOTRE SIÈCLE de Polytechnique à la prospective et au journal « Le Monde »
Ed. Odile Jacob, 684 p., 175 F (26,68 €).

Dans son dernier livre, Jacques Lesourne met à nu l'envers du décor : la grandeur de la vie extérieure masquant l'intensité mélancolique de la vie intérieure. J'ai dévoré ce roman intime, presque trop court malgré ses presque 700 pages. Merveilleusement bien écrit et bouleversant, il mêle l'histoire du siècle à l'aventure d'une mécanique intellectuelle hors du commun. Mais ce cerveau n'est pas le monstre qu'il se dit car sa souffrance, confessée sans pudeur excessive, le rend plus humain et attachant que jamais.

L'homme de réflexion est bien connu par ses dizaines d'ouvrages. Il serait certainement devenu un grand scientifique s'il ne s'était laissé séduire par l'action en créant la SEMA ou en dirigeant le journal *Le Monde*. Dans son infatigable combat pour la rigueur, ce forçat de la lecture et de l'écriture a voulu essayer toutes les manettes de la connaissance (histoire, philosophie, psychanalyse, prospective) pour mieux comprendre le monde et son évolution. Voilà une vie exemplaire pour cet ancien major de l'École polytechnique. Que faire à plus de soixante-douze ans lorsque la société a sanctionné votre âge par la retraite alors que le cerveau bouillonne toujours ? Écrire ses Mémoires.

En écrivant le roman vrai de sa vie, Jacques Lesourne est parfois tranchant pour les autres, mais il est surtout féroce avec lui-même, ce qui est totalement inattendu. Est-ce l'effet de « la tenace dépression qui [le] ronge ? » qui le conduisit, parlant de son adolescence, à s'autoflageller avec une violence inouïe : « Je n'ai fréquenté que la famille et l'école avec

dans la tête la petite bille d'acier de mon savoir, je suis un monstre, une machine à passer des examens et à observer en spectateur le théâtre du monde. Ivre d'ambition, brûlant d'un orgueil caché, assoiffé de liberté, avide d'absolu, timide, gauche, emprunté, ignorant des usages, sans réelle expérience humaine. Je me perçois aujourd'hui comme un adolescent prolongé et difforme. »

Dès lors, l'histoire du siècle n'est plus que le décor grandiose de la vie d'une famille qui ne fut en rien un long fleuve tranquille. La psychanalyse est une « descente aux enfers » dont on peut revenir apaisé mais qui souvent marque au fer rouge l'entourage et d'abord les enfants. C'est cette phrase terrible de sa fille Catherine encore enfant : « Je ne veux pas de cette phrase terrible de sa fille Catherine encore enfant : « Je ne veux pas du microbe de maman, la psychanalyse. »

L'homme qui ne perdait pas de temps dans « les rêveries inutiles » se laisse entraîner par le spleen : c'est « l'ambivalence de ma vie, scientifique sans l'être, écrivain sans l'être, homme de réflexion sans l'être, homme d'action sans l'être, je n'ai jamais poursuivi une activité sans sacrifier une partie de moi-même ». Mais l'homme n'est pas si triste qu'il le croit : la malice et la joie renaissent quand il joue avec ses petits-enfants. Le maître a d'autres faits porteurs d'avenir à son actif, il a aussi ses disciples qui lui ont offert des « Mélanges » (1). Il a oublié d'en parler comme s'il s'interdisait de voir la vie en rose.

Lui qui écrit : « Depuis la mort de mon grand-père, j'ai toujours eu la conviction que les êtres ne mouraient vraiment que lorsque se perdait leur souvenir », devrait se dire qu'à défaut d'éternité il va rester bien vivant pour ses lecteurs dans les décennies qui viennent.

Michel Godet
professeur au CNAM

(1) *Décision, prospective, auto-organisation : mélange en l'honneur de Jacques Lesourne*, sous la direction de Jacques Thépot (Dunod, 496 p., 345 F [52,59 €]).

Homosexualités d'hier et d'aujourd'hui

Quatre essais évoquent l'homosexualité, dans une approche philosophique, historique ou militante, témoignent de la diversité des réflexions sur ce thème. Deux d'entre eux rappellent l'importance des figures majeures de Guy Hocquenghem et de Michel Foucault

LE DÉSIR HOMOSEXUEL
de Guy Hocquenghem.
préface de René Schérer
Fayard, 188 p., 95 F (14,48 €).

SAINT FOUCAULT (Saint Foucault-Towards a Gay Hagiography)
de David Halperin.
Traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Didier Eribon
EPEL, « Les grands classiques de l'érotologie moderne », (29, rue Madame, 75006 Paris) 160 p., 95 F (14,48 €).

HOMOSEXUALITÉS, L'ADIEU AUX NORMES
de Jacques Fortin
Textuel, « La discorde », 172 p., 110 F (16,77 €).

HISTOIRE DE L'AFFIRMATION DE L'HOMOSEXUALITÉ EN EUROPE
Berlin, Londres, Paris 1919-1939
de Florence Tamagne.
Seuil, « L'univers historique », 698 p., 220 F (33,54 €).

A peine proclamée, déjà remise en cause, à peine dite, déjà déconstruite : l'homosexualité qui, depuis les années 90, fait essentiellement débat dans une aspiration à l'intégration aux normes hétérosexuelles - reconnaissance du couple, filiation - n'a pas toujours été perçue comme une définition évidente, comme la simple caractérisation d'une minorité aux pratiques sexuelles opposées ou alternatives à l'hétérosexualité. Deux essais viennent nous rappeler que les critiques les plus vives et les plus élaborées de la notion d'homosexualité comme identité globalisante proviennent des rangs des premiers concernés. Deux figures tutélaires assimilées au mouvement de libération gay des années 70 s'en firent les exégètes :

Guy Hocquenghem et Michel Foucault.

Du premier est réédité *Le Désir homosexuel*, paru en 1972. Depuis des années, ce livre, considéré comme fondateur par les militants gais et les théoriciens de la sexualité, n'était plus disponible que dans sa traduction anglaise. Le second, autre référence essentielle à la réflexion sur les sexualités, fait l'objet d'une analyse méticuleuse, par l'universitaire américain David Halperin, de l'ensemble de ses écrits portant sur l'homosexualité. Le cheminement intellectuel de Guy Hocquenghem est emblématique du foisonnement conceptuel alors engendré par la question de l'homosexualité. En janvier 1972, ce jeune militant fait sensation en témoignant de son homosexualité à la « une » du *Nouvel Observateur*, inaugurant un *come out* médiatique centré sur l'affirmation d'une appartenance identitaire. Quelques mois plus tard paraît *Le Désir homosexuel*, première réfutation systématique d'un cloisonnement des identités à partir de l'orientation sexuelle. Précurseur, Guy Hocquenghem l'est dès les premières phrases : « Ce qui pose problème n'est pas le désir homosexuel, c'est la peur de l'homosexualité ; il faut expliquer pourquoi le mot seul déclenche les fuites et les haines. On s'interrogera donc sur la façon dont le monde hétérosexuel discourt et fantasme sur "l'homosexualité". » En renvoyant d'emblée à ses contempteurs la perception « du doubleux problème homosexuel », Hocquenghem inaugure un déplacement qui questionne non l'homosexualité, mais ce que l'on appellera plus tard l'homophobie. Il rompt ainsi avec toute une tradition d'autojustification.

Surtout, il amorce une théorie qui voit dans l'homosexualité non pas une catégorie sociale ou médicale particulière, distincte de l'hétérosexualité, une réalité discernable et isolable, mais le produit

d'un discours, une construction artificielle : « Désir homosexuel : ces termes ne vont pas de soi. Il n'y a pas de subdivision du désir entre homosexualité et hétérosexualité. (...) Tout comme le désir hétérosexuel, le désir homosexuel est un découpage arbitraire dans un flux ininterrompu et polyvoque. Dans sa forme actuelle, la caractérisation homosexuelle du désir est un leurre de l'imaginaire. » Dès lors, l'ouvrage n'est pas un plaidoyer pour l'acceptation de l'homosexualité, mais une déconstruction de la polarité homo/hétérosexualité. Cette déconstruction est centrée sur une argumentation qui porte la marque de son époque : Guy Hocquenghem s'attaque prioritairement à la psychanalyse, et plus précisément à deux de ses axiomes, le complexe d'Œdipe freudien et l'image du phallus lacanienne. Si la psychanalyse est stigmatisée comme le lieu même de la démarcation des désirs, c'est parce que son discours, à l'époque, était le vecteur de la pathologisation et de la médicalisation de l'homosexualité. Mais il faut aussi voir l'influence prépondérante de Gilles Deleuze et de Félix Guattari qui venaient de publier *L'Anti-Œdipe*.

DÉSIR INDIFFÉRENCIÉ

Il reconnaît cependant l'apport décisif de Freud quand celui-ci affirme que le désir est fondamentalement indifférencié et établit une « bisexualité constitutionnelle générale ». Mais la mystification de Freud et de ses successeurs serait d'avoir ensuite catégorisé les homosexuels grâce à la mise en place du « système familial œdipien » : A cette catégorisation, Hocquenghem oppose un désir homosexuel qui n'est jamais qu'un aspect parmi d'autres « des branchements non exclusifs du désir polyvoque ».

On le sait, l'approche psychanalytique de l'homosexualité, un quart de siècle plus tard, a grandement évolué et les psychanalystes

ne sont plus forcément aux avant-postes d'une défense normative de l'hétérosexualité. La problématique développée par le désir homosexuel peut sembler datée, tout comme l'est toute une partie de son vocabulaire empreint des utopies révolutionnaires d'alors. Mais, par sa remise en cause des constructions élaborées à partir des catégories de sexualité, de sexe et de genre, la réflexion de Guy Hocquenghem garde une rare pertinence.

Michel Foucault est l'autre figure majeure des tenants de la déconstruction des identités sexuelles. Dans son *Saint Foucault*, David Halperin explore « la politique queer » du philosophe en se

l'enjeu était ailleurs : « L'importance du travail de Foucault (...) ne consiste pas en une définition améliorée de l'homosexualité mais, au contraire, dans la tentative de vider l'homosexualité de son contenu substantif, de ses déterminations psychologiques et matérielles, pour en faire le lieu d'une construction permanente et d'un renouvellement des identités toujours changeantes. »

Comme l'analyse fort bien David Halperin, cette « construction permanente » fut au principe même de la vie et de l'œuvre de Foucault, qui la formulait ainsi : « A nous d'avancer dans une ascèse homosexuelle qui nous fera travailler sur nous-mêmes et inventer, je ne dis



E. MARCHADOUR

Florence Tamagne

Née en 1970, Florence Tamagne, titulaire d'un doctorat de l'Institut d'études politiques de Paris, a tout d'abord effectué une recherche historique sur l'homosexualité en Angleterre, avant de se lancer dans une thèse comparative entre ce pays, la France et l'Allemagne, dont ce volumineux ouvrage est cependant une version abrégée. L'abondance des sources documentaires exploitées par l'auteur démontre que le concept d'une homosexualité organisée comme un fait social collectif est antérieur aux années 60/70.

référant à ses propos et écrits consacrés à l'homosexualité. Il rappelle que l'auteur de *La Volonté de savoir* a anticipé le champ de recherche des *Gay and Lesbian Studies* en affirmant que la sexualité n'était pas réductible à des notions biologiques ou psychologiques, mais était le produit d'un discours politique. Et que, loin de réprimer le sexe ou de le passer sous silence, ce discours le catégorise, le discipline et s'en sert comme un outil de contrôle et de pouvoir. Dans cette logique, Foucault appelait à dépasser la notion de libération gaie, qui, même dans un « discours en retour » positif sur la sexualité « étend, prolonge et renforce le dispositif de savoir/pouvoir responsable du binarisme homosexualité/hétérosexualité ». Pour le philosophe,

pas découvrir, une manière d'être encore improbable. » Si Hocquenghem et Foucault, chacun à leur manière, « s'acharnèrent » à dynamiser la notion de catégorie sexuelle et donc d'homosexualité, il serait cependant tentancieux d'en conclure qu'ils furent hostiles aux revendications portées par les mouvements gais. Jacques Fortin, engagé dans ces mouvements depuis les années 70, dresse l'histoire de cette lutte politique et évoque ses combats actuels. Il souligne aussi le lien entre déconstruction et assimilation : Les homosexuels « ne se mettent pas en lutte pour revendiquer une subversivité anticonformiste, ou pour déconstruire ceci ou cela (...) mais tout simplement pour pouvoir vivre leur vie au quotidien dans des conditions

Eric Lamien

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Rufin et Boniface, le retour.** La violente polémique ouverte à l'occasion de la parution du livre *Guide du savoir nuire à l'usage des dictateurs*, de Pascal Boniface (éd. Michalon) a fait l'objet d'une médiation (« Le Monde des livres » du 26 mai). Jean-Christophe Rufin, qui avait participé au projet à ses débuts, avait accusé Pascal Boniface de contrefaçon. Un communiqué précise : « Pascal Boniface et Jean-Christophe Rufin ont volontiers admis leur bonne foi initiale dans cette affaire. Ils ont reconnu qu'ils ont pris l'un et l'autre une part essentielle à la conception et à la rédaction de cet ouvrage. Pour dissiper le malentendu auquel a donné lieu sa publication dans sa forme actuelle, ils ont décidé de reprendre leur collaboration pour compléter et actualiser ce livre. » L'ouvrage remanié sera publié par Michalon.

● **Goncourt : recommandations.** L'académie Goncourt publie pour l'été une sélection d'ouvrages « dont elle recommande la lecture », tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'une première sélection en vue de l'attribution du prix Goncourt décerné en novembre. Celle-ci sera publiée au début du mois de septembre. Il s'agit de : *Sauvageons*, de Benjamin Berton (Gallimard) ; *Indigne indigo*, de Michel Chaillou (Seuil) ; *Journal de Paris*, de Jean Chalon (Plon) ; *La Grande Forme*, de Stéphane Denis (Fayard) ; *Balzac et la petite tailleur chinoise*, de Dai Sijie (Gallimard) ; *Campagne anglaise*, de Marc Dugain (Lattès) ; *Le Confident débordé*, de Pierre Hebey (Gallimard) ; *L'Ainé des orphelins*, de Tierno Monénembo (Seuil) ; *L'Adieu à Bugatti*, de Patrice de Meritens (Albin Michel) ; *L'Éducation de la poussière*, de Natacha Michel (Seuil) ; *Ma tête en liberté*, de François Meyronnis (Seuil) ; *Ce fils unique*, de Pierre Moustiers (Albin Michel) ; *Depuis toute la vie*, de Jean-Marc Parisis (Grasset) ; *Terrasse à Rome*, de Pascal Quignard (Gallimard) ; *L'Ami de mon père*, de Frédéric Vitoux (Seuil) et *L'Heure anglaise*, de Julie Wolkenstein (POL).

● **Médicis : sélection d'été.** La sélection d'été du jury du prix Médicis est la suivante : *L'Ours*, de Caroline Lamarche (Gallimard) ; *L'Adversaire*, d'Emmanuel Carrère (POL) ; *Poupées*, de Nicolas Jones-Gorlin (Gallimard) ; *La Question humaine*, de François Emmanuel (Stock) ; *Un territoire fragile*, d'Eric Fottorino (Stock) ; *Nuage rouge*, de Christian Gailly (Minuit). Pour les romans étrangers : *Les Anneaux de Saturne*, de W.G. Sebald (Actes Sud) ; *Anarchie au Royaume-Uni*, de Nik Cohn (L'Olivier) ; *Visions fugitives*, de William Boyd (Seuil) ; *Crépuscule*, de Susan Minot (Gallimard) ; *Le Silence des eaux*, de Rodrigo Rey Rosa (Gallimard) ; *Le Maquilleur d'étoiles*, de Joël Cano (Christian Bourgois).

● **Renaudot : sélection de printemps.** La sélection de printemps du jury du prix Renaudot est la suivante : *Sauvageons*, de Benjamin Berton (Gallimard) ; *L'Adversaire*, d'Emmanuel Carrère (POL) ; *Tohu Bohu*, de Richard Jorif (Julliard) ; *Nuage rouge*, de Christian Gailly (Minuit) ; *Une époque en or*, d'Annick Geille (Mazarine) ; *L'Ainé des orphelins*, de Tierno Monénembo (Seuil) ; *Mercrèdi*, de Pascale Gautier (Phébus) ; *Depuis toute la vie*, de Jean-Marc Parisis (Grasset) ; *L'Œil du coyote*, de Georges Walter (Lafont) et *Franchoupa*, de Jean-Claude Albert-Weil (L'âge d'homme).

DOMINIQUE
SYLVAIN

VOX

« Un univers crédible et effrayant, entre la vie de quartier, les menaces du monde virtuel et les cauchemars d'un petit garçon qui n'a jamais pu oublier sa mère. »

Christine Ferniot,
LireÉDITIONS
Viviane Hamy

La renaissance de Seghers

Alain Veinstein est chargé de relancer la maison d'édition qui créa la collection « Poètes d'aujourd'hui »

Depuis le début des années 90, Seghers dormait. En 1992, Robert Laffont avait mis fin aux aventures oulipiennes de Paul Fournel. La maison, fondée pendant la guerre par Pierre Seghers, vivotait. Créée en 1944, la collection « Poètes d'aujourd'hui » est alors un phénomène. Après la guerre, la poésie a un large public. Le premier volume est consacré à Eluard, le deuxième à Aragon. Tout un programme. Le poète de *Capitale de la douleur* vendait à quelques centaines d'exemplaires, celui de *Liberté* touche des millions de lecteurs. Idem pour Aragon. Dans son volume sur le poète, Claude Roy constate : « Un poète communiste obtient avec de la poésie un succès de vente comme on n'en avait pas vu depuis vingt ans. »

« SORTIR DE CERCLE »

Aujourd'hui encore, les rééditions des *Derniers Poèmes d'amour* d'Eluard et des volumes d'Aragon de Seghers : *Les Yeux d'Elsa*, *La Diane française*, *Il ne m'est de Paris qu'Elsa*, etc., sont de bonnes ventes. L'audience des poètes communistes profite aux autres auteurs de Max Jacob à Breton, en passant par Michaux et Char.

Conscient qu'il faut redorer l'image littéraire de Robert Laffont, Leonello Brandolini, qui a succédé à Bernard Fixot, il y a un an, a décidé de relancer cette maison. Au moment du Salon du livre, il en parle à

Alain Veinstein, directeur de la communication de la Bibliothèque de France – qu'il quitte –, producteur de France-Culture et poète. Il prendra ses fonctions en septembre pour lancer ses premiers titres en janvier 2001.

« Tout le monde a découvert la poésie grâce à "Poètes d'aujourd'hui" », explique Alain Veinstein qui se souvient de son premier volume, celui de Garcia Lorca. « *L'image de Seghers, c'est la découverte de la poésie et l'esprit de résistance, ça me plaît bien.* » Il

Succès du marché de la poésie

La dix-huitième édition du marché de la poésie a été un bon millésime. Du 14 au 18 juin – une journée supplémentaire par rapport aux autres années – la manifestation a réuni, place Saint-Sulpice, à Paris, environ 60 000 personnes, selon son organisateur, l'éditeur Jean-Michel Place, alors que la moyenne annuelle est de l'ordre de 45 000. Le beau temps, de nombreuses animations, et, bien sûr, la journée en plus, expliquent ce succès. Signalons, parmi les temps forts, l'escalade du train Europe littérature 2000 et de sa centaine d'auteurs, une ouverture à la peinture ou la venue d'Hélène Martin. Avec 250 exposants, le marché a montré la variété et la vivacité de l'édition de poésie et l'intérêt d'un public « qui se diversifie », selon Jean-Michel Place.

ne veut pas s'adresser simplement aux « happy few ». « Les poètes se lisent entre eux, il faut sortir de ce cercle. La poésie est un genre qui circule peu. Il faut qu'elle retrouve sa place en librairie. »

Alain Veinstein, qui a déjà travaillé chez Maeght, Julliard et Plon prévoit trois axes principaux. Le premier concerne bien sûr « Poètes d'au-

jourd'hui ». Il se replonge dans le catalogue. Et trouve des perles : Deguy par Pascal Quignard, Guillevic par Jean Tortel, par exemple et d'autres moins bons, que ce soit en raison du choix du poète, déjà oublié ou de la faiblesse du texte de présentation. Mais il reste beaucoup de bons grains à republier. En gardant le format, en changeant la maquette et la typographie, pour moderniser la collection.

Il se repenche sur le reste du fonds, où des livres de poètes cé-

lèbres sont épuisés. Il compte bien publier des inédits, mais il garde à l'esprit qu'il ne doit pas « effrayer l'actionnaire », qui est Havas-Vivendi. La principale innovation sera la création d'une collection au format de poche « qui s'adresse surtout à un public jeune », à un faible prix.

Alain Salles

L'édition
sort du rouge

Force d'enregistrer des chiffres négatifs, l'idée s'installait d'une morosité permanente de l'édition, qui semblait condamnée à céder la place aux autres médias. On l'avait pressenti au Salon du livre, le Syndicat national de l'édition (SNE) le confirme, à l'issue de son assemblée générale, jeudi 22 juin : l'édition est sortie du rouge en 1999. Le chiffre d'affaires du secteur s'établit à 14,382 milliards de francs (2,26 milliards d'euros), en progression de 0,65 % par rapport à 1998. C'est la première fois depuis cinq ans que l'évolution est positive, après des reculs de -3 %, -0,3 %, -0,5 % et -1,2 % les années précédentes.

Si l'on ajoute l'activité des clubs de livres, le chiffre atteint 16,54 milliards de francs (2,52 milliards d'euros), en hausse de 0,78 %. L'activité des distributeurs de presse a pour sa part progressé de 1,84 %. Ce renversement de tendance demande à être confirmé. En francs constants, le chiffre est en effet stagnant (-0,15 %). Ce bon résultat reste également inférieur à la croissance. Mais un palier a bien été franchi. D'autant que le premier semestre 2000 s'annonce plutôt bien, après un très bon début d'année et malgré un fléchissement en mai et juin.

Le nombre de titres a continué à augmenter en 1999. 52 766 livres ont été publiés, soit une hausse de 3,6 %. Ce chiffre qui traduit appa-

remment une inflation de la production, considérée comme un des maux de l'édition d'aujourd'hui est à pondérer. Le nombre de nouveautés a diminué de 6,4 %, tandis que les réimpressions progressaient de 16 %. La production totale de livres a baissé de 6,3 %, avec 400,5 millions d'exemplaires, contre 427,6 millions en 1998, retrouvant ainsi un niveau inférieur à 1995. 1999 traduit donc une pondération des éditeurs. Contrepartie de cette tendance, le tirage moyen par exemplaire a continué à diminuer.

Pour Serge Eyrolles, président du SNE, « ces chiffres témoignent d'une maturité du monde de l'édition ». Pour lui, les indicateurs montrent bien qu'il s'agit d'« une sortie de crise ». 1999 est donc une bonne année pour l'édition. Ces résultats ont sans doute donné de l'allant au SNE qui a multiplié les combats. Il est bien décidé à ne pas lâcher prise sur la bataille du droit de prêt dans les bibliothèques, qu'il a fait ressortir des cartons ministériels. Au centre de ce combat, la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) a été créée en juin 1999, après le divorce entre la Scam et la Société des gens de lettres (SGDL). Associant désormais éditeurs et auteurs, elle est présidée par André Gauron, Serge Eyrolles en est le vice-président, et son bureau est composé à parité d'auteurs et d'éditeurs.

A. S.

Pêche noire pour L'Ecailler du Sud

Bien sûr, la conférence de presse de lancement se tint chez Toinou, écailler majeur, dont les hommes ont souvent remporté le concours de Meilleur écailler de France et qui ne sert que du coquillage de première mer. Le buffet qui suivit était constitué de fines de claire, de gambas et de moules crues. Pourtant c'était bien de littérature qu'il s'agissait, plus exactement d'édition : L'Ecailler du Sud, nouvelle maison marseillaise, présentait ses trois premiers livres jeudi 15 juin en présence de ses fondateurs, de journalistes divers et amoureux de la ville, et surtout de ses auteurs.

François Thomazeau, figure du polar marseillais et pilier de l'affaire, présentait *Bonne mère*, histoire speed d'une jeune mère en cavale avec shit et enfant, en délicatesse mortelle avec les autorités de la ville. Patrick Blaise, pseudonyme d'un critique de *La Provence*, montrait *Pourriture Beach*, dont l'originalité réside surtout dans la profession de boueux du héros. Tandis que Serge Scotto apportait *Le crapaud qui fume*, inclassable roman désespéré propre à désenchanter toute vision bucolique des collines provençales. Tous trois livres au format de poche, entre 35 et 49 francs, et ornés d'une photographie originale en noir et blanc de fort bon aloi.

Ces mousquetaires ambitieux, pas mécontents de leur hommage humoristique aux iconiques Cahiers du Sud, annonçaient alors le programme de leur SARL : dix à quinze livres par an, principalement écrits par des talents neufs et sudistes. Mais sudistes au sens large : à terme, ces Méditerranéens espèrent publier des Catalans et des Sardes, des Italiens et des Algé-

riens, même si pour une raison mystérieuse ils vont commencer par publier régulièrement un ou deux Anglais méconnus. L'idée de cette maison de livres leur est venue de la mode éditoriale qui fait que les collections de romans policiers ou noirs disposent désormais toutes de leur auteur marseillais. Outre Izzo en effet, la veine paraît inépuisable, qui voit fleurir Philippe Carese et Jean-Paul Delphino, Del Papas et Emmanuel Loi.

RÔLE FÉDÉRATEUR

D'ailleurs l'équipe de L'Ecailler du Sud espère bien qu'une ou deux de ces signatures reconnues les rejoindront, manière d'arriver à jouer ce « rôle fédérateur » que la jeune maison s'assigne en espérant d'abord « être acceptée par cette putative école marseillaise ». Et si ses initiateurs ont plaisamment souligné qu'ils ne « montaient pas une start-up », ils ont malgré tout annoncé qu'on pourrait suivre leurs activités sur www.marseilleissime.com. Ce site, que le fils du patron de Toinou l'écailler a lancé par amour de sa ville, publiera chaque semaine un chapitre d'un des livres en cours d'édition. On pourra donc y lire bientôt des morceaux de *La Cité du fada*, de Ridha Aati et Nordine Zoghani, un premier roman, annoncé pour la rentrée de septembre, dû à des enfants des cités de Marseille.

Michel Samson

★ L'Ecailler du Sud, 23, rue du Coq, 13001 Marseille. Diffusion Harmonia Mundi. Fax : 04-91-84-76-43. E-mail : merlan@club-internet.fr. Site : <http://www.marseilleissime.com/ecailer>.

AGENDA

● **JUSQU'AU 29 JUIN. PHILOSOPHIE COGNITIVE.** A Meudon (Hauts-de-Seine), à l'occasion de la remise du prix Jean-Nocod à John Searl, le philosophe américain tiendra des conférences sur le thème « La rationalité en action » (1, place Aristide-Briand, 92195 Meudon, tél. : 01-45-07-56-66).

● **LE 23 JUIN. FRÉNAUD.** A Autun (Saône-et-Loire), l'exposition de la donation André-Frénaud est inaugurée au musée Rolin. Elle comporte des tableaux et dessins d'artistes contemporains – Estève, Bazaine, Villon, Dubuffet, Fautrier... – et des livres d'artistes. La donation fera l'objet d'une présentation permanente après l'aménagement du musée (Musée Rolin, tél. : 03-85-52-09-76).

● **LE 27 JUIN. POLAR.** A Paris, le

festival romans policiers propose une rencontre avec Fred Vargas, Dominique Sylvain et Philippe Bouin (à 19 heures. Rens. : Agence Century 21, 86, av. Ledru-Rollin, 75012 Paris, tél. : 01-53-46-60-00).

● **LES 26 ET 27 JUIN. PHILOSOPHIE MORALE.** A Paris, l'École des hautes études en sciences sociales organise conférences et tables rondes sur les thèmes de « la délibération » et de « l'objectivité en éthique » (amphithéâtre de l'EHESS, 105, bd Raspail, 75006 Paris. Rens. : 01-45-49-76-48/49).

● **LES 4, 5 ET 6 JUILLET. ÉTUDES.** A Paris, le 52^e Congrès de l'Association internationale des études françaises sera l'occasion de débats sur les thèmes : « Les études françaises au Japon ; la littérature romande ; Virgile en France ; Jean Cocteau » (École normale supérieure, salle Dussane, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris. www.aief.eu.org).

VOUS AVEZ DES
LIVRES À VENDRE ?

01 42 88 58 06

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISSÉ ?

01 42 88 73 59

LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la FnacHUBERT
VÉDRINE

signera son livre

Les cartes
de la France

à la librairie Gallimard

le samedi 24 juin
à partir de 11h.15, bd. Raspail Paris 7^e
Tél. 01 45 48 24 84

“C’est ma vie qui me cherche”



de l'Académie française

Ce que la nuit raconte au jour

folio